LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 187 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 28 **(détail page 18)** | Montréal, mercredi 14 août 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | **35 CENTS**

spaghettata
Gastronomie italienne
399 ouest rue Laurier Montréal
(514)-273-9509

L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS: UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU

Satisfait du ton de la campagne, René Lévesque s'offusque des critiques de Marois et Bourassa

René Lévesque

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre, M. René Lévesque, « trouve un peu curieux » que Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et candidate à sa succession, critique les performances économiques du gouvernement auquel elle appartient.

« Il y a eu un petit échange de propos aigres-doux au sujet de l'économie. C'est vrai: quand ça arrive le même jour qu'on parle d'un échec économique et que, pour la première fois depuis des lunes et des lunes, il y a en termes absolus plus de chômeurs en Ontario qu'au Québec, j'ai trouvé ça un peu curieux », a dit M. Lévesque, faisant implicitement référence aux propos tenus vendredi par Mme Marois et à la vive réaction d'un autre candidat, M. Bernard Landry.

Pour les exégètes du vocabulaire employé par M. Lévesque, le terme « un peu curieux » équivaut à une critique voilée. « Mais enfin, chacun est libre de ses propos... », a ajouté M. Lévesque, interrogé par quelques journalistes hier alors qu'il venait d'inaugurer le Parc de l'Amérique française à Québec.

M. Lévesque estime par ailleurs qu'il ne sera pas nécessaire de convoquer une commission parlementaire pour scruter à la loupe les dépenses des quatre ministres qui sont candidats à sa succession, comme le réclame le chef de l'opposition officielle, M. Robert Bourassa. À ce sujet, M. Lévesque doit d'ici peu rencontrer le comité de transition et la présidente des élections, Mme Francine Jutras.

« Une commission parlementaire, c'est un peu fort », a déclaré M. Lévesque. À son avis, « les précautions qu'on a essayé de prendre et le fait que Mme Jutras va, dans les jours qui viennent, établir plus clairement les règles du jeu, aussitôt que seront connues toutes les candidatures », cela devrait suffire à ce que tous les candidats connaissent et respectent les consignes.

« Jusqu'à présent nous sommes assez bien protégés, estime M. Lévesque. Mais, s'il y a quelque chose de concret que l'on veut faire noter, et bien qu'on le fasse! », a-t-il ajouté. Comme à toutes les réunions du conseil des ministres qu'il a présidées depuis le 20 juin, M. Lévesque répétera ce matin en conseil des

Voir page 10: Lévesque

Mort de Roger Duhamel

ROBERT LÉVESQUE

Roger Duhamel est mort. Journaliste de carrière, homme de lettres d'une exceptionnelle qualité, nationaliste de la génération qui se fit les dents dans la lutte contre la conscription imposée par le gouvernement Mackenzie King, critique dramatique qui fut aux premières loges du développement théâtral québécois dans les années quarante, diplomate qui servit au Portugal, Roger Duhamel, qui laisse le souvenir d'un observateur des plus raffinés de la société québécoise, était tout cela, et plus encore. Il était de la race des hommes qui préfèrent leur lampe de travail aux projecteurs de la vie publique.

Toujours actif après avoir dépassé l'âge de la retraite, Roger Duhamel, qui était au moment de sa mort membre du Conseil des services essentiels, rédacteur en chef d'une publication de l'Âge d'or, et signait au DEVOIR des critiques littéraires, a été terrassé en très peu de temps par un cancer des os. Il est décédé lundi soir après une lutte de plus d'un mois contre cette maladie encore invincible. Il avait 69 ans.

Né à Hamilton, en Ontario, le 16 avril 1916, Roger Duhamel fit ses études à Montréal et à Ottawa. À vingt ans il entrait de plein-pied avec les André laurendeau, Claude Hurtubise, Paul Beaulieu et combien d'autres dans ces mouvements de jeunesse qui feront toute l'effervescence intellectuelle montréalaise des années trente, et ce que l'historien Robert Rumilly appellera « le prurit nationaliste ». Duhamel fonde *La*

Voir page 10: Duhamel

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

DESMARAIS VEND UN BLOC DE POWER

M. Paul Desmarais a annoncé la vente de 2 millions d'actions de Power Corp à $ 19.25, réduisant son contrôle à 61 %, de 67 % qu'il était avant l'émission de nouvelles actions en février dernier. **Page 11**

ULTRAMAR FAIT UNE OFFRE À GULF

La société Ultramar a annoncé au DEVOIR qu'elle avait fait une offre en bonne et due forme pour les 497 stations service de Gulf au Québec de même que toutes les stations des Maritimes. **Page 11**

MANUFACTURERS LIFE DOUBLE GENSTAR

La société Manufacturers Life de Toronto s'est porté à la rescousse de Canada Trust en offrant $ 50 pour 8.2 millions d'actions, empêchant ainsi Genstar de mettre la main sur la plus grande fiducie indépendante au Canada. **Page 11**

24e anniversaire du mur de Berlin

Un groupe d'enfants est-allemands présente des fleurs à un garde frontière est-allemand devant la porte de Brandebourg. C'est en 1961 que le mur de Berlin fut érigé par l'Allemagne de l'Est. Nos informations en **page 5.**

Selon le ministre des Affaires noires

Botha ne remettra pas en question l'essentiel de sa politique raciale

JOHANNESBURG (Reuter, AP) — La colère continue de gronder dans les ghettos noirs d'Afrique du Sud où le gouvernement minoritaire blanc a fait savoir hier soir qu'il n'était pas question de remettre fondamentalement en question sa politique raciale.

Alors que les spéculations vont bon train à l'étranger sur l'éventualité de réformes significatives de Pretoria concernant l'apartheid, M. Gerrit Viljoen, ministre des Affaires noires, a déclaré que le gouvernement laisserait intacts la ségrégation en matière d'habitat, d'éducation ainsi que l'essentiel du système politique actuel.

M. Viljoen a déclaré que la future position des Blancs en Afrique du Sud serait radicalement différente de celle d'aujourd'hui et qu'il fallait se préparer à des réformes « draconiennes ».

« Les Blancs devront échanger leur position actuelle de domination pour une de partenaire dans la séparation des pouvoirs politiques que le gouvernement annoncera », a-t-il déclaré.

Toutefois il a tenu à rappeler que

Pieter Bohta

chaque communauté restera séparée pour administrer ses propres affaires. Il y aura « une co-responsabilité sur les problèmes généraux ».

De son côté, la radio d'État, appa-

Voir page 10: Bohta

$ 5 millions seront investis pour « emprisonner » 250,000 mètres cubes de boues toxiques

Parcs Canada expérimentera une technique qui rendrait le canal Lachine aux Montréalais

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Parcs Canada expérimentera d'ici 15 jours une nouvelle méthode qui, si elle est concluante, servira à emprisonner l'an prochain 250,000 mètres cubes de boues toxiques accumulées depuis un siècle au fond du canal Lachine sous une toile géo-textile de trois milles de long, comme on en utilise lors de la construction des autoroutes.

C'est ce que Le DEVOIR a appris de sources gouvernementales bien informées, selon lesquelles l'installation d'un premier tronçon de 100 mètres de toile devrait débuter dans deux semaines. L'expérience, qui vient d'être autorisée par le ministère des Approvisionnements et Services, à Ottawa, coûtera $ 129,000 et sera réalisée par la firme André Marsan et Associés, une filiale du groupe Lavalin.

Le nettoyage intégral du canal Lachine est « à peu près impossible à réaliser », a déclaré de son côté M. André Marsan car « on ne connaît aucun site pouvant accueillir une telle masse de pollution ». Il faudrait en effet 10,000 camions à déneignement remplis à ras le bord pour déplacer les sédiments contaminés du canal. L'enlèvement de ces boues coûterait aux alentours de $ 15 millions, soit trois fois plus que le coût d'achat et l'installation de la toile de trois milles proposée par la firme de consultants. « Et il est à peu près impossible à traiter une telle quantité de sédiments pollués car cela prendrait presque une usine à plein temps, ce qui serait beaucoup trop cher », ajoute le promoteur de cette technique.

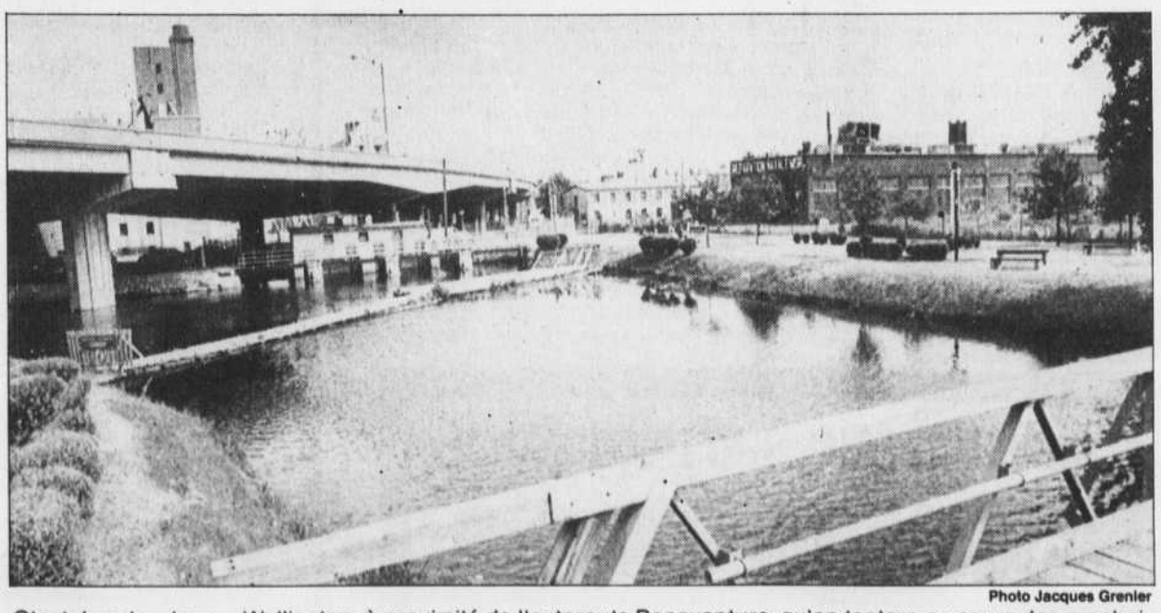
Photo Jacques Grenier

C'est dans le « bras » Wellington, à proximité de l'autoroute Bonaventure, qu'on tentera au cours des prochaines semaines d'emprisonner sous une toile de 100 mètres de long les produits toxiques qui dorment au fond du canal de Lachine. Si l'expérience s'avère concluante, Parcs Canada utilisera une toile de trois milles de long pour emprisonner les 250,000 tonnes de boues toxiques du canal.

Une étude remise l'an dernier aux autorités fédérales leur a appris que le « Site historique » lacustre — duement classé — était non seulement un ouvrage typique d'une certaine époque industrielle mais qu'il contenait une collection sans pareille de phénols et de métaux lourds pour la plupart cancérigènes, mutagènes,

Voir page 10: Parcs Canada

AFFAIRE GREENPEACE

La présidence française est mise en cause

PARIS(Reuter)— L'Élysée a démenti hier des informations de l'hebdomadaire *VSD* mettant en cause le général Jean Saulnier qui était, lors de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* de Greenpeace le 10 juillet, chef de l'état-major particulier du président Francois Mitterrand et M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée.

« Un article fantaisiste de *VSD* met en cause le général Saulnier, à l'époque chef de l'état-major particulier du président de la République, et M. Jean-louis Bianco, secrétaire général de l'Élysee de façon totalement mensongère. Il lui est opposé un dementi formel », déclare un communiqué de l'Élysée. « Plainte en justice sera déposée », ajoute le communiqué.

Dans un article, à paraître aujourd'hui *VSD* écrit que le général Saulnier, (aujourd'hui chef d'état-major des armées) avait rencontré son prédécesseur à la tête des armées, le général Janou Lacaze (maintenant à la retraite), pour préparer l'opération. Selon *VSD*, M. Bianco aurait suivi tous les préparatifs.

L'hebdomadaire écrit encore que M. Bianco a rencontré M. Robert Pandraud, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, afin de s'assurer que le RPCR, en Nouvelle-Calédonie, n'entrave pas le passage des hommes devant embarquer sur le voilier *Ouvea* dont l'équipage est soupçonné d'avoir trempé dans l'attentat d'Auckland au cours duquel un photographe de Greenpeace a été tué.

Pour sa part, M. Charles Hernu, ministre de la Défense, entendu hier par M. Bernard Tricot, haut fonctionnaire gaulliste chargé par M. Mitterrand d'établir si oui ou non la DGSE, l'agence de renseignement française, est impliquée dans l'attentat contre Greenpeace s'est refusé à tout commentaire. « Je n'ai pas à m'expliquer ici sur nos forces armées. Je lis les journaux et

Voir page 10: Greenpeace

RÉNOVATIONS L'ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE CUISINES
■ CHÊNE ■ MELAMINE
■ PIN ■ STRATIFIÉ
■ ÉRABLE
■ MERISIER
À PRIX RÉDUIT
23 ANS D'EXPÉRIENCE...
NOS SPÉCIALITÉS
• SALLE DE BAINS • SALLE DE JEUX • RAJOUTS
• TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS
HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 10 h à 17 h
LUNDI À MERCREDI 9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI 9 h à 20 h
RÉNOVATIONS L'ACADIE VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRÉ 9725 BOUL. L'ACADIE OU ESTIMATION GRATUITE 337-0702

Photolaser PC

Mme Suzanne Blais-Grenier

Testament ou nouveau départ pour Mme Suzanne Blais-Grenier?

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — À quelques jours d'un remaniement ministériel, le très controversé ministre de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier, a publiquement défendu ses réalisations hier, tout en refusant de spéculer sur son avenir comme ministre. Elle a aussi loué les efforts des groupes environnementaux.

Testament ou départ à neuf? Me Blais-Grenier s'est contentée de dire en conférence de presse: «Je ne veux pas présumer des choix du premier ministre. Je n'ai pas de problème avec lui. Il prendra la meilleure décision». Bardée de diplômes, Mme Blais- Grenier est aussi un des 23 ministres conservateurs — sur 40 — qui n'avaient jamais dirigé de ministère auparavant, une des six femmes ministres et parmi ces dernières, une des trois du Québec. Député de Rosemont, elle assure la représentation de la région de Montréal.

Dès son arrivée à la tête du ministère, Mme Blais-Grenier a baigné dans la controverse. Elle s'est rapidement mise à dos les groupes environnementaux lorsque, en novembre dernier, son gouvernement a annoncé des compressions de $46 millions dans son ministère: le plan quinquennal d'expansion des parcs nationaux fut gelé, un projet de centre de toxicologie abandonné, les services canadiens de la faune réduits. Ensuite, en refusant d'endosser la ligne dure envers les États-Unis sur les pluies acides, elle a irrité ses critiques de l'opposition aux Communes qui se sont dès lors acharnés sans répit sur elle.

Hier, apparemment soucieuse de rajuster le tir,elle a consacré une bonne partie de son discours à louer les efforts des groupes environnementaux qui ont été «un peu frustrés l'automne dernier».

«J'aurais préféré arriver en novembre dernier (lorsque la session parlementaire a débuté) et dire: 'Voici ce qui sera fait'. Mais nous avions un nouveau gouvernement, j'étais une nouvelle ministre...ce n'était pas possible», a expliqué le ministre en annonçant cette fois une consultation nationale cet automne, culminant avec la tenue d'une réunion nationale sur l'environnement en novembre, ainsi que la réunion, ici au pays, de la Commission mondiale Bruntland sur l'environnement «que nous voulons complète et visible». Cette seconde Commission doit faire des propositions à l'Assemblée des Nations unies.

En énumérant les priorités des prochains mois à son ministère, Mme Blais-Grenier a assuré que «mon avenir n'a aucune importance. Nous devons concentrer sur les événements annoncés aujourd'hui et sur les efforts à venir».

Mme Blais-Grenier identifie 12 problèmes et quatre priorités qui sont les produits chimiques toxiques, la gestion des eaux, les parcs nationaux et les pluies acides.

Sur ce dernier point, pour une rare fois, Me Blais-Grenier ne s'est pas portée à la défense de l'attitude américaine. Bien au contraire, en signalant qu'elle rencontrait, demain, le secrétaire américain de l'Intérieur, M. Donal Hodel, elle a remarqué qu'«il est un des Américains qui ne croient pas que les pluies acides soient un problème conjoint, il est un des adversaires des solutions pratiques, qui croit que c'est une question de recherche uniquement».

Dans une luxueuse brochure de 34 pages intitulée *Rapport de la situation*, qu'elle a distribuée hier, Mme Blais-Grenier ne dit mot des travaux des émissaires canadien et américain dans ce dossier, MM. Bill Davis et Drew Lewis. En conférence de presse cependant elle a précisé «qu'il faut laisser les choses arriver à leur terme». Elle continue d'être «optimiste».

Dans le domaine des parcs nationaux, le député de Rosemont a assuré que la question était à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des 7 et 8 septembre prochains, à Banff. Il y a deux mois, la Fédération canadienne de la faune demandait à Mme Blais-Grenier de quitter son poste, après qu'elle eut envisagé de donner du travail à des bûcherons et mineurs, dans des parcs nationaux.

Par la suite, le bureau du ministre a dit que cette dernière avait été mal citée et qu'elle avait simplement invité tous les intéressés — soit les groupes environnementaux mais aussi le milieu de l'industrie — à lui faire des suggestions et qu'elle n'avait pas écarté un certain développement à l'intérieur des parc du pays, notamment pour satisfaire les touristes.

Avant même qu'elle ne précise sa pensée cependant, le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'était empressé de rejeter toute idée du genre.

Mme Blais-Grenier a aussi balayé du revers de la main hier toute critique voulant qu'elle n'ait pas l'appui entier de son personnel au ministère. Elle s'était d'ailleurs entourée hier, en conférence de presse, de quatre hauts fonctionnaires.

Le ministre a reconnu que les sondages reflétaient une préoccupation évidente des Canadiens pour l'environnement. Elle estime que tout le monde devrait mettre du sien parce que les solutions sont «très très coûteuse».

«Je lance un appel à la population canadienne et j'invite chacun à participer à cet effort global en vue de protéger notre héritage collectif», a-t-elle dit.

Campagne au leadership

Que décideront les «orthodoxes»?

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — La date fatidique du 15 août arrivant, les pressions se font plus fortes sur les députés et ministres qui sont jusqu'ici demeurés neutres dans la course à la présidence du Parti québécois, attendant que les candidatures et les «programmes» soient connus.

Le ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation, M. Robert Dean, fera connaître sa position demain. Il pourrait appuyer Mme Francine Lalonde puisqu'il vient du milieu syndical comme elle. Mais, en novembre dernier, il a signé la fameuse lettre des treize ministres, comme M. Bernand Landry et Mme Pauline Marois...

Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, l'un des sept signataires de cette lettre demeurés au sein du caucus péquiste, devrait lui-aussi se prononcer rapidement. Parmi ces sept signataires, on compte jusqu'ici deux candidats, un supporter de M. Jean Garon, une supporter de Mme Marois et un neutre (le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger).

Le ministre délégué aux Forêts, M. Jean-Pierre Jolivet, donne cet après-midi à Québec une conférence de presse sur le dossier Forex et les journalistes chercheront à savoir vers qui son coeur balance. Mais M. Jolivet reste officiellement en vacances jusqu'à lundi et, à son cabinet, on ne s'attend pas à ce qu'il se prononce aujourd'hui, ni même cette semaine.

Par ailleurs, selon un membre de son cabinet, le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, maintiendrait sa décision de ne pas se prononcer pour l'un ou l'autre des candidats. Il suit en cela l'exemple du premier ministre et de M. Léger. On ne sait pas encore si M. Yves Bérubé, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, restera neutre jusqu'au bout, comme le veulent des rumeurs persistantes.

Quant au leader du gouvernement, M. Marc-André Bédard, son organisation pencherait fortement du côté de M. Johnson. Il pourrait lui-aussi, officiellement ou officieusement, mettre fin à sa neutralité. En effet, il n'assume plus les charges de premier ministre par intérim, M. Lévesque étant rentré de vacances. De plus, il ne fait pas partie du comité de surveillance des élections.

Tous les députés n'ont pas non plus pris position encore. Ainsi le vice-président de l'Assemblée nationale et député de Saint-François, M. Réal Rancourt, et le député de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, tiennent à rester neutres, au moins jusqu'au 15 août.

M. Proulx, qui est revenu au sein du caucus péquiste après une brève escapade comme député «orthodoxe» indépendant, ne veut faire aucune déclaration sur la course à la présidence du Parti québécois. Il «reste neutre, du moins pour l'instant», se contente-t-il de dire, lorsque Le DEVOIR l'interroge.

M. Proulx a cependant des vieux liens d'amitié personnelle avec au moins l'un des candidats, M. Johnson. Lors de l'élection d'avril 1970, Pierre-Marc Johnson était l'un des principaux supporters et militants qui ont travaillé pour M. Proulx, alors qu'il se présentait pour la première fois comme député péquiste dans son comté de Saint-Jean, qu'il représentait depuis 1966 comme député de l'Union nationale.

Fort estimé par ses collègues, le député de Saint-François cherche lui-aussi à garder le plus longtemps possible le secret sur ses propres convictions. «Il faut que le comté soit accessible à tous les candidats. Il ne faut pas non plus que la région soit monopolisée par une seule organisation», a précisé M. Rancourt, interrogé hier par Le DEVOIR. Le ministre Raynald Fréchette et le député de Johnson, Mme Carmen Juneau, travaillent tous deux en Estrie pour faire élire M. Johnson.

«Dans mon cabinet, certains travaillent pour Johnson et d'autres pour Mme Marois. J'ai fourni des noms à Garon. Demain j'accompagne Landry dans sa première visite en région, Et ce soir je rencontre Johnson», signale M. Rancourt. Il prévoit cependant rendre public son choix personnel, soit après le 15 août, soit à l'occasion de l'assemblée régionale le 25 août.

On ne sait combien de députés resteront neutres. Seul le président du caucus, M. Roger Paré (Shefford), s'est astreint à demeurer neutre à cause de ses fonctions.

La campagne provoque des frictions à divers niveaux

(PC) — La campagne à la présidence du Parti québécois provoque des tiraillements à divers niveaux du parti, entre les organisations des candidats et entre l'exécutif national et le Comité national d'action politique des jeunes.

Après l'impasse dans laquelle restent les discussions sur le format des 10 assemblées régionales, qui doit être annoncé d'ici la fin de la semaine, c'est maintenant au tour de la rencontre prévue entre les jeunes et les candidats que des frictions se sont fait sentir.

Il semble que l'exécutif national du parti n'arrive pas à s'entendre avec le Comité des jeunes sur un aspect particulier de la tenue du débat organisé entre les jeunes militants péquistes et les sept candidats au leadership: MM. Pierre-Marc Johnson, Bernard Landry, Jean Garon, Guy Bertrand et Luc Gagnon ainsi que Mmes Pauline Marois et Francine Lalonde.

Selon des informations obtenues par la Presse canadienne, l'exécutif national opposerait son veto à la tenue d'un vote indicatif à l'issue de l'assemblée. Des membres de l'exécutif estimeraient qu'il n'appartient pas aux jeunes d'influencer de la sorte le premier tour de scrutin qui doit avoir lieu deux semaines plus tard. On craint qu'une distorsion pourrait être introduite sur la popularité réelle des candidats, dont certains auraient tout intérêt à ce que les jeunes se prononcent puisqu'ils sont très populaires dans cette catégorie de militants péquistes.

Vendredi dernier, les discussions autour de cette question auraient été vives à la réunion à huis clos de l'exécutif national. À cette occasion, l'exécutif devait se prononcer sur l'octroi d'une somme de $5,000 pour financer la tenue de cette assemblée.

Aucune décision n'aurait été prise. En fait, croit-on savoir, l'exécutif national aurait proposé une variante de «l'aide liée» en assortissant le versement de la subvention de $5,000 à l'annulation du projet des jeunes de se prononcer par vote sur la popularité des candidats.

L'État doit consacrer tous ses efforts pour atteindre l'objectif du plein emploi — Francine Lalonde

PIERRE BOUTET

QUÉBEC (PC) — L'objectif du plein emploi ne pourra être atteint sans la participation de l'État et l'engagement «enthousiaste» des travailleurs du secteur public.

Telle est l'opinion qu'a exprimée hier en conférence de presse Mme Francine Lalonde, en visite à Québec dans le cadre de la tournée que mènent les candidats inscrits dans la course au leadership du Parti québécois, .

À l'appui de statistiques qui démontrent que les petites entreprises de 1 à 19 employés sont, avec celles de 500 travailleurs et plus, les plus créatrices d'emplois, elle a soutenu que l'État doit y consacrer tous ses efforts pour atteindre «l'objectif prioritaire» du plein emploi.

Rappelant que sa participation à la course pour la succession de René Lévesque se justifie par le désir de solutionner les problèmes de chômage et d'assistance sociale, Mme Lalonde a identifié divers moyens pour que l'État et la Caisse de dépôts et de placements du Québec, «qui ont longtemps joué un rôle important dans la moyenne et surtout la grande entreprise», accordent leur soutien aux petites entreprises.

Selon elle, plus de sept petites entreprises sur dix meurent souvent au bout de dix ans et l'État doit intervenir pour renverser cette tendance.

Parmi ces «idées claires qui pourront guider la reflexion et l'action», la candidate au leadership a introduit le concept nouveau, ou du moins peu familier, des «incubateurs», où les employeurs s'assurent conjointement avec l'État de la mise en commun de diverses ressources, procédés ou expertises.

L'ex-ministre délégué à la Condition féminine a aussi fait valoir qu'il faudrait identifier les produits que les petites entreprises pourraient exporter et faciliter à ces dernières l'accès aux innovations technologiques.

Mme Lalonde a précisé à ce chapitre que les services du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) sont souvent trop coûteux pour les «entreprises naissantes».

Bertrand prône un «marché commun» avec les É.-U.

(PC) — La «véritable et bénéfique prospérité» du Québec passe par la création d'un «marché commun» avec les États-Unis, soutient Guy Bertrand, candidat de la cause souverainiste dans la campagne à la présidence du Parti québécois.

Septième aspirant à remplir les formalités d'usage pour entrer officiellement dans la course pour trouver un successeur à René Lévesque, l'avocat de Québec a longuement expliqué hier les avantages d'un Québec indépendant, après avoir fait une entrée remarquée à la permanence montréalaise du parti.

À l'opposé de la «discrétion» des six autres candidats, les organisateurs de M. Bertrand ont littéralement occupé la salle que le parti avait mise à la disposition des aspirants pour le dépôt du bulletin de candidature. Sous le regard interdit des employés de la permanence, qui n'ont pas osé protester, les organisateurs de M. Bertrand ont décroché les affiches du PQ pour les remplacer par une grande banderole blanche sur laquelle on pouvait lire en lettres bleues «La minute de vérité avec Guy Bertrand». Puis, ils ont agrafé au bas deux posters du candidat.

Ce n'est pas tout. Au moment de remettre à la présidente d'élections les 250 signatures réglementaires, M. Bertrand n'a pas aidé à détendre l'atmosphère quand il a insisté sur le fait qu'il s'agissait «de vraies signatures et de vrais numéros de téléphone». La formule lapidaire de remerciement de Mme Francine Jutras, présidente d'élections, a paru, hier, encore plus courte que de coutume.

Dans l'esprit de M. Bertrand, la souveraineté du Québec, assortie d'un marché commun avec les États-Unis, c'est un peu le Klondike. Il n'entrevoit rien de moins pour la province qu'un accroissement des exportations vers les États-Unis et le reste du monde.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à

CÉGÉPHONE (514) 271-1124

du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain

guérin l'éditeur qui édite

Approuvé par le M.E.Q.

POUR UNE PENSÉE ÉCOLOGIQUE

1re secondaire

Auteurs: Jacques Viel et Paul Darveau

En vente dans toutes les librairies

Le manuel est divisé en cinq modules.

Chaque module comprend quatre sections:

A - observation
B - expérimentation
C - documentation
D - communication

À la fin de chaque module, une synthèse résume les principaux éléments qui ont été étudiés.

L'apprentissage des cinq modules se fait à l'aide de 43 travaux répartis durant l'année scolaire.

guérin 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél: (514)842-3481

MANUEL DE L'ÉLÈVE 17,95$
ISBN-2-7601-0949-6 (320 pages)
RECUEIL (CAHIER) 3,25$
ISBN-2-7601-0951-8 (102 pages)
GUIDE DU MAÎTRE 32,95$
ISBN-2-7601-0950-X (354 pages)

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

CAHIER SPÉCIAL SUR L'ÉDUCATION

LE DEVOIR publiera le 30 août prochain un cahier spécial sur l'Éducation ayant pour thème:

Les parents à l'école

Les individus ou organismes qui désirent obtenir des copies supplémentaires de ce cahier spécial du **DEVOIR** peuvent le faire en complétant le coupon-réponse ou en communiquant avec:

LE DEVOIR — département du tirage 844-3361

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

QUANTITÉ _____ X 0,35' = _____ $

RETOURNEZ AVEC VOTRE CHÈQUE OU MANDAT A

LE DEVOIR — TIRAGE
211 ST-SACREMENT
MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 1X1

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

La Commission des institutions est chargée d'étudier le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité pris en vertu du paragraphe *b* de l'article 86.8 de la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., chapitre C-12).

Toute personne ou tout organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce projet de règlement peut soumettre un mémoire à la Commission des institutions, au plus tard le mercredi 25 septembre 1985.

Le mémoire doit être transmis au Secrétariat des commissions en 25 exemplaires de format 8½ pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus et pourra décider de tenir des auditions publiques. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qui seront entendus.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 copies supplémentaires.

Prière d'adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

James Maranda
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 4
Québec (Québec)
G1A 1A4

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216

Avis publié par le Secrétariat des commissions

En appel, Québec soutient que la loi 3 facilite le droit à la dissidence

JEAN-PIERRE PROULX

Le procureur général du Québec, vient d'interjeter appel du jugement Brossard invalidant la loi 3 sur l'enseignement primaire et secondaire parce qu'inconstitutionelle. Non seulement, prétend-il, la loi 3 ne porte-t-elle pas préjudice aux droits et privilèges relatifs aux écoles confessionnelles mais elle « maintient, garantit et facilite même ces droits et privilèges existant en 1867 notamment celui de la dissidence ».

Le 25 juin dernier, à l'issue d'un procès de 12 jours, le juge Brossard a conclu que le droit à la dissidence inscrit dans loi 3 était théorique et illusoire parce que celle-ci privait les commissions scolaires des moyens concrets de l'exercer.

Le droit à la dissidence permet à la minorité religieuse, catholique ou protestante, selon le cas, au sein d'une municipalité scolaire donnée de se soustraire à la compétence des commissaires, de créer sa propre commission scolaire et de n'admettre dans ses écoles que les enfants de ses coreligionnaires.

« L'exercice du droit à la dissidence a toujours eu des implications financières pour ceux qui s'en prévalaient, riposte le procureur général, et elles se trouvent même maintenant diminuées vu l'existence de ressources matérielles et humaines importantes que la nouvelle législation ne fait pas disparaître et l'assumation par le ministère de l'Education de toute dépense d'immobilisation qui pourrait s'avérer nécessaire ».

Le juge Brossard, conclut-il à cet égard, « fait erreur sur les difficultés et coûts qu'engendrait l'exercice éventuel du droit à la dissidence ».

Le juge Brossard a en outre conclu à l'inconstitutionnalité de la disposition de la loi 3 qui ramène les territoires des commissions scolaires catholiques et protestantes de Québec et Montréal dans leurs frontières de 1867. Les privilèges constitutionnels, avait-il décrété, s'appliquent aux catholiques et protestants de ces deux villes dans leurs limites territoriales actuelles.

« Les lois en vigueur en 1867, soutient le procureur général dans sa requête, n'accordaient aucune protection territoriale à quelque classe particulière que ce soit. L'existence d'un territoire municipal donné ne serait être considérée comme un droit ou privilège relatif aux écoles confessionneles. En ce qui concerne l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867, les limites d'un territoire n'importent pas, l'essence de la protection y prévue étant le droit pour une minorité religieuse de faire dissidence ».

Les commissions scolaires scolaire Chomedey de Laval et des Manoirs ont par ailleurs elles aussi interjeté appel du jugement Brossard. Elles étaient « intervenantes » lors du procès en premiière instance. La majorité, catholique ou protestante, selon le cas, a, soutient-elle, hors Montréal et Québec, « le droit et le privilège de se donner des écoles confessionnelles, de les maintenir et de les contrôler et c'est là le sens de la protection visée par l'article 93 de la Constitution ».

Le juge Brossard a rejeté cette thèse en s'appuyant sur la décision du Conseil privé de Londres dans l'affaire Hirsch. Cette Cour a, en 1928, conclu que hors Montréal et Québec, les droits et privilèges constitutionnels s'appliquaient à la minorité religieuse, pas à la majorité.

« Le Conseil privé, soutiennent les deux commissions scolaires, s'est posé la mauvaise quéstion en se demandant quelles étaient les écoles que la loi en 1867 reconnaissait comme confessionnelles alors que la véritable question était de savoir si la loi en 1867 reconnaissait aux catholiques le droit et le privilège de se donner des écoles confessionnelles ».

28 ans plus tard, elle retrouve ses enfants

ANGÈLE DAGENAIS

Toutes les histoires de rapt d'enfants ne se terminent pas dans l'euphorie comme celle de Mme Gisèle Tessier de Montréal mais elle aura dû attendre 28 ans avant de retrouver sa fille Diane et son fils Michel kidnappés par son ex-mari en 1957.

Après avoir épuisé tous les recours imaginables - services de police, détectives privés, Croix Rouge internationale, Salvation Army, l'Eglise catholique, etc - Mme Tessier a fait appel en juin dernier à l'organisation nouvellement mise sur pied au Québec, Enfants Retour (filiale du réseau nord-américain Child Find) qui a aidé à retrouver ses enfants en à peine six semaines.

Les retouvailles émouvantes de Mme Tessier et de ses enfants ont monopolisé l'attention de toute la famille Tessier réunie le week-end dernier pour commémorer les 30 ans de mariage d'un des leurs. Les deux enfants, qui sont maintenant âgés de 33 et 29 ans, ont conduit sans arrêt, précise Mme Tessier, d'Indianapolis à Montréal pour retrouver une personne qu'ils croyaient morte après les avoir lâchement abandonnés à leur père.

La vérité est pourtant tout autre. L'ex-mari de Mme Tessier, un Québécois d'origine polonaise, Taddeus Farmiga, a kidnappé les enfants avec la complicité de sa mère depuis lors décédée et de sa soeur Olga (vivant toujours à Montréal) le jour même où il a appris que la justice accordait la garde de ses enfants à sa femme.

Séparée depuis plusieurs mois pour échapper à la brutalité de son mari, Mme Tessier habitait avec ses enfants de cinq ans et 18 mois chez sa mère à Rosemont. Le père s'est précipité hors du Palais de justice cette journée-là, se rappelle Mme Tessier, «a défoncé la porte de la maison de ma mère et a volé les enfants».

La belle-soeur Olga a su depuis le début où retracer les enfants de Mme Tessier mais un interrogatoire serré de la Cour n'est pas parvenu à bout de son mutisme. Quatre mandats d'arrêt pesaient contre le mari qui aurait pu en outre être poursuivi pour bigamie, s'étant remarié aux Etats-Unis sans s'être divorcé de Mme Tessier.

C'est un article paru dans *The Gazette* à la mi-juillet relatant les recherches de Mme Tessier qui a décidé sa belle-soeur Olga à écrire à son frère l'informant qu'il «était peut-être temps» de dire la vérité aux enfants. Mme Tessier n'a pas du tout l'intention d'amorcer aujourd'hui une vendetta contre sa belle-famille mais n'est pas prête par ailleurs à oublier leur 28 ans de silence. «Ils m'ont littéralement arraché le coeur».

Cardiaque à la retraite après 25 années de service à Bell Canada, cette petite femme déterminée «a assez souffert comme ça», précise-t-elle. «Je me sens infiniment soulagée de ne plus porter le poids et l'angoisse de ce cauchemar».

Ses enfants qui ont connu une enfance déracinée aux Etats-Unis craignaient que leur mère n'ait pas vraiment envie de les revoir après toutes ces années. C'est très émus, angoissés et incrédules qu'ils ont appris le week-end dernier ce que leur mère avait fait pour les retracer. Habitant tous les deux Indianapolis, Diane (mariée et mère de trois enfants) et Michel, célibataire, sont repartis à leur famille et travail dans l'attente de se retrouver avec plus de sérénité.

Photo Jacques Grenier

L'organisation québécoise Enfants Retour qui a permis à Mme Gisèle Tessier de retrouver ses deux enfants après 28 ans de recherche a tenu hier à souligner l'événement par l'envoi d'une gerbe de ballons et d'un télégramme aussi bien à la mère à Pointe-aux-Trembles qu'aux enfants vivant maintenant à Indianapolis, aux États-Unis.

«C'est leur vie entière qu'il leur faudra réapprendre à voir avec de nouveaux yeux», explique Mme Marcèle Lamarche, présidente de l'organisation Enfants Retour qui par ses démarches a permis de retrouver les deux disparus. «L'article de *The Gazette* a été déterminant, ajoute-t-elle, mais il a fallu plus d'un appel pour convaincre un journaliste de rencontrer Mme Tessier».

À la suite de la parution de cet article nous avons reçu un appel anonyme nous indiquant que les personnes que nous recherchions vivaient à Chicago (Indianapolis est en réalité à 200 miles de Chicago). Nous avons contacté une filiale de Child Find à Chicago et le National Centre for Missing and Exploited Children - département du ministère de la Justice des É.-U. - qui ont fait des recherches intensives auprès du bureau des permis automobiles et des hôpitaux de Chicago.

«Nous avons ouvert plusieurs pistes qui nous auraient conduit tôt ou tard à retracer les deux disparus, explique Mme Lamarche, même si la belle-soeur Olga n'avait pas découpé et envoyé l'article à son frère». Mme Lamarche est convaincue que le poids de l'organisation appuyant Mme Tessier dans ses recherches - Child Find compte plus de 140 bureaux à travers l'Amérique du Nord et a retracé plus de 1300 enfants disparus - a fait réfléchir Olga Farmiga. «Mais il ne faut pas oublier le plus important: Mme Tessier n'a jamais arrêté de chercher ses enfants, ajoute-t-elle».

Le CARIM, «un symbole de notre hospitalité»

Une maison du tourisme unique en Amérique sera ouverte au square Dominion

LYNDA BARIL

Dès mars 1987, les touristes québécois et étrangers bénéficieront des services du Centre d'accueil et de renseignements international de Montréal (CARIM), une « maison du tourisme unique en Amérique du Nord ».

Le centre sera situé à l'intérieur de l'édifice square Dominion, à l'extrémité nord du parc du même nom. Au coeur du centre-ville, à proximité du métro, des gares et des grands hôtels, il regroupera sous un même toit les services qui sont actuellement éparpillés à travers la ville.

Les bureaux d'information touristique de la Ville de Montréal, des gouvernements du Québec et du Canada y auront pignon sur rue. Les touristes pourrront y réserver, par le biais d'agences spécialisées, des places au restaurant ou à l'hôtel, acheter des billets de spectacles ou de tours de ville, visiter des expositions ou visionner des films sur les principaux attraits touristiques montréalais, québécois et canadiens. Ils pourront aussi y échanger leurs devises étrangères, mettre leurs bagages en consigne, interroger eux-mêmes le système informatique INFO-MONTREAL, etc.

Le CARIM, qui s'inspire des « maisons du tourisme » de Bruxelles, Paris et Londres, sera le point de convergence des autobus touristiques et possiblement des navettes aéroportuaires. Un stationnement souterrain de 180 places sera aménagé sous la rue Square Dominion.

Sans avancer de chiffres précis, le ministre du Tourisme du Québec M. Marcel Léger a soutenu hier que le CARIM, apporterait au Québec « d'importantes retombées économiques ». « Le CARIM sera non seulement un symbole de notre hospitalité, a t-il poursuivi, mais aussi un excellent levier pour notre développement touristique. Nous ne voulons pas uniquement attirer le touriste. Nous voulons l'amener à prolonger son séjour et l'inciter à dépenser son argent ici, chez nous. »

M. Léger, son homologue au fédéral, M. Tom McMillan et le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M.Yvon Lamarre, ont rendupubliques hier les sommes qu'ils investiront pour la création du CARIM.

Le coût total d'implantation est évalué à $8.8 millions. Les gouvernements québécois et canadiens injecteront chacun $3.3 millions . Cet investissement s'inscrit dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique signée en janvier dernier. Le CARIM, oÙ l'on espère attirer dès la première année 750,000 touristes, représente la première réalisation du couple gouvernemental. La Ville de Montréal fournira pour sa part $2,2 millions ainsi que l'emplacement requis pour la construction du stationnement souterrain.

Le ministre Mc Millan a tenu à souligner « l'esprit d'harmonie et de coopération » dans lequel ont agi les différents paliers de gouvernement . « Le CARIM, a t-il dit, est un bel exemple de ce qu'on peut faire lorsque les principaux intervenants font preuve d'un tel esprit ».

De son coté ,M. Lamarre a précisé que le « prestige » du projet rejaillirait tout autant sur l'édifice Square Dominion que sur le parc qui « avait perdu au cours des dernières années un peu de sa chaleur traditionnelle ».

Le site du carré Dominion, le « Times Square de Montréal » selon le ministre Léger, a été choisi surtout à cause de son emplacement central. Le premier projet d'aménagement du CARIM, rappelons-le, avait fait bondir les membres de Sauvons Montréal et Héritage Montréal, deux groupes qui travaillent à la sauvegarde du paysage urbain.

Le projet initial prévoyait la construction d'un bâtiment juxtaposé à l'édifice Square Dominion, qui, d'une part compromettait le caractère du vieil immeuble et d'autre part grugait une partie du parc. La version améliorée du projet loge maintenant le CARIM à l'intérieur de l'édifice Dominion Square, dont la facade arrière sera entièrement rénovée, et prévoit de plus l'agrandissement du square d'environ 75 pieds. « Nous sommes très contents des améliorations qui ont été apportées » a indiqué Mme Cécile Grenier, présidente de Sauvons Montréal.

C'est l'administration municipale qui assurera la gestion du CARIM et M. Lamarre estime que le centre, une fois mis sur pied, s'auto-financera complètement. Le CARIM occupera seulement trois des dix étages de l'édifice. Les travaux d'aménagement débuteront en janvier 1986.

À l'occasion de la rentrée des classes, la C.É.C.M. souhaite à tous les élèves et à tout le personnel de ses écoles une bonne année scolaire.

À la C.É.C.M., les dates limites d'inscription pour les élèves qui changent d'école sont:

les 26 et 27 août
de 9h à 11h30 et de 13h à 15h

Les élèves doivent être inscrits à leur nouvelle école. Les documents nécessaires sont: le certificat de naissance de l'élève ainsi que son dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu. Pour l'inscription à l'école anglaise, il faut apporter le certificat d'admissibilité de l'élève.

Date de l'ouverture des classes:
le mercredi 28 août

EN ÉDUCATION, NOUS AVONS TOUJOURS FAIT ÉCOLE.

FB **IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE** FB

de grand intérêt pour les collectionneurs et experts

AOÛT 1985

Très bel ameublement, argenterie, porcelaine, cristal, montres, horloges, bijoux, objets d'art, art canadien et international, tapis d'Orient, etc., pour le compte de différentes successions et autres intérêts, incluant une vaste collection de meubles antiques français et d'Orient, cristaux, objets d'art et autres accessoires propriété d'un grand collectionneur récemment arrivé à Montréal en provenance d'Egypte, du Maroc et de Bruxelles.

EXPOSITIONS:

Tous les jours à partir de 9h30
jusqu'à 18h — mer. 14 août
jusqu'à 21h — jeu. 15 août
jusqu'à 21h — ven. 16 août
jusqu'à 17h — sam. 17 août

VENTES — 5 SÉANCES:

SOIRÉE — 19h30 mar. 20 août — Général
APRÈS-MIDI — 13h30 mer. 21 août — Général
SOIRÉES — 19h30 mer. 21 août — Montres, horloges et bijoux
— 19h30 jeu. 22 août — Art canadien
— 19h30 ven. 23 août — Art international

No 663

JOHN LITTLE — 1928 «Rue Bagg, Montréal»
Huile sur toile 61 cm x 76 cm. Signée et datée '77

ARTISTES CANADIENS: R.W. Pilot — M.-A. Suzor-Côté — Krieghoff — S. Cosgrove — J. Little — J. Franchère — M.-A. Fortin — H. Masson — R. Richard — B. Desclayes — D. Lawley — A. Plamondon — A.S. Scott — Mane-Katz — P. Surrey — A. Noeh — Pichet — C. Stefanoff — C.-A. Gagnon — P. Caron — L.-P. Perron — G. Pfeiffer — H.R. Perrigard — C. Hagarty — A. Arts — R. Simpkins — A. Rousseau — T.M. Martin — G. Norwell — N. De Grace — P. Soulikias — F. Toupin — R.W. Burton — B. Galbraith-Cornell — R. Gagnon — J.Lyman — F. Labelle — T.K. Thomas — N. Poirier — A. Beerens — A. Browne — G. Delfosse — etc.

ARTISTES INTERNATIONAUX: L.R. Carrier-Belleuse — S. Eisendieck — A. Pina — F. Goodall — J.H. Jurres — F. Brangwyn — Fougerat — F.W. Scarborough — A. De Andreis — J. Scherrewitz — Buddington — Krubnik — F. Gall — F. Batet — H. Alken — E. Hayes — D. Brett — A. Hulk — G. Osharpe — Palmero — A. Beaumont — Etc.

MEUBLES: Mobilier de salle à manger de 11 pièces style Sheraton en acajou marqueté — Collection de tables et cabinet style Boulle — Commode Art Déco — Ensemble de salon de 4 pièces style Louis XV — Table de salon 19e siècle — Ensemble de 4 chaises antiques à la marqueterie — Vitrines, commodes, tables et cabinets styles Louis XV et Louis XVI — Mobilier de salle à manger de 12 pièces en noyer style Louis-Philippe — Mobilier de salon victorien de 7 pièces en noyer — Cabinets chinois, paravants, étagère, socles et tables — Banc antique en chêne scupltè — Bonheur-du-jour style Louis XVI — Mobilier de salle à manger de 90 pièces style Chippendale en acajou sculpté — Lustres, miroirs, etc.

ARGENTERIE: Service de coutellerie de 176 pièces en argent contrôlé anglais — Service à thé et à café de 4 pièces en argent contrôlé anglais — Bol en argent contrôlé écossais — Service de coutellerie de 82 pièces en argent massif Birks et Gorham — Service de coutellerie de 56 pièces en argent massif Birks, motif «Louis XV» — Chope victorienne en argent contrôlé — Milieu de table antique en argent russe et marbre — Collection de pièces judaïsques en argent, etc.

PORCELAINE et CRISTAL: Paire de vases en porcelaine de Sèvres — Service de table de 193 pièces en porcelaine de Limoges — Service de table de 193 pièces en porcelaine Cauldron, etc. — Collection unique de verrerie en cristal de Bohême et autres.

OBJETS D'ART D'ORIENT — Collection d'ivoire chinois, cloisonné, jade, bronze et porcelaine, etc.

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX: Vaste choix de montres de poche et montres-bracelets, Patek Philippe - Longines - Vacheron & Constantine, etc. — Magnifique collection de bijoux, incluant bijoux provenant de successions diverses, etc.

TAPIS D'ORIENT: Isphalan — Kashan — Tabriz — Afshar — Shirvan — Qum — chinois — indien — pakistanais, etc.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de 500$ et de 10% sur 500$ et plus.

Fraser

4950, rue de la Savane and 5025, rue Paré
Montréal, Québec
H4P 1T7
Tél.: 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)
Grand terrains de stationnement aux deux entrées.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Jérusalem ne veut pas de dialogue américano-palestinien

Israël critique la visite de Murphy en Jordanie

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a condamné hier, dans les termes les plus vifs, « les projets de M. Richard Murphy, secrétaire d'État adjoint (américain) pour le Proche-Orient, de rencontrer à Amman une délégation jordano-palestinienne ».

M. Murphy est arrivé hier à Amman pour une visite officielle. Il doit rencontrer le roi Hussein et plusieurs leaders jordaniens.

M. Murphy doit ensuite se rendre en Israël et en Égypte, sans que les États-Unis aient encore décidé d'entamer ou non un dialogue avec une délégation jordano-palestinienne.

À Washington, un porte-parole du département d'État a déclaré, hier, que M. Murphy n'avait pas l'intention d'engager des pré-négociations avec des leaders palestiniens durant sa visite au Moyen-Orient.

Le porte-parole a déclaré que si M. Murphy rencontrait une délégation jordano-palestinienne, son objectif serait d'établir des conditions acceptables pour un éventuel dialogue arabo-israélien.

Interrogé hier matin par la radio israélienne, M. Shamir a déclaré que « l'initiative américaine était une démarche d'une gravité sans précédent qui mettrait à très rude épreuve les relations israélo-américaines ».

« On n'ignore pas à Washington notre refus catégorique de voir les États-Unis entamer un dialogue avec une telle délégation, car il constituerait une reconnaissance implicite de l'OLP. Il ne s'agit pas seulement de ma position ou de celle de mon parti (le Likoud), mais de celle de tout le gouvernement d'union nationale », a ajouté M. Shamir.

« Une telle rencontre, si elle devait avoir lieu, aurait les conséquences les plus graves pour l'avenir des négociations de paix dans la région et nous nous y opposerons de toutes nos forces », a affirmé le chef de la diplomatie israélienne.

Selon la radio israélienne, les États-Unis auraient déjà mis en garde Israël, lui demandant d'éviter d'exercer des pressions trop fortes pour empêcher une rencontre entre M. Murphy et une délégation jordano-palestinienne.

Selon la radio, cette mise en garde, transmise par le secrétaire d'État adjoint américain, M. John Whitehead, lors d'une récente visite à Jérusalem, serait due aux craintes américaines que l'OLP ne revienne sur sa décision d'abandonner la politique du terrorisme et de reconnaître les résolutions 244 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies.

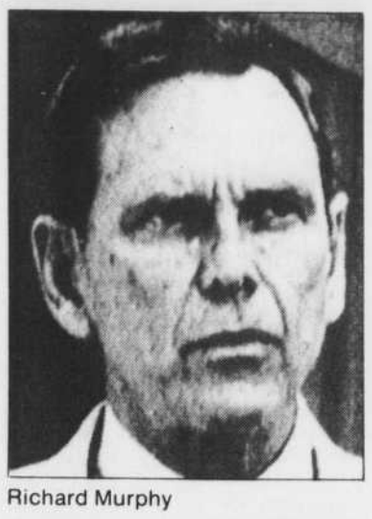

Richard Murphy

Lundi, l'une des deux personnalités palestiniennes officieusement désignées pour représenter les territoires occupés, le rédacteur en chef du quotidien *Al-Fajr* de Jérusalem-Est, M. Hanna Siniora, avait déclaré que la « première réunion entre une délégation jordano-palestinienne et M. Murphy pourrait avoir lieu d'ici deux semaines Amman ».

Le correspondant à Washington de la radio israélienne a toutefois souligné hier matin « qu'aucune décision finale » n'avait encore été prise à ce sujet, de même qu'aucune décision n'a été prise par l'administration américaine quant à la liste des personnalités palestiniennes transmise par la Jordanie.

De source proche du ministère israélien des Affaires étrangères, on confirmait hier que « le projet de voyage de M. Murphy provoque les plus sérieuses inquiétudes à Jérusalem », d'autant plus que « le gouvernement israélien est désagréablement frappé par le refus américain de tenir compte des réserves israéliennes à ce sujet ».

« Tout se passe comme si les États-Unis étaient intéressés à affaiblir la position israélienne avant même que ne commencent ces négociations », a-t-on indiqué de même source.

Le succès du traité d'union signé l'an dernier entre le Maroc et la Libye reste mitigé

RABAT (Reuter) — Un an après la signature du traité d'Oujda entre le Maroc et la Libye, l'union entre le royaume modéré et la tumulteuse Jamarayia reste sujette a controverse et, pour les diplomates, son succès est mitigé dans les faits.

Le mariage, scellé à quelques kilomètres de la frontière algérienne par le roi Hassan II et le colonel Mouammar Kadhafi, avait fait l'effet d'une bombe diplomatique au Maghreb tant le secret avait été bien gardé jusqu'au 13 août 1984.

Le pacte avait fait sourciller les États-Unis, où le numéro un libyen est presenté comme un ennemi, et avait été ressenti comme un coup de poignard dans le dos par les Algériens.

Sur la scène maghrebine, les ondes de choc du traité d'Oujda n'ont pas fini de secouer la région, qui apparait paradoxalement plus morcelée que jamais.

Hier, les journaux marocains se plaisaient à souligner le côté vivace et « globalement positif » du traité et brocardaient les prophéties de ceux qui avaient affirmé haut et clair que le mariage à deux serait de courte durée.

M. Khadafi

Le quotidien de l'opposition USFP *Al-Ittihad al-Ichtiraka* estime néanmoins que « la lenteur qui a marqué la formation des structures et organes prévus a fait que les étapes franchies jusqu'à présent n'ont pas été au niveau de notre attente ».

Diplomates occidentaux et observateurs à Rabat notent, quant à eux, que la première bougie d'Oujda n'a donné lieu à aucune festivité officielle tant au Maroc qu'en Libye. La défection du colonel Kadhafi lors du récent sommet arabe de Casablanca et le report de la visite tant attendue du roi à Tripoli sont également renotés.

Pour les diplomates occidentaux, les espoirs mis par les Européens dans l'influence modératrice que pourrait avoir le roi sur le bouillant colonel de Tripoli ne se sont pas vraiment matérialisés.

En fait, le traité d'Oujda doit être considéré plus sous l'angle d'une alliance prévoyant une coopération lâche entre les deux conjoints et des structures de concertation qu'une union stricto sensu. Son principal objectif était en effet de contre-balancer le traité de fraternité et de concorde signé en 1983 par l'Algérie et la Tunisie, et auquel s'est par la suite ralliée la Mauritanie, estiment ces diplomates.

Pour le Maroc, les dividendes tirés de l'alliance surpassent les inconvénients tels que l'irritation de ses amis américains et le refroidissement de ses relations avec l'Égypte, qui s'est rapprochée depuis de l'Algérie.

Le roi Hassan peut se flatter d'avoir ainsi obtenu du colonel Kadhafi qu'il cesse de soutenir les maquisards du front Polisario au Sahara occidental dont Tripoli était auparavant l'un des principaux bailleurs d'armes et de fonds. La Libye continue pourtant de reconnaître diplomatiquement la RASD.

L'influence modératrice du roi s'est manifestée à l'occasion de la libération de quatre Britanniques détenus en Libye et, semble-t-il, lors de l'accord de Tripoli de septembre 1984 prévoyant le retrait simultané des troupes francaises et libyennes du Tchad.

D'un autre coté, les diplomaties des deux partenaires sont restées aussi éloignées qu'auparavant, que ce soit au Proche-Orient, sur les relations Est-Ouest ou sur certains dossiers africains comme le Zaïre.

Disparition de la secrétaire du ministre de l'Économie de RFA

La thèse de l'espionnage ne semble pas crédible

BONN (AFP) — Onze jours après sa disparition, le sort de Mme Sonia Lueneburg, 60 ans, secrétaire personnelle du ministre ouest-allemand de l'Économie, M. Martin Bangemann, reste une énigme totale et les différents indices tendant à accréditer la thèse de l'espionnage semblent se dégonfler les uns après les autres.

Le colonel de l'armée de terre interrogé lundi à Hambourg (nord de la RFA) n'a apporté aucun éclaircissement laissant supposer que Mme Lueneburg, dont il avait été l'amant il y a quelques années, puisse être une espionne au profit des pays de l'Est, apprend-on de source autorisée. Il a assuré ne l'avoir pas vue depuis un certain temps et ignorer où elle se trouve. Alors que les observateurs échafaudaient déjà l'hypothèse du couple espion livrant des secrets de défense à Berlin-Est (Mme Lueneburg est en outre originaire de la RDA), les services de contre-espionnage ont assuré que le colonel n'a rien à se reprocher dans cette affaire.

Le ministère de l'Économie s'est efforcé de dégonfler d'autres soupçons, en assurant à nouveau, hier, que Mme Lueneburg n'avait pas accès aux documents confidentiels que traite M. Bangemann. La secrétaire disparue ne s'occupait que de la préparation de ses voyages et des réunions du Parti libéral FDP qu'il dirige, a déclaré le ministère.

Lundi, on avait estimé fort possible dans certains milieux informés de Bonn que la secrétaire ait eu accès à des documents secrets relatifs aux exportations d'armement, en tenant le raisonnement suivant : M. Bangemann prépare des dossiers sur ce sujet pour les sessions du conseil fédéral de sécurité, l'instance supérieure ouest-allemande chargée des affaires de défense. Il n'est donc pas exclu que Mme Lueneburg, qui est sa secrétaire depuis 12 ans, ait pu les consulter en préparant ces sessions.

M. Bangemann, qui était rentré précipitamment d'un voyage en Asie du Sud-Est à la suite de la disparition de sa secrétaire, répète qu'elle n'avait accès à rien d'important. Son propre poste serait en jeu au cas où la thèse de l'espionnage se confirmait, relèvent les observateurs. Mais certains milieux initiés aux arcanes des ministères soutiennent que la secrétaire a bien pu consulter des documents importants.

Le dernier indice tendant à accréditer l'espionnage n'est pas déterminant : le matériel photographique retrouvé chez la vieille dame et qui avait mis la puce à l'oreille aux policiers, n'était pas très perfectionné. Rien à voir avec les équipements dont peut disposer un espion professionnel, indique-t-on dans les milieux officiels.

Restent des thèses beaucoup plus banales de l'accident de la route ou du meurtre dans une région isolée, ainsi que de l'histoire passionnelle qui aurait amené Mme Lueneburg à larguer les amarres de sa vie professionnelle.

L'Albanie serait une vaste prison selon un réfugié

ATHENES (AFP) - Un réfugié albanais qui affirme avoir passé 10 ans dans un camp de concentration dans le centre-ouest de l'Albanie et qui vient d'obtenir l'asile politique en Grèce, a décrit hier l'Albanie comme n'étant « rien d'autre qu'une prison d'esclaves ».

M. Kassos Hoxha, 34 ans, a été arrêté en 1972 et condamné un an et plus tard à 10 ans de camp pour « propagande contre le régime ». Il a purgé sa peine au camp de Spatse (au nord-est de Vlore) où sont gardés en permanence, selon lui, 1,500 prisonniers politiques, albanais et membres de la minorité grecque. Libéré en octobre 1982, il a travaillé comme ouvrier agricole dans une coopérative dans le sud-est du pays avant de s'échapper et de franchir la frontière gréco-albanaise, le 29 juillet dernier.

Au cours d'une conférence de presse à Athènes, le réfugié a qualifié d'« inhumaines » les conditions de vie des détenus qui travaillent dans des mines de cuivre. « Ceux ci, a-t-il dit, sont soumis à toutes sortes de brimades, de tortures physiques et psychologiques pour les forcer à se repentir ou parce qu'ils ne respectent pas les normes de travail. Les exécutions, a-t-il affirmé, ne sont pas rares.«

M. Hoxha, qui s'est donné pour objectif de dénoncer « la tragédie albanaise », affirme que durant 10 années, il a été « continuellement torturé ». Il estime que 30 % des Albanais, principalement les jeunes, ont connu la prison.

Il a remis à la presse une première liste de 36 détenus d'origine grecque au camp de Spatse, comprenant notamment quatre instituteurs, deux ingénieurs, un médecin et plusieurs ouvriers. Selon lui, trois Albanais sont morts depuis le début de l'année en tentant de gagner la Grèce.

LE MONDE EN BREF

■ Procès d'une ancienne employée de la CIA

WASHINGTON (AFP) — Une ancienne employée de la CIA a plaidé coupable lundi pour deux des 18 chefs d'inculpation aux termes desquels elle aurait livré des renseignements américains au gouvernement du Ghana, a annoncé le porte-parole du département de la Justice à Washington. Sharon Scranage, 29 ans, a toutefois rejeté les 16 autres charges pesant contre elle, dont celles particulièrement graves d'espionnage. Le 11 juillet, le FBI avait accusé d'espionnage Mlle Scranage et un Ghanéen de 39 ans, Michael Agbotui Soussoudis, proche d'un dirigeant du Ghana. Selon le FBI, M. Soussoudis, avait réussi à séduire l'employée de la CIA en 1983, alors qu'elle séjournait à Accra, et à la convaincre de lui confier des renseignements sur des opérations américaines menées dans son pays. Cette liaison aurait, d'après le FBI, permis aux Ghanéens d'obtenir les noms d'agents de la CIA séjournant dans leur pays, ainsi que ceux de dissidents travaillant secrètement avec la centrale américaine de renseignements. Toutefois le gouvernement du Ghana a démenti avoir demandé à Mlle Scranage de se livrer à des activités d'espionnage. Mlle Scranage a plaidé coupable d'avoir enfreint dans deux cas la loi de 1982 sur la protection de l'identité des personnes travaillant dans le renseignement. À ce titre elle est passible de peines de 10 ans de prison maximum et de $50,000 d'amende.

■ La Chine approuve la volonté de dénucléarisation du Pacifique

PÉKIN (AFP) — La Chine approuve la volonté de dénucléarisation du Pacifique affichée par les États du sud du Pacifique et étudiera le traité adopté par ces États lors du récent forum du Pacifique sud, a annoncé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Le porte-parole a refusé de commenter la position chinoise. Communiquée aux journalistes après plusieurs jours de réflexion, elle a paru aux observateurs calculée pour soutenir l'idée générale de zone dénucléarisée sans engager la Chine elle-même ni offenser les puissances nucléaires dont Pékin recherche l'aide technologique. Huit États du Pacifique sud, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé ce traité mercredi dernier, à Rarotonga, dans les îles Cook et cinq autres pays qui participaient au forum du Pacifique sud doivent le faire dès qu'ils auront jugé de sa conformité avec leur Constitution. Le traité interdit tout essai nucléaire, même à des fins civiles et oblige les signataires ne pas déposer de déchets nucléaires dans le Pacifique. Un protocole d'accord doit être soumis à trois puissances nucléaires, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis pour leurs territoires du Pacifique sud.

■ Un dissident soviétique s'est « repenti »

MOSCOU (AFP) — Le dissident juif Evgueni Aizenberg, condamné en juin dernier à deux ans et demi de camp pour diffusion d'écrits hostiles au régime introduits clandestinement en URSS, s'est « repenti » dans une lettre publiée par *Pravda Ukrainy*, le quotidien du PC ukrainien. Dans ce texte rédigé au cours de l'instruction de son cas, indique le journal dans sa dernière édition parvenue hier à Moscou, Evgueni Aizenberg, un enseignant d'hébreu de 32 ans, originaire de Kharkov (Ukraine), déclare en substance avoir été manipulé par des « centres sionistes » basés en Occident. Il les accuse d'envoyer systématiquement en URSS des émissaires chargés d'« attiser les sentiments nationalistes » des juifs soviétiques et de les inciter à commettre des actes subversifs. « Je donne ma parole que je ne retomberai plus dans l'erreur et que je cesserai toute activité portant préjudice à l'État soviétique », ajoute-t-il. Sa condamnation à deux ans et demi de prison a été annoncée début juillet à Francfort par la Société internationale des droits de l'homme. Le 26 juillet, un autre enseignant d'hébreu, Dan Chapiro, 24 ans, condamné en juin à une peine de prison avec sursis après avoir plaidé coupable, s'était également « repenti » dans une déclaration lue à la télévision soviétique.

L'excellence est notre devise

Les écoles de la CEPGM réouvriront le jeudi 29 août 1985

Inscription des nouveaux élèves

L'inscription des nouveaux élèves du primaire commence le 22 août 1985.
Les élèves du niveau secondaire peuvent s'inscrire à partir du 16 août 1985.

Âge d'admission

Maternelle: 5 ans avant le 1er octobre 1985
1ère année: 6 ans avant le 1er octobre 1985

Tous les élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans une des écoles de la Commission doivent:

1. présenter un certificat de naissance portant le noms des parents, ainsi que trois (3) copies supplémentaires;
2. compléter les fiches d'inscription, conformément aux règlements gouvernementaux

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'école de la CEPGM de votre quartier, ou le Service des inscriptions au

483-7248

La commission des écoles protestantes du grand Montréal

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Le Berger du mercredi

1 portion de Pastis Berger
4 portions d'eau
Grenadine au goût
Glaçons si désirés.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Berlin célèbre le 24e anniversaire du mur qui divise l'Allemagne en deux

BERLIN-OUEST (AFP) — Une cérémonie a marqué hier, en présence de représentants du gouvernement et des quatre partis de Berlin-Ouest, le 24 e anniversaire du mur qui divise l'Allemagne et la mort des 184 personnes abattues en tentant de le franchir.

Depuis le 13 août 1961, 73 victimes ont été recensées à la limite même de Berlin-Ouest. Les autres victimes ont été tuées en d'autres points de la frontière entre les deux Allemagne.

Lors d'un depôt de gerbe au memorial des victimes du stalinisme, le sénateur de Berlin-Ouest, M Heinrich Lummer, (chrétien-démocrate), a déclaré : « Cette realité ne peut être acceptée ». Il a souhaité une politique plus libérale qui rende possible l'amelioration des contacts privés entre Allemands.

Le ministre ouest-allemand des relations inter-allemandes, M. Heinrich Windelen, avait qualifié lundi le mur d'« anachronisme, qui illustre la faiblesse intérieure et l'insécurité » de la RDA.

À Berlin-Est, l'organe central du PC est-allemand *Neues Deutschland* a estimé hier que « ces mesures (la construction du mur) ont sauvé la paix, et rendu possible la coexistence pacifique en application des principes du droit international, notamment de ' l'inviolabilite des frontieres ».

La RDA modernise actuellement son « mur » frontière qui doit l'isoler hermétiquement de l'Allemagne de l'Ouest ; mais même des soldats de l'élite que sont les gardes-frontières est-allemands font le saut tous les ans, comme l'ont raconté quatre d'entre eux à Berlin-Ouest.

À la veille du 24 e anniversaire du tristement célèbre rideau de fer, ils étaient réunis par l'Association du 13 août 1961 - trois soldats et un sous-officier sur les six militaires qui se sont déjà enfuis cette année.

« Le 7 avril 1985 avant le service, j'ai enlevé le percuteur de la Kalachnikov de mon chef de poste . . . Il l'a vu et signalé au chef de compagnie », raconte Ronald Kalb (21 ans) avec un fort bégaiement. « Je ne pouvais plus reculer, mes empreintes m'auraient trahi le lendemain ».

« Heureusement, lors de l'installation du nouveau grillage *GSSZ 80*, j'avais vu un arbre, que j'ai atteint après m'être éclipsé de la caserne la nuit » . . . Et il lui a permis de sauter en RFA.

L'ancien sous-officier Ralf Molter (23 ans), a expliqué que la nouvelle espèce de grillage — seul Berlin-Ouest est entourée d'un véritable mur — actuellement installée remplaçait efficacement les champs de mines (encore 54 kilomètres) et les installations de tir automatique qui ont déjà totalement disparu.

« C'est une concession aux accords d'Helsinki », lui a-t-on appris. En revanche, la consigne quotidienne « détecter, arrêter ou détruire les fuyards » et le grillage *GSSZ 80* ne font aucune concession.

Le *GSSZ 80*, de 2,50 mètres de haut, a des fondations bétonnées de 50 cm de profondeur, et est muni de la bagatelle de 14 lignes de contact d'alarme. Au total 536 kilomètres sont en place, sur les 1,378 que compte la frontière inter-allemande. Celui qui aurait réussi à franchir les multiples obstacles de la zone de contrôle large de trois kilomètres, aurait peu de chances de le franchir avant de recevoir les balles d'une patrouille.

Les appelés au service frontalier reçoivent une formation de tir spéciale. Il faut être capable d'atteindre une silhouette mouvante à 200 mètres, même de nuit, raconte Dirk Sennewald (24 ans). Chef de poste, il a emmené dans sa fuite son adjoint Roland Wange pour éviter qu'on tire sur lui.

Ces sorties à deux sont difficiles, car les gardes sont constamment renouvelés. De plus, chaque compagnie « dispose » d'un « officier de liaison » du ministère de la sécurité de l'État (Stasi - police secrète). Environ un garde-frontière sur dix travaille pour lui, ce qui crée un climat de méfiance difficile à surmonter.

« À l'école d'officiers, les dix pour cent considérés comme peu sûrs n'ont pas été postés la frontière, ce qui explique aussi le nombre réduit de fuites », dit Ralf Molter. « Le 5 octobre, j'ai ligoté mon adjoint et fermé le mirador avant de passer », ajoute-t-il.

Le côté ouest-allemand s'appelle « côté ennemi ». « On apprenait à réagir aux attentats de l'ouest sur nos installations, dit Dirk Sennewald, moi, je n'ai vu qu'une tentative, mais de l'intérieur : une fuite ».

La « formation idéologique » en RDA exige des jeunes qu'ils oublient tout ce qu'ils apprennent par le biais des radios et télévisions ouest-allemandes. « Il y en aura toujours assez pour le faire, mais aussi assez pour refuser l'énormité du mensonge de la propagande de l'Est », conclut Ralf Molter.

Il est certain que les « années faciles » de la mise en place du mur en 1962-63, avec 1,067 fuites de militaires sont passées ; seuls 76 militaires ont fui depuis 1980.

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

À propos des essais nucléaires

L'URSS invite les États-Unis à reprendre les négociations

MOSCOU (AFP, Reuter) — L'URSS a invité hier les États-Unis à reprendre les négociations sur l'interdiction totale des essais nucléaires et en a implicitement fait une condition du succès du prochain sommet entre les deux superpuissances, dans trois mois à Genève.

« Il est important d'examiner ce problème de manière sérieuse et sans délai, y compris dans la perspective de la prochaine rencontre soviéto-américaine », a en effet déclaré le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev dans une interview à l'agence Tass diffusée hier soir.

Ce passage-clef de ses déclarations, estiment les spécialistes occidentaux, est à la fois suffisamment vague pour permettre au Kremlin de démentir qu'il ait érigé la reprise de cette conférence en précondition pour le sommet Reagan-Gorbatchev, et assez clair pour permettre à la propagande soviétique d'en faire un cheval de bataille dans les prochaines semaines.

Le secrétaire général soviétique et le président Ronald Reagan doivent se rencontrer à Genève les 19 et 20 novembre.

Les négociations dont Mikhail Gorbatchev demande la reprise ont été conduites entre l'URSS, les États-Unis et la Grande-Bretagne, mais interrompues en 1980 par Washington après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Dans son interview, qui ne comporte aucune nouvelle initiative en matière de contrôle des armements, le numéro un soviétique estime que « la tenue de tels entretiens et l'obtention de résultats serait nettement plus facile si l'URSS et les États-Unis ne procédaient pas à des essais nucléaires » ainsi que Moscou le fait unilatéralement depuis le 6 août et jusqu'à la fin de l'année en vertu d'un moratoire annoncé fin juillet par lui-même.

Le secrétaire général du PCUS s'attache par ailleurs à présenter cette initiative comme « honnête et ouverte » et dément, pour la première fois, les affirmations américaines aux termes desquelles l'entrée en vigueur de ce moratoire correspond à la fin du programme d'essais de l'URSS : « Nous avons dû interrompre notre programme d'essais et le laisser non-terminé », affirme-t-il.

Dans un nouveau refus de la contre-proposition américaine d'envoyer des experts soviétiques pour assister au prochain test aux États-Unis, M. Gorbatchev réaffirme que « notre but est la cessation complète et générale des essais nucléaires et non leur poursuite en présence d'observateurs ».

L'attitude de Washington, estime-t-il, « n'inspire pas l'optimisme, mais nous ne voudrions pas perdre espoir » de parvenir à un accord.

Le secrétaire général s'est par ailleurs attaché à contrer l'argumentation de la Maison-Blanche sur cette question : il a ainsi jugé que contrairement aux affirmations américaines, les États-Unis n'avaient aucun retard sur l'URSS pour ce qui est des armements nucléaires.

Par ailleurs, trois physiciens de l'Université de Princeton (New Jersey) estiment, dans une étude rendue publique hier, que les superpuissances pourraient parvenir à un accord interdisant la production d'uranium et de plutonium destinés à la fabrication de bombes atomiques dans la mesure où, selon eux, toute entorse à cet accord pourrait être aisément détectable.

Un accord américano-soviétique de ce type constituerait une étape importante vers la limitation des stocks d'ogives nucléaires, ajoutent les professeurs Frank von Hipple, Barbara Levi et Davis Albright dans un article à paraître dans le prochain numéro du magazine *Scientific American*.

Selon l'article, dont la teneur a été révélée au cours d'une conférence de presse, Washington et Moscou disposent chacun de 100 tonnes de plutonium destiné à la fabrication d'armes nucléaires.

Il précise que les satellites de surveillance ainsi que les autres moyens de collecte des renseignements sont capables de détecter virtuellement toute production de matériau nucléaire entrant dans la fabrication d'armes atomiques, et donc que le respect de l'accord suggéré par les trois physiciens pourrait être vérifié.

MONTRÉAL • GUÉRIN • 1985

Une «sorte» de livre-cadeau de guérin, l'éditeur des écoles, pour la rentrée scolaire 85

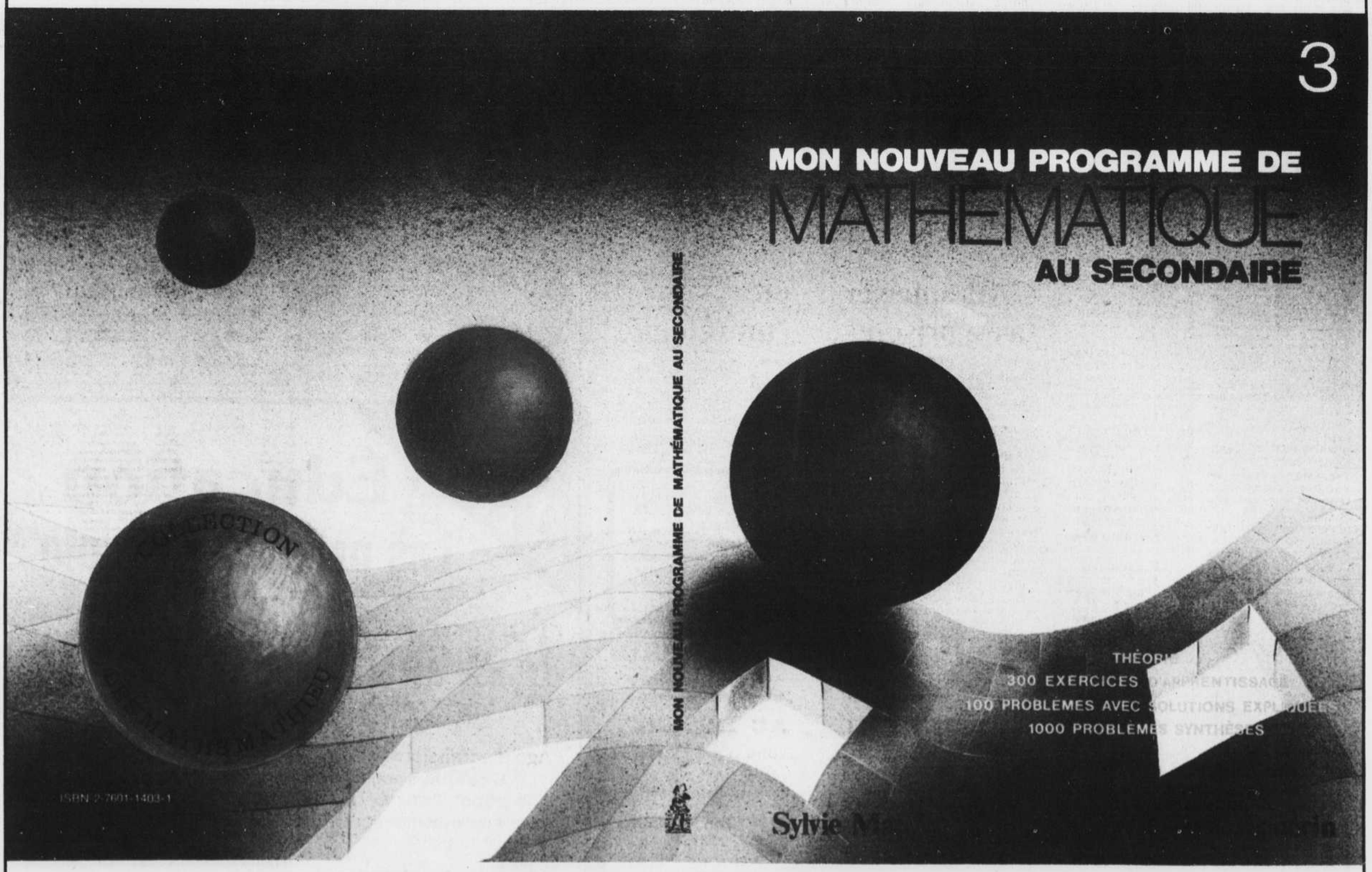

Théorie et Problèmes résolus secondaire 3

Par ***Sylvie Mathieu***

Format 20 x 29 cm

285 pages — **9,95$**

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

TÉLÉVISION

12h00

2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 LOVE CONNECTION
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* SPIDERMAN
8 22 RYAN'S HOPE
9 BONJOUR SOLEIL
10 LE DIX VOUS INFORME
12 HI! NOON
13 BONJOUR L'ÉTÉ
(SE) SUEURS FROIDES

12h05

11 FARIBOLES

12h10

2 FARIBOLES
3 ACROSS THE FENCE

12h15

4 7 8 10 MIDI... SOLEIL
(1h.30)

12h30

3 7 THE YOUNG & THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
99 LES JEUX DE VINGT HEURES

12h33

2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE

12h57

6 COMMUNITY NOTES

13h00

2 9 11 13 REFLETS D'UN PAYS
Anim.: Michel Girard. De Rimouski. LE PARC DU BIC. — Diversité, richesse et valeur archéologique et historique des ressources naturelles. Inv.: Patricia Houle, naturaliste; Gilles Samson, archéologue, et Paul Lemieux, historien. — LE VILLAGE MINIATURE DE STE-BLANDINE. Plus de 130 bâtiments reproduits à l'échelle composent le village tel qu'il était en 1925. Inv.: Claude, Guy et Yvon Brisson. — LES CARILLONS DE RIVIÈRE-DU-LOUP. Jean-Marie Bastille, ferblantier, possède une collection de cloches qui est devenue l'une des attractions touristiques de la région. (1h.)

5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 THE DON HARRON SHOW
Inv.: Anthony Von Mandl, expert en vins, Harry Anderson ("Night Court"), la chanteuse Colleen Peterson et Brian Patrick Clarke ("General Hospital"). (1h.) REPRISE.
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
(FC) HIGHPOINT

13h30

3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
99 ROCKING CHAIR

13h45

4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
DUOS SUR CANAPÉ. (2h.15)

14h00

2 9 11 13 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette. (1h.30)
5 6 DALLAS
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
99 TÉLÉFILM
(1h.40)
(SE) MAIS QUI A TUÉ HARRY?

14h30

3 7 CAPITOL
(FC) STRANGE INVADERS

15h00

3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 TOM & JERRY AND FRIENDS
8* 8 12 22 GENERAL HOSPITAL
(1h.)

15h30

2 9 11 13 LES ARTISANS QUÉBÉCOIS
LES TISSERANDES. — Mme Philomène Pelletier-Thibault transmet ses connaissances de tisserande à ses filles.
5 6 DO IT FOR YOURSELF
5 TRANZOR-Z

15h40

99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

16h00

2 9 11 13 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
3 STAR TREK SUMMER FESTIVAL
(1h.)
4 7 8 FORUM
(1h.)
5 6 CANADIAN REFLECTIONS
(1h.)
5 THE DATING GAME
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 POLICE WOMAN
(1h.)
10 LES SATELLIPOPETTES
12 MUSIC VISION
22 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
(FC) NOT NECESSARILY THE NEWS

16h30

2 9 11 13 L'ARCHE MOBILE
5 THE NEWLYWED GAME
7 BEWITCHED
8* DEFINITION
10 LA BANDE À NIMÉE
12 TAKE A BREAK
22 SCOOBY DOO
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) INSPECTEUR GADGET
(FC) THE LIFE OF RILEY

16h37

12 WHEEL OF FORTUNE

16h50

99 L'ACADÉMIE DES NEUF

16h59

6 NEWSWATCH UPDATE

17h00

2 11 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE. (1h.)
3 BENSON
4 7 8 HUNTER
(1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* THE JEFFERSONS
8 CHARLIES' ANGELS
(1h.)
9 13 CINÉMA DE 5 HEURES
L'ÉPREUVE DE FORCE. (1h.30)
10 LA CROISIÈRE S'AMUSE
RÉUNION DE TRAVAIL (1ère de 2). Avec Gavin MacLeod et Lauren Tewes. (1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
(SE) FENÊTRE SUR COUR

17h30

3 PEOPLE'S COURT
5 6 22 THREE'S COMPANY
5 M*A*S*H
7 WHEEL OF FORTUNE
8* FAMILY TIES
15 17 30 DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE
99 LE JOURNAL

18h00

2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
10 LE 18 HEURES
12 PULSE
(1h.)
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
22 NEWSCENTER 22
99 COUPS DE SOLEIL
(FC) THE GREAT CANADIAN SHORTS CONTEST

18h05

11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h15

11 LES NOUVELLES DU SPORT
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h22

11 CARNET D'ÉTÉ

18h25

2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h26

11 LA MÉTÉO

18h30

2 11 RENCONTRES
COMMENT CHANGER LE MONDE? Inv.: Vincent Cosmao. — Grand spécialiste du Tiers-Monde, ce dominicain est le successeur de l'illustre Père Lebret et, comme lui, il veut nous rendre conscients des problèmes des pays en voie de développement. Ses livres: "Changer le monde" et "Développement et foi". Il publie aussi un feuillet menseul. "Foi et développement".
4 7 8 ÇA PREND UN VOLEUR
(1h.)
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
9 LE 9 VOUS INFORME
10 FORUM
(1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 LA JEUNESSE DE GARIBALDI
(4e partie). Avec Philippe Leroy, Giulio Mozzini et Jacques Sernas. — La vie aventureuse du patriote italien Guiseppe Garibaldi qui lutta au 19e siècle pour l'unification de l'Italie. (1h.)
(FC) HIGHPOINT

19h00

2 9 11 13 JEUX DU QUÉBEC 1985
Résumé des compétitions de la journée. (1h.)
3 CBS NEWS
5 6 CANADA SUMMER GAMES REPORT
De Saint-John, au Nouveau-Brunswick les faits saillants des événements sportifs de la journée. Comm.: Steve Armitage, Don Martin, Scott Oake et Doug Saunders. (1h.)
5 WHEEL OF FORTUNE
7 THIS WEEK IN COUNTRY
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Rendons-nous à Napa Valley rencontrer Morgan Fairchild sur le plateau de tournage de la série "Falcon Crest".
8 ONE DAY AT A TIME
22 BARNEY MILLER
99 AUJOURD'HUI LA VIE
LE CINÉMA ROMANTIQUE. Anim.: Pernette Chaboureau et Martine Chardon. Inv.: Jacques Demy, Francis Huster, Brigitte Fossey, Gonsague Saint-Bris et Nicole Galfan. — Festival international des films romantiques qui s'est tenu du 19 au 23 juin à Cabourg. (1h.)
(SE) FAIRE SURFACE

19h30

3 8 FAMILY FEUD
4 7 8 10 LE QUÉBEC À LA CARTE
5 M*A*S*H
7 THE COSBY SHOW
Avec Bill Cosby et Phylicia Ayer-sAllen.
8* ROUGH RIDER REVIEW
Anim.: Brian Smith.
12 TINA TURNER ON THE ROAD
Spectacle enregistré en 1979 à Londres en Angleterre. (1h.)
15 17 30 PIERRE NADEAU RENCONTRE
NORMAND HOULE. — Propriétaire de studio de cinéma à Hollywood, M. Houle vit en Californie depuis 40 ans. Il nous parle de sa vie là-bas.
22 THE BENNY HILL SHOW

19h57

15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

20h00

2 9 11 13 JAMES BOND
GOLDFINGER. (2h.)
3 7 I HAD THREE WIVES
DÉBUT. Avec Maggie Cooper, Teri Copley et Victor Garber. — Jackson Beaudine, détective privé, est demeuré en très bons termes avec ses trois ex-femmes, et n'hésite pas à faire appel à leurs services. (1h.)
4 7 8 10 SYMPHORIEN EN RAPPEL
LES ASSURANCES.
5 6 À COMMUNIQUER
5 HIGHWAY TO HEAVEN
THOROUGHBREDS (dernière). Avec John Hammond, Helen Hunt et Michael Landon.— Lizzy apprend qu'elle est atteinte du cancer. Elle quitte son mari qui a accepté d'épouser son exfiancée. (1h.) REPRISE.
8* THE COSBY SHOW
THE YOUNGER WOMAN avec Phylicia Ayers-Allen et Bill Cosby. — Mike sort avec une femme qui pourrait être sa fille.
8 22 ROCK'N' ROLL SUMMER ACTION
(1h.)Anim.: Christopher Atkins. (1h.)
15 17 30 STATION-SOLEIL
(1h.) En reprise à 23h00 appr.
99 LES JEUX DE VINGT HEURES
Inv.: Annie Philippe.
(FC) ELECTRIC DREAMS

20h30

4 7 8 10 CAGNEY ET LACEY, 14e BRIGADE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE avec Sharon Gless et Tyne Daly. — Chris et Mary doivent retrouver le meurtrier d'un jeune officier de police. (1h.)
5 6 MOVIE
IT CAN'T BE WINTER, WE HAVEN'T HAD SUMMER YET. (1h.30)
8* 12 AMERICAN LEAGUE BASEBALL
En direct du Arlington Stadium du Texas, les Rangers reçoivent les Blue Jays de Toronto. Comm.: Don Chevrier et Tony Kubek. (3h. appr.)
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
Inv.: Josy Andrieu, Enrique, Rudy Hirigoyen et John Williams.

21h00

3 7 CBS WEDNESDAY NIGHT MOVIES
THE LOST HONOR OF KATHRYN BECK. (2h.)
5 THE FACTS OF LIFE
A MAN IN THE ATTIC avec Ryan Cassidy, Nancy McKeon et Lisa Whelchel. — La solidarité des filles est mise à rude épreuve lorsque Kevin va habiter chez elles. REPRISE.
8 22 DYNASTY
RECONCILIATION avec John Forsythe, Linda Evans et Joan Collins. — Jeff tente de retrouver l'hélicoptère à bord duquel avaient pris place Daniel et Blake. Le comportement qu'affiche Amanda pourrait fort bien compromettre son avenir. (1h.) REPRISE.
15 17 30 CINÉMANIA
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT. (1h.58 appr.)
99 ROCKING CHAIR
Anim.: Jean-Lou Janeir. Inv.: Lio, Jacky, Rod Stewart, les Saigneurs, Steve Allen et Duran Duran.
(SE) LES PIRATES DE L'ÎLE SAUVAGE

21h30

4 7 8 10 ENTRE CHIEN ET LOUP
Avec Jacques Thisdale, Marie Bégin et Diane Robitaille. — Une surprise chez les Bernier: l'arrivée de Marilou. Laurianne et Jérémie se disent adieu. REPRISE.
5 DOUBLE TROUBLE
MEMORIES avec Jean et Liz Sagal. — Kate et Allison entreprennent le grand ménage du printemps. Tout comme la madeleine de Proust, certains objets leur rappellent des souvenirs. REPRISE.
99 TÉLÉFILM
HÉLAS, ALICE EST LASSE! (1h.35)

22h00

2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
4 7 8 10 RENDEZ-VOUS
(1h.)
5 6 THE NATIONAL
5 HEARTBEAT
SPECIAL. Avec Whitney Kershaw, Keren Kopins et Christine Langner. — Deux danseuses arrivent à New York déterminées à réaliser leurs rêves. (1h.)
8 22 HOTEL
Avec James Brolin, Connie Sellecca et Anne Baxter. (1h.) REPRISE.
(FC) SCARFACE

22h21

2 9 11 13 LE POINT

22h25

5 6 THE JOURNAL

22h36

2 9 13 LA MÉTÉO
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

22h40

2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

22h42

11 LES NOUVELLES DU SPORT

22h47

11 LA MÉTÉO

22h52

2 9 11 13 JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 1985
Résumé des compétitions de la journée.

23h00

3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 QUEBEC TODAY
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8 TV8 NEWS
15 17 30 STATION-SOLEIL
(1h.) reprise de 20h00
22 NEWSCENTER 22
(SE) NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME

23h20

99 LE JOURNAL

23h27

5 6 BARNEY MILLER

23h30

3 7 CBS LATE NIGHT MOVIE
SIDEKICKS. (1h.20)
4 LE MONDE
5 THE TONIGHT SHOW
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
10 LE DIX VOUS INFORME

23h35

2 11 CINÉMA
CES MESSIEURS DE LA SANTÉ. (2h.05)
4 7 8 10 LES SPORTS
9 CINE-SOIR
LES AMIS DU RHINOCÉROS.
13 LE 13 VOUS INFORME

23h50

4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS
13 CINÉ-SOIR
CHATOUILLEZ PAS LE MOUSTIQUE.

23h51

12 PULSE

23h57

5 6 CBC LATE NIGHT
GREAT "HAMS" FESTIVAL: SVENGALI. (2h.)

00h00

4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
J'AI TUÉ MON FILS. (2h.)
7 8 VIDÉO STAR
8 EYE ON HOLLYWOOD
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.)

00h21

12 CINEMA 12
AVALANCHE. (1h.54)

00h30

5 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN
(1h.)
8* 8 LAVERNE & SHIRLEY

00h45

(SE) LANCÉ-FRAPPÉ

00h50

3 7 THE NEW AVENGERS
THREE HANDED GAME avec Patrick Macnee, Joanna Lumley et Gareth Hunt. (1h.10) REPRISE.

01h00

8* LATE NIGHT MOVIE
THE PROUD AND THE PROFANE. (2h.15)
8 TV8 NEWS
(FC) TRADING PLACES

02h15

12 SECOND FEATURE
LIVE AND LET DIE. (2h.25)

03h00

(SE) SUEURS FROIDES
(FC) UNDER FIRE

03h15

8* MATT HOUSTON
(1h.)

04h40

12 HART TO HART

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec "*"
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
57 WCFE 57 blanc
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Police académie II au boulot"** 7 h 20, 9 h.
ASTRE II: — **"Rambo (First blood part II)"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — **"Back to the future"** 7 h, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Weird science"** 7 h 10, 9 h.
BERRI I: (288-2115) — **"Dangeureusement vôtre"** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40
BERRI II: — **"La route des Indes"** 2 h, 5 h, 8 h.
BERRI III: **"Police académie II"** 12 h 05, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI IV: — **"La nuit porte jaretelles"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
BERRI V: — **"S.O.S. fantômes"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"St-Elmo's fire"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"E.T. the extra terrestrial"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Fright night"** 2 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Real genius"** 2 h, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: **"Back to the future"** 2 h, 7 h, 9 h 20.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Mad Max beyond thunderdome"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Dangeureusement vôtre"** 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"E.T. l'extra terrestre"** 2 h, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 40.
CHAMPLAIN II: — **"Back to the futur"** 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"From Mao to Mozart"** 7 h — **"Dune"** 9 h 15.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **"Opéra zéro", "Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin"** 7 h, **"Bioscope", "La Surditude"** 21 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Fright night"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"The Dirty Picture Show"** 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"Le corbeau"** 18 h 35, **"The thirteenth letter"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"E.T. the extra terrestrial"** 1 h, 3 h 10, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — **"Emerald Forest"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX IV: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX V: — **"Rambo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — **"Amadeus"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"Back to the futur"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VIII: — **"Back to the futur"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 20.
CINÉPLEX IX: — **"The Legend of Billie Jean"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"S.O.S. fantômes"** 5 h 30, 9 h 30, **"Sheena, reine de la jungle"** 7 h 25.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins"** 6 h, 9 h 45— **"Police Academie I"** 7 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Destructor"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— **"Razorback"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le gang des BMX"** 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20— **"La fillière des charlots"** 12 h 30, 16 h, 19 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"À votre service"** 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20—**"Le second voyage de noces"** 13 h 25, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"L'amant de Lady Chatterley"** 13 h , 15 h, 17 h, 19 h, 21h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— Relâche.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 2 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 8 h.
DAUPHIN II: **"Les ripoux"** 7 h, 9 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — **"Cocoon"** 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL II: **"National lampoon's european vacation"** 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
DORVAL III: **"Mad max beyond thunderdome"** 7 h 15, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Back to the futur"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"Weird science"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, ven. der. spec. 11 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Birdy"** 7 h 20, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"Piano Forte"** 7 h 20, 9 h 20.
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Paris Texas"** 6 h, 8 h 40.
FAIRVIEW II: — **"Follow that bird"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le jouet"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
GREENFIELD 2: — **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 3: — **"Les prisonniers du château"** 7 h 25, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"The black cauldron"** 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Dangeureusement vôtre"** 7 h, 9 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"Follow that bird"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
KENT II:— **"National lampoon's european vacation"** 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Follow that bird"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC II:— **"Birdy"** 7 h 05, 9 h 15.
CINÉMA DU PARC III: — "Prizzi's honor" 6 h 50, 9 h 10.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Le mystère Picasso"** 7 h.— **"Canne amère"** 7 h 15— **"Gandhi"** 8 h 45 — **"Excalibur"** 9 h, (13 au 15 août).
LAVAL I:(688-7776) — **"National lampoon's european vacation"** 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
LAVAL II:— **"Les nuits de New-York"** 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25.
LAVAL III: — **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
LAVAL IV:— **"Mad Max beyond thunderdome"** 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL V:— **"Les zéros de conduite"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Back to the futur"** 2 h, 7 h, 9 h 10.
LAVAL-ODÉON II:— **"Rambo"** 2 h, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Goonies"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
LOEW'S II:— **"Prizzi's honor"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
LOEW'S III:— **"Explorers"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.
LOEW'S IV:— **"Birdy"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
LOEW'S V:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
MERCIER:(255-6224)— **"S.O.S. fantômes"** 9 h 15, **"Le meilleur"** 7 h.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Les uns et les autres"** 8 h, — **"La Traviata"** 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— **"La femme de l'hôtel"** 7 h 30.— **"L'illusioniste"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"Mad Max beyond thunderdome"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PALACE II:— **"A view to a kill"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 10.
PALACE III:— **"Pale rider"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PALACE IV:— **"National lampoon's european vacation"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
PALACE V:— **"National lampoon's european vacation"** 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h, 8 h 45.
PALACE VI:— **"The coca-cola kid"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PARADIS I:(866-6991) — **"Police academy II au boulot"** 8 h 15— **"Bonjour les vacances"** 6 h 30, 9 h 55.
PARADIS II:— **"E.T. l'extra-terrestre"** 8 h 45— **"Attention les dégâts"** 7 h.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 9 h.— **"Académie de police"** 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Tokyo Ga"** 21 h 30
PARISIEN I:(866-3856) — **"Aïda"** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50.
PARISIEN II:— **"La puce et le privé"** 1 h 30, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PARISIEN III:— **"Les zéros de conduite"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20.
PARISIEN IV:— **"Witness"** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PARISIEN V:— **"Les prisonnières du château"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Dangeureusement vôtre"** 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Police Académie II"** 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Almost you"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"The man with one red shoe"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Back to the futur"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Weird Science"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Real Genius"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Sylverado"** 7 h, 9 h 30.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Prédateur du futur"** 12 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21h, — **"Le jumeau"** 13 h 45, 17 h 10, 20 h 45.
SAINT-DENIS III:— **"Starfighter"** 13 h 50, 17 h 30, 21 h 10— **"Conan le destructeur"** 12 h 05, 15 h 40, 19 h 20.
VERDUN:(768-2092)—
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le jouet"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
VERSAILLES II:— **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
VERSAILLES III:— **"Les zéros de conduite"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Mask"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"The black cauldron"** 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
YORK:(937-8978) — **"Cocoon"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— Le groupe Jim Hillman avec inv. Pierre Cormier. J. Hillman-batterie; P. Cormier-percussion, congas; M. Daviault-sax, lericon; G. Hébert-sax; R. Séguin-basse; J. Labelle-guitare. Du 13 au 17 août, spectacles 10h., 11h.30 et 00h.45
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 12h. à 22h. jusqu'au 2 sept.
ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 rue Viau, Mtl (255-4222)— Gala Musical avec le baryton Denis Quilico, le ténor Ermanno Mauro, le basse Pierre Charbonneau et la soprano Nicole Lorange. Oeuvre de Verdi « Ernani », mercredi le 14 août.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LÉONARD: 8420 boul. Lacordaire (321-7635)— Ciné-jeunes « L'île des dauphins bleus » mercredi à 14 h, gratuit.
CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary (735-1259)— Soirée cognac, mer. 14 août.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— Feydeau, music-hall, dès le 13 juin, du mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario (843-8620)—
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— « Le sexe c'est pas toujours rose » de et avec Angéline Parent, et Ghislaine Tremblay, m. en s. Réjean Wagner, du 19 juin au 8 sept. à 20h., mer. au dim.— Lise Dolbec chante Barbara, accompagnée au piano par Philippe Noireaut, 7 au 18 août, du mer. au dim. à 22h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE DE LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Le Théâtre de l'Entrepot présente « J'aurai ta peau » de Mario Arcand, Jean Gagnon, Carla Napier et Marie-Josée Picard, du 21 juin au 16 août, français, ven. sam. 20h., anglais dim. 20h.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: 1440 Union, Mtl— Récital-midi avec Rolf Bertsch au piano dans des oeuvres de R. Schumann « Fantaisie » et opus 118 de Brahms. Le 14 août à 12 h 30.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Le Quatuor Transit Band, en spectacle du 2 juillet au 1 sept., mar. au dim. 21h. à 2h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Dîner-dansant avec pianiste Gerry Pucci
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— « Gigi » comédie musicale, production Café-Concert la Belle Époque, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 2 mai
KIOSQUE DU PARC DELORME: 6020 boul. Robert, St-Léonard (321-7635) poste 447— Spectacle Rock, « Little Stick » groupe rock'n roll. Mercredi le 14 août à 20 h 30.
LA LICORNE: 2075 boul. St-Laurent (843-4166)— « Jasmine Dubé ou le pouvoir d'une caméléonne », un one-woman show du 14 août au 7 sept, du mardi au dim. à 21h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Le groupe Sahara Zod en vedette du mar. au sam. à 21h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam.
LE STEPPE: (270-7641)— « Back to Backo », un son rockabilly, le 15-16-17 août.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— Exposition Perron-/Delisle/Vézina/Morin, gratuit à 20 h.
MORRICE HALL: Université McGill, 3485 McTavish, Mtl (392-4695)— « L'Opéra de Quat'Sous » de Bertolt Brecht et Kurt Weill, m. en s. Jack Langedijk, dir. musicale Paul Keenan, du 30 juillet au 17 août, du mar. au sam. 20h.30
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Mtl (285-1600)— Rétrospective de films sur Picasso, mer. au dim. 14h., 16h., et 20h.
NOUVEAU THÉÂTRE D'OUTREMONT: 5210 Durocher, Mtl (279-6384)— Les Scenik présentent « Fragments de nuits parisiennes » production de Eric Bernal, m. en s. Denis Sénéchal, du 5 juillet au 15 août, jeu. et ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
PLANÉTARIUM DE MONTRÉAL: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « En route vers les étoiles » jusqu'au 1 sept. français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— Percussion & Vodou « Happening » avec Robert Villefranche, Vovo, Daniel Bellegarde & artistes invités. Le 14 août.
LA RONDE: Île Ste-Hélène— Jardin des Étoiles: Album 45-85, troupe de 11 chanteurs, musiciens et danseurs sous la dir. de Peter George, du mar. au dim. 16h.30, 19h.30 et 21h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, 3e étage (878-2803)— Le groupe de la Bifurque présente « Couleurs sur la ville » pièce créée dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, du 7 au 30 août, du lun. au ven. 20h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Mtl (277-0806)— « Appartement à louer » de Daniel Audet, présenté par le Théâtre Sans Rideau, m. en s. Claude Côté, du 20 juin au 1 sept. du jeu. au dim. 20h.
AUBERGE NATIONALE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU: Sortie 22 Autoroute des Cantons de l'Est (346-6819)— « C'est pas un syphon c'est mon frère » de Pierre Légaré, m. en s. Pierre-André Fournier, du 15 juin au 31 août, jeu. au sam. 21h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Les mensonges de papa » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 18 juin, du mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles sur Richelieu (584-2223)— « Les larrons font l'occasion » pièce de Jane Milmore et William Van Zandt, adapatation Josée La Bossière, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 21 juin au 31 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ CALIXA-LAVALLÉE: Autoroute 30, sortie 149, Calixa-Lavallée (583-6273)— « Jamais dans cent ans » comédie musicale, 12 personnes sur scène, dir. musicale François Harel, m. en s. Maurice Côté, du 21 juin au 2 sept. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.30
AUBERGE BROMONT: sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est (514-534-2200)— « Ça s'peux tu!! » du 1 août au 1 sept. du jeu. au dim.
AUDITORIUM CÉGEP DE VICTORIAVILLE: Victoriaville (758-5535)— La Troupe à Wilfrid présente « Le Lac Langlois » de André Jean, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 juin au 1 sept. jeu. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Sorel (743-8446)— « le grand traitement » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Claude Maher, du 11 juin au 24 août, mar au sam 20h.30
THÉÂTRE PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La Troupe du Doux-Délire présente « La maison hantée » du 20 juin au 18 août, jeu. au dim. 20h.30
MANOIR DU LAC LUCERNE: sortie 69 autoroute des Laurentides, Ste-Marguerite (228-2511)— « Gai froufrou » de Yvon Brochu, du 18 juin au 24 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE BEAUMONT: St-Michel de Bellechasse— « Drôles de valentins » adaptation Josée La Bossière, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 14 juin au 31 août
THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle (229-2454)— « La danse des baboons » pièce de John Murray, adaptation Louise Latraverse et John Stowe, m. en s. Lorraine Pintal, du 18 juin au 31 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Un amour de décorateur » de Harvey Parker, adaptation Pierre Labelle, du 15 juin au 1 sept, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-771-6669)— « La vénus d'Émilio » de Jean Barbeau, m. en s. Gilles Provost, du 9 juillet au 31 août, du mar. au sam.
CASINO DU MANOIR RICHELIEU: Pointe-au-Pic, Charlevoix (418-665-3704)— Le Théâtre de Ma Blonde Est Au Boutte présente « Hé qh'mon chum est platte » de André Boulanger et Sylvie Prégent, m. en s. Rachel Moisan, du 23 juin au 29 août, du dim. au jeu. 21h.
HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: La Baleine, Iles-Aux-Coudres— Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 29 août, les lun. 20h.30
HÔTEL TADOUSSAC: Bord de l'eau, Tadoussac— Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 20 août, tous les jeu. 21h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ VILLE-MARIE: Ville-Marie, Témiscamingue— Salle Augustin-Chénier: « Tapage nocturne » de Charles Dyer, traduction et adaptation Jean-Louis Roux, m. en s. Roch Aubert, du 3 juillet au 25 août, mer. au dim. 20h.30

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

La Saumonière
1230 Rue Mackay
C'est le restaurant français où vous pouvez venir déguster des ***spécialités*** à des prix ***incomparables*** dans un décor ***agréable***.
933-0246

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-similé (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668 8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

Le Péché du Gourmand
Spécialité: Cuisine Française
200 St-Paul, Ouest (Vieux Montréal)
Montréal, QC. H2Y 2S8
Soirée (à partir de 6 hres):
Table d'hôte gastronomique
Réservation
Tél.: **845-5455**

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: **332-3891**
À Québec: **(418) 687-2022**
Extérieur:
Code régional:
(514): **1-800-361-6059**
(819): **1-800-361-5699**
(418): **1-800-463-4748**
(613): **1-800-361-5699**

CAHIER SPÉCIAL DU DEVOIR
Éducation
"Les parents à l'école"
Message aux comités de parents
LE DEVOIR, soucieux de bien informer ses lecteurs, se penche sur la question des "Parents à l'école" dans son cahier spécial de l'Éducation.
En tant que Comités de parents, vous serez sûrement intéressés à publier un message publicitaire de votre choix dans ce cahier qui touchera plusieurs aspects de votre participation.
Date de parution: **30 août 1985**
Date de tombée: **20 août 1985**
Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant **Francine Côté au 844-3361**

ARTS ET SPECTACLES

Ernani à l'aréna Maurice-Richard

Un événement musical réussi

GILLES POTVIN

Ernani, opéra en quatre actes, livret de Francesco Maria Piave d'après le drame du même nom de Victor Hugo, musique de Giuseppe Verdi. Présentation sous forme de concert par la Ville de Montréal et la Société Kraft dans le cadre des Concerts populaires d'été. Direction musicale : Pierre Hétu. Chef des choeurs : René Lacourse. Distribution : Ermanno Mauro (Ernani), Nicole Lorange (Elvira), Louis Quilico (Don Carlo), Pierre Charbonneau (Don Ruy Gomez de Silva). A l'aréna Maurice-Richard, lundi soir. Reprise au même endroit ce soir à 20 h 15 précises.

ICI comme ailleurs au monde, Giuseppe Verdi est devenu un compositeur dont les oeuvres sont littéralement indispensables à toute saison lyrique, qu'elle soit modeste ou grandiose. Bien sûr, on revient toujours aux oeuvres de la célèbre trilogie du milieu de la carrière du musicien et qui regroupe *Rigoletto*, *Il Trovatore* et *La Traviata*, mais également aux trois chefs-d'oeuvre de la maturité que sont *Aïda*, *Otello* et *Falstaff*, sommet indiscutable de son immense production qui compte une trentaine d'ouvrages.

Parallèlement à ces deux moments forts de sa carrière se trouvent des ouvrages qui, malgré leur succès initial, ont été plus ou moins délaissés mais qui ont repris l'affiche au cours des récentes décennies. C'est là le cas d'*Ernani*, son cinquième opéra et le premier qu'il écrivit pour un théâtre autre que celui de la Scala. Verdi vient d'avoir trente ans et il a déjà pris le chemin de la gloire avec *Nabucco* créé en 1842, exactement deux ans avant *Ernani*. Il sait déjà comment saisir son public en exploitant de grands thèmes comme l'amour, la haine, la fidélité, le sacrifice et la trahison que l'on retrouve dans toutes ses oeuvres futures.

Les statistiques manquent pour démontrer si oui ou non *Ernani* a déjà été chanté à Montréal. Quoi qu'il en soit, celui ou ceux qui ont pris la décision de faire entendre l'oeuvre en pleine saison estivale méritent de chaleureuses félicitations. C'est l'occasion unique d'entendre une oeuvre dont il y a fort à parier que sa présentation scénique ici se fera attendre encore longtemps.

Outre l'intérêt de l'oeuvre elle-même sa présentation revêtait un éclat additionnel du fait que les quatre grands rôles allaient être tenus par autant d'interprètes canadiens dont la réputation est aujourd'hui internationale. Tous les éléments étaient donc réunis pour faire de cette soirée un événement et c'est ce qu'elle fut.

Il convient de parler d'abord du ténor Ermanno Mauro, un Canadien d'origine italienne mais qui a reçu sa formation à Edmonton et à Toronto avant d'entreprendre une carrière qui l'a conduit dans les plus célèbres théâtres, compte tenu aussi du fait qu'il chantait à Montréal pour la première fois et qu'il tenait le rôle-titre, rôle dans lequel il a alterné au Metropolitan avec Luciano Pavarotti. La voix est belle et puissante, d'une solidité à toute épreuve et avec des aigus somptueux. Son interprétation manifestait de plus un beau tempérament. Voilà quelqu'un qui devrait intéresser l'Opéra de Montréal qui a souvent du mal à trouver des ténors.

Nicole Lorange, la seule Québécoise à faire actuellement partie du Metropolitan Opera, avait à défendre le rôle redoutable d'Elvira et elle s'en est tirée avec tous les honneurs. Elle a eu de légers problèmes de justesse et d'articulation dans son grand air du premier acte mais elle a fait entendre par la suite des aigus rayonnants et son chant était constamment expressif et nuancé.

Il faut une fois de plus avoir recours à des superlatifs pour qualifier la prestation de Louis Quilico dans le rôle de Don Carlo, un rôle qu'il a également tenu au Metropolitan. Sa voix riche et sonore se prêtait admirablement à un traitement des plus nuancés et savait à l'occasion trouver des accents héroïques sans jamais perdre sa couleur.

Pilier de l'Opéra de Montréal, Pierre Charbonneau poursuit aussi une carrière internationale et c'est avec fierté que nous avons appris par le programme son entrée imminente à l'Opéra de Paris. Sa voix sombre manquait parfois de rondeur mais il a su conférer à son personnage toute sa dimension dramatique, en dépit du fait qu'il était contraint à utiliser sa partition. Son grand air, « Infelice » a été l'un des plus beaux moments de la soirée.

Sous la baguette souple et précise de Pierre Hétu, la tension dramatique de l'oeuvre s'est constamment maintenue au plus haut niveau. Il a été particulièrement attentif à l'endroit des chanteurs tout en s'attachant à tirer de l'orchestre une exécution équilibrée et sensible, même lorsque l'instrumentation verdienne abuse quelque peu du tuba et de la grosse caisse. Il faut aussi souligner la participation admirable du choeur, dont le rôle est particulièrement important dans cet ouvrage.

Au total, cette soirée a été une véritable fête de l'art lyrique rehaussée par l'apport magistral de quatre grandes voix canadiennes dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Une deuxième présentation a lieu ce soir. À ne pas manquer.

COMÉDIE MUSICALE

Le MAC retient le projet de Jean-Claude L'Espérance

NATHALIE PETROWSKI

Un seul projet de comédie musicale, celui du producteur Jean-Claude L'Espérance, mettant en scène les soeurs Lapointe, a été retenu au ministère des Affaires culturelles. Le projet recevra une subvention de $169,350 qui couvrira 75% de ses frais de pré-production. La comédie musicale intitulée *Rue des néons* et interprétée par les quatre flamboyantes soeurs de Chicoutimi, c'est-à-dire, Louise Portal, Priscilla, Pauline et Geneviève Lapointe verra le jour cet automne à Montréal.

Un jury composé de gens du milieu et non de fonctionnaires, s'est réuni au mois de juillet pour étudier une douzaine de projets. Le jury a cru bon ne retenir qu'un seul projet. La décision a été rendue la semaine dernière.

Pourquoi un seul projet, alors que le fonds destiné aux comédies musicales pour 1985-86, s'élève à $350,000? Selon une porte-parole du ministre Clément Richard, la plupart des projets présentés n'étaient tout simplement pas prêts. Depuis l'annonce officielle du programme d'aide à la comédie musicale, il s'est écoulé à peine un mois. Devant un échéancier aussi serré, la plupart des soumissionnaires ont donc présenté des scénarios embryonnaires qui laissaient à désirer, tant au niveau de l'écriture que de la structure.

Conscient de la situation, le ministre Clément Richard, a d'ailleurs décidé de réunir un deuxième jury cet automne, afin de donner le temps aux intéressés d'étoffer leurs scénarios et de présenter des projets qui se tiennent.

Le producteur Jean-Claude L'Espérance pour sa part, travaillait sur le projet des soeurs Lapointe, depuis un an et demi. On se souviendra que le producteur avait activement participé avec le ministre Clément Richard, à l'élaboration du premier programme d'aide à la comédie musicale.

Dans ce premier programme de subventions, un producteur choisi parmi la multitude, devait s'associer avec la SODIC et fonder une compagnie de comédies musicales. Pendant trois ans, cette compagnie aurait produit des comédies musicales subventionnées par le ministère des Affaires culturelles.

L'idée était séduisante mais elle souleva vite le scepticisme du milieu. Pourquoi en effet donner tant de pouvoir à un seul producteur qui risquait de faire preuve de favoritisme envers ses propres artistes? Une deuxième formule plus démocratique, vit le jour ce printemps. Le gouvernement s'engageait toujours à accorder une subvention annuelle de $700,000 pour la production de comédies musicales au Québec. Tous les producteurs cette fois étaient invités à soumettre leurs projets à un jury de sélection.

Le milieu accepta l'idée d'emblée en pressant le gouvernement de réunir un jury au plus vite. Tous les intéressés espéraient en effet, produire leurs comédies musicales cet automne. Plusieurs ont été déçus la semaine dernière en recevant par courrier une lettre de refus. Pour le Ministère des Affaires Culturelles, ce n'est que partie remise. Pour les refusés par contre, la partie est peut-être déjà jouée.

Jeanne Renaud et Merce Cunningham, patrons d'honneur

Danse: le FIND sera bisannuel

SUZANNE ASSELIN

S'ajoutant à la liste des festivals qui balayent le macadam et les salles montréalaises, le premier Festival international de nouvelle danse de Montréal (le FIND) aura lieu du 19 au 29 septembre et déjà les membres du FIND parlent « d'événement bisannuel ». Tout l'état-major de l'organisation du festival était réuni pour une conférence de presse, hier, à l'Université du Québec à Montréal.

La liste des participants au FIND comprend le *Tanz Theater Wuppertal* avec Pina Bausch de la République fédérale d'Allemagne (la troupe sans doute la plus attendue), la Merce Cunningham Dance Company et la Trisha Brown Company des États-Unis, *Second Stride* d'Angleterre, la compagnie Muteki Sha du Japon et finalement *Rosas* de Belgique.

Le public aura aussi l'occasion de voir huit chorégraphes canadiens qui partageront la salle Maisonneuve de la Place des Arts, le Spectrum, l'UQAM, le Centaur. Edouard Lock et son groupe LA LA LA, Ginette Laurin (O Vertigo), Michael Montanaro et sa compagnie, Paul-André Fortier et son groupe, et Jean-Pierre Perreault qui a servi hier une séance de répétition de *Stella*, qui sera présentée en première mondiale dans le cadre du FIND.

Comme *Joe*, *Stella* regroupe ici 24 danseuses (sorte de pendant féminin de *Joe*), paysage uniforme de femmes qui se veut « un regard subjectif sur l'inconscient collectif ». Encore là, Perreault joue avec la dynamique du mouvement de masse et des corps perdus dans l'anonymat d'impers semblables. D'énormes triangles de bois noirs serviront de décor pour ces personnages en quête d'un but et d'une identité.

De plus, le public pourra voir ou revoir des jeunes chorégraphes dans la série *Tangente plus*, soit du 25 au 28 septembre. Catherine Tardif, Janet Oxley, Daniel Soulières, Dulcinée Langfelder, Louis Guillemette, Pierre Balckburn, Marc Béland, Andrew Harwood, Massimo Agostinelli, Julie West et Lisa McLellan.

Les organisatrices du festival annoncent malheureusement le retrait du chorégraphe français François Verret, parce que l'une de ses danseuses s'est cassé la cheville. « Pour Verret, explique Monique Gignac du FIND, il n'est pas question de remplacer cette danseuse par une autre ». Cette annulation nous prive de côtoyer l'un des chefs de file de la nouvelle génération des chorégraphes français.

Dans la série des chorégraphes québécois, Marie Chouinard, que le public des habitués attend depuis au moins deux ans, vient de retirer sa participation « pour des raisons personnelles » et Lucie Grégoire a des engagements à respecter au Japon. Enfin, la new-yorkaise Karole Armitage ne viendra pas puisqu'elle est prise au piège de ses tournées.

De toute évidence, le FIND n'a pas été organisé à la légère et il est dirigé par des femmes qui sont toutes des têtes de proue dans le milieu de la danse actuelle. Jeanne Renaud, qui vient tout juste d'être nommée co-directrice artistique des Grands Ballets Canadiens, devient « patron d'honneur » avec l'Américain Merce Cunningham.

La présidente-fondatrice du FIND, Chantal Pontbriand (directrice de la revue d'art contemporain *Parachute*), a tenu à rappeler que ce festival est une sorte d'aboutissement aux initiatives du Musée des Beaux-Arts entre autres, où s'est déjà produit Trisha Brown. « Ce festival vise à mettre Montréal sur la carte du réseau international de la nouvelle danse, à stimuler la création et finalement à sensibiliser le public aux courants actuels de la danse ».

Le ministère des Communications du Canada a injecté $190,000 en deux ans, le ministère des Affaires culturelles du Québec a consenti $100,000, et le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal y est allé de $20,000. Plusieurs autres organismes participent également à l'organisation de ce festival d'envergure internationale.

Bien sûr, ce festival n'aurait pas été complet sans un programme de films, du 18 au 22 septembre à la Cinémathèque québécoise, un débat entre critiques le 25 septembre au Musée des Beaux-Arts, une rencontre avec les chorégraphes Natsu Nakajima, Pina Bausch, Merce Cunningham et Trisha Brown au Piano Nobile de la Place des Arts (dans la série l'*Art du Mouvement*) et les cours, ateliers et conférences à l'UQAM, à Tangente et aux Ateliers de danse moderne. Pour acheter l'un des 18,000 billets qui s'envolent assez rapidement, composez le (514)288-0114 ou présentez-vous au guichet du Festival, 1495 St-Denis. Vous avez le choix entre les séries Danse-Théâtre, Danse-Musique, Danse-Danse (!), Place des Arts et la série complète...pour ceux et celles qui ne veulent absolument rien manquer!

Ella Fitzgerald malade

WASHINGTON (AFP) — La chanteuse de jazz Ella Fitzgerald a été hospitalisée dans la nuit de dimanche à lundi, en raison de difficultés respiratoires, ont annoncé lundi les responsables de l'hôpital de l'université George Washington, dans la capitale fédérale.

Selon un porte-parole de l'hôpital, Mme Christine Torre, la chanteuse, qui est âgée de 67 ans, souffrait apparemment d'une présence de liquides dans ses poumons. Mais, a indiqué lundi soir la porte-parole, Ella Fitzgerald va bien maintenant, même s'il est trop tôt pour dire quand elle pourra quitter l'hôpital.

Un concert prévu pour mercredi soir à Chicago a été annulé, a par ailleurs annoncé la secrétaire de Mme Fitzgerald, Willetta Clark, ajoutant : « C'est arrivé très soudainement. Ça n'a pas l'air grave, mais les médecins ont pensé qu'elle devrait rester à l'hôpital pour la traiter correctement ».

Ella Fitzgerald, qui a débuté sa carrière à l'âge de 15 ans à l'Apollo Theater de Harlem, à New York, était venue à Washington le week-end dernier pour un concert avec le pianiste Oscar Peterson.

ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC
j'ai le goût de l'air pur

consultez LA REVUE DU CINEMA OUTREMONT
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145, 277-2001
Meilleure cote. Un film original et inoubliable —Festival E-U (Utah)
l'illusionniste
LE FILM SURPRISE DE LA RENTRÉE
à 9h30 seulement!
...et à 7h30, de Léa Pool: LA FEMME DE L'HÔTEL
Merveille du cinéma. Pas besoin de paroles. —S. Dussault (La Presse)
L'AUTRE CINEMA 1
6430 Papineau 722-1451
Pablo Picasso
7h00 MYSTÈRE PICASSO
Ben Kingsley dans
8h45 GANDHI
L'AUTRE CINEMA 2
6430 Papineau 722-1451
le vrai visage d'Haïti
7h15 CANNE AMÈRE
le meilleur John Boorman
9h00 EXCALIBUR (v.f.)

Don Pasquale
de Donizetti
Rideau: 20 heures précises
Les 17, 20, 23, 28 septembre
2, 5 et 8 octobre 1985
Billets en vente le 17 août
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Hydro-Québec et d'Alcan
Les compagnies suivantes ont contribué à la présentation d'une soirée d'opéra
Caron Bélanger Clarkson Gordon 20 septembre
Parfums UNGARO 23 septembre
CFCF inc. 28 septembre
Sun Life du Canada 2 octobre
Benson & Hedges (Canada) inc. 5 octobre
Petroles Esso Canada 8 octobre
Avec: Pierre Charbonneau, Marie-Danielle Parent, Claude Corbeil, Jon Garrison, Antonio Funicelli
Chef d'orchestre: Pierre Hétu
Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors et costumes: Bernard Arnould
Éclairages: Freddie Grimwood
Maître des choeurs: René Lacourse
Le choeur de l'Opéra de Montréal
L'Orchestre symphonique de Montréal
Billets 14 $ 18,50 $ 25 $ 35,50 $ 41 $
L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur général: Jacques Langevin
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts
Réservations téléphoniques 514 842-2112 Frais de service Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $

CBF-FM 100,7 et LE DEVOIR en collaboration avec CINÉMAS UNIS
invitent 225 couples à la première du film
PÉRIL EN LA DEMEURE
UN FILM DE MICHEL DEVILLE
ANÉMONE / RICHARD BOHRINGER / NICOLE GARCIA
CHRISTOPHE MALAVOY / MICHEL PICCOLI
JEUDI LE 29 AOUT 1985 à 19 h 30
au cinéma ÉLYSÉE 35, rue Milton
Remplir et retourner à: Action-Film, 1594 St-Joseph E. Montréal H2J 1M7
Le concours débute le 12 août '85 pour se terminer le 22 août '85.
Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à Action Film Ltée.
La valeur des prix offerts est d'environ 2000$
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: .....
Code postal: ..... Téléphone: .....

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985
Une envolée impressionnante comme vous n'en avez jamais vue!
BIRDY VERSION FRANÇAISE
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SEM: 7.00, 9.10
PIERRE RICHARD
LE JOUET
GREENFIELD PARK 1 GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
SEM. 6.00, 7.50, 9.40
BRUNO CREMER • CATHERINE ALRIC
LA PUCE ET LE PRIVÉ
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL
1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
L'OPERA DE VERDI
AÏDA
Chanté par LA TEBALDI
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL
12.40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50.
PAULA SENATOR • JOHN MILES • ALICE ADAMS
LA PRISONNIÈRE DU CHÂTEAU
PARISIEN: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. GREENFIELD: SEM. 7.25, 9.10.
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129
PIANOFORTE
GAGNANT DE 3 GRANDS PRIX VENISE-RIO-NICE
HÉROINE... MON AMOUR
FRANCESCA COMENCINI
Musique de KEITH JARRETT
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SEM. 7.20, 9.20.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

DES VICTOIRES MITIGÉES

COUP sur coup, deux jugements de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta ont défini l'étendue des droits des francophones dans cette province où ils ne comptent que pour 1.33 pour cent de la population. Les deux sont des victoires mitigées qui illustrent assez combien les « générosités » canadiennes, en venant à la onzième heure et probablement trop tard, ont réduit à piètre restant le sens de vivre en français, hors Québec et ses voisins immédiats.

Le juge Stuart Purvis, interprétant au milieu de juillet l'article 23 de la charte constitutionnelle telle qu'elle définit les droits scolaires de la minorité linguistique, concluait que le droit au contrôle des écoles françaises, à une gestion séparée, ne devait surtout pas être pris comme un « absolu ». Tout en reconnaissant son existence, il en encadrait l'exercice avec tant de *caveats* qu'il en devenait presque nul et non avenu pour tous ceux qui ne résident pas en forte concentration urbaine. Le réalisme des nombres lui dictait cette prudence, dont il serait étonnant que des cours supérieures l'oublient complètement.

Deux semaines plus tard, un collègue du juge Purvis, le juge William Sinclair, reconnaît le droit d'un accusé, dans une cause criminelle, à parler et surtout à être véritablement compris dans sa langue (officielle) pour son enquête préliminaire et son procès. Eu égard au texte de la loi albertaine et à l'interprétation qu'en ont donnée d'autres juges depuis que des francophones ont commencé à l'invoquer, en 1982, ses conclusions paraissent presque larges. Mais elles viennent rappeler, mieux encore que dans le premier cas, l'effet implacable du temps qui rend presque insignifiants des débats autour de droits plus utiles aux écriveurs de traités savants qu'à ceux qu'ils semblent protéger. Car le jugement fait revivre l'article 110 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, adoptée en 1877 par les Communes qui voulaient consacrer le caractère bilingue du conseil législatif et des cours de justice de l'époque, dans cette région. Ainsi déterré, l'article nous rappelle à quel point ces protections allaient alors de soi, dans l'esprit originel de la Confédération.

Dès l'apparition de la loi qui créait l'Alberta, en 1905, et qui incorporait le fameux article 110, commencent les manoeuvres pour amoindrir le statut du français. En 1906 déjà, les Communes récupèrent une tentative de révocation de l'article 110 par la législature provinciale. Par la suite, le gouvernement provincial préférera provoquer la désuétude de l'article par l'oubli. Son succès a été évident puisque ce n'est que 76 ans plus tard que surviendra la première contestation de l'unilinguisme d'un tribunal à partir de l'article 110.

Quant au gouvernement actuel de l'Alberta, fidèle à sa tradition, il a longuement plaidé, en 1985, la thèse d'une révocation de fait, sinon de loi, et il faut dire que sa lecture de ce siècle est assez convaincante : depuis 1906, l'Alberta a agi comme si l'article 110 n'existait pas et a réussi, en pratique, à en réduire si efficacement l'exercice que même les francophones n'ont plus osé y avoir recours.

Ce n'est que par une argumentation technique, respectueuse de la lettre de la loi, que le juge Sinclair finit par donner tort au procureur général de l'Alberta : l'article 110 fait partie des lois de l'Alberta, et n'a jamais été révoqué, finit-il par conclure.

Rédigé dans des termes très semblables à ceux de l'article 133 de la constitution canadienne, qui accorde notamment aux anglophones du Québec des protections linguistiques très claires devant les tribunaux et à l'Assemblée nationale, l'article 110 ne donne cependant pas les mêmes garanties aux Franco-Albertains puisqu'il s'agit d'une simple loi. Les Franco-Albertains étaient cependant surtout intéressés à voir définir l'étendue de leurs droits linguistiques devant les tribunaux, le plaignant requérant un procès entièrement en français, avec juge et jury capables de maîtriser la langue, ce qui est notamment le cas au Québec pour les accusés anglophones. Mais cette fois, parce qu'aucune autre disposition que l'article 110 ne s'applique en Alberta, le juge Sinclair refuse d'étendre aussi loin l'acceptation du droit d'un accusé « d'utiliser » sa langue durant une procédure judiciaire criminelle. Cela ne signifie pas que toute la procédure elle-même doive se dérouler dans la langue que choisit l'accusé, dit-il. Mais il va un peu plus loin que ne l'obligerait peut-être la lettre de la loi pour reconnaître que tous les acteurs à un procès peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix et que, nouveauté, les juges doivent pouvoir « comprendre », à l'oral et à l'écrit, la langue de l'accusé, de façon à ce que leur communication directe soit « efficace ». Le jury, pour sa part, ne peut être soumis aux mêmes obligations.

Voilà certes une amélioration quant à des jugements antécédents, mais il faut aussi savoir en prendre la mesure. L'Alberta n'a pas accepté de ratifier des amendements au code pénal en matière de choix linguistique auxquels le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba se sont ralliés entre 1979 et 1982, comme le rappelle le juge Sinclair. Il ne reste donc pour les francophones, de tout ce branle-bas de combat, que l'assurance de pouvoir être compris par un juge, et de pouvoir, avec leurs avocats, s'exprimer en français, uniquement pour une procédure criminelle toutefois. La cour, on le prévoit, demeurera forcément le domaine des traducteurs.

On doute que nombreux seront ceux qui auront et l'occasion et le désir de se prévaloir d'un droit dont l'exercice est peut-être plus dangereux que la conduite d'un procès unilingue anglais. Le juge Sinclair ouvre la porte, aux dernières pages de son jugement, à un recours éventuel en vertu de l'article 15 de la charte canadienne des droits, qui traite des droits à l'égalité. On souhaite que le débat se poursuive effectivement à ce niveau. Mais on doit garder à l'esprit qu'une victoire, pour peu qu'elle ait quelque chance de se produire, ne serait que morale.

— LISE BISSONNETTE

La fin d'un flirt malaisé

IL N'A JAMAIS été question de lune de miel entre le mouvement syndical et le gouvernement conservateur. Tout au plus pourrait-on parler d'une tentative assez peu convaincante de séduction, suivie d'un flirt malaisé entre partenaires mal assortis.

Il serait même abusif, dans ces conditions, de parler de rupture. Aussi la nouvelle n'étonnera personne que le Congrès du travail du Canada veuille profiter de l'anniversaire des élections du 4 septembre pour rompre quelques lances avec l'équipe Mulroney.

Dès le début, ce gouvernement parlait le langage de la réconciliation. M. Dennis McDermott s'y est-il laissé prendre ? Du moins, la perspective d'établir certains liens avec un gouvernement dirigé par un ancien spécialiste des relations de travail ne l'a pas laissé insensible. En réalité, le CTC ne pouvait se dérober tout à fait, ne fût-ce que pour raison de convenance. Après le verdict écrasant de la population, l'opinion publique aurait mal accepté que l'un ou l'autre des partenaires refusât la main tendue.

Mais le mini-budget du 8 novembre a jeté une première douche froide, tandis qu'à peu de temps de là, le président du CTC était vivement pris à partie au sein de son exécutif à la suite de sa décision de participer aux travaux de révision des programmes fédéraux de dépenses.

Depuis, un ahurissant tourbillon de consultations, improvisées et superficielles, en aura laissé plus d'un sur le carreau — hébété et sceptique. Le budget d'avril et la controverse sur l'indexation auront libéré toutes les inhibitions.

La vérité c'est qu'il n'y a rien dans l'ordre du jour de ce gouvernement qui puisse attirer l'*establishment* syndical : qu'il s'agisse de l'intervention du gouvernement dans l'économie, de la place faite à l'initiative privée, de la réduction de la taille du secteur public, de la déréglementation, de la remise en cause de l'universalité des prestations sociales ... La maîtrise du déficit gouvernemental n'est pas non plus une priorité pour le CTC qui continue de réclamer des programmes de création directe d'emplois, une réforme fiscale « axée sur l'équité », le maintien et l'amélioration des services publics.

Il demeure que le Congrès du travail du Canada, tout comme le mouvement syndical américain avec lequel il entretient des liens très étroits de par la composition de ses effectifs, se retrouve à une croisée des chemins. Tout n'y va pas pour le mieux : stagnation des effectifs, hémorragie au profit des syndicats indépendants, tiraillements internes, deux échecs retentissants à marquer d'une pierre noire où le CTC avait engagé tout son prestige : Eaton en Ontario, Michelin en Nouvelle-Écosse, un appel à la grève générale à Air Canada qui a tourné au ridicule ...

Malgré ces revers, moins que leurs collègues américains, les dirigeants syndicaux canadiens ne paraissent attirés par la participation à la japonaise ou la flexibilité dans les négociations qu'on observe outre-frontière.

Les dirigeants canadiens des Travailleurs unis de l'automobile désapprouvent ouvertement les types de contrats de travail comme celui que les syndiqués américains ont signé avec GM-Toyota, à Fremont en Californie, pour le montage de la Chevrolet *Nova*, aussi bien que l'accord de principe donné par la direction américaine des TUA en vue de la réalisation du projet *Saturn* à Springs Hill, Tennessee. On y voit pour le mouvement syndical un « recul de 35 ans » auquel les syndiqués canadiens ne se résigneraient « pas de gaieté de coeur ».

Le mouvement syndical, celui qui s'exprime au niveau des centrales, n'est certes pas disposé à tourner la page. On n'envisage guère de mettre une sourdine à l'action revendicatrice et contestataire, de passer de la conflictualité à la concertation, de troquer un salaire garanti pour un partage des bénéfices, de renoncer à des pouvoirs réels au sein de l'entreprise pour expérimenter de nouveaux modes d'association au processus de décision.

Toute la question est de savoir si cette position est tenable à terme, ou si elle ne signifie pas une mort à petit feu.

— JEAN FRANCOEUR

ROGER DUHAMEL

« SA MÉMOIRE nous demeurera chère. » C'est ainsi que Roger Duhamel concluait un « texte d'adieu » publié dans LE DEVOIR, suite au décès d'un auteur québécois qu'il disait ne pas avoir assez connu. Nous lui empruntons ses mots aujourd'hui pour le saluer une dernière fois et pour illustrer son exceptionnelle qualité de sympathie pour les hommes et leurs oeuvres. Pour illustrer aussi le coeur des jugements portés sur eux par son esprit curieux et respectueux de tous les combats, ceux qui mobilisent le grand nombre dans l'histoire, ceux aussi qui se déroulent dans l'intimité des consciences.

La sensibilité de M. Duhamel pénétrait loin dans l'ordre des causes et des motifs. Ses mots épousaient avec une égale justesse des trajectoires aussi diverses que le combat de la Pologne, la résurrection de la Chine, la solitude de Pierre Mendès France, la vie intérieure de Gabrielle Roy.

Mais d'où lui venait donc ce pouvoir de fraternité ? Ce mot est choisi à dessein, M. Duhamel l'affectionnant et la qualité qu'il suppose imprégnant sa production journalistique et littéraire.

Certains en chercheraient l'explication dans l'itinéraire de sa vie. Ils rappelleraient sa carrière de journaliste et de communicateur, carrière qui s'étend sur près d'un demi-siècle. Les lecteurs qui ont lu la recension qu'il a signée dans la page voisine, le 9 août dernier, savent-ils que depuis 1940 le nom de Roger Duhamel a enrichi successivement les pages du *Canada*, de *La Patrie*, du *Montréal-Matin*, de *La Presse* et du DEVOIR ?

Son itinéraire l'a aussi conduit dans des fonctions prestigieuses, notamment au sein de la fonction publique fédérale : imprimeur de la Reine de 1960 à 1969, conseiller auprès du secrétariat d'État en 1970, président du Comité consultatif sur les districts bilingues en 1971, ambassadeur du Canada de 1972 à 1977. Enfin, d'innombrables associations ont eu le privilège de le compter parmi leurs membres. On pense notamment au Comité permanent de la survivance française en Amérique, à la Société des écrivains canadiens, à l'Académie canadienne-française et à l'Alliance française.

Mais à lui seul, un itinéraire aussi chargé explique peu de choses. D'autres avant lui et en même temps que lui ont porté leur regard sur les mêmes places et n'ont rien vu, rien retenu, rien aimé et rien construit. Absents de la gravité et de la beauté du monde, ceux-là ont laissé quelques traces vites effacées par la marche commune.

Roger Duhamel appartenait à une autre race. Il existait d'abord par son style limpide, cet effet de la discipline de l'esprit. Il existait aussi par sa prodigieuse culture, cet effet de la discipline d'une vie. Il existait, enfin, par sa fidélité à sa propre conception de l'histoire et de notre histoire, cet effet de la discipline des intérêts. Le nationalisme et le conservatisme de Roger Duhamel auront toujours été singuliers dans la mesure où il récusait toute forme d'exclusive culturelle. Ce minoritaire né dans la province voisine se réclamait d'une citoyenneté élargie quand il s'agissait des oeuvres de l'esprit, ce patrimoine universel.

Faut-il chercher du côté de la conjonction de son nationalisme et de son internationalisme la source de sa vitalité intellectuelle et de son humanisme ? Cette question appartient à son mystère.

Commentant le dernier ouvrage de Louis Leprince-Ringuet, M. Duhamel écrivait : « Si la vieillesse est un naufrage, il reste sans contredit de solides navires qui résistent mieux que d'autres à la tourmente ... » De ce que nous avons vu de lui, de ce qu'il nous a montré de lui-même, nous pouvons conclure qu'il était de ces solides navires. Sa mémoire nous restera chère.

À son fils Alain, journaliste au DEVOIR, à sa famille et à ses amis, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

— JEAN-LOUIS ROY

Symphonie en fa(t) majeur

BILLET

ROLANDE ALLARD-LACERTE

UN GRAND maestro peut-il, sans tomber de son podium, négocier un audacieux virage publicitaire et s'afficher en train de mener à la baguette une petite Japonaise ? Décidément, il semble qu'il n'y ait pas de frein à l'*ego trip* tout-terrain !

Jusqu'où iront ceux qui entendent savamment orchestrer la publicité, ceux qui donnent le ton, le la ... ? On imagine mal la reine d'Angleterre et du Canada louant le soutien-gorge *Wonder-Bra*; le cardinal se pourléchant devant un *club-sandwich* arrosé du nouveau *Coke*; le pape sirotant une bière dont le procédé de fabrication est aussi secret que le secret de la confession; l'ex-premier ministre soulignant avec pétulance la qualité d'un plat de lentilles; l'actuel président des États-Unis recommandant les *Kleenex* pour essuyer une larme d'émotion ou ... un revers !

Rigolo et impensable ? Pour le moment. Nul n'aurait pu prévoir, il y a quelques années à peine, que les croque-morts en viendraient à vanter — sans rire et sans pleurer — les mérites de leurs bières tout confort et la tranquillité de leurs cimetières à l'épreuve de l'éternité.

LETTRES AU DEVOIR

■ *La mémoire courte*

Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson.

VOUS SOUVENEZ-VOUS de vos façons de gérer les hommes et les femmes de ce petit pays : décrets 68, 70, 105 et 111 pour les enseignants du primaire, du secondaire et du collégial ? De vos façons de traiter les agents de la SQ ? De vos façons de traiter les travailleurs des CLSC et des hôpitaux ? De vos façons de régler les relations de travail en retirant à la CEQ et à la CSN le droit à la négociation libre et le droit de grève ? Vous souvenez-vous de ces façons moyenâgeuses et arrogantes de votre gouvernement ?

Vous dites partout : une nouvelle façon de VOIR. De voir QUOI ? Voir du pareil au même depuis 1980 ? Voir les mêmes décrets servis à la moderne ? On n'a pas le goût de votre nouvelle façon de voir. On a trop vu de quel bois vous vous chauffez; ensuite on ne voit rien qui puisse nous donner le goût de la politique. Vous savez, le peuple n'est plus dupe de vos bifurcations d'humeur, des dérapages, des arrogances et des virages. Même votre soupe publicitaire, servie à la moderne, est pleine d'épices et de grumeaux.

Vouloir nous faire croire à l'État-rassembleur sans régler le chômage (12 %) et sans replacer les Québécois sur le marché du travail (M. Garon dirait « sur le plancher des vaches »), c'est vouloir nous condamner d'avance à vivre sur des monceaux de fossiles sociaux et spirituels.

Il est vrai que gérer le Québec est une tâche complexe. Mais plus le Québec est complexe, plus il lui faut une densité sociale et morale cohérente, plus les politiques sociales deviennent nécessaires. Voyez-vous, M. Johnson, ce n'est pas sur les moyens qu'il faut rassembler le peuple (parce qu'il ne les possède pas), mais bien sur les « pourquoi ». Vos objectifs, c'est QUOI au juste ? Vous voulez QUOI pour le Québec, pour le peuple affamé ? Il faudra bien un jour se le dire et le décider. Votre nouvelle façon de voir (en attendant de savoir QUOI) n'est pas la seule et unique condition de la liberté des Québécois. Car le pouvoir, c'est le peuple qui le tient et le détient.

— PAUL-ÉMILE ALLARD

Saint-Hippolyte, 6 août.

■ *L'intégration à la communauté*

SUITE aux lettres ayant paru récemment dans les journaux, nous croyons important de réitérer la nature des objectifs à l'origine de l'enquête sur l'hôpital de Rivière-des-Prairies. Ce qui nous frappe à la lecture de ces différentes lettres, c'est le peu de place qu'on y accorde aux personnes vivant avec une déficience mentale à l'hôpital. En effet, c'est le bien-être et la qualité de vie de ces personnes, nos enfants, qui sont à la base de cette enquête. Il ne s'agit pas d'un simple conflit de personnalités ou de l'affrontement de diverses théories, mais bien de répondre adéquatement aux besoins des personnes.

Au mois de mars dernier, nous demandions que l'enquête porte sur :

— les conditions de vie de nos enfants à l'hôpital et les services de réadaptation;

— l'étude d'un plan de désinstitutionnalisation qui permettrait à nos enfants d'accéder à une vie de qualité dans la communauté;

— la responsabilité de la direction dans la situation actuelle.

L'issue de cette enquête est fondamentale pour nos enfants et ceux et celles qui, vivant à l'hôpital, n'ont pas de parents, car elle représente pour eux la possibilité de vivre comme des citoyens à part entière dans la communauté.

Aujourd'hui, nous avons formé un nouveau groupe qui porte le nom de « Regroupement pour l'intégration dans la communauté », dont les membres réunissent les personnes handicapées intellectuellement, les parents et les amis. Ce regroupement existe parce que nous voulons quelque chose de mieux, un futur de qualité pour toutes les personnes vivant avec une déficience mentale et recevant des services de l'hôpital de Rivière-des-Prairies.

Nous voulons que ces personnes vivent dans la communauté et qu'elles reçoivent les services de qualité auxquels elles ont droit selon nos lois québécoises. Nous voulons poursuivre et promouvoir la désinstitutionnalisation de ces personnes pour leur permettre d'exercer leurs droits dans la communauté.

Nous ne sommes pas d'accord avec ce qui se vit et ce qui se fait actuellement à l'hôpital de Rivière-des-Prairies et notre regroupement prend carrément position pour la défense des droits des personnes vivant avec une déficience mentale à l'hôpital. En ce sens, le Regroupement pour l'intégration dans la communauté a comme priorité la personne vivant avec une déficience mentale. De ce fait, les droits et les intérêts de ces personnes priment et sont le point de référence et le moteur de toutes nos actions.

Nous travaillons ensemble à promouvoir, défendre et faire respecter les droits des personnes vivant avec une déficience mentale à l'hôpital de Rivière-des-Prairies, notamment :

— le droit de vivre dans la communauté;

— le droit à une vie de qualité;

— le droit à des services de qualité, entre autres au niveau du logement, de l'éducation, de la santé, du travail, du transport et des loisirs;

— le droit à des services de support et d'accompagnement adéquats selon leurs besoins.

Le Regroupement a reçu jusqu'à maintenant l'appui d'une quarantaine d'associations à travers le Canada, oeuvrant dans le domaine de la déficience mentale, qui viennent renforcer nos valeurs et croyances et nous stimulent à continuer notre action en étant encore plus conscients que les objectifs de notre regroupement s'inscrivent dans un courant et un mouvement irréversibles.

— PAULETTE BERTHIAUME et MADELEINE GIRARD
Regroupement pour l'intégration dans la communauté.

Montréal, 7 août.

■ *« Il faut appeler un chat un chat »*

JE N'AI pas aimé, mais alors là pas du tout, la manchette du DEVOIR du vendredi 9 août intitulée : « L'as-sondeur du PQ prédit un deuxième tour » avec en exergue : « Les trois principaux rivaux de Johnson gagneraient du terrain ».

Il faut appeler un chat un chat. Alors, disons-le brutalement mais clairement : ça sent mauvais, très mauvais. Je dirais même que ça pue. Jusqu'à maintenant, la course à la chefferie s'était déroulée avec retenue, honnêteté, sérieux et pondération. Mais voilà que ce monsieur Lepage, qui jouissait pourtant d'une bonne réputation à l'intérieur du parti, se met — pour je ne sais quelles raisons — à « régler ses comptes » à Pierre-Marc Johnson de façon tout à fait dégoûtante. Avec la complicité de Pierre O'Neill, qui, journaliste supposément sérieux, y voit là une nouvelle susceptible de faire la manchette d'un journal pourtant reconnu pour sa modération, son sérieux et son objectivité.

Qu'après avoir effectué un sondage de façon scientifique — comme il semble qu'il ait toujours fait — pour le compte du parti, M. Lepage en ait dévoilé les résultats, à la limite cela aurait pu être acceptable, bien que discutable.

Mais qu'on apprenne, en lisant attentivement l'article en question, que M. Lepage « n'a effectué aucun sondage pour le parti depuis le début de la campagne » et que ses déductions sont des « impressions » qu'il a recueillies au cours de ses tournées d'observation et de consultation dans les comtés, c'est vraiment dégueulasse. Et ça vole bas.

Puisqu'on en est au niveau des « impressions », restons-y et qu'on me permette d'exprimer les miennes.

J'ai « l'impression » très nette que si M. Johnson devient chef du parti, comme toutes les tendances l'indiquent, M. Lepage ne sera plus l'homme qui fera les sondages pour le parti. Non pas que M. Johnson soit rancunier, bien au contraire. Mais comment peut-on faire confiance à un homme qui se comporte d'une façon aussi mesquine ?

Deuxièmement, j'ai « l'impression » que le but visé par M. Lepage sera complètement raté. Les militants et militantes du parti, qui sont en général des gens matures et structurés, ne sont pas dupes de ce genre de petites manigances de coulisses déguisées en information prétendument sérieuse.

Troisièmement, j'ai « l'impression » que les militants et les militantes du parti se moquent éperdument des « impressions » de ce monsieur Lepage.

— PIERRE CLOUTIER
avocat,
conseiller politique au PQ de Montréal-Centre, tuteur et président par intérim du PQ de Verdun.

Montréal, 8 août.

■ *Mise en perspective*

JE ME RÉFÈRE à l'article paru dans LE DEVOIR du 8 août 1985 intitulé « Afrique du Sud : quatre morts dans des émeutes ».

Tout en réalisant que l'article se basait sur des rapports de presse, je pense qu'il est seulement juste envers vos lecteurs qu'ils aient un rapport concis des événements concernant la résidence de Mme Winnie Mandela.

Pour faire suite au boycottage d'une école et d'une descente faite sur un magasin d'alcool, une foule d'environ 50 personnes s'est réunie devant la résidence de Mme Mandela, brandissant des affiches et des couteaux, des pioches, des pelles et d'autres outils.

La foule se mit à lancer des pierres sur la police sud-africaine qui avait été appelée sur les lieux. Une bombe d'essence leur a été lancée, incitant en revanche la police à user de balles de caoutchouc.

Un certain nombre de gens s'enfuirent dans la résidence. De façon à les en faire sortir, la police utilisa des gaz lacrymogènes. Un total de 19 hommes et 11 femmes furent arrêtés et accusés de violence publique. Après l'incident, sept bombes à essence et 25 litres de gaz furent trouvés. Pendant ce temps, Mme Mandela était à Johannesbourg.

J'espère que ces faits serviront à éclaircir et à mettre cet incident en perspective.

— W.G.V. BAKER
consul d'Afrique du Sud.

Montréal, 8 août.

■ *Faiseurs d'ombres*

ALORS que la plupart des grandes villes dans le monde se remémoraient le 40e anniversaire de la destruction d'Hiroshima, Montréal emprisonnait ses faiseurs d'ombres. Il est dommage qu'une ville telle que la nôtre continue le repliement sur soi-même et se refuse à vivre une telle protestation en unisson avec la pensée du reste du monde.

— MARC BEAUCHAMP
Saint-Lambert, 7 août.

RECTIFICATIF

La langue des Berbères

UNE LETTRE intitulée « Des arrestations arbitraires », parue dans cette page le lundi 12 août, sous la signature de M. Amar Ouerdane, président de l'Association des Berbères du Québec, parlait de la langue berbère comme étant une « langue *traditionnelle* ». Il aurait plutôt fallu lire : « langue **nationale et officielle de l'Algérie** ... »

Nos excuses à M. Ouerdane pour cette coquille.

— la rédaction

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

À la recherche d'un humanisme contemporain

DOCUMENT

ROGER DUHAMEL

NDLR — Le 4 mai 1963, M. Roger Duhamel faisait son entrée à la Société royale du Canada. Il fit à cette occasion un exposé d'une facture et d'un ton élevés. Des principaux écrits de ce journaliste éminent, aucun peut-être ne résume avec une telle force sa conception de l'humanisme contemporain et, dans une certaine mesure, son ordre de valeur. Voici de larges extraits de ce texte.

CHAQUE GÉNÉRATION soutient qu'elle se situe à un tournant de l'histoire. Ces virements se font à ce point fréquents que nous finirons par penser que nous tournons en rond, ce qui n'est peut-être pas tellement éloigné de la vérité. Perchés provisoirement sur le promontoire qui domine la mer, nous acquérons la conviction que nous sommes les premiers à regarder semblable spectacle et qu'il nous faut aimer ou haïr ce que jamais on ne verra deux fois. Face à l'écroulement de l'empire romain, l'évêque d'Hippone avait raison de s'imaginer que jamais plus le monde ne retrouverait son assiette. On ne découvre les grandes civilisations que par la mise à jour des ruines enfouies depuis des millénaires.

Ces pierres muettes, ces colonnes tronquées, ces inscriptions mystérieuses, ces figures hiératiques aux regards vides, comment nous restitueraient-elles la chaleur et le sang d'une vie désormais figée à l'heure ultime de son destin ? Derrière ces vestiges éteints, pourquoi rêver à retrouver le bondissement d'un coeur, le geste passionné d'une main tendue et la fraîcheur de ces lèvres où erra, fugitif et déjà condamné, le sourire d'un matin ?

Nous réinventons sans cesse le monde à la mesure de nos désirs et de nos illusions. Il ne faudrait pas nous pousser très fort pour que nous fussions convaincus d'être les premiers à faire face à certains problèmes inconnus de nos devanciers. Ce serait une exagération manifeste, encore qu'il me paraisse juste de noter que l'éclairage contribue tout au plus à modifier les contours. Le fait sans précédent, le phénomène qui transforme toutes nos perspectives, c'est l'accélération de l'histoire. Nous sommes portés par un rythme auquel nous ne sommes pas encore accordés et rien n'indique clairement que nous réussirons à ajuster notre pensée à une course qui ravage tout sur son passage. Nous avons l'impression de reculer si nous ne nous jetons pas tête baissée dans le tohu-bohu de l'agitation et de la contradiction.

Notre culture occidentale est ébranlée sur ses bases ; le ver du doute, qui n'a plus rien de méthodique, la ronge dangereusement, les mots déboussolés empruntent des significations provisoires et capricieuses. Il n'est plus du tout assuré qu'un intellectuel doive être intelligent, bien que les intellectuels se veuillent les dispensateurs exclusifs de l'intelligence. Comment l'honnête homme, espèce zoologique en voie d'extinction, s'y retrouverait-il ? La vie de l'esprit est de plus en plus soumise à un inévitable cloisonnement, si bien que cette notion même d'intellectuel recouvre une réalité fuyante. [...]

L'univers intellectuel est divisé entre deux camps : les scientifiques et les littéraires. (J'emploie ces termes plus ou moins satisfaisants pour la commodité du langage.) Je sais aussi bien que quiconque qu'il est devenu à peu près impossible d'embrasser d'un seul empan une aire qui ne fait que s'accroître. Je sais également que les savants eux-mêmes se répartissent en de nombreuses catégories entre lesquelles les passerelles sont fragiles, sinon inexistantes. Ce sont là des faits contre lesquels nous ne pouvons rien. J'estime cependant qu'en éliminant certains préjugés, une réconciliation par le sommet n'est pas illusoire.

Un premier pas serait franchi si les humanistes traditionnels reconnaissaient qu'ils ne sont pas les seuls gardiens de la culture et qu'ils ne détiennent pas la nue propriété du vocable d'intellectuels. N'ont-ils pas également tendance à se convaincre que les savants cèdent volontiers à l'arrogance et à la naïveté ? Ils estiment que toute découverte, qui n'est pas forcément synonyme de progrès, entraîne les savants sur les voies d'un optimisme qui ne tient pas suffisamment compte de la nature permanente de l'homme. Comme en général les scientifiques ne possèdent pas le don de la communication aisée — j'écarte bien entendu un Claude Bernard, un Pierre Termier, un Teilhard de Chardin et quelques autres —, ils s'enferment à l'intérieur d'une terminologie dont ils deviennent eux-mêmes les prisonniers.

Ainsi coupés de relations naturelles avec leurs frères humains, les savants ont tendance à considérer que les écrivains et les artistes ne se saisissent que du moment présent, impuissants et insoucieux à dessiner avec rigueur les forces de l'avenir. On passe bientôt aux accusations contre un mandarinat périmé, contre un égoïsme limité à la jouissance immédiate, si haute qu'on veuille la situer, contre un individualisme qui ne tient aucun compte du mieux-être de l'humanité. Comment un homme de laboratoire ne jugerait-il pas d'une vanité criante de se passionner pour le néo-roman ou la peinture non-figurative, quand il est urgent de procéder à la biosynthèse de concentrés de protéines-vitamines à partir du pétrole, pour nourrir un milliard d'hommes sous-alimentés !

On le devine bien, le fossé est profond et il n'est pas près d'être comblé. Aux yeux des scientifiques, les littéraires passent pour des attardés, parce qu'ils oublient de tenir compte que la littérature évolue beaucoup moins rapidement que la science. De leur côté, les littéraires professent à l'égard de la science un certain mépris du fait même de cette instabilité qui rend aujourd'hui caduque la trouvaille de la veille. Les uns oeuvrent dans le domaine de la certitude provisoire, les autres rêvent sur la lancée de leur quête de l'absolu. Georges Braque a écrit : *« L'art est fait pour troubler. La science rassure. »* J'ajouterai que l'art génère l'inquiétude créatrice, cependant que la science procède par bonds prodigieux dont il n'est nullement assuré qu'ils soient toujours bénéfiques. Deux attitudes intellectuelles se dressent l'une contre l'autre et l'écart qui grandit entre elles contribue à cette confusion des esprits par où finissent par sombrer les civilisations les plus orgueilleuses et les plus solidement établies.

Un autre fait digne d'observation et qui me paraît propre à notre époque, c'est que les soi-disant intellectuels agissent comme s'ils avaient mauvaise conscience. Il leur répugne de se référer à des normes, aussi lâches qu'on les suppose. [...]

Ah ! bien sûr, nos contemporains ont réponse à tout. Si vous essayez de savoir raison garder, si vous vous refusez aux poussées anarchiques d'un moi en décomposition, ils vous lancent l'anathème définitif : Vous allez à l'encontre du sens de l'histoire ! Ce qu'on l'aura usée, cette formule creuse ! Qu'est-ce donc que ce sens de l'histoire et qui peut raisonnablement se targuer de connaître sa direction ? Dans le cours ordinaire des choses, il suffit d'annexer au sens de l'histoire tout ce qui flatte nos préjugés et nos vérités folâtres. L'exégèse des lieux communs demeure toujours à reprendre. [...]

J'attends encore qu'on parvienne à démontrer que le passé est condamné du seul fait qu'il est le passé et que l'avenir est fécond pour la seule raison qu'il n'a pas encore été. Ces voiles à sens unique se recoupent aux carrefours de l'incompréhension, de l'impuissance et de la haine. La solution est paresseuse et stérile qui consiste à se replier sur le passé, qui devient un mauvais maître du moment qu'il cesse d'être un collaborateur lucide et vigilant. *« Tous les pays qui n'ont plus de légende seront condamnés à mourir de froid. »* Ne dirait-on pas que ces deux vers de Patrice de la Tour du Pin ont été écrits à notre intention ? Faire table rase de tout ce qui existe, tout saccager sur son passage, c'est affaire de sadisme ou de puérilité. *« Révolution ? Oui ! »* s'exclame mon illustre homonyme au cours de ses *Entretiens dans le Tumulte. Mais entendez bien : il n'y a de vraie révolution que morale. Tout le reste est misère, sang gaspillé, larmes vaines. »* Nous ne nous en rendons pas bien compte, nous imaginant à tort que rien ne nous sortira jamais de notre sommeilleuse indifférence, mais du frottement du silex éclate la flamme qui peut également éclairer la voie et réduire en cendres les greniers. C'est la dignité de l'homme de pouvoir diriger le feu, aussi longtemps qu'il n'a pas abdiqué sa liberté et qu'il résiste à la tentation de croire que *« la vérité est l'accident de l'erreur »*.

La vérité ! Elle a mauvaise presse à notre époque. On la confond volontiers avec le dogmatisme et l'intolérance. Toute affirmation catégorique apparaît suspecte, pour ne pas dire superficielle. Sous l'étiquette d'une sincérité qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute, les écrivains les plus prestigieux ont infléchi la vérité pour la soumettre à leurs humeurs passagères ou à leurs convictions successives. Elle est devenue individuelle et subjective, chatoyante comme les couleurs entrevues à travers le prisme. Cette réaction n'est pas dépourvue de tout fondement. Pendant trop longtemps, l'habitude fut acquise d'étendre abusivement la notion de vérité à une foule de domaines où eût dû prévaloir la liberté des options. Elle a subi le contrecoup d'une utilisation concertée en vue de la satisfaction d'appétits immédiats.

La vérité a souffert également du mépris de la parole. Nous nous méfions d'un vocabulaire qui a beaucoup servi et qui a été dévié de ses sources originelles. Comme le souligne Jean Paulhan : *« Tout a été dit. Sans doute. Si les mots n'avaient changé de sens; et les sens, de mots. »* Cette monnaie d'échange s'est dévaluée sous les feux croisés des propagandes antagonistes. Le contenu des mots varie d'une latitude à l'autre, d'un cerveau à l'autre. Ces miroirs déformants brouillent toutes les pistes politiques. Le terme de démocratie recouvre sous certains cieux la négation des droits élémentaires de la personne. Le socialisme dissimule souvent l'avènement d'un arbitraire mécanique et sans âme. On se pare du nationalisme pour masquer des ambitions frustrées, des utopies pernicieuses ou une volonté toute nietzschéenne de domination. Il arrive fréquemment que la vérité se prostitue à des vainqueurs éphémères.

Comment n'assisterions-nous pas à une dévalorisation de la sagesse qui fait de la vérité son exclusive déesse ? L'apparente sérénité d'usage nous irrite dans la mesure où nous y voyons une lâcheté mal avouée ou une dérobade trop habile. C'est contre ce confort intellectuel, qui jette plus de poudre aux yeux d'autrui qu'il ne rassure ceux qui s'y réfugient, que vitupère Henri Michaux : *« Il y avait eu autrefois des hommes prenant leur temps, brûlant paisiblement des bûches de bois dans de vieilles cheminées, lisant des romans délicieux où ce sont les autres qui souffrent . . . »* Le spectacle est changé : *« Les idées comme des boucs, dressées les unes contre les autres. La haine prenant une allure sanitaire. La vieillesse fait rire et l'enfant est poussé à mordre. Le monde est tout drapeau. »*

Est-ce céder à l'optimisme des accommodements faciles de penser que le carrousel édiologique de notre vingtième siècle déclinant n'est qu'une étape périlleuse et sans aucun doute féconde dans notre pâque terrestre ? La stabilité existe, puisqu'elle est une exigence profonde de notre nature. *« Les dogmes vivent,* écrit Marc-Aurèle. *Comment pourraient-ils mourir à moins que les idées qui leur correspondent ne s'éteignent ? Or ces idées, il dépend de toi de les raviver sans cesse. »* Pour qu'il en soit ainsi, il importe de ne pas perdre coeur et de refuser d'entrer dans la ronde des abdications honteuses.

Pour justifier cette confiance en un avenir que n'embrasseront jamais nos yeux éteints mais que nos mains doivent modeler dans une obscurité inquiète et tremblante, je me donne la partie belle en prenant à mon compte deux témoignages de penseurs qui n'appartiennent pas à ma famille intellectuelle.

Le premier est de René Guénon : *« Ce que nous appelons une civilisation traditionnelle, c'est une civilisation qui repose sur des principes au vrai sens de ce mot, c'est-à-dire où l'ordre intellectuel domine tous les autres, où tout en procède directement ou indirectement et, qu'il s'agisse de sciences ou d'institutions sociales, n'est en définitive qu'applications contingentes, secondaires et subordonnées des vérités purement intellectuelles. »* Ma seconde source de réconfort et d'espoir, je la puise chez Wladimir Weidlé : *« Tout humanisme est un retour au sens commun, non pas nécessairement dans ce que celui-ci a de plat, mais dans ce qu'il a de normal et de central, un retour au centre, aux évidences du coeur et de la raison. Tout humanisme est une défense de l'homme contre les entreprises hasardeuses de l'esprit humain, une défense de l'homme entier contre tout élan unilatéral de l'homme. »* Si Dionysos remporte des succès, la victoire finale ne lui appartient pas.

Notre rôle est modeste et éminent. Nous nous accomplissons en nous efforçant de faire bien l'homme, comme dit Montaigne qui traduit et rejoint ici Aristote. Le secret de l'énigme ne nous est pas livré, il demeure entier, mais cette énigme se dépouille de ses maléfices, elle acquiert un sens et une dimension pour ceux qui savent que le Christ fut un jour et demeure le contemporain des hommes. *« Parvenu au déclin de sa vie, Richard Wagner embrasse son oeuvre d'un regard pour lui demander sa leçon dernière. Les mirages du Venusberg se sont évanouis, l'or maudit est retourné au Rhin, le chant des Maîtres-Chanteurs est chanté, la longue plainte d'Yseult et de Tristan elle-même s'apaise, mais la bénédiction de Parsifal descend sur le monde racheté : la nature entre pour toujours dans l'enchantement du Vendredi Saint »* (Gilson). Adviennent orages et tempêtes, doutes et malédictions, de notre brève épiphanie sur cette planète anonyme, il restera la nostalgie d'une vérité pérenne, la fidélité d'un amour qui nous dépasse, l'émerveillement du mystère et une soif inapaisée du bonheur . . .

L'institutionnalisation des personnes souffrant de troubles mentaux : un recours de dernier ressort

THÉRÈSE LAVOIE-ROUX

L'auteur est députée du comté de L'Acadie et présidente de la commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale.

EN AVRIL dernier, la sous-commission des Affaires sociales initiait un mandat axé sur l'étude des services de soutien et de réinsertion sociale offerts aux personnes souffrant de troubles mentaux et vivant dans la communauté. Depuis le lundi 5 août, les membres de cette sous-commission tiennent des consultations générales qui visent à déterminer l'état de la situation au Québec, 25 ans après le début des premières tentatives de désinstitutionnalisation de ces personnes. Ces consultations alimenteront les travaux de la sous-commission et serviront d'assise aux recommandations que ses membres formuleront.

À la suite de l'avis public lancé en avril dernier, nous avons reçu une réponse enthousiaste. Quarante-six mémoires, d'une exceptionnelle qualité, ont été déposés à la sous-commission. Ces témoignages nous sont parvenus tant de citoyens et citoyennes à titre privé, de groupes communautaires et « alternatifs » que des établissements du réseau des affaires sociales, des syndicats et des corporations professionnelles. Même si la tenue de cette consultation, initialement prévue pour le mois de juin, avait dû être reportée au mois d'août, aucun des citoyens et organismes ne s'est désisté. Au-delà des mémoires présentés, les membres de la sous-commission ont également pu partager avec les personnes et groupes entendus des expériences humaines extrêmement variées.

Nous croyons que cette réponse met en lumière l'acuité du problème des personnes souffrant de troubles mentaux et l'urgence d'une action congruente et efficace à cet égard. Nous nous permettrons, par contre, de déplorer l'absence presque totale de groupes représentant les régions éloignées et, également, l'absence des conseils de santé et de services sociaux en provenance de régions autres que Montréal en ce qui a trait à la déficience mentale et la Montérégie. Leur expérience et leurs projets auraient sûrement été d'un grand apport aux travaux de la sous-commission d'autant plus que chacun des CRSSS est responsable de la planification et des programmes pour ce groupe de la population qui fait l'objet de nos préoccupations. De cette consultation se dégage déjà un bon nombre de consensus. Nous voudrions vous faire part de quelques observations préliminaires.

■

1. — Tous sont d'accord pour reconnaître que l'institutionnalisation, ou même simplement l'hospitalisation, des personnes souffrant de troubles mentaux devrait être un recours de dernier ressort. On nous a, en effet, clairement indiqué qu'il faut favoriser la vie dans la communauté.

2. — Parfois les problèmes criants suscités par l'insertion sociale de la population étudiée nous ont conduits inévitablement à examiner les politiques actuelles de désinstitutionnalisation. Tant pour les déficients intellectuels que pour les personnes souffrant de troubles psychiques, de nombreux obstacles et difficultés ont été soulevés. On nous a généralement avisés d'être très prudents quant aux modalités et à l'échéancier du processus de retour à la communauté de ces groupes de personnes. Il est d'ailleurs généralement reconnu qu'une forme quelconque d'hébergement institutionnel sera toujours nécessaire.

Mme Thérèse Lavoie-Roux.

3. — Les personnes en processus de réinsertion sociale doivent être au centre d'un système cohérent de soins et de services qui leur assure une vie décente dans la communauté.

4. — Le nombre de personnes souffrant de troubles mentaux est en croissance continue, surtout dans les grands centres urbains, parce qu'il n'y a pas encore de « cure » pour les troubles mentaux sévères. Ces personnes auront donc besoin de supports leur vie durant.

5. — En dépit d'efforts considérables déployés par les hôpitaux et cliniques psychiatriques, les CSS, les CLSC ainsi que les groupes communautaires, la demande excède considérablement l'offre de services. Et ce, non seulement pour permettre le retour dans la communauté des personnes encore en institution, mais également pour supporter ceux qui vivent à l'extérieur, très souvent dans des conditions déplorables.

6. — Une injection de fonds publics est absolument essentielle à court terme tant pour *supporter l'intégration* de ces concitoyens à l'intérieur des communautés que pour *humaniser* les soins dans les hôpitaux psychiatriques.

7. — Il faut développer chez les intervenants en santé mentale, soit dans les hôpitaux, soit dans d'autres types de ressources, une mentalité positive face à la désinstitutionnalisation. Car on remarque que, parmi le personnel, le « syndrome de la porte tournante » semble engendrer un défaitisme difficilement surmontable.

8. — En l'absence de support et de supervision adéquats, la population en général, les familles des personnes atteintes de troubles mentaux et les syndicats nous ont exprimé des résistances souvent légitimes quant à l'insertion de ces personnes. Nous avons compris que ces résistances sont souvent fondées sur des réalités objectives plutôt que sur des motifs d'intérêt personnel et qu'il faut leur accorder une écoute respectueuse. Un travail d'information, de sensibilisation et de mobilisation est nécessaire qui respecterait le rythme et la capacité d'adaptation des communautés locales et des familles.

9. — Finalement, les familles des malades nous ont fait part d'un besoin criant d'information et de support. La vidéo qui fut présentée à la sous-commission ainsi que les témoignages reçus ont été à cet égard extrêmement éloquents.

10. — D'une façon presque générale, les groupes ont demandé un ralentissement du processus de désinstitutionnalisation, certains recommandent un moratoire, aussi longtemps qu'un cadre mieux défini de l'action à entreprendre soit mis en place, que les supports adéquats soient rendus disponibles et que le travail de sensibilisation de la population ait été amorcé d'une façon plus vigoureuse.

■

À partir des mémoires entendus, nous constatons un grand réalisme et beaucoup de bonne volonté de la part des personnes publiques et privées dans le but de se concerter et de travailler vers les mêmes objectifs. Nous avons été émerveillés de la vitalité des groupes « alternatifs » en santé mentale et en déficience mentale qui sont essentiels pour faire équilibre au pouvoir médical et institutionnel et pour revendiquer des services davantage adaptés aux véritables besoins. Ainsi, le dossier de la déficience mentale au Québec a évolué positivement au cours des dernières années, grâce en partie aux pressions des groupes communautaires.

Enfin, la sous-commission a pu profiter des travaux du Comité de la santé mentale du Québec, fruit de trois années de recherches et de réflexions. Le Comité nous a laissé entrevoir, à partir de modèles éprouvés chez nous et à l'étranger, les balises qui pourraient encadrer une politique efficace de santé mentale pour le Québec.

En conclusion, nous sommes fort encouragés par le matériel issu de la consultation. Car, en dépit des besoins criants et de la pénurie de services, nous constatons un vouloir collectif issu des médecins, des professionnels, des syndicats, des familles, des collectivités, des malades eux-mêmes afin d'apporter des solutions aux problèmes qui nous préoccupent et afin de briser le mur de rejet qui entoure les personnes souffrant de troubles mentaux. L'État ne doit pas décevoir ces attentes. Il devra supporter un leadership clair dans ce dossier complexe mais extrêmement urgent d'une véritable insertion sociale de nos concitoyens et concitoyennes présentement exclus.

Le courage, le civisme et le projet éducatif

LOUIS-ALBERT VACHON

Extraits de l'allocution prononcée par le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française tenue à Montréal le 8 août dernier.

DE TOUTES les vertus morales qui importent au bon usage de la vie intellectuelle, la loyauté semble tenir un rôle de premier plan, en raison de son affinité particulière avec le bien de l'intelligence elle-même. Le motif propre de la personne loyale tient au sens de l'honneur. Sa fidélité n'a rien de la servilité, car le sens de l'honneur, sous-jacent à la loyauté, s'enracine dans la liberté. Une fois qu'elle s'est librement engagée envers autrui, la personne loyale se considère, dans les limites de son engagement, responsable du bien d'autrui.

La loyauté établit entre les partenaires d'un même projet éducatif un lien qui les rattache à un bien qui leur est supérieur. Tous ceux et celles qui contribuent à une oeuvre commune sont ainsi soumis aux exigences de la loyauté envers leurs propre fonction dans ce projet commun, envers les autres personnes collaborant à la même oeuvre, et envers l'institution même à l'intérieur de laquelle s'exerce cette collaboration. Le sens de la loyauté cultivé avec soin fera pressentir aux professeurs le bien supérieur de leurs étudiants. C'est ainsi qu'ils voudront la science sans en amoindrir les exigences et en guidant les jeunes parmi les obstacles qui pourraient les retenir en chemin. Tout autant, ils seront soucieux de tenir à des conditions que leurs étudiants peuvent parfois être portés à négliger en raison de leur inexpérience. Ils s'efforceront de les rendre attentifs aux efforts d'apprentissage qui, d'ores et déjà, sont récompensés par la joie des connaissances acquises.

Un éducateur de chez nous faisait naguère un relevé des principales attitudes à développer pour être en mesure d'offrir le meilleur à nos jeunes. En premier lieu, dans sa présentation : *le courage.* « C'est capital », disait-il. Il revêt plusieurs formes. L'intelligence est interrogatrice, chercheuse. « Examiner sérieusement », « chercher le solide ». « Mais le solide est rarement à la surface. » Ce courage dans les choses de l'intelligence requiert de « longues heures de solitude », aussi les rencontres nécessaires, « le dialogue avec les autres afin . . . d'être arraché au confort des vérités trouvées, des certitudes acquises ».

Autre attitude à développer, note encore l'auteur de *Quelle Éducation ?, le civisme,* dans « le service de la collectivité », « les bonnes manières », « le sens de l'honneur », « la politesse », « la courtoisie ». À quoi s'ajoutent « la générosité et ses soeurs, la sympathie, la gratuité, la charité ».

Puis, « *la capacité de la solitude* » : « un apprentissage fondamental ». Elle permet, souligne-t-il, d'échapper à la pression du groupe et au magnétisme des meneurs ; elle garde la distance. Elle renvoie les choses à leur distance et permet l'interrogation essentielle (1).

Étudiants et professeurs entrent dans une merveilleuse aventure quand ils se trouvent engagés dans un projet éducatif où les uns et les autres sont entraînés par une émulation mutuelle à se dépasser constamment.

Chacun, au fond, ressent comme un besoin inné de tendre vers l'excellence, de fournir l'effort soutenu qui permettra d'y parvenir.

Le sens de l'honneur, la loyauté, diverses autres attitudes fondamentales demeurent un précieux atout. [...]

(1) Guy Brouillet, *Quelle Éducation ?,* Montréal, éditions Leméac, 1978, pp. 116-129.

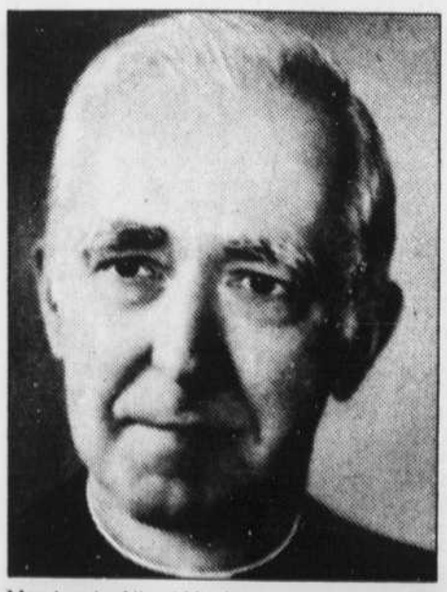

Mgr Louis-Albert Vachon.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Duhamel

relève, avec Hurtubise, Beaulieu et Robert Charbonneau, une revue qui marquera l'éclosion au Québec d'une littérature catholique de gauche sur certains points, de droite sur d'autres. Des rencontres avec Jacques Maritain, des lectures de Léon Bloy en sont les stimuli.

Le 13 février 1938, au marché Saint-Jacques, dans une assemblée des jeunes qui combattent la centralisation fédérale et la participation aux guerres extérieures, Roger Duhamel s'écriera devant une foule où Rumilly prit note : « Nous ne marcherons pas, nous resterons sur le sol de la patrie pour y vivre et y mourir ! ».

Au même moment, le jeune Duhamel, frais diplômé en lettres des universités de Montréal et d'Ottawa, est secrétaire du populiste et plutôt populacier maire de Montréal, Camillien Houde. Duhamel passera deux ans (de 1938 à 1940) au cabinet de celui qui allait être emprisonné au camp de Petawawa pour avoir dénoncé la conscription fédérale en appelant à son non-respect.

Dès le début des années quarante la carrière de Roger Duhamel s'oriente vers le journalisme. Engagé au *Canada*, où il débute, il ne restera pas longtemps, ayant de la difficulté à s'ajuster au ton « libéral » du quotidien. « Je n'étais pas un partisan du grand parti libéral, dira-t-il plus tard, étant un nationaliste invétéré et incorrigible ». Il entrera au DEVOIR, en 1942, appelé par Georges Pelletier, et c'est lui qui créera la première véritable page littéraire du quotidien d'Henri Bourassa le 19 septembre 1942. Sous la rubrique *Les lettres au Canada français* il rédigera des éditoriaux, des critiques et des nouvelles sur la vie culturelle et la littérature. Il sera le présentateur critique des ouvrages de ces nouveaux auteurs qui ont nom Roger Lemelin, André Giroux, Léo-Paul Desrosiers, Félix-Antoine Savard, François Hertel, Rina Lasnier et bien d'autres.

Comme journaliste, Roger Duhamel persévérera à donner ici un ton et une verve dignes des grandes plumes de la presse française. Il s'élèvera contre la mauvaise qualité d'expression trop répandue dans la presse québécoise. Sans aller jusqu'à combattre le *joual*, il avouera que cette voie « ne mène nulle part littérairement ». Sa plume d'une exceptionnelle *qualité dix-neuvième siècle* remplira aussi les pages de *La Patrie* de 44 à 47, journal où de 1953 à 1959 il sera rédacteur-en-chef. Entretemps, de 1947 à 1953, il sera directeur du quotidien *Montréal-Matin*.

Parallèlement à ses activités journalistiques, Roger Duhamel se fera connaître du grand public dès les débuts de la télévision, alors qu'il animera durant plusieurs saisons à Radio-Canada le populaire *Nez de Cléopâtre*. Il est dans les années duplessistes l'un des animateurs de la vie culturelle, comme les Jean Desprez, dont il dénoncera pourtant la piètre qualité d'auteur de théâtre tout en demeurant son ami, les Henri Deyglun et plusieurs autres. Duhamel avait quelque chose du touche-à-tout talentueux mais il n'abusa jamais de ces facilités.

Dans le milieu du théâtre, à cette époque où se bâtissait au Québec une pratique théâtrale professionnelle et où certains auteurs osaient affronter l'écriture scénique, Roger Duhamel sera un témoin attentif. Le 20 mai 1947, il est l'une des six ou sept personnes, dont Gratien Gélinas, qui demeureront jusqu'au rideau final dans la salle du Congress Hall, rue Dorchester, où le poète Claude Gauvreau vient de créer et jouer sa première pièce, *Bien-être*. Avec sa partenaire Muriel Guilbault, dans des décors de Pierre Gauvreau et des costumes de Madeleine Arbour, l'auteur des *Oranges sont vertes*, qui allait éblouir vingt ans plus tard, déroutait ; mais Roger Duhamel était de ceux qui savaient détecter la poésie là où elle couvait et agissait.

En 1949 il entrera à l'Académie canadienne-française où jusqu'à aujourd'hui il aura été l'un des membres les plus assidus et les plus représentatifs. En 1959 il sera admis à la Société royale du Canada.

On ne compte qu'une seule intrusion directe de Roger Duhamel dans le monde politique. En 1945, aux élections fédérales du 11 juin, il est aux premiers rangs des candidats du Bloc Populaire d'André Laurendeau. Il avait abandonné la présidence de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal pour se présenter dans le comté de Saint-Jacques. Il sera évidemment défait avec l'ensemble de ses compagnons du Bloc. Sa carrière se ré-oriente alors vers son monde, il devient président de la Société des écrivains canadiens et publiera maints articles de critique dont le style vif et précis en feront un maître du genre.

En 1960, le gouvernement conservateur de John Diefenbaker nomme M. Duhamel au prestigieux poste d'Imprimeur de la Reine, fonction aujourd'hui disparue. Jusqu'en 1969, Roger Duhamel sera le grand patron des publications officielles canadiennes. Il sera ensuite conseiller auprès du Secrétariat d'État de 69 à 72, avant d'être nommé par le gouvernement Trudeau ambassadeur du Canada au Portugal où il sera témoin de la révolution socialiste « des oeillets » du 25 avril 1974. M. Duhamel quittera Lisbonne et la carrière diplomatique en 1977.

Il deviendra alors, de retour au pays, directeur des Éditions La Presse, succédant à Hubert Aquin. Il y restera jusqu'en 1980.

Ayant obtenu le prix Duvernay pour l'ensemble de son oeuvre en 1962, Roger Duhamel laisse plusieurs ouvrages d'ordre littéraire et historique. La liste des titres donne l'idée que l'homme était tourné vers les lettres françaises et qu'il y déployait une curiosité jamais démentie. Il publia dès 1947 un essai sur les Moralistes français, en 1964 une étude sur les sources du Romantisme français, en 1965 une *Lecture de Montaigne*, et en 1969 une étude historique sur les Bonaparte. Plus récemment, il avait publié *L'internationale des rois*, une description des actuelles familles régnantes. On ne compte plus ses articles dans différentes publications où selon Guy Sylvestre, qui le tenait pour l'un des plus talentueux critiques québécois, « il a le don de réduire un problème ou une oeuvre à ses lignes essentielles ».

Premier critique « laïc » de notre littérature, comme le décrivait Jean Royer dans un papier sur l'histoire des pages culturelles au DEVOIR, Roger Duhamel a toujours eu le souci d'une écriture claire, imagée, souple. Il affirmait dans nos pages en mars dernier qu'il s'était toujours plus intéressé au lecteur qu'à l'auteur. « L'honnête homme qui ne se pique de rien et veut avoir des lumières sur tout, c'est lui le lecteur que j'ai toujours visé ».

Robert Rumilly, dans *Maurice Duplessis et son temps*, définit les rapports qu'entretenait le « cheuf » avec la presse. De Roger Duhamel, Rumilly écrit : « Duplessis apprécie le talent de Roger Duhamel et la facilité avec laquelle il peut, comme naguère Louis Francoeur, trousser à cinq minutes d'avis un article qui tient debout sur n'importe quel sujet ».

Roger Duhamel était encore au DEVOIR. Il y envoyait des recensions littéraires de grande qualité. Le dernier papier qu'il avait fait porter au journal, il y a peu, paraîtra samedi prochain. On y verra l'exemple d'un journaliste demeuré sur la brèche de l'écriture jusqu'au dernier moment.

La dépouille mortelle de Roger Duhamel est exposée aujourd'hui de 15 à 22 heures au Salon J.R. Deslauriers, au 5650 Côte-de-Neiges. Les funérailles auront lieu jeudi à 14 heures à l'église Saint-Germain d'Outremont.

◆ Parcs Canada

etc. Parcs Canada n'autorise d'ailleurs aucune activité récréative comme la baignade ou la navigation sur ce site... de pollution « historique ».

Neuf série de prélèvements ont en effet permis à la firme Marsan d'établir que les sédiments du canal dépassent jusqu'à 33 fois la norme permise pour les BPC (0.1 mg/kg), de 27 fois la norme pour le zinc (175 mg/kg), de 18 fois la norme pour le plomb (60 mg/kg), de 11 fois la norme pour les huiles et graisses (2,000 mg/kg), de 10 fois la norme pour le cuivre (60 mg/kg), de sept fois la norme pour le mercure (1.0 mg/kg), de trois fois la norme pour le phosphore (1,000 mg/kg) et de 2.5 fois la norme pour le chrome (9 mg/kg).

Ces tests ont aussi permis de découvrir qu'une importante quantité de produits toxiques dort pour l'instant dans une fosse juste à l'entrée du canal.

Pour juguler définitivement cet héritage industriel, les ingénieurs de la filiale Lavalin proposent au fédéral de recouvrir le canal sur presque la moitié de sa longueur, soit trois milles sur sept et demie. C'est dans le secteur recouvert qu'on entreposerait, si l'on peut dire, la pollution qui s'est accumulée dans les quatre autres, situés en amont. Pour déplacer les polluants qui dorment entre l'embouchure amont du canal et l'écluse de la Côte Saint-Paul, la firme Marsan prévoit un « lessivage » majeur: le bief amont serait asséché puis, grâce à un énorme coup d'eau, le fond serait nettoyé et les polluants charriés dans les deux autres biefs aval.

C'est là que la gigantesque soupe toxique serait filtrée puis emprisonnée sous la longue toile de trois milles, cousue sur place avec les mêmes machines-à-coudre qui serviront à l'assemblage du toît rétractable du stade olympique, ajoute M. Marsan.

Le tapis géant sera alors étendu sur le canal qui aura été abaissé à son niveau le plus bas. Les ingénieurs étudient diverses méthodes pour bien tenir la toile sur les côtés pendant sa descente de façon à ce que les polluants en suspension ne s'échappent pas par les côtés. Agissant à la façon d'un filtre qui tassse les grains sur le fond d'une cafetière, la toile est sensée filtrer l'eau du canal et emprisonner tous les sédiments en suspension sur le fond du canal.

Pour les « encapsuler » définitivement les polluants, M. Marsan prévoit lester la longue toile en la recouvrant de deux pieds de pierre concassée.

Cette technique sera expérimentée pour la premières fois d'ici deux semaines dans le « bras Wellington », situé à la sortie aval du canal, avec une toile de 100 mètres de long. La firme Marsan veut notamment tester la meilleure façon de contrôler la descente de la toile, son efficacité comme « filtre à café » et son degré de rétention des polluants toxiques sur le fond. Pour préparer l'expérience, les ingénieurs ont dû construire un important tuyeau d'alimentation en eau pour une usine avoisinante dont la prise d'eau sera momentannément asséchée.

Ce problème risque de compliquer sensiblement la tâche des ingénieurs si Ottawa donne le feu vert au projet lui-même dans un an ou deux. Parcs Canada a en effet signé des contrats d'approvisionnement en eau avec une douzaine d'entreprises situées sur les berges du canal Lachine. Une d'entre elles, Sidbec-Dosco, pompe ainsi chaque jour dans le canal quelque quatre millions de gallons d'eau. C'est presque l'équivalent d'un réservoir géant d'essence (5 millions de gallons) comme on en voit dans le secteur des raffineries. Les 12 industries alimentées par Parcs Canada consomment chaque jour 12 millions de gallons qu'elles rejettent ensuite dans les égoûts de la CUM. Il s'agit dans la plupart des cas d'eaux de refroidissements nullement contaminées dont la CUM voudrait bien se débarrasser en raison de l'énorme dilution ainsi provoquée dans ses égoûts.

◆ Greenpeace

j'y trouve tous les jours des éléments d'un grand roman d'espionnage », a declaré le ministre, à l'issue d'une visite à un régiment d'infanterie de marine près de Vannes.

Outre *VSD*, d'autres hebdomadaires apportent leurs pièces au dossier. *Paris-Match* écrit que l'enquête décidée le 8 août dernier par M. Mitterrand a été précédée d'une autre, plus confidentielle, conduite au mois de juillet. L'hebdomadaire précise que les résultats de ces premières investigations, qui mettaient en cause la DGSE, ont été remis au chef de l'État le 17 juillet dernier. C'est alors, ajoute le journal, que ce dernier aurait ordonné un supplément d'enquête au général Lacaze.

Paris-Match publie d'autre part une interview du docteur Xavier Maniguet, qui faisait partie de l'équipage de l'*Ouvea*, dans laquelle le médecin affirme n'avoir rien compris à cette affaire. Le docteur Maniguet, qui avait refusé jusque-là de parler à la presse, explique qu'il est membre depuis 10 ans de la société de protection de la nature.« Je suis hors du coup, mais je reçois des menaces de mort », ajoute-t-il.

Quant au *Canard enchaîné*, il affirme que le couple de faux suisses actuellement sous les verrous en Nouvelle-Zélande, Sophie et Alain Turenge, sont deux officiers français et s'appellent en realité Françoise Verlon et Alain Tourand.

D'autre part, le *Canard enchaîné* écrit que le *skipper* de l'*Ouvea*, Raymond Velche — « encore un faux nom », dit le journal — se cacherait actuellement en Nouvelle-Calédonie et chercherait à en sortir discrètement.

◆ Lévesque

ministres ses consignes de prudence et de transparence.

« Pour l'instant, rien de spécial ne m'a été rapporté », a signalé M. Lévesque. En anglais, le premier ministre a précisé qu'il n'a jusqu'ici remarqué rien que l'on pourrait qualifier « d'abusif et d'excessif » dans la manière dont les quatre candidats-ministres mènent leur campagne. Il estime que traditionnellement au Québec les attachés politiques peuvent faire du travail partisan au sein de leurs partis respectifs.

« L'opposition peut demander à tout bout de champ une commission parlementaire, des comités de ceci ou des comités de cela. Il s'agit de savoir si vraiment il y a des raisons de convoquer une commission parlementaire avec tout ce qué cela implique. Moi je n'en vois pas pour le moment », a commenté le premier ministre.

« Je comprends très bien que M. Bourassa, qui se sent un peu oublié par les temps qui courent, essaie de se ramener en surface de quelque façon», lance le chef du gouvernement à son vieil adversaire libéral.

«S'il y a quelque chose à dire là-dessus (les dépenses des ministres-candidats), cela vous sera dit soit par Mme Jutras, soit par votre serviteur si cela touche le comportement du gouvernement lui-même», a aussi précisé M. Lévesque.

M. Lévesque ne considère pas comme un appui sa présence samedi aux côtés de M. Garon lors de l'inauguration de l'usine de Newport. «J'ai fait un voyage assez important avec M. Landry (à Boisé dans l'Idaho) il y a quelque temps. Je suis souvent accompagné par M. Johnson parce qu'il s'agit souvent de choses fédérales-provinciales. J'ai à travailler régulièrement avec Mme Marois. Je n'évite personne, mais je ne cours pas après non plus», a déclaré le président démissionnaire du Parti québécois.

Par ailleurs, aux journalistes qui l'interrogeaient sur les motifs de sa prochaine démission comme député de Taillon, M. Lévesque a rappelé qu'il a vraiment le goût de faire autre chose après 25 années consacrées à la politique.

Hier midi, en présence des représentants de toutes les communautés francophones d'Amérique du Nord, M. Lévesque a inauguré le petit parc (ou plutôt le «square», comme diraient les Français...) coincé entre le Complexe G, le Grand théâtre de Québec, l'immeuble de la compagnie La Laurentienne et le boulevard Saint-Cyrille.

Sur ce parc flottent maintenant dix drapeaux aux couleurs vives: ceux des Acadiens, des Louisianais francophones, des Franco-Ontariens, des Fransaskois, des Franco-Manitobains, des Franco-Colombiens, des Franco-Albertains, des Franco-Américains, des Franco-Américains du Midwest et, bien sûr, des Québécois. Ces drapeaux ont été adoptés entre 1884 et 1984.

Pour le premier ministre, ce parc, situé dans le berceau de la francophonie, témoigne de la «volonté de durer» du fait français en Amérique. Il a ajouté que les divers peuples francophones, aidés par le secrétariat permanent mis sur pied par son gouvernement, ont fait «le choix décisif de resserrer leurs rangs, d'organiser une solidarité active et de la rendre irréversible».

M. Lévesque a rappelé que «chaque génération doit réaffirmer son caractère francophone et sa volonté de le continuer». Faisant allusion à son propre départ, il a noté que les aînés doivent comprendre les valeurs de leurs successeurs, en ne se montrant pas méfiants envers leur nouvelle forme d'humanisme.

«Notre continent a besoin de ce supplément d'âme qui caractérise, dit-on, la présence française en Amérique. Et le monde lui-même en a besoin pour cette civilisation universelle qui reste à inventer. Il n'en tient qu'à nous d'avoir notre mot à dire en français, dans cette langue à laquelle rien d'humain n'est jamais étranger», a conclu M. Lévesque, très chaudement applaudi.

L'avenir de Pétromont et l'implantation de Toyota

La rencontre Biron—Stevens ne débouche sur rien de concret

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a discuté durant plus de deux heures hier avec son homologue fédéral, M. Sinclair Stevens, mais, autant dans le cas de Pétromont que de Toyota, il s'en est retourné les mains vides.

Sur l'usine Pétromont, pour laquelle le gouvernement québécois espère obtenir l'aide d'Ottawa afin de sauver la prétrochimie au Québec (ainsi que 20,000 emplois), M. Biron a dit à l'issue de la rencontre que « j'espère avoir une réponse le plus tôt possible, mais plutôt que d'avoir un non j'aime mieux attendre un peu et avoir plus de temps pour négocier et faire valoir notre point de vue ». Depuis l'élection fédérale, Ottawa a versé $ 15 millions pour Pétromont, et Québec $ 45 millions.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce québécois a une nouvelle fois soumis un projet d'aide à son interlocuteur, insistant comme toujours sur la nécessité de moderniser l'usine de Varennes ainsi que sur les coûts actuellement prohibitifs d'acquisition des matières premières, d'ici à ce qu'un système de transport par pipeline du gaz naturel ($ 150 millions au moins) d'Edmonton à Montréal assure à Pétromont une chance d'être dans la course.

« On a essayé d'imaginer une formule qui pourrait être acceptable au fédéral », a expliqué M. Biron.

Sur l'implantation prochaine d'une usine Toyota de $ 150 millions au Canada, que le Québec s'estime en droit d'abriter, le ministre québécois a expliqué que la discussion avait pris un tour plus large et qu'il avait été question de l'ensemble de l'industrie automobile.

« Les discussions sont très ouvertes et je n'ai pas eu de réponse précise, mais je pense que la réaction de M. Stevens a été positive », a déclaré M. Biron.

Ce dernier a fait valoir à M. Stevens que compte tenu de l'importance du marché de l'automobile au Québec, il n'était pas normal que l'industrie y soit si peu présente : « J'ai fait comprendre à M. Stevens qu'il était du devoir du fédéral de voir à ce que le Québec ait sa juste part de production automobile, que ce soit la production ou l'assemblage de pièces. »

L'absence de mesures concrètes n'a pas semblé trop décevoir M. Biron, qui a qualifié la rencontre « d'informative ». Il dit bien s'entendre avec le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale. Les deux ministres ont aussi discuté de l'industrie des pâtes et papiers, des ententes auxiliaires sur la PME qui tardent à survenir, ainsi que du développement indusriel dans l'Est au Québec, où le chômage est particulièrement élevé.

Mais il a avant tout été question de pétrochimie et M. Biron veut croire que le ministre fédéral est conscient que la survie de la pétrochimie au Québec passe par la survie de Pétromont.

« Pétromont c'est le début de la chaîne et le ministre l'a compris », a dit M. Biron en ajoutant que loin de demander la lune, le Québec voulait simplement être traité sur le même pied que les deux autres centres pétrochimiques du pays, à Sarnia et Edmonton.

Pour le moment, le Québec devra continuer à assumer seul le déficit mensuel de $ 3,5 millions de Pétromont. Il hésitera par ailleurs à faire de gros investissements comme celui que nécessiterait la construction du pipeline tant qu'Ottawa ne donnera pas la garantie qu'il appuie la pétrochimie au Québec. Et cette garantie, M. Biron ne l'a pas eue hier.

« J'ai eu aujourd'hui la même garantie politique que l'an dernier durant la campagne électorale », a dit M. Biron, qui se réjouit cependant du fait que « nous avons un allié en la personne de M. Mulroney (le premier ministre, M. Brian Mulroney) et M. Stevens a compris le message. »

Le ministre québécois a été le seul à commenter la rencontre, qu'il avait lui-même sollicitée; au bureau du ministre fédéral, l'on refusait même de dire à quel endroit et à quel moment se tenait cet « entretien privé ».

M. Stevens s'envole aujourd'hui pour l'Asie et ne sera de retour que dans une dizaine de jours. M. Biron s'attend donc à voir passer un mois environ avant d'avoir une réponse.

L'écrasement du Boeing 747 de JAL

Le dégagement se poursuit

TOKYO (AFP) — Cinquante-deux corps avaient été dégagés, hier soir, des débris du Boeing 747 des Japan Airlines qui s'est écrasé dimanche soir sur un flanc de montagne, à 100 km à l'ouest de Tokyo, avec 524 personnes à son bord, dont quatre — peut-être sept, mais cela n'a pas été confirmé officiellement — avaient été retrouvées vivantes à 13 heures.

Soldats, pompiers, policiers, forestiers secouristes en tous genres — en tout plus de 1,000 personnes — participaient aux opérations de dégagement qui se poursuivaient toute la nuit.

Un millier de policiers ont été de leur côté assignés à la recherche de la boîte noire qui contient de précieuses informations techniques sur le déroulement du vol. Mais la découverte, quelques heures plus tôt à quelque 160 km de là, en pleine mer, d'un panneau de gouvernail arrière d'avion permet déjà à certains experts d'avancer une hypothèse quant à la cause de la catastrophe.

C'est la porte de la cinquième issue de secours, en queue de l'appareil à droite, qui, selon les messages radio de l'équipage, s'est cassée pour une raison encore inconnue. Or, selon un responsable des JAL, ce fragment de l'empennage vertical arrière repêché par un bateau, peut fort bien provenir du Jumbo accidenté. On n'en aura cependant confirmation qu'aujourd'hui, après examen.

L'hypothèse que la porte ait volé en éclat et qu'elle ait arraché dans sa chute le gouvernail arrière pourrait expliquer pourquoi le pilote avait, sinon perdu le contrôle de l'avion, du moins été incapable de le redresser alors qu'il s'approchait du massif montagneux, estiment les experts.

La compagnie Boeing a annoncé l'envoi d'une équipe de spécialistes pour aider à la recherche des causes de l'accident.

Enfin, les appels téléphoniques revendiquant auprès des Japan Airlines ou de la Force d'autodéfense, l'attentat contre le Boeing n'ont pas jusqu'à présent été pris au sérieux par la police japonaise.

En ce qui concerne le bilan final de la tragédie, la compagnie aérienne japonaise n'a pu confirmer que, outre les quatre survivantes retrouvées le matin, trois autres personnes étaient en vie.

M. Shinji Watarai, un des porte-parole de la compagnie, s'est contenté de dire, en réponse aux questions des journalistes, qu'il avait connaissance de cette information mais n'avait pas reçu de confirmation des autorités.

Au sujet des quatre survivantes — deux jeunes femmes de 35 et 26 ans et deux petites filles de 8 et 12 ans — toutes de nationalité japonaise, il a précisé qu'elles avaient été trouvées dans la partie centrale arrière de l'avion. Elles étaient assises côte à côte.

Lorsque les sauveteurs les ont trouvées, elles étaient incapables de bouger et paraissaient gravement blessées, a dit M. Watarai. Elles ont été transportées dans un hôpital proche du lieu de la catastrophe. Leur état est grave mais stable, selon le porte-parole.

D'après la configuration du Boeing, il y avait seulement six rangées de sièges derrière ces passagères en queue de l'avion, là justement où la porte qui a été détruite se trouvait.

Sur le mont Osutaka, des scènes cauchemardesques: des corps désarticulés, des fragments humains, sont éparpillés sur une surface très étendue. On distingue des vêtements en lambeaux dans les branches des sapins environnants, dont certains ont été à moitié soufflés par le choc.

Pendant ce temps, les parents des victimes se voient demander par les policiers de donner toute information susceptible de permettre d'identifier les corps, y compris le moindre détail. Par exemple: il portait un blue jean et avait les cheveux coupés court, raconte à un officier de police une petite femme, d'âge moyen, en scrutant avec détresse des photos récentes de son fils.

Dans une grande salle d'arts martiaux située dans la localité voisine, les policiers ont aménagé une douzaine de pupitres où ils recueillent avec un malaise perceptible les déclarations de tous ces gens en larmes. À la tombée de la nuit, ils avaient interrogé les parents de 400 passagers.

Non loin, un gymnase a été converti en morgue.Enfin, le Boeing 747 des Japan Air Lines (JAL) avait subi des dégâts importants lors d'un atterrissage mouvementé à l'aéroport d'Osaka (ouest du Japon) en juin 1978. Les autorités examinent actuellement les liens éventuels entre les deux accidents, ont déclaré hier des responsables du ministère des Transports japonais.

Les panneaux extérieurs et la structure du fuselage arrière de l'avion avaient été endommagés après avoir raclé sur 400 mètres la piste d'Osaka, ont précisé les responsables japonais.

Les dégâts avaient été réparés et, après une série de tests, le Boeing avait été déclaré bon pour le service, mais l'éventualité d'une relation de cause à effet avec la catastrophe de lundi doit être examinée, ont indiqué les responsables du ministère des Transports.

Les 12 et 13 septembre à Montréal et le 15 à Québec

Le Live-Aid aura bel et bien lieu

NATHALIE PETROWSKI

Malgré les rivalités de clocher des organismes qui se disputent la production d'un spectacle-bénéfice pour l'Éthiopie, malgré la décision du Secrétariat à la Jeunesse de se retirer du dossier, le Live-Aid québécois aura bel et bien lieu. Un Live-Aid en direct au Forum les 12 et 13 septembre et en différé le 15 septembre, sur les ondes de Radio-Québec.

C'est ce qu'ont confirmé Daniel Lafrance, de la Fondation Québec-Afrique, et Alain Simard, de Spectra-Scène. Les deux producteurs ont en effet décidé d'unir leurs efforts pour une bonne cause.

Spectra-Scène produit le spectacle, c'est-à-dire met à la disposition de ses associés son équipe technique ainsi que son arsenal technologique. Ils assureront également l'enregistrement de l'émission de télévision qui sera montée, puis diffusée le surlendemain sur les ondes de Radio-Québec.

La Fondation Québec-Afrique, pendant ce temps-là, travaillera à l'installation de lignes téléphoniques pour la levée de fonds. Il y aura un premier radiothon les 12 et 13 avec CKAC et CKOI-FM, puis un téléthon le 15 à Radio-Québec.

Le Secrétariat à la Jeunesse qui devait accorder une subvention de $300,000 à l'événement, s'est retiré du dossier. C'est du moins ce qu'à déclaré son porte-parole Guy Jousset. «On a laissé tomber le projet, a-t-il expliqué, parce que les partis concernés n'arrivaient pas à s'entendre».

Le porte-parole fait référence au premier projet soumis au Secrétariat par la Fondation Québec-Afrique et par l'Association des Échanges Québec-Canada-Afrique (ADPAC). Cette dernière association, mise sur pied par le producteur Normand Latourelle, travaillait avec le gouvernement depuis un certain temps, pour la réalisation d'un super-spectacle sur la montagne, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Le producteur a failli s'associer avec ONET avant que le projet ne sombre dans le fleuve. À la dernière minute, il est allé proposer ses services aux gens de la Fondation Québec-Afrique, voyant que la cause de l'Éthiopie, était la cause de l'été 85.

Les deux organismes ont soumis un projet au Secrétariat. Leurs relations au début étaient cordiales. Les choses se sont envenimées, selon Daniel Lafrance, lorsque le gouvernement a laissé entendre qu'il déposerait la subvention au nom de la Fondation Québec-Afrique. Cela signifiait que l'ADPAC devait donc produire des factures et rendre des comptes à ses associés. Selon Daniel Lafrance, Normand Latourelle n'a rien voulu entendre. Les négociations entre les deux organismes ont été définitivement rompues, tandis que le Secrétariat à la Jeunesse fermait le robinet des subventions.

Le projet ne fut pas compris pour autant. Daniel Lafrance et ses nouveaux associés ont décidé de continuer avec ou sans subventions. Des appels ont été placés chez d'autres ministères, notamment celui des Affaires culturelles et des Communications, afin de recueillir environ $200,000. Le montant permettrait de défrayer les coûts du spectacle mettant en scène Véronique Béliveau, Diane Tell, Paul Piché, Michel Rivard, Pierre Bertrand, Marie-Michèle Desrosiers, Michel Lemieux, les Séguins Yvon Deschamps et Claude Dubois.

Finalement, le mystère le plus complet entoure Spectra 85, un organisme fondé il y a trois mois et qui prévoit réaliser un autre Live-Aid au Vieux-Port les 30 et 31 août et les 1 et 2 septembre. L'organisme a annoncé la participation de Jean Lapointe, Ding et Dong et Martine Saint-Clair. Mais Jean Lapointe est en tournée, Martine Saint-Clair en dehors de la ville et Ding et Dong ont d'autres chats à fouetter.

◆ Bohta

remment soucieuse de doucher les espoirs réformateurs nourris à l'étranger, a brocardé l'« orgie de spéculations » entourant le discours que doit prononcer demain à Durban le président Pieter Botha devant les assises régionales du Parti national.

La Conférence épiscopale catholique d'Afrique australe a diffusé un communiqué attribuant l'essentiel des responsabilités de l'actuelle flambée de violence à la politique d'apartheid. « Aussi longtemps que le système d'apartheid prévaudra, la colère et l'agitation ne cesseront pas », affirment les évêques.

À Washington, M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, s'est refusé à tout commentaire au sujet des déclarations faites hier par le ministre sud-africain des Affaires noires. Mais il a dit « Nous n'avons aucune raison de changer notre évaluation depuis nos rencontres de Vienne ».

C'est à Vienne que M. Pik Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, a rencontré plusieurs hauts responsables américains.

« Nous savons de source sûre, a déclaré M. Redman, qu'une sérieuse révision de la politique du gouvernenent sud-africain est en cours au sein de celui-ci sur les principaux sujets de réforme. Mais nous ne ferons pas de commentaires sur les décisions que prendra le gouvernement de Pretoria avant qu'elles soient définitives et rendues publiques ».

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, mercredi 14 août 1985

EN UN COUP D'OEIL

Paul Desmarais vend deux millions d'actions de Power Corp. à $ 19.25

PAUL DURIVAGE

La liquidation de l'empire Desmarais s'est poursuivie hier, touchant cette fois-ci la société de gestion Power Corporation elle-même.

M. Paul Desmarais, qui a gorgé d'argent les coffres de ses compagnies ces derniers mois, a en effet vendu hier deux millions des actions à droit de vote simple qu'il détenait dans le holding. Au prix de $ 19 ¼ l'unité, la transaction représente un montant global de $ 38.5 millions.

Les actions qui appartenaient à la société Prime Investors Ltd., contrôlée par M. Desmarais, ont été cédé au courtier Nesbitt Thomson Bongard Ltée de Montréal. Celui-ci doit maintenant se charger de les revendre au public.

La société Prime, qui a fait part de la nouvelle, a ajouté que Power avait déjà approuvé les termes d'un prospectus abrégé qui accompagnera le placement dans le public. Power Corporation a par ailleurs précisé qu'elle ne retirerait aucun bénéfice de l'opération.

M. Desmarais a expliqué dans un communiqué que les actions en cause étaient cédées pour des fins de planification financière personnelle. On peut croire qu'il s'agit d'une liquidation pour se constituer un fonds de retraite, ou faciliter le transfert fiscal de ses avoirs à sa succession.

La participation totale dans Power Corporation de M. Desmarais, de sa famille et de ses associés est maintenant de 61.02 %, via ses diverses sociétés de portefeuille. Elle était d'environ 64 % avant cette vente.

« Aucune autre vente de ce genre n'est prévue », a par ailleurs assuré M. Desmarais, selon l'agence *Dow Jones*. Son départ progressif de l'entreprise qu'il a constituée serait sans doute mal prisé des investisseurs.

À ce propos, la nouvelle de la cession de cet important bloc d'actions est survenu à 16 heures 39 hier, soit après la fermeture des marchés boursiers. On ne sait l'accueil que feront les actionnaires à cette nouvelle.

Le titre a perdu ⅛ de point au cours de la journée pour terminer la séance à $ 19 ⅜ à la Bourse de Toronto. Quelque 162,018 actions de Power Corp. ont changé de mains, ce qui en fait le septième titre le plus transigé de la journée à la première bourse canadienne.

Cette mise en vente d'un lot d'actions par M. Desmarais n'est pas sans rappeler la restructuration survenue ce printemps, par laquelle le

Voir page 13 : Paul Desmarais

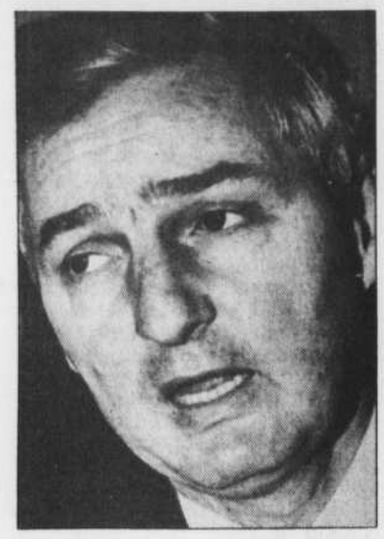

M. Paul Desmarais, président du conseil d'administration de Power Corporation

Ultramar fait une offre ferme pour les 497 stations-service de Gulf au Québec

CLAUDE TURCOTTE

Ultramar Canada Ltée attend la réponse d'Olympia & York à son offre d'achat des stations-service Gulf au Québec et dans l'Est du Canada, mais le plus grand mystère continue de régner en ce qui concerne l'avenir de la raffinerie de Gulf à Montréal-Est.

M. William Berry, un porte-parole d'Ultramar au bureau principal de Toronto, a déclaré au DEVOIR que « des pourparlers ont eu lieu depuis quelques semaines » en ce qui concerne l'acquisition des stations-service. À Montréal, un autre porte-parole de cette compagnie a précisé que la direction d'Ultramar avait demandé il y a « un mois, un mois et demi » à ses représentants dans toutes les régions du Québec de procéder à un relevé des éléments d'actif que Gulf possédait dans leur territoire.

On n'a cependant aucune indication sur le moment où une décision sera prise à propos des installations au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Ultramar attend la réponse à son offre, et chez Gulf, on dit n'avoir aucune idée de ce qui résultera de ces pourparlers.

En fait, l'enjeu consiste en 674 stations-service réparties comme suit : 497 au Québec, 37 au Nouveau-Brunswick, 71 en Nouvelle-Écosse, huit à l'Île-du-Prince-Édouard et 61 à Terre-Neuve. Dans ce même territoire, Ultramar possède déjà 393 stations-service au Québec, 177 à Terre-Neuve et une au Nouveau-Brunswick. Cette pétrolière a aussi 237 stations en Ontario, ce qui lui donne présentement un réseau de 808 stations au Canada.

Depuis 1982, alors qu'elle décidait d'investir $ 200 millions pour doter sa raffinerie de Saint-Romuald d'une unité de craquage catalytique, Ultramar a toujours cherché à accroître ses points de vente. C'est évidemment pour cette raison qu'elle a fait l'acquisition en 1984 d'une centaine de stations Spur au Québec.

On ne connaît cependant pas les détails de l'offre d'achat présentée par Ultramar à Olympia & York, qui le 2 août dernier achetait pour $ 2.3 milliards d'actions de Gulf Canada. Le nouveau propriétaire indiquait cependant sur le champ son intention de vendre les éléments d'actifs de Gulf dans les activités en aval, c'est-à-dire le raffinage, la distribution et la commercialisation. Avant-hier, il annonçait la vente à Petro-Canada de 1,800 stations-service et quelques raffineries à l'Ouest du Québec.

Pour ce qui est des discussions entre Ultramar et Gulf, un mutisme total entoure l'avenir de la raffinerie que Gulf possède à Montréal-Est. Ni Gulf, ni Ultramar ne veut dire, pour l'instant du moins, si cette raffinerie fait partie de l'offre d'achat concernant les stations-service.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Berry, le porte-parole d'Ultramar, s'en est tenu à une phrase laconique et intrigante : « Son sort n'a pas été décidé. » Il a

Voir page 12 : Ultramar

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ *SEAGRAM ACHÈTE UNE FILIALE DE COCA-COLA À NEW YORK*

La compagnie Joseph E. Seagram & Sons Inc., une filiale de Seagram Co., a annoncé avoir complété l'acquisition de Premium Beverages de Coca-Cola Bottling Co. de New York. Les détails de cette acquisition n'ont pas été rendus publics, mais l'on sait que Seagram détiendra une participation d'environ 30 % du capital-actions de Premium. Les actions ont été acquises par des investisseurs institutionnels de Seagram, certains actionnaires new-yorkais de Coca-Cola et des administrateurs principaux de Premium.

■ *Brascade encourt une perte de $ 21.5 millions*

Ressources Brascade rapporte une perte nette de $ 21.5 millions pour les six premiers mois de l'année se terminant le 30 juin en comparaison d'un profit de $ 11.3 millions l'an dernier pour la même période. Après versement des dividendes sur actions privilégiées, la perte s'établit à $ 0.84 par action comparativement à $ 0.08 en 1984. Pour le seul deuxième trimestre terminé le 30 juin 1985, la perte nette fut de $ 10 millions en comparaison d'un bénéfice de $ 3.8 millions en 1984.

La chute du bénéfice a été attribuée à la faiblesse des prix des produits de Noranda, spécialement pour la pâte à papier et l'aluminium. Les revenus se sont tout de même accrus substantiellement, ce qui découle principalement de l'intégration des terrains de Sundance, des volumes de vente de pétrole et de gaz qui ont continué d'être élevés et de l'absence de conflits de travail qui avaient influé sur les activités minières de Westmin en 1984. Au cours du premier semestre de 1985, les prix de la plupart des métaux en devises nord-américaines se trouvaient de 15 % à 30 % inférieurs aux niveaux de l'année précédente tandis que certains produits forestiers ont souffert d'une offre excédentaire.

Bien que la direction de l'entreprise s'attende à ce que les prix peu favorables des métaux et des autres produits continuent de nuire au bénéfice pendant la saison estivale, le fléchissement des devises nord-américaines et des taux d'intérêt devrait, avec le temps, donner lieu à un meilleur bénéfice.

■ *Nomination chez Téléglobe en vue de la privatisation*

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, a annoncé hier une nouvelle nomination et une reconduction de mandat au conseil d'administration de la Société Téléglobe Canada. M. Robert V. Lloyd, associé principal à l'étude Ogilvie & Company à Edmonton, se joint au conseil. En outre, M. Kenneth T. Hepburn, sous-ministre adjoint (Technologie et industrie) au ministère des Communications, demeure en fonction.

M. Stevens a fait remarquer que grâce à sa vaste expérience de l'administration des affaires, M. Lloyd permettra au conseil de jouer un rôle de premier plan lorsque le gouvernement privatisera Téléglobe. Il a également souligné que la longue expérience de M. Hepburn chez Téléglobe et dans l'industrie des télécommunications sera profitable durant cete phase de transition. M. Stevens a ajouté que ces postes sont comblés pour un an seulement, parce que le gouvernement entend vendre Téléglobe durant cette période.

■ *Le bénéfice d'Unicorp triple à $ 31 millions*

Unicorp Canada a annoncé hier ses résultats financiers pour les six mois se terminant le 30 juin 1985. Le bénéfice net pour cette période s'établit à $ 31,441,000 en comparaison de $ 9,232,000 en 1984. Les résultats de la période de 1985 incluent un gain extraordinaire de $ 9,555,000 représentant un recouvrement d'impôt des pertes des années précédentes.

Après paiement des dividendes sur actions privilégiées de $ 8,034,000 ($ 1,790,000 en 1984), le bénéfice net attribuable aux actions sans droit de vote de classe A et avec droit de vote de classe B était de $ 23,407,000 ou $ 2.94 par action en comparaison de $ 7,442,000 ou $ 0.94 par action en 1984. La compagnie précise que ces résultats financiers incluent ceux de Union Enterprises à partir du 1er avril 1985. En conséquence, l'actif consolidé d'Unicorp s'est accru à $ 2.4 milliards à la fin du premier semestre.

■ *Oshawa complète l'acquisition des marchés Dominion*

Le Groupe Oshawa a indiqué que sa filiale Bolands a complété l'acquisition de neuf supermarchés Dominion et Best for Less situés en Nouvelle-Écosse, de la compagnie Dominion Stores. Des négociations se poursuivent pour l'acquisition d'un dixième magasin. Un porte-parole d'Oshawa a de plus précisé que le prix d'achat estimatif original de $ 20 millions, incluant les stocks, tenait toujours. Un porte-parole de Bolands a indiqué pour sa part que les magasins porteront la bannière IGA d'ici trois semaines. Bolands approvisionne les supermarchés IGA dans les provinces maritimes.

Genstar se voit surpasser dans son offre d'acquisition

Manufacturers Life offre $ 50 pour 8.2 millions d'actions de Canada Trust

JOCELIN DUMAS

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers de Toronto s'est portée à la rescousse d'Hypothèques Trustco Canada par une offre d'acquisition de 8.2 millions de ses actions ordinaires à $ 50 chacune, concurremment à l'offre de Genstar qui proposait $ 44 pour 12 millions de ses actions.

Les administrateurs de Canada Trustco doivent ce matin déclarer publiquement s'ils acceptent ou non l'offre de Genstar portant sur 50.1 % des actions de la compagnie qu'ils dirigent. Dans le cas d'une acceptation, l'offre de $ 528 millions de Genstar lui aurait permis de mettre la main sur la plus importante société de fiducie au Canada de par l'importance de son actif. La venue de l'offre de Manufacturers, qui joue dans cette affaire le rôle du « chevalier blanc », lui évitera de devoir prendre une décision favorable à contre-coeur.

La compagnie Genstar, dont le siège social se trouve à Vancouver, mais les bureaux administratifs à San Francisco, avait l'intention de fusionner Canada Trustco et Canada Permanent, qu'elle possède déjà. Il en aurait probablement résulté une véritable hécatombe au niveau de la direction supérieure de Canada Trustco, ce qui a probablement motivé ses administrateurs à aviser mercredi dernier les actionnaires à ne prendre aucune action en vue d'accepter l'offre de Genstar.

La compagnie précisait qu'elle jugeait dans le meilleur intérêt public et dans celui de Canada Trustco ainsi que de celui de ses actionnaires et clients que la compagnie demeure à l'abri de la gouverne de tout actionnaire majoritaire unique. En vue de l'absence de restrictions statutaires sur la propriété des sociétés de fiducie réglementées par le fédéral, les administrateurs reconnaissaient cependant qu'une telle indépendance ne puisse plus être possible.

Les souhaits de la direction de Canada Trustco, qui apparaissaient utopiques encore hier, sont en voie de se réaliser si l'offre de Manufacturers réussit. M. Tom DiGiacomo, vice-président exécutif de Manufacturers, nous a précisé que sa compagnie considérait que « Canada Trustco était très bien administrée par l'équipe actuelle » et qu'il n'était pas question « de prendre part activement à la gestion de l'entreprise ». Des pourparlers amicaux ont d'ailleurs été engagés entre les directions des deux entreprises préalablement au dévoilement de l'offre de Manufacturers. « Il n'est pas de notre intention de leur causer des problèmes », conclut M. DiGiacomo. Et si Genstar rapplique, « nous verrons... »

C'est par voie de communiqué émis hier en toute fin d'après-midi que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers indiquait avoir avisé les bourses de Montréal et de Toronto d'une offre faite par ManuVie et deux de ses filiales visant à acquérir 8.2 millions d'actions ordinaires d'Hypothèques Trustco Canada à $ 50 chacune.

La compagnie a de plus précisé que les livres destinés à l'inscription des actions de Trustco Canada déposées en réponse à l'offre seront ouverts dans la matinée du mardi 27 août 1985 entre 9 h et 9 h 30 sur le parquet des deux bourses.

GENSTAR

Manufacturers précisait qu'elle détenait conjointement avec ses deux filiales, directement ou indirectement, 6,370,818 actions et des droits d'achat portant sur 20,000 actions ordinaires, représentant environ 27.6 % du capital-actions en circulation de Canada Trustco, tel qu'établi au 30 juin, ou environ 22.6 % sur une base de dilution complète.

En présumant que l'offre de Manufacturers portant sur 8.2 millions d'actions soit réussie, ManuVie précise qu'elle et ses filiales détiendront alors environ 62.9 % des actions en circulation de Canada Trustco ou environ 51.7 % sur une base de dilution complète. L'offre de Manufacturers porte sur environ 35.4 % des actions de Canada Trustco, qui comptait 23,134,453 actions en circulation au 30 juin.

M. E. Sydney Jackson, président de ManuVie, déclarait que « la décision de faire une offre est motivée par notre désir de développer des activités communes à Manufacturers et à Canada Trustco dans tous les domaines où il sera faisable et économique de la faire. Ces activités comprendraient le développement de gammes de produits et de méthodes de distribution, aussi bien que des activités conjointes dans la promotion immobilière et des projets d'investissement. Si notre offre est réussie, nous avons confiance de pouvoir travailler conjointement avec le conseil d'administration et les administrateurs principaux de Canada Trustco pour atteindre ces buts. »

Comme on sait, Genstar avait offert $ 44 pour 12 millions d'actions de Trustco Canada. L'offre de Genstar ouvrait sur les parquets des bourses de Montréal et de Toronto mardi le 20 août, tout juste une semaine avant celle proposée par ManuVie. M. Angus MacNaughton, président et chef de la direction de Genstar, n'était malheureusement pas présent à ses bureaux de San Francisco pour nous faire part de ses intentions à la suite de ces développements. M. John Chase, responsable des relations publiques de Genstar, nous a pour sa part tout simplement indiqué qu'un communiqué à cet effet serait émis dès ce matin.

Nouvelle succursale Rive-Sud, en place pour vous servir!

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

☐ sécurité du capital ☐ taux d'intérêt garanti ☑ choix dans le paiement des intérêts
☐ taux d'intérêt plus élevé ☐ des intérêts composés annuellement ☑ aucun coût

SUCCURSALES: Mtl/University: 1100, University, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour: 682-3200 • Rive-Sud: Place Portobello, 7350, boul. Taschereau, 466-2500
CONSEILLERS: Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Rive-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8461 • Val d'Or: 825-8101 • Repentigny: 871-7536

Taux sujets à confirmation
10 3/4% 5 ans Int. an.
10 1/4% 3 ans Int. an.
9 1/4% 15 mois Int. à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

Payez-vous trop de taxes de vente ?

JEAN-HUGUES CHABOT

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'association québécoise de planification fiscale et successorale. Me Jean-Hugues Chabot est avocat chez Charette, Fortier, Hawet/Touche Ross.

Comme vous le savez sans doute, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique permet aux différentes législatures fédérales et provinciales l'imposition de taxes et d'impôts. Le gouvernement fédéral, pour sa part, impose une taxe de consommation ou de vente de 10 % (11 % à compter du 1er janvier 1986), calculée sur le prix de vente de toutes les marchandises fabriquées, produites ou importées au Canada. Les gouvernements provinciaux, de leur côté, sauf le gouvernement de l'Alberta, imposent une taxe de vente provinciale au détail variant entre 5 % et 12 % selon la province. Cette taxe est calculée sur le prix de vente en détail ou l'apport d'un bien mobilier dans la province. Au Québec, le taux de notre taxe de vente provinciale est de 9 %.

aqpfs
association québécoise de planification fiscale et successorale

Par le biais de ces différentes taxes, communément appelées taxes à la consommation, dont nous n'avons mentionné ici que les deux plus capitales, il s'agit pour le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois de leur deuxième plus importante source de revenus après l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le profit des sociétés commerciales arrivant bon troisième.

Pour de nombreuses personnes cependant, ces différentes taxes sont un acquis et passent tout simplement à leurs comptes de dépenses malgré le fait qu'il s'agit en réalité d'une « dépense » représentant plus de 20 % des recettes brutes de l'entreprise. Leur échappatoire pour ne pas prendre en considération l'importance de ces taxes est toujours le même : « De toute façon, c'est le consommateur qui paie. » Même s'il est vrai de prétendre que cela n'est pas totalement faux, il n'en demeure pas moins que si votre concurrent bénéficie d'un allégement quelconque face à une de ces taxes, ce dernier augmentant ainsi sa compétivité et sa part du marché, ou tout simplement en une augmentation de ses profits étant donné une diminution de sa « dépense » de taxes. En d'autres mots, ce dont beaucoup d'entre nous ne sont pas au courant, ce sont toutes les exemptions et allégements édictés dans les différentes lois qui imposent ces taxes.

Si on regarde les dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* qui assujettissent au paiement de la taxe de vente fédérale la fabrication, la production ou l'importation de marchandises au Canada, on remarque que certaines marchandises sont exemptées de cette taxe. Tous les livres imprimés ne contenant aucune annonce et servant exclusivement à des fins éducatives, techniques, culturelles ou littéraires en sont exemptés. Il en est de même pour certains produits de la ferme et de la forêt, pour certains produits de la santé et pour certains produits vendus aux municipalités, pour ne citer que ces quelques exemples.

Au provincial, si des médicaments sont vendus sur prescription, ils sont exemptés de la taxe de vente alors que si les mêmes médicaments sont achetés sans prescription, ils sont taxables. Si vous achetez un paquet de feuilles mobiles imprimées, vous devez acquitter la taxe alors que si les mêmes feuilles sont attachées ensemble, elles en sont exemptées. La *Loi concernant l'impôt sur la vente en détail* qui impose cette taxe de vente de 9 % prescrit, en plus de ces nuances, de nombreuses autres exemptions dont, par exemple, celles relatives aux ventes d'actions de sociétés commerciales, de vitamines, de denrées alimentaires, de repas, d'essence, de tabac, de livres imprimés, de fournitures de classe, de savons et autres produits servant au nettoyage qui sont toutes des ventes exemptées. En ce qui concerne les repas, l'essence et le tabac, ces biens sont cependant taxables sous d'autres lois.

Comme vous pouvez donc le remarquer, les différentes taxes à la consommation font l'objet d'une expertise bien spécifique et il est fastidieux pour une personne qui n'y consacre que quelques heures par semaine d'être au courant de toutes ces lois. Cela s'accentue également à la lecture des derniers budgets fédéral et provincial où on aperçoit cette tendance de nos gouvernements à réduire les impôts, mais à augmenter les fardeaux fiscaux reliés à ces taxes directes ou indirectes. Le gouvernement fédéral augmente sa taxe de vente de 2 % en moins de 14 mois alors que le gouvernement provincial impose une taxe sur certains services, ce qui est une première au Québec, soit la nouvelle taxe sur les primes d'assurance. Malgré tout cela, trop de personnes négligent encore cet aspect et d'énormes sommes d'argent peuvent être perdues lorsque de telles taxes sont payées en trop ou par erreur.

Au Québec, la *Loi sur le ministère du Revenu* prévoit heureusement une procédure permettant au contribuable qui a effectué un paiement en trop ou par erreur d'en obtenir le remboursement. Il faut toutefois remarquer qu'il s'agit d'un recours qui doit être présenté dans les quatre années de la date où le paiement en trop ou par erreur a été effectué.

Au fédéral, une telle procédure de remboursement existe également sauf que cette dernière est cependant différente car en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*, seule la personne qui a effectivement payé la taxe a droit au remboursement. Ceci veut donc dire qu'un particulier qui acquiert un bien dont le montant de la taxe de vente fédérale est incluse dans son prix d'achat n'a pas le droit de présenter cette demande étant donné que, comme tel, il ne s'agit pas de la personne qui a payé la taxe. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il s'agit d'une taxe sur la fabrication de marchandises et non sur la vente en détail. Notre particulier acheteur a acquitté cette taxe car elle était incluse dans son prix d'achat, mais ne l'a pas effectivement payée au ministère, il n'a que remboursé un des « coûts » du vendeur. Dans une telle situation, son seul recours est de demander un crédit à son vendeur et ce dernier, s'il est fabricant ou s'il est la dernière personne à avoir vendu les marchandises dans des conditions exonératoires, peut alors présenter cette demande de remboursement. Il faut toutefois remarquer que l'ancien délai de quatre ans qui existait pour présenter de telles demandes de remboursement a été réduit à deux ans lors du dernier budget fédéral quant aux demandes relatives à des activités ayant eu cours le 24 mai 1985 ou après cette date. Enfin, il faut ajouter que lorsque le particulier demande une note de crédit à son vendeur, ce dernier n'a aucune obligation légale, sauf si indiquée au contrat de vente, de lui accorder. De plus, il se peut même que le vendeur bénéficie du remboursement aux dépens de l'acheteur si ce dernier n'est pas vigilant.

Comme on peut donc le remarquer, il s'agit de notions très différentes de celles que l'on voit couramment en impôt sur le revenu, mais tout aussi importantes. Il existe dans notre société un très grand nombre d'entreprises qui ne paient aucun impôt, mais qui acquittent malgré tout un peu plus de 20 % de leur profit brut à titre de taxes. ***Les articles rédigés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera en vente en septembre auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de $ 10 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514)-845-3124.***

◆ Ultramar

ajouté que du côté d'Ultramar, une seule personne sait si la raffinerie de Montréal-Est fait partie de l'offre et c'est le président du conseil d'administration, M. Laurie Woodruff. Les représentants de Gulf ne sont pas plus loquaces sur ce sujet.

On sait cependant que Ultramar possède à Saint-Romuald, près de Lévis, une raffinerie très moderne d'une capacité de production de 105,000 barils par jour. Selon M. Berry, le taux d'occupation de cette raffinerie est présentement de 75 %.

La raffinerie de Gulf à Montréal-Est a une capacité de 74,000 barils par jour; à toutes fins utiles, elle fonctionne à pleine capacité, grâce notamment à des ententes avec d'autres compagnies, en particulier Texaco.

Certains observateurs, comme M. Philippe Hervieu, analyste au service de Nesbitt Thomson, pensent qu'il serait bien difficile à Ultramar de maintenir deux raffineries dans le Québec. M. Hervieu affirme toutefois n'avoir pas d'informations privilégiées à cet égard et ne rien savoir quant aux intentions d'Ultramar d'acheter la raffinerie de Montréal-Est. Entre autres spéculations, il y a celle que Ultramar serait obligée de prendre la raffinerie avec les stations-service.

Un porte-parole de Gulf, en réponse à des questions hier, mentionnait simplement que si une compagnie voulait faire l'acquisition de la raffinerie de Montréal-Est, on pourrait penser sans doute que cette compagnie aurait l'intention de la maintenir en service.

Gulf possède une autre raffinerie dans l'Est du Canada, à Point Tupper en Nouvelle-Écosse. Cette raffinerie est cependant déjà « dans les boules à mites ».

Par ailleurs, l'importante transaction entre Gulf et Petro-Canada n'est pas passée inaperçue hier à la Bourse de Toronto. L'indice des pétrolières a augmenté de 18 points au cours de la journée, mais la poussée fut surtout forte le matin, puisque à midi la croissance avait été de 25 points. Ce sont surtout les actions de Gulf qui ont donné le ton, avec un volume de 507,525 actions transigées; la valeur de ces actions était néanmoins inchangée à la fermeture.

Le concours *Innovation 85* cherche . . . des chercheurs

Le Centre d'innovation industrielle de Montréal (CIIM) et le salon *Le monde des affaires* lancent un concours baptisé *Innovation 85*, qui s'adresse à trois catégories de participants : les inventeurs autonomes, les chercheurs et les entreprises dont l'invention brevetée au Canada n'a pas été commercialisée.

Ce concours, qui devrait être tenu chaque année, vise à créer des liens entre les inventeurs, les innovateurs et les gens d'affaires.

Une étude récente du CIIM indique que sur le développement de 600 innovations il y a un taux important d'abandons. Une centaine d'innovations sont d'abord retenues pour une évaluation préliminaire. Puis, l'évaluation est favorable dans 91 cas, mais seulement 34 se rendent à l'étape d'avant-projet. Finalement, il s'en trouve une quinzaine qui connaissent un succès commercial.

Les organisateurs du concours espèrent corriger cette situation. Quoiqu'il en soit, trois lauréats au maximum se verront offrir un voyage toutes dépesnes payées à Lyon en France pour assister au Forum *Novotech*. Les gagnants seront aussi accueillis au prochain Salon *Le Monde des affaires*, qui aura lieu à Québec en octobre prochain. La date limite pour l'inscription au concours a été fixée au 13 septembre.

COGESULT

1ère CONFÉRENCE COGESULT SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

avec la collaboration de l'Université du Québec à Montréal et l'Association des Économistes Québécois

conférencier invité

RENÉ DUMONT

«Le Sahel en voie de destruction»

et

«Succès et échec de développement en Asie: Le cas de Taïwan et des Philippines»

de 9:30 à 12:00

le 28 août 1985

à l'Université du Québec à Montréal

Salle J 2940 — Pavillon Judith Jasmin

405, rue Ste-Catherine est, Montréal, Québec

ENTRÉE LIBRE

INFORMATION: 287-8536

PARIS 299$ Aller simple 150$

Location de voiture Achat-Rachat

VIENNE 699$ MEXICO 399$

ATHÈNES à partir de 700$ aller-retour

SUPER SPÉCIAL

Allez en Europe sur le Queen Elizabeth À DEMI-PRIX

SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE

Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations

Appelez immédiatement n'importe quand

La Billetterie

2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ

UTILISEZ LES

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DU

DEVOIR

844-3361

Nickys Restaurant

MAINTENANT À MONTRÉAL

DÎNER D'AFFAIRES

TABLE D'HÔTE ET À LA CARTE

1236 MACKAY

932-5685

CPG Certificat de placement garanti

Les CPG des FIDUCIAIRES ○ c'est pour les gens comme vous...

Intérêts payés annuellement.

Sans frais minimum 500$.

1 AN 9%

3 ANS 10 1/4%

5 ANS 10 3/4%

Taux sujet à changement.

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253, ave McGill College, Métro McGill, (514) 878-3351

Centre commercial Place Rosemère, (514) 437-0710

6633 est, rue Sherbrooke, Métro Langelier, (514) 253-1720

Autres taux et termes disponibles De 30 jours à 5 ans.

Fiduciaires LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES ○ sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

NOS MEILLEURES TABLES

CONSTAMMENT VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE BONNES TABLES

LE DEVOIR AUSSI!

VOUS VOULEZ VOUS DÉTENDRE ENTRE AMIS DANS UNE ATMOSPHÈRE CHALEUREUSE.

LE DEVOIR Y A PENSÉ!

SONGEZ-Y

TOUS LES SAMEDIS, NOTRE SECTION LOISIR REGROUPE POUR VOUS LES MEILLEURES TABLES DU TOUT QUÉBEC

PREMIÈRE PARUTION: 17 AOÛT

Vous avez maintenant toutes les raisons au monde de louer une Audi 5000S 85!

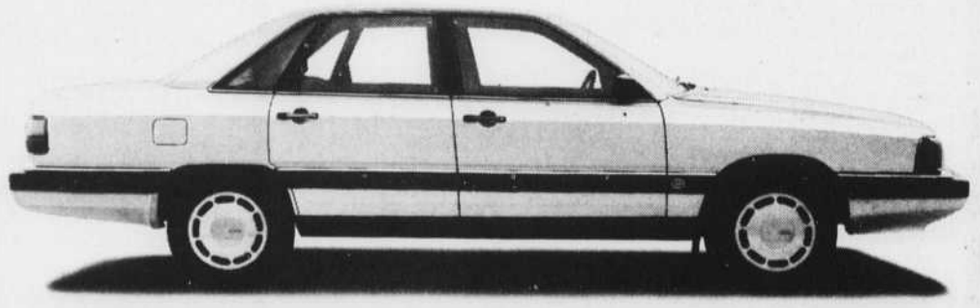

432$ par mois* + taxes (60 mois)

Versement initial: 2 700 $

Valeur résiduelle: 5 750 $

Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1985.

* Le prix peut varier selon les concessionnaires et les accessoires additionnels choisis.

LA CARTE AUDI

Elle redéfinit les caractéristiques standard.

Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant.

3 ans/kilométrage illimité

3 ans sans frais d'entretien ni de réparation, selon les conditions définies par la fameuse carte Audi.

Profitez sans tarder de cette offre agréablement surprenante; passez dès aujourd'hui chez l'un des concessionnaires de marque Audi de la région de Montréal!

Audi

Vialle Automobiles Inc. 400, boul. Roland Therrien, Longueuil 679-0890

Arbour Automobiles Ltée 700, boul. des Laurentides, Laval 382-2731

Auto Mizzi Ltée 2134, rue Sainte-Catherine Ouest, Près du Forum, Montréal 937-5701

Automobiles Autohaus Ltée 1855, avenue Dollard, La Salle 364-2753

Auto Hamer (1979) Ltée 5905, Autoroute Trans-Canada, Saint-Laurent 748-6961

Les Automobiles Popular Inc. 5441, rue St-Hubert, Montréal 274-5471

Nordest Volkswagen Ltée 10395, boul. Pie-IX, Montréal 325-3422

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Si les propositions sont entérinées

La BFD misera sur la participation au capital-actions

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse canadienne

Le nouveau mandat de la Banque fédérale de développement mettra l'accent sur la participation au capital-actions des entreprises, les garanties de prêt et la décentralisation régionale si les propositions du ministre d'État à la petite entreprise, M. André Bissonnette, sont entérinées par le cabinet au début de septembre.

Le ministre a affirmé à la Presse canadienne que la révision du plan d'action de l'institution, qui a son siège social à Montréal, ne constitue « pas un changement majeur, mais se veut une orientation un peu différente » des priorités.

La BFD s'est déjà impliquée dans les prises de participation dans le capital-actions des petites entreprises (rachetable après quelques années) et dispose d'un réseau de succursales à travers le pays, mais, affirme M. Bissonnette, ces éléments doivent être développés davantage.

Même si la BFD ne va pas se retirer du secteur des prêts, particulièrement dans les régions, elle sera dorénavant plus active dans le domaine des garanties de prêts octroyés par les banques à charte ou les fiducies, surtout dans les grands centres où ces institutions sont bien établies.

Au cours des derniers mois, la Chambre de Commerce de Montréal a manifesté son inquiétude quant à un éventuel démantèlement de la BFD.

À cet égard, le ministre a affirmé qu'il y avait dans le marché du financement des entreprises un créneau qui n'était pas adéquatement desservi par les institutions privées, mais lorsqu'elles le combleront le gouvernement se retirera.

Selon le ministre, la décentralisation de la BFD « ne devrait pas occasionner de mutations (de personnel) comme tel ». Il a également loué la qualité de ce dernier et renouvelé sa confiance dans « l'équipe en place qui peut faire face aux nouvelles orientations ».

Toyota

Par ailleurs, M. Bissonnette a dit s'apprêter à rencontrer les gens de Toyota pour leur faire valoir les points forts du Québec pour l'implantation de leur usine d'assemblage qu'ils projettent au Canada.

Mais, selon lui, la bataille se joue maintenant entre les gouvernements provinciaux et les municipalités. À cet égard, il a déclaré que « le gouvernement du Québec travaille très très fort » et qu'il peut compter sur l'appui des ministres et députés du Québec à Ottawa.

Il rappelle que le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, s'était engagé publiquement à ne pas s'impliquer dans le choix du site de Toyota au pays.

Notons que Honda a déjà décidé d'installer sa nouvelle usine de montage dans le comté de M. Stevens.

M. Bissonnette explique que Toyota a mentionné son intention de s'installer près de la Nouvelle-Angleterre, ce qui, le cas échéant, conférerait un avantage au Québec et aux provinces maritimes.

◆ Paul Desmarais

président fondateur retirait plusieurs millions de dollars de l'entreprise, tout en conservant quasiment le même nombre de droits de vote.

Plus précisément, le prospectus du 6 février dernier annonçait l'émission de quatre millions d'actions ordinaires. Il donnait aussi droit aux actionnaires privilégiés d'acquérir 12 % des actions ordinaires émises, soit 480,000 actions avec 10 votes chacune. M. Desmarais avait alors droit d'acquérir 476,025 actions à 10 droits de vote, mais il ne l'exerça que pour 50,000 actions, ce qui lui donnait 500,000 nouveaux votes. Étant donné qu'il y a eu division par deux des actions, celles-ci procurent un million de votes. Or, M. Desmarais vient de vendre deux millions d'actions. Il a donc diminué sa participation en deux temps, de 67 % à 61 % des droits de vote.

M. Desmarais a aussi tiré profit des augmentations successives du dividende que le conseil d'administration de Power a annoncées récemment. Le dividende fut porté de 12 ½ à 15 cents en mars dernier, puis de 15 cents à 18 ¾ cents plus récemment.

Fermeture d'usine et diminution du dividende en vue

Dominion Textile a les plus mauvais résultats financiers de son histoire

PAUL DURIVAGE

Dominion Textile, dont les activités sont partiellement paralysées en raison d'un conflit de travail, a dévoilé hier les pires résultats de son histoire et pourrait en conséquence fermer de nouvelles usines.

Le plus important fabricant canadien de textile a en effet essuyé une perte sévère de $ 14.4 millions, soit l'équivalent de $ 1.18 par action ordinaire au terme de son dernier exercice terminé le 30 juin dernier.

Il s'agit du pire résultat de l'histoire de Dominion Textile. La compagnie fut d'ailleurs rentable au cours de 48 des 50 dernières années. La plus forte perte, soit $ 4.6 millions, fut essuyée en 1967, alors qu'elle relevait également d'une grève. L'exercice de 1982 résulta d'autre part en une perte de $ 2.9 millions.

Les résultats n'avaient pourtant cessé de s'améliorer au cours des deux exercices précédents. L'exercice de 1984 avait en outre donné lieu à un confortable bénéfice de $ 23.1 millions ou $ 1.59.

« Même si la grève dans quatre de nos usines a eu un impact sur les pauvres résultats du quatrième trimestre, le principal facteur qui influe sur nos résultats demeure les hauts niveaux d'importations », a expliqué le président, M. Thomas Bell.

Dominion Textile se bute effectivement à des importations croissantes de la part de pays à faible coût de main-d'oeuvre. Le nombre d'unités vestimentaires en provenance de ces pays, comme Taïwan, est passé de 166 millions en 1982 à 206 millions en 1983 et à 244 millions l'an dernier. Les producteurs canadiens affirment n'avoir maintenant plus que 40 % du marché canadien du textile.

« Si le gouvernement n'apporte pas de correctifs, nous serons dans de beaux draps », a déclaré le vice-président aux communications, M. Michel Dufour. Une décision du gouvernement est attendue pour cet automne, après avoir été reportée à deux occasions.

Le fait que Dominion Textile ait accru sa part du marché canadien, à la faveur de la déconfiture progressive de concurrents, dont l'entreprise Wabasso liquidée en mars dernier, ne change rien au problème, a fait remarquer M. Dufour au DEVOIR.

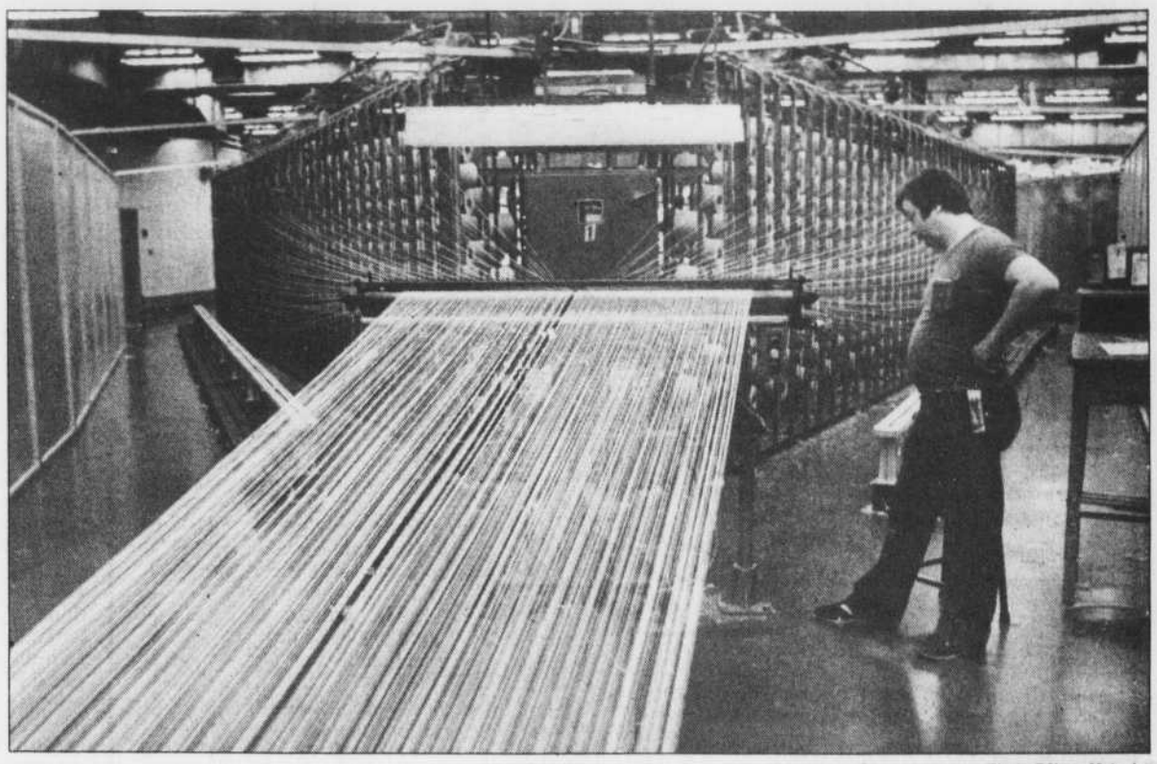

Photo Réjean Meloche

Au terme de son dernier exercice financier, Dominion Textile, le plus important fabricant canadien de textile, a essuyé une perte de $ 14.4 millions.

Les ventes annuelles du fabricant ont en effet diminué de 13 % pour se chiffrer à $ 765.9 millions au 30 juin dernier.

Selon la même source, il faut s'attendre à ce que reprenne la valse des fermetures d'usines au cours des prochains mois si la situation concurrentielle des producteurs canadiens n'est pas facilitée. Les résultats du trimestre en cours seront particulièrement déterminants.

Dominion Textile a fermé en permanence quatre de ses 35 usines au cours des trois dernières années. L'usine de Montmorency doit par ailleurs cesser complètement ses activités en octobre prochain, selon le plan de fermeture progressive. L'usine Habbard de Montréal fut par ailleurs vendue récemment à d'autres intérêts.

M. Dufour a par ailleurs dit espérer que les syndiqués des quatre usines actuellement en grève « comprendront enfin quelle est la situation financière de l'entreprise, et les effets néfastes de leurs démarches ». Les usines de Dominion Textile à Valleyfield, Beauharnois, Saint-Jean d'Iberville au Québec et à Awksberry en Ontario sont frappées par un conflit de travail depuis maintenant 15 semaines.

M. Pierre Roy, directeur administratif des services financiers et généraux a par ailleurs appris au DEVOIR qu'un développement majeur est attendu d'ici à 10 jours. Une nouvelle rencontre de conciliation est prévue pour demain.

Par ailleurs, quelque 200 des 800 cadres de l'entreprise sont appelés à quitter le siège social de la rue Sherbrooke d'ici au mois prochain, dans le cadre de l'important programme de restructuration administrative débuté en juin dernier. Les services généraux ont été regroupés dans une compagnie de gestion interne créée ad hoc tandis que les services d'encadrement sont décentralisés à même les différentes unités de production.

Le conseil d'administration de la compagnie doit faire connaître aujourd'hui sa décision concernant le versement du dividende trimestriel. Selon des sources, le conseil d'administration pourrait à nouveau réduire le dividende en raison des résultats financiers insuffisants. Dominion Textile avait diminué son dividende de 18 cents à 12 cents par action en mai dernier.

Le président Bell doit expliquer la stratégie à envisager pour l'avenir, au cours de la réunion prochaine des actionnaires, le 23 octobre prochain.

VOTRE C.A.
pour vous aider à tenir le gouvernail

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON / CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9,
(514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9
(514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4
(418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agrées
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, La Baie, Alma, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie.
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays.
Jean E. Auger, C.A. — Pierre Beaumont, C.A. — Robert P. Bélanger, C.A. — Camil Bergeron, C.A. — Pierre Bergeron, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A. — André Biron, C.A. — Gérard Blais, C.A. — Réjean Blanchette, C.A. — Normand Boisvert, C.A. — Denis Boivin, C.A. — Roger Boivin, C.A. — Rosaire Boivin, C.A. — Laval Bouliane, C.A. — Ronald L. Calderoni, C.A. — Yvon Carrier, C.A. — Guy Charette, C.A. — Gilles Chevalier, C.A. — Marc Chevrier, C.A. — Yvan J. Cloutier, C.A. — Robert N. Cockfield, C.A. — Gilles Couture, C.A. — Égide Dallaire, C.A. — Raymond David, C.A. — Sylvio De Rose, C.A. — Jean L. Dusmesnil, C.A. — Bernard Fleury, C.A. — Jacques E. Fortier, C.A. — Réal Forget, C.A. — Alain Fortin, C.A. — André Gauthier, C.A. — André Gibeau, C.A. — Gilles Groulx, C.A. — Jules Hamel, C.A. — Ghislain Hawey, C.A. — Michel Hébert, C.A. — Gilles Henri, C.A. — Laurent M. Joly, C.A. — David H. Laidley, C.A. — Normand Leclerc, C.A. — Gilles Leduc, C.A. — Philippe Leroux, C.A. — Roger Lauriault, C.A. — Daniel Le Rossignol, C.A. — Paul Massé, C.A. — Pierre F. Ménard, C.A. — André Michaud, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Jacques Plante, C.A. — André Pleau, C.A. — Laurier Pommainville, C.A. — Raymond Proulx, C.A. — Marc Renaud, C.A. — Robert M. Rennie, C.A. — Clément Roux, C.A. — Luc Simard, C.A. — Robert V. Staples, C.A. — Yvan Taillon, C.A. — Charles Tremblay, C.A. — Gilles Turcotte, C.A. — John B. Wight, C.A.

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.

ERNST & WHINNEY
Comptables agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal, H2Y 1N3 — 845-9253
Bureaux:
Montréal, Laval, Repentigny, Longueuil et Pointe-aux-Trembles

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND
comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 876-1500
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE.
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Richard Tozman, C.A. — Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

LIPPMAN PTACK
Comptables agréés
6600 Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2A9 — (514) 341-5511
Membre: Groupe international des Cabinets de Comptables.

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

POISSANT RICHARD
Affilié à Thorne Riddell
Comptables agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale: International KMG Klynveld Main Goerdeler

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
22 bureaux à travers le Canada
1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-9050
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, F.C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A. — Jeffrey Mandel, C.A. — Harvey Zalchman, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

SAMSON BÉLAIR
Comptables agréés
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada.
Affiliation internatinale Moore, Stephens & Co.
Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1
Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél.: (514) 451-5374
Affilié à: Laventhol & Howath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International
avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE
Comptables agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, F.C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, F.C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. — Gilles Brouillet, C.A. — Robert A. Kleinman, C.A. — Howard I. Vineberg, C.A. — Ron Freiman, C.A. — Choula Ammar Hadid, C.A. — Adriano Arrizza, C.A. — Donald J. Chazan, C.A. — Stuart Ladd, C.A. — Alain Matarasso, C.A. — Susan D. Laxer, C.A. — Ketty Munk, C.A. — Elielbaz, C.A. — Howard A. Schnider, C.A. — Eric J. Birenbaum, C.A. — Daniel Lussier, C.A. — Daniel R. Weisz, C.A. — Robert St. Aubin, C.A. — Emilia Di Raddo, C.A. — James R. Barker, C.A. — David Fluss, C.A. — Kelly P. Martin, C.A. — Chantal Desmarais, C.A. — Yves Chaput, C.A. — Denis Deschamps, C.A. — Hermance Bernier, C.A. — John Dubois, C.A. — Anat Benedict, C.A. — Jean-Daniel Breton, C.A. — Laurie Thompson, C.A. — Gail Fayerman, C.A. — Daniel McMullin, C.A. — Puneet Mehta, C.A. — Robert Viau, C.A. — Giovanni Coppola, C.A.
4115 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

Fruits de Mer et Filets Frais
re-flétan votre bon goût.

Notre Chef a créé, pour notre Festival du Poisson Frais un menu tout neuf comprenant une vaste sélection de poissons frais et délices de l'océan, à partir de seulement

5,95

Fidèles à notre traditionnelle cuisine continentale, nous offrons aussi un menu À la Carte et Table d'Hôte.

5440 Sherbrooke est — LE TOIT ROUGE — Informations: 259-3748

Stationnement gratuit

CONNORS

Finaliste à Chicago et au tournoi Paine Webber, il est toujours parmi les trois meilleurs au monde. Connors sera en compétition avec les McEnroe, Lendl, Jarryd, Arias et autres. Venez voir les étoiles du tennis à l'oeuvre aux Internationaux Player's 1985.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron.
Commandes téléphoniques: Télétron (514) 288-3782

du 10 au 18 août
Stade de tennis Jarry

Organisés par Tennis Canada

NABISCO GRAND PRIX

LES Internationaux Player's
CHAMPIONNATS DE TENNIS
*Marques de commerce — Imperial Tobacco Limitée

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché torontois des valeurs mobilières était en légère hausse, hier. L'indice composé a enregistré un gain de 0.74 point, à 2776.75 au terme d'une séance animée.

Quelque 13.25 millions d'actions ont changé de main comparativement à 10.11 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Noranda Inc. gagne 3-8 à $17; Consumers Distributing B 1-8 à $7 1-4; Crownx A 1-8 à $21 1-4; Imperial Oil A 3-4 à $50 1-4 et Consumers Gas 1-8 à $24 1-8. Alberta Natural Gas perd 1-8 à $14 1-2; Bank of Nova Scotia 1-8 à $13 1-2; Great-West Life Assurance 5 à $420 et General Motors 2 5-8 à $90 7-8.

Dans les mines, Lac Minerals gagne 1 5-8 à $34; Giant Yellowknife 1 à $20 et Terra Mines 75 cents à $4.50. Kerr Addison cède 1-2 à $16.

Dans les pétroles, Ocelot Industries B gagne 3-4 à $9; Canada Northwest Energy 1-2 à $22 et Midcon Oil and Gas 20 cents à $3.85. Tiber Energy abandonne 40 cents à $4.85 et Total Petroleum North America 3-8 à $18 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

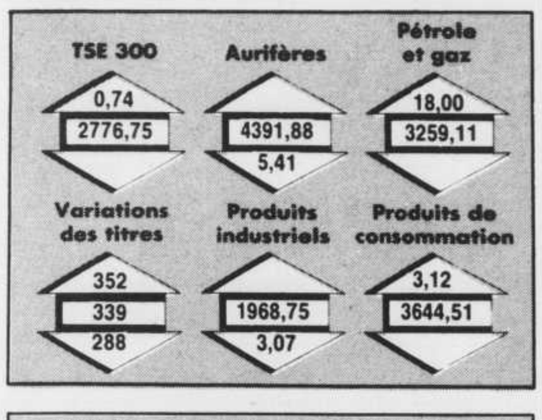

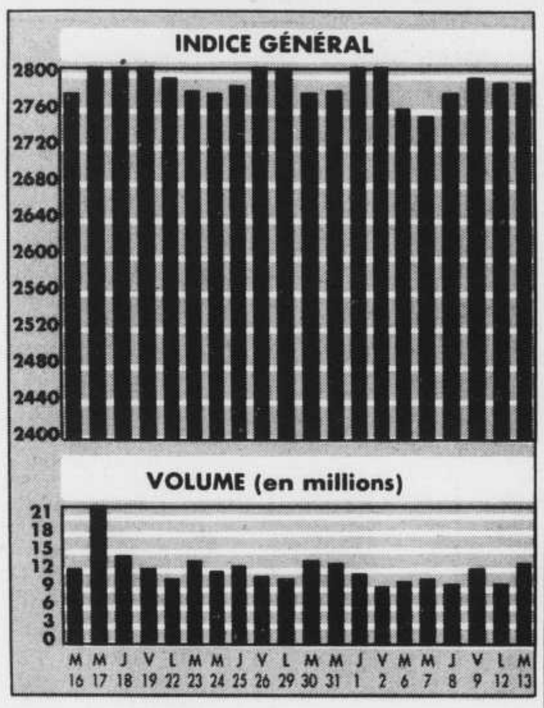

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	10000	$15½	15½	15½	+ ¼
AMCA Int	15500	$16⅞	16½	16½	— ⅜
AMCA p	500	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
AMCA 2 p	4400	$26½	26⅜	26½	
Abatera o	1000	76	76	76	
Aberford	5450	$9½	9⅜	9½	
Aberford w	6300	144	135	144	+ 9
Abti Prce	9657	$20¾	20⅜	20⅜	+ ⅛
Aces ATM o	1504	$8	7¾	7⅞	
Adanac M o	z100	25	25	25	
Agassiz	13800	269	267	269	+ 3
Agnico E	6878	$18⅜	18¼	18⅜	
Agra Ind A	400	$8¾	8¾	8¾	
Aiguebel o	9150	$5¼	5⅛	5⅛	
Alt Energy	8170	$18¼	17⅞	18⅛	+ ¼
Alt Enr A	400	$28¾	28¾	28¾	— ⅛
Al Enr 775	1920	$26	25⅞	26	
Alt Nat	519400	$14¾	14	14½	— ¼
Alcan	22035	$36⅝	36⅛	36¼	— ¼
Alcan w	11225	$5⅞	5⅝	5¾	
Algo Cent	500	$22	21¾	21¾	— ½
Algoma St	719	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Algma St B	4600	$24	23¾	24	+ ¼
Altex o	5000	105	105	105	— 5
Alum A	6900	$26⅞	26⅝	26⅞	
Alum c p	2100	$25⅛	25	25	
Amco A o	2500	14	14	14	— 1
Am Eagle o	9200	163	161	161	
Am Leduc	17000	31	30½	31	
Andr WA f	600	$26¼	26	26¼	+ ¼
Andres W B	1900	$26	26	26	
A C Mn	5000	76	74	74	+14
Ang CT 4½	320	$26¾	26¾	26¾	+ ¾
Ang CT 265	100	$30½	30½	30½	— ½
Ang CT 298	100	$31¾	31¾	31¾	
Anthes	3000	35	35	35	+ 1
Arbor A	200	$10¼	10¼	10¼	
Arbor B f	80200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Argcen	210	$21¾	21¾	21¾	
Args 250 p	100	$30	30	30	+ ¾
Argus C pr	1501	$11¾	11½	11¾	+ ¾
Argyll A f	2200	190	190	190	+10
Asamera	45450	$12	11¾	11⅞	
Asamera 8	12040	$26	25¾	25⅞	
Astral A f	800	$6¼	6¼	6¼	
Astral B f	500	$6¼	6¼	6¼	
Atco I f	6900	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Atco II	1400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ½
Atco 11½	5500	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Atco w	9400	200	190	200	
Atl C Cop	z42	145	145	145	
Atl Shop p	1020	$27	27	27	— ¼
Augmitto o	2800	135	135	135	+10
Aur Res o	8500	130	120	130	+15
BC Rail p	400	$27¼	27	27¼	+ ¼
BC Sugar A	994	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅜
BC Sugar w	2400	45	345	345	
BGR A	9000	$7¾	7¾	7¾	
BGR w	13900	68	65	65	
BMB Comp	500	330	320	330	+10
BP Canada	2005	$32	31¾	32	
BRISA o f	700	$10	10⅛	10⅛	+ ⅛
Bachelor	1000	279	279	279	+ 4
Banister C	400	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Bk Alberta	7050	$8	8	8	— ⅛
Bank BC	23821	$5⅛	5¼	5⅜	+ ⅛
Bk BC 228	100	$24⅞	24⅞	24⅞	
Bk BC 222	400	$25	24½	25	+ ½
Bank Mtl	32912	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Bk Mtl 28	1650	$35¾	35⅝	35¾	
Bk Mtl 250	9550	$26⅞	26⅝	26¾	— ⅛
Bk Mtl 3p	1850	$26⅝	26⅜	26⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	13850	460	450	455	+ 5
Bk NS	112226	$13⅝	13⅜	13½	— ⅛
Bk N S 1p	8240	$26	25¾	25¾	— ¼
Bankeno w	6000	75	75	75	— 5
Barrick o	34410	174	170	174	+ 4
Barick w	6000	55	55	55	
Baton A f	900	$18½	18½	18½	
Baton B	500	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Baxter	64500	25½K	¼⅜	¼⅜G½	
Baxtr w	169000	4	3½	4	+ 1
Bay Mills	2500	$12	12	12	— ¼
Beau CA o	4000	82	77	77	— 8
Becker Bn	200	$31	31	31	+1½
BCE	72912	$42¾	42⅜	42⅝	+ ⅛
BCE 1.80 p	208	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
BCE 2.05 p	100	$42½	42½	42½	
BCE 2.70 p	13300	$43⅛	42¾	43	+ ¼
Bikdom o	32800	370	350	370	+20
Bluesky	5774	350	340	340	
Bombdr A	z19	$14½	14½	14½	
Bonanza R	41494	360	345	345	
Bonar	3125	$18⅜	17⅞	18¼	+ ¼
Bonar w	4700	$8¼	7⅞	8	+ ⅛
Bow Valy	39790	$15	14½	14½	— ¼
Bow Valy 4	1058	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Bow Vly 205	5200	$25⅜	25¼	25⅜	
Bow Valy w	4500	155	150	155	+10
Bow Vly R	z1	$5½	5½	5½	
Bow VR p	1300	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Bralorne	4790	445	420	445	+20
Bralor 8.75	300	$19⅛	19⅛	19⅛	
Bralorn w	2000	65	65	65	
Bramalea	6800	$17½	17	17⅛	+ ⅛
Brmlea B p	60500	$25⅞	25¾	25¾	— ¼
Brscade p	5859	$39⅝	39½	39½	— ⅛
Brascan A	3097	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
Brscn 1981	600	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Brkwtr	118860	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Brinco	7400	190	190	190	+ 5
Brinco p	4600	400	375	395	
BCFP	3831	$9½	9½	9½	— ⅛
BCFP p	100	$39	39	39	— 2
BC Res	27785	240	238	240	+ 2
BC Res p	1500	$31⅛	31	31	— ¼
BC Phone	7018	$22¾	22⅝	22¾	
BCPh 4¾ p	300	$52⅝	52⅝	52⅝	— ⅛
BCPh 4.84	1200	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅜
BCPh 5.15	z5	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 6 pr	z12	$69½	69½	69½	
BCPh 6.80	120	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
BCP 7.04 p	500	$20⅝	20⅜	20⅜	+ ⅛
BCP 11.24 p	450	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
Broulan	1200	127	120	127	+ 2
Bruncor	5635	$19⅝	19½	19½	— ½
Brunswk	1800	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Budd Can	400	$32¾	32½	32½	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	27625	$16¾	16½	16¾	+ ¼
CO Pak	70700	$21¼	[illegible]	21⅛	+ ⅛
CB Pak w	200	$8	8	8	
CCL A	200	$18¼	17¾	18¼	+ ¾
CCL B f	4870	$17½	17	17	
CDC Life	8700	$23⅛	23	23⅛	
CFCF f	1000	$14¾	14⅝	14⅝	
CIL	1500	$32⅝	32⅝	32⅝	
CSA A f	5000	$6⅝	6¼	6¼	
Cableshar	6200	460	450	460	+10
Cabre	1500	275	260	275	+10
Cad Frv	2013	$12⅛	12¼	12¼	
Cad Frv A	11248	$9⅜	9¼	9¼	
Cad Frv 2	56601	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Calgary 1 p	27425	$25¾	25⅝	25¾	+ ¼
Cambridg	1300	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Cmbridg w	1630	370	365	365	
Camco Inc	300	16	16	16	
Camel O G	17000	35	34	35	+ 5
Camndx o	15308	88	83	85	+ 2
Camp RL	24490	$33⅛	32⅞	33¼	+ ¼
Can R	232321	460	450	450	—10
Cam Res A	590	$13⅛	13⅛	13⅛	
Camp Soup	1800	$21⅞	21¾	21¾	— ⅛
Campeau f	3500	$26½	26½	26½	+ ⅛
Cmp B	26225	$23¾	23¾	23¾	
Cmpeau w	2550	$6	5¾	5¾	— ⅛
Camreco o	2000	57	57	57	+ 3
CCem ex p	2600	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
CCem 2 p	1100	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
CDC f	3543	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
CDC pr B	695	$112½	112½	112½	— ¼
CDC 1980	14404	$18½	18⅛	18¼	
CDC 1983	500	$26⅝	26⅝	26⅝	— ⅛
C Nor West	8000	$22	21¾	22	+ ¼
CanP Ent	30770	$27	26½	26½	— ½
C Packrs	1800	$34⅛	34	34⅛	+ ⅜
CPerm C p	700	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅜
C Tung	400	$11½	11½	11½	
Canadex o	1400	34	34	34	— 1
CComrcl p	300	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
CForms A f	600	410	410	410	+25
C Formst B	100	420	420	420	— 5
C Found pr	700	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
CGE	500	$61	61	61	+ 1
CG Invest	200	$44½	44½	44½	
CI Bk Com	18038	$35⅞	35¾	35⅞	+ ⅛
CIBC 250 p	2500	$25⅞	25¾	25⅞	
CIBC 2.05 p	9050	$29⅛	29	29⅛	— ⅛
CIBC 35625	9275	$28⅞	28¾	28⅞	
CIBC w	7100	$5¼	5	5⅛	— ⅛
CIBC w A	2800	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Cdn Jorex	9900	310	300	310	
C Lncort o	4000	13	12	12	
C Manoir	1790	$12¾	12½	12¾	+ ¼
C Marconi	4600	$21½	21¼	21⅜	+ ⅛
CNat R	7000	25	25	25	
C Ocdental	62800	$28¼	27¾	28¼	+ ½
C Ocdntl p	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	
CP Ltd	98735	$18⅞	18½	18⅝	— ⅛
CPL UK p	9000	100	100	100	+ 5
Cdn Roxy	1433	435	425	425	— 5
Cancom	7100	$6¾	6¾	6¾	
Cdn Tire	1125	$12¾	12¾	12¾	
CTire A f	29538	$9⅞	9⅝	9¾	
CUtil A f	5948	$18	17⅞	18	+ ⅛
C Util B	700	$18	18	18	+ ⅛
C Util 6 pr	100	$67	67	67	
C Util 9.24	300	$25⅝	25⅜	25⅜	— ⅜
C Util 7.30	100	$23	23	23	— ¼
CUtil 2nd D	100	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
CUtil 2nd re	2700	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 2nd F	250	$28¼	28¼	28¼	
CUtil 2nd G	7500	$28¾	28⅝	28¾	+ ¼
CUtil 2nd H	5550	$23⅛	23⅛	23⅛	
CUtil 2nd I	540	$26¾	26¾	26¾	
CUtil A w	3677	348	330	340	
CUtil B w	192	330	330	330	—10
C Wrld	1639	400	395	395	— 5
CWorld A p	600	$20½	20	20½	+ 1
CWorld 1 p	1439	$10	10	10	
Cnamax o	11370	$6⅜	5⅞	6	— ⅜
Canfor pr	2550	$19¼	18⅞	19	+ ¼
Canron A	7200	$14⅝	14½	14⅝	
Canterra	5450	$10⅝	10⅝	10⅝	
Canuc o	6300	24	24	24	
Cara	9900	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Cara A f	500	$16⅝	16⅝	16⅝	
Carena	1500	$32¾	32½	32½	
Carl OK	18150	$14⅞	14½	14¾	+ ¼
Carlyle o	8950	43	41	41	— 4
Carma A	37693	55	51	51	— 2
Carolin o	4000	355	350	350	+20
Cartier o	40000	6	6	6	
Cascades	7000	$18½	18⅜	18½	
Celanese	4403	$10	9⅞	10	+ ⅛
Centenial	6350	250	240	245	+10
CFund A f	13400	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Centrl Tr	16580	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Cntrl Tr p	200	$26	26	26	
Chnclr	1000	42	42	42	+2½
Charter Ol	2977	50	50	50	+ 5
Chateau A f	300	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Chvco A	7600	460	455	455	— 5
Chieftan	367	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Chieftan B	200	$48⅛	48	48	+ ½
Chrysler	z28	$48⅜	48⅜	48⅜	
Cimaron o	7500	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Cineplex	25150	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Cineplex p	15200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Circo Crft	6200	$8⅛	8	8	
Cibor A	1000	260	260	260	+10
Coho A	1600	220	218	220	+ 2
Coin Lake o	72235	145	127	140	+13
Colonial o	1000	110	110	110	— 5
Cmplx	3500	255	245	245	—11
Cominco	9971	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Cominco D	2050	$28⅛	28	28	— ⅛
Cmrcl OG	3000	175	175	175	
Compu H o	13700	215	210	210	— 5
Compu H w	3000	50	50	50	
Cmplg	5000	$13¾	13¾	13¾	
Cmp Inv o	16900	330	325	330	+10
Comterm	1500	178	178	178	+ 3
Ctrm w	5000	80	80	80	+10
Con Bath A	7210	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
C Bath 575	500	$57	56¼	57	+ ½
C Norex	2150	255	255	255	
Cons Pipe	2300	$15½	15	15¼	+ ¾
Con Prof o	7900	150	145	145	— 4
C Rexpar o	2000	15	15	15	
C Distb A	20200	$7¼	7	7¼	
CDst B f	213350	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Cons Gas	93998	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
C Gas 13½	11100	$31	30¾	31	+ ⅜
C Gas 9¼	500	$27¼	27	27	— ¼
Cons Gas w	17200	$8½	8½	8½	+ ¼
Con Glass	1600	$18½	18¼	18½	+ ¼
CTL Bank	3350	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
CTL A p	600	$22½	22¼	22½	
Contrans A	3700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Conventrs	11500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Conwst B f	1532	$8¼	7¾	7¾	— ½
Conwst 12	500	$28½	28½	28½	— ½
Co enerco A	2700	480	460	480	+20
Corby	455	$37½	37½	37½	— ½
Corby B f	100	$36	36	36	
Cor Mark f	10050	465	460	465	
Core Mrk w	3500	138	127	135	+14
C Falcon C	500	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Corrido o	9075	22	21	22	
Caseka R	4680	294	290	294	
Coseka 7 p	900	$6⅜	6⅜	6⅜	
Costain Ltd	204	$9½	9½	9½	— ¼
Costain r	53677	1	1	1	
Courvan o	2000	37	37	37	
Crain RL f	300	$20¼	20⅛	20¼	
Crestbrk	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cr Life Ap	2100	$27	26¾	26¾	— ¼
Crownx	4760	$22	21⅝	21⅞	+ ⅛
Crnx A f	167024	$21⅜	21	21¼	+ ⅛
Crownx 1 p	22025	$30¼	29½	30¼	+ ¾
Crownx 2 p	3100	$25⅞	25¾	25⅞	
Crnx w	2500	$8	7⅝	8	+ ⅜
Curtiss W	300	$7	7	7	— ¼
Czar Res	1900	170	166	166	— 4
Czar Wt	10933	6	6	6	+ 4
Doon Dev	7950	440	430	440	+ 5
Doon A	100	425	425	425	+20
Doon 8½ p	1000	$5½	5½	5½	
Dofel o	1000	117	117	117	— 8
Davidson o	100	440	440	440	—10
Dejour o	12100	38	37	38	+ 1
D Eldona o	558	63	63	63	+ 3
Delhi Pac o	12500	13	12	12	— 1
Denison A p	3034	$14⅛	14	14	
Denison B f	13200	$13⅞	13½	13⅞	
Denison p	3100	$25⅛	25	25⅛	
Denison B p	19300	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅜
Denison w	22400	224	218	224	+ 2
Develcon	1850	$6	5⅞	6	+ ⅛
Dexleigh o	11850	285	270	278	+ 8
Dexligh w	30570	115	105	111	+ 6
Dicknsn A f	14620	$7½	7¼	7½	+ ½
Dicknsn B	2300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Dicon Sys	6200	465	460	465	+10
Digtech	500	26	26	26	— 3
Discovry f	1600	210	210	210	
Dofasco	36381	$28¼	27¾	27¾	— ¼
Dfs 4¾	100	$58	58	58	+1½
Dfs 235	1000	$25⅜	5¼	25⅜	+ ⅛
Dfs 260	10350	$35½	35¼	35⅜	
Dofasco wt	560	$38¼	38	38	
Doman A	2404	280	262	262	—13
Doman B f	1258	194	190	190	—10
Dome Cda	47074	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Dom M	143526	$12¼	12	12⅛	+ ¼
Dome M gw	8075	260	255	255	
DM sw	107700	355	335	350	+15
Dome Pete	90328	289	281	285	+ 4
DPete A i	10140	$16¼	16	16⅛	— ⅜
D Pete w	7000	51	48	50	
D Expl fo	7800	41	38	41	
D Textie	940	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Domtar	13818	$20½	20¼	20⅜	
Domtar 225	1675	$27⅜	27	27	
Dor Val o	850	150	140	140	— 1
Dorset o	4500	40	40	40	— 1
Dover Ind	150	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Drm P	135500	25	24	24	
Dunraine o	2000	33	33	33	+ 1
Du Pont A	1490	$23	22½	22⅝	— ⅛
Durham f	8750	230	220	225	+ 5
Dylex A	27585	$14⅝	14⅛	14⅛	— ⅝
Dynamar	9000	67	61	61	
Dynmr 105	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Dynex A	6400	26	26	26	+ 2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	100	$41	41	41	+ 1
Echo Bay	50100	$.9⅛	18¾	18⅞	— ⅛
Echo 1986 w	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Echo 1987 w	2100	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Echo 1988 w	800	$6½	6½	6½	+ ⅛
Echo 1989 w	800	$6⅝V	¾½	6⅝	+ ⅛
Ego Res o	2000	23	23	23	+ 1
Elcthom X	9125	$8½	8¼	8¼	— ¼
Elcthm Y f	2300	$8½	8	8	— ⅜
Emco	3600	$21	20½	21	+ ⅞
Energy R o	2750	130	130	130	+ 5
Equity Svr	60800	$7½	7	7½	+ ½
Equityp	7350	$21M	¼⅛¼	21⅜	+ ⅛
Erickson	49300	405	395	395	— 5
Evergren o	10500	43	41	41	
FCA Intl	1000	$18	18	18	— ⅛
Fibrdg	28418	$21⅛	20¾	20¾	— ⅛
Flcnbrdg w	350	$43	42	42	— ¾
Fardy Res	800	295	295	295	+ 5
Fed Ind A	10950	$25¾	25¼	25¼	
Fed Ind II	2800	$35	34g4	34½	— ⅜
Fidinam p	800	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ¼
Fin Truco	1500	$9	9	9	
Fin Trsco w	25300	150	140	150	+10
FTrsco B w	2018	$5¼	5	5¼	+35
Finning A	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Firan	4000	125	120	120	— 5
F City Fin	700	$13⅛	13	13	— ¼
F Cty Tr B	500	$9	9	9	
F Cty Tr C	1300	$8	8	8	— ⅛
F Marthon	3900	485	470	470	
F Mar	1000	210	210	210	+ 5
F Mrcn A	3050	$8½	8⅜	8½	
F Mrcn w	4100	265	260	265	— 5
Flanagan o	21851	205	200	200	
Fleet Aero f	1200	$16½	16½	16½	
Ford Cnda	350	$143	143	143	— 1
Franco o	33800	183	172	172	— 8
Futurtek o	84400	52	48	51	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	600	$5½	5½	5½	
GSW Cl A	100	$11¾	11¾	11¾	— ¾
GSW B f	3000	$11½	11½	11½	
Galctic o	70300	$16¾	16¼	16½	+ ⅜
Galctic L	51200	$12⅞	12⅛	12⅜	+ ¾
Glc L w	109050	465	395	445	+100
Galtaco	1600	$14	13¾	13¾	— ½
Galtaco w	1300	$10	9½	9½	— ¾
Galveston	20100	125	110	125	+20
Gandalf	800	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Gaz Metr	43650	$12	11⅞	12	
Geac Comp	4900	$11⅛	11	11	+ ⅛
Gendis A	100	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
GMC	1025	$92⅜	90⅞	90⅞	—2⅜
Genstar f	88150	$34	33¼	34	+ ⅜
Gnstar 2.35	1100	$34¼	33½	34⅛	+ ⅜
Genstr D p	23150	$31¼	30¾	31¼	+ ¼
Genstr E p	3000	$26¼	26	26¼	+ ¼
Geocrude	9680	288	287	287	+ 2
Giant Yk	1000	$20	20	20	+ 1
Gibraltar	2200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Glamis o	12250	$11¼	11	11	— ¼
Glenayre	2250	$7⅜	7⅛	7¼	+ ¼
Goldale A f	9200	250	245	245	
Goldcorp f	26860	$7⅜	7	7¼	+ ¼
Goldcrp w	21030	92	88	92	+ 2
Gld Kn	21200	$6	5¾	6	
Gldn Rul o	17500	104	100	100	— 3
G Sceptr o	42600	$9¾	9¼	9¾	+ ⅜
Gldn Ter o	1500	31	31	31	— 4
Goldast r	1710	1½	1½	1½	
Goliath G o	39625	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅝
Graft G	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜
Grafton A f	1000	$13¼	13¼	13¼	
Granges o f	17101	$5¼	5	5⅛	
GL Forest	25600	$20¾	20¾	20¾	
GL Nickl o	500	37	37	37	+ 7
Gt W Life	609	$425	420	420	— 5
Greyhnd C	350	460	460	460	+ 5
Greyhnd	1114	$25¼	25	25	
Growth I	3200	$13⅛	13	13	— ¼
Growth p	2950	$26¾	26⅝	26¾	
Growth w	6300	360	355	360	+ 5
Guard Cap	200	$17g2	17¼	17¼	— ¼
Gardn MS f	4650	$7⅝	7½	7½	
Gard MS w	11350	102	100	100	
Gard PA f	5950	$9⅛	9	9	
Gardn P w	25200	99	90	98	+ 3
Gulf C	507525	$20	19⅞	19⅞	
Gulfstrm o	12000	112	110	110	+ 3
HCI A f	600	43	43	43	— 2
Haley	6700	$12	11½	11½	— ¾
Halifax D	z50	$6⅛	6⅛	6⅛	
H Can B	2065	$26⅛	26⅛	26¼	+ ¼
Hrding A f	3000	140	140	140	+ 5
Harris A f	5700	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Harris B	200	$10¼	10¼	10¼	
Hawker	25800	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Hayes D	2650	$13	12¾	13	+ ⅜
Hayes r o	1000	37½	37½	37½	— ½
Heenan P	3000	220	215	220	+ 5
Hees Intl	4950	$23⅛	23	23	— ⅛
Hees D p	2700	$25¼	25⅛	25¼	
Hees Intl w	2700	$7	6⅞	7	
Helix	600	$8⅝	8½	8⅝	
Highwod o	4100	350	335	335	—15
Hollinger	106	$40	40	40	— 2
HBay Mn s	1375	$7⅜	7¼	7⅜	⅛
H Bay Co	5066	$23¾	23¾	23¾	
HBC A p	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
HBC B p	4200	29½	29⅛	29½	+ ⅜
Husky Oil	15702	$9⅝	9½	9½	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Util p	100	$18¼	18¼	18¼	
ITL Ind	2400	400	395	400	+ 5
ITT Can p	1000	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
IU Intl	400	$17½	17½	17½	— ⅛
Icor o	2000	93	93	93	— 5
Imasco	9074	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
Imasco A p	z90	350	350	350	
Imp Life p	200	$27½	27½	27½	
Imp Metl o	4300	125	123	123	— 4
IOil A	116744	$50⅝	49¼	50¼	+ ¾
Imp Oil B	z50	$50	50	50	
Inco o	4200	385	375	380	+ 5
Inco	52502	$19½	19⅜	19½	— ⅛
Inco 7.85	500	$20	20	20	— ¼
Inco 10	1300	$29½	29⅜	29½	+ ¼
Inco wt	63350	360	345	350	—15
Indal	2300	$16⅞	16½	16¾	— ⅛
Inland Gas	11565	$20¾	20⅛	20¾	+ ⅜
Inlnd G 10p	775	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Innopac	9300	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Inter-City	11800	$16⅝	16g4	16½	
Inter C C p	7140	$31½	31⅛	31⅜	
IBM	z159	$172	170¼	170¼	
I Corona o	43160	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
I Polaris o	1000	33	31	31	— 2
Intl Thom	5215	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Intpr Pipe	5550	$43	42½	42¾	— ⅜
Inverness	2700	5	5	5	+10
Inverns 875	3800	$14⅜	14¾	14¾	
Ipsco	200	$13½	13½	13½	
Iron Bay T	1500	75	75	75	— 5
IrwinToy	z55	$5 C	⅛¾	5¾	
Island Tel	100	$26¾	26¾	26¾	
Ivaco A f	11332	$21½	21⅜	21⅜	
IvacoB	41000	$21⅜	21½	21½V	
Ivaco D p	950	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Ivaco E p	6622	$29⅜	29¼	29¼	+ ¼
Ivaco F i	8050	$29⅞	29¼	29⅞	+ ⅜
Iv G p	100	$31¾	31¾	31¾	
Ivaco H p	1400	$34¾	34½	34¾	
Ivaco w	700	$7½	7½	7½	g— ⅛
JDS A p	2200	$26½	26½	26½	+ ⅛
Jamie o	500	45	45	45	
Jannock	2200	$16¾	16½	16½	— ¼
Jannock 8	322	$13⅜	13½	13½	
Janock wt	211300	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
Joutel o	37200	30	30	30	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	12039	118	112	112	— 6
Kerr Add	1734	$16½	16	16	— ½
KienaGVLD	⅛⅛⅜—	1¼⅜		¼⅜	
L A Varah	800	345	345	345	
LAV w	700	64	64	64	+ 3
LFP Hld o	27400	$9⅜	9⅛	9½	+ ⅜
Labatt	19632	$28¼	27⅞	28¼	+ ¼
L Mnr	248258	$34⅛	32⅜	34	+1⅝
Lacana	5850	$12⅞	12⅛	12⅞	+ ⅜
Lafarge	3178	$10⅝N	⅛¾	¾	
TNIDLAWA	9975	$15½	15⅜	15⅜	
Laidlw B f	11525	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
Laidlaw F	29638	$26⅛	26	26⅛	+ ¼
Lanpar	3100	470	460	460	+10
Larder o	500	27	27	27	— 3
Lariat OG	2000	93	93	93	— 2
Laurasia o	2000	21	21	21	+ 1
Laur Mutt p	300	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Lava Cap o	4800	175	170	172	+ 7
Leigh Inst	7900	340	320	320	—10
Lenora o	11500	112	107	107	+ 1
Linear T	1650	$14¼	14	14⅛	
Loblaw Co	1468	20⅜	20¼	20¼	— ¼
Lob Co pr	275	$28½	28½	28½	— ⅛
Lch A f	133500	42	42	42	
Lochiel B	4000	70	70	70	
Logistec	200	$7¼	7¼	7¼	
Lonvest	6900	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Lonvest w	5250	320	315	315	— 5
Lumonics	2249	$21⅝	21¼	21½	+ ⅛
Lynx Can o	13000	35	35	35	+ 3
Lytton M o	52500	53	50	50	—

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS H A	4770	$17½	16⅞	17½	+ ½
MDS B f	1200	$15	15	15	— ¾
MICC	2700	415	410	415	— 5
MICC A	250	$16¼	16¼	16¼	
Vid-one	7100	268	260	265	+ 5
MSR Exp	3202	450	425	425	
Mcknz	15650	$16⅝	16⅜	16½	— ⅛
Mclan H X	38606	$14	13¾	13⅞	
Mcln HY f	11500	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Macmilan	11667	$20¾	20½	20½	
Mcmiln 200	1336	$23	23	23	— ½
Mcmiln 208	350	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Mcmiln 221	225	$24¾	24¾	24¾	
Mcmiln 8 p	2900	$24	24	24	
Magna A f	70700	$21	20⅞	21	
Magnetcs	33500	360	350	350	—10
Maistc Con	4100	410	400	400	—10
Manitoba p	1990	$27⅛	27	27⅛	— ⅛
Manridg o	500	35	35	35	— 1
M Lf Gar	200	$61½	61½	61½	— ¾
Maritime f	9055	$15¼	15⅛	15¼	
Mar T 860	600	$10½	10¼	10½	
Mar T 765	300	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Markel F	12900	350	350	350	
Mark Spnc	29300	12	11⅝	11⅞	+ ½
Mark Wrk f	22400	205	200	205	+ 9
Mar Dmc A	118	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Mascot G o	11289	170	165	168	+ 4
Mascot II w	1225	56	55	56	+ 6
Mass Fer	22550	330	320	325	+ 5
Mas F A	3250	$12⅜	12⅜	12⅜	
Mas F B	5800	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
MF Init w	16950	70	67	67	— 1
Maynard	9052	425	4.0	425	
McFinley o	6285	475	470	475	
Mc Intyre	400	$39¾	39¾	39¾	— ⅝
Mentor	200	$7½	7½	7½	+ ⅛
Mercantil	32266	$14½	13¾	14⅜	+ ⅝
Mercntl 1	see below				
Mercntl 2	1600	$25⅛	25	25	— ¼
Meridian	3500	440	435	440	+10
Merland E	63574	360	350	350	—10
Merind A p	400	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Merind B p	600	$22	21⅞	1⅞	— ⅛
MCIL p	800	$24⅞	24⅞	24⅞	
Metalore	5000	$6⅝	6⅜	6⅜	+ ⅛
Mex LP	z136	130	130	130	
Midcon	1000	385	375	385	+20
Mdind Dty	400	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Minrl Res	10300	294	280	294	+ 9
Mitel Corp	32833	$9⅞	9⅝	9¾	
Mitel 200 p	6430	$22	21¾	22	+ ⅛
Molson A f	10352	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Moneco A f	49905	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
M Trusco	1100	$16	15⅞	16	+ ¼
M Trsco w	2000	205	205	205	
Moore	40964	$25⅞	25½	25¾	
Morgan 9½	8500	$32¾	32⅝	32¾	— ½
Morisn	15500	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Mothers	200	$6⅝	6⅝	6⅝	
Mun Fin p	900	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Muscocho	10130	405	400	405	
Mus p	500	$16	16	16	+ ⅛
NSR Res o	2000	27	27	27	+ 1
Nabisco L	600	$28¼	28¼	28¼	
Nat Bk Can	19649	$21⅛	20⅞	21	+ ¼
Nat Bk cv	1400	$42	41¾	42	
Nat Bk 15	300	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅜
Nat Bsns	9500	$24½	24⅜	24⅜	— ¼
Nat Res	1500	105	100	100	
Nat Sea A	1510	$9	9	9	— ¼
Nt Vg Trco	68832	$21½	21⅜	21½	+ ¼
Nearctic o	9000	90	87	87	— 5
NB Tel 1.85	378	$21	21	21	
N QRagin o	2000	198	198	198	+ 3
Nfl CapA f	4100	$7¾	7½	7½	— ¼
Nfld Cap B	1600	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Nfld LP A	2750	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Nfld Tel	6120	$17½	17⅜	17½	
Nwscop o	7400	295	290	295	+ 5
Nkl Rim o	11805	18	16	18	+ 3
Noma A f	11950	$15¾	15½	15½	— ⅛
Nor Acme o	z100	73	73	73	
Noran	297784	$17⅛	16½	17	+ ⅜
Nor 9½	550	$99	98½	99	— ¼
Nornda B p	6700	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Norcen	31392	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Norcn ord f	2890	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
Norcn 7¾	10525	$24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Normick P	365	$8	8	8	— 1
NC Oils	940	$14½	14½	14½	
NCO pr	100	$38	38	38	+1½
NCO 3 p	517	$23½	23½	23½	
Nor Ct 785p	9000	$23¼	22⅜	22½	+ ¼
Nor Tel	25237	$51⅜	50¼	50½	— ⅜
NTel 21875	1900	$27⅛	27	27	
NTel 222	600	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Northgat	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Nthind Bk	4000	390	380	390	+10
Nthind O o	1000	12	12	12	
Northstar	500	65	65	65	
Nthmber o	57000	83	81	82	+ 3
Nva A f	108162	$6½	6¼	6⅜	
Nova C p	z50	$77	77	77	
Nova E p	800	$22⅝	22⅜	22⅜	
Nova F p	809	$26¼	25⅞	25⅞	— ⅜
Nova G p	z60	$25¼	25¼	25¼	
Nova H p	800	$22½	22¼	22¼	— ¼
Nova J p	2450	$27½	27½	27½	+ ⅜
Nova K p	6865	$21⅛	20¾	21	
Nova L p	200	$29½	29⅜	29½	+ ¼
Nova M p	5875	$29¼	28¾	29	— ¼
Nova N p	900	$27⅜	27½	27½	
Nova O p	2850	$26	25⅞	26	
N Beauc o	7500	29	29	29	+ 1
Nu-West	3463	45	42	44	— 1
NuWst sp A	37768	39	38½	39	
NuWst sp B	1500	34	34	34	— 1
Nuinsco o	2200	155	155	155	
Numac	4700	$12⅛	12	12	+ ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1500	$7¾	7½	7½	— ⅛
Oakwd A f	5253	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Oakwood w	300	$18	18	18	— ½
Oakwd A w	655	38	38	38	+ 3
Obrien o	3500	65	65	65	
Ocelot A	300	$9	9	9	+ ½
Ocelot B f	5200	$9	8¼	9	+ ¾
Oiltex o	500	80	80	80	— 8
Old Can	500	195	195	195	
Omega	6800	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Omnibus o	31250	234	218	234	+23
Omnibus w	17250	22	15	22	+5½
Onitap o	5500	26	24	24	— 6
Onyx Pete	2070	$7⅜	7⅜	7⅜	
Opimian o	100	$5½	5½	5½	
Orbit	1422	118	112	118	+ 5
Orca o	6000	29	28	28	
Orofino o	2000	48	48	48	— 1
Oshawa A f	1375	$32¼	31½	31½	— 1
Osisko o	25000	14	14	14	
PCL Indust	2600	$6¾	6½	6½	
PCsar A o	4700	205	195	195	—10
PCsar B f	200	195	195	195	
P TrOc	11800	179	162	179	+14
Pac W	25780	$15⅞	15⅜	15⅜	— ½
PWstrn A p	2600	$26⅜	26⅜	26⅜	
Page Pet	2600	50	50	50	
Pgurin A f	74300	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Palliser o	4100	23	23	23	+ 3
Pan Amr o	1100	160	155	160	+ 5
PanCan P	200	$33¼	33¼	33¼	
Pango	2000	43	43	43	— 5
Parkland	2850	$12¼	12	12	
Pe Ben O	1700	121	121	121	
Pegasus	4082	$12¾	12¼	12½	+ ½
Pembina	550	$16¼	16¼	16¼	
Penn Wst o	17000	172	150	155	—15
Pennant o	29100	72	68	70	— 5
Penningtn	700	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
PJewl A f	12850	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Petromet o	8600	178	175	175	
Petrox o	3000	33	33	33	+ 3
Phonix Oil	z50	$10⅞	10⅞	10⅞	
Pine Point	1931	$24	23½	23⅞	+ ⅜
Place GO o	1200	118	118	118	
Pacer	101930	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Placer w	11300	330	315	315	
Poco Pete	3500	$7½	7⅜	7½	
Pysr pr	1293	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Potash Co p	1275	$23⅜	23½	23½	
Potter A f	30338	128	120	128	+ 6
Powr f	162018	$19½	19¼	19⅜	— ⅛
Pow C 2.375	z85	$36½	36½	36½	
Powr Fin	5194	$27⅜	27	27⅛	— ⅛
Precamb	400	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Princpl A f	700	$11	11	11	+ ¼

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	1600	445	440	440	+10
Que Tel 168	z7	$37¾	37¾	37¾	
Quebcor	600	$12	12	12	— ½
Qenstk	100	315	315	315	+10
Quenstn o	1600	198	195	198	+ 6
Qintra B o	1000	49	49	49	+ 4
Ram Pet	400	$5½	5½	5½	— ⅜
Rnchm A f	400	$6	5⅞	6	+ ¼
Rnchm B f	2600	$6	6	6	— ⅛
Rung	153240	$5⅛	485	5	+10
Ravrock f	6750	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Rea Gld o	3700	94	90	94	+ 1
Redpath	3000	$13¾	13½	13½	— ½
R Sth A	1800	$20½	20	20	— ½
Regional o	1700	455	445	445	—15
Reich 10½	400	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Reigat 12 p	1000	340	335	335	—10
Reit A f	300	$21⅞	21⅞	21⅞	
Renisanc o	500	$8	8	8	— ¼
Revlstk A f	1100	485	480	480	+ 5
Revlstk B	200	465	465	465	+25
Revn Prp A	3336	205	200	201	+ 1
Revnu B f	1841	95	90	90	— 2
Rio Algom	25436	$24¼	23¾	23⅞	
Rio Alto o	3800	144	140	140	— 5
Rogers A	5000	$11	11	11	
Rogers B f	3685	$12¾	12⅜	12½	— ½
Rolland A f	2200	$20	19⅞	19⅞	+ ¼
Roman	11930	$13½	13¼	13¼	— ⅜
Rathman	z10	$37½	37½	37½	
Rxmk	16000	8	7	8	
Royal Bnk	33516	31	30¾	30¾	— ⅛
Ry Bk 1.88	2000	$22⅝	22½	22⅝	
Ry Bk 2.75	900	$31¾	31½	31½	— ⅛
Ry Bk 1.45	5400	$17½	17¼	17¼	
Ry Bk w	9950	365	355	360	— 5
Ryl Gld o	29000	85	75	75	— 5
Ryl Gld w	49500	5	4	5	+ 2
RyTrco A	15490	$21⅞	21¾	21¾	
R Tc A p	100	$61	61	61	
Ry Trco w	18400	$8	7⅝	8	+ ¼
Royex	48274	294	285	290	
Royex p	84997	$6¼	6	6	
Ruprtind o	18408	8	8	8	— ½
Ruprtind p	2400	180	175	180	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	914	$9¼	9⅛	9¼	
StL CemA f	430	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅞
Scarboro o	z200	43	43	43	
Sceptre	6290	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Sceptre pr	1650	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Scintrex	1674	$13½	13¼	13½	+ ¼
Scotts C	z45	$27⅞	27⅞	27⅞	
Scurry Rn	900	$26⅞	26½	26½	— ⅜
Seabrit A o	21900	141	130	131	—14
Seagram	31217	$55¼	54⅜	54¾	— ½
Sears Can	7602	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Selkirk A f	6550	$23¼	23	23	
Selkirk w	1650	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Senlac o	13500	140	132	140	+ 3
ShawC B f	500	$9¼	9¼	9¼	
Shaw Ind	100	$14½	14½	14½	— ¼
Shawnee	1000	24	24	24	
Shell Can	21350	$25⅜	25¼	25⅜	+ ¼
Shltr OG o	2500	75	75	75	+ 3
Sheltr OG p	200	$14¾	14¾	14¾	— ½
Sherritt	2250	$7⅜	7½	7½	+ ⅛
Shpng NZ p	400	$25⅜	25⅜	25⅜	
Sienna o	17500	65	62	62	
Sigma	500	$9½	9½	9½	+ ⅛
Siltronic	1445	265	245	265	+15
Silver Lk o	9100	189	185	186	— 3
Silversid o	4800	123	119	123	+ 4
Silverton o	3705	185	184	185	— 3
Simco Eri	1000	$6¼	6¼	6¼	
Slater A	400	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Slater B f	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Sobeys A f	1450	$32	32	32	
Sogepet o	6700	195	181	190	+ 9
Sonor o	12554	30	30	30	+ 2
Sonora o	4800	$5¾	5⅜	5¾	
Sorrel o	z100	72	72	72	
Southam	72625	$17	16⅜	16⅜	
Spar Aero f	8687	$30⅛	29½	30⅛	+ ⅝
Sparton o	10000	20	20	20	
Spooner	2000	29	29	29	— 1
Std Trstco	800	$18½	18½	18½	
S Trstco p	z50	$23¼	23¼	23¼	
Starrex o	1500	273	265	265	— 5
States Ex o	500	34	34	34	+ 3
Steinbg A f	3410	$25	24¾	24¾	— ¼
Stinbg 195	200	$22½	22½	22½	— ¼
Stnbg 29375	900	$27½	27½	27½	— ½
Stelco A	25251	$22½	22¼	22¼	
Stelco C p	3600	$24½	24⅜	24⅜	+ ⅛
Stelco D p	6200	$26	25¾	26	+ ¼
Stelco E p	600	$30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Stelco w	9800	155	153	155	
Strnd OG o	200	385	385	385	+ 5
Strhcona	8500	81	78	78	— 3
Strathn A f	1000	55	55	55	—10
Stroud o	24000	20	16	20	+ 2
Sud Cont o	500	295	295	295	
Sulivan	2810	435	430	430	+ 5
Sulptro	3943	199	190	190	
Sydney o	1500	25½	25½	25½	+ ½
TIETel	2510	$8½	8¼	8⅜	— ¼
Talcorp	5000	100	100	100	— 4
Talcorp 300	1800	265	260	265	+ 1
Tnglwod o	500	34	34	34	
Tara	10100	$20½	20½	20½	+ ⅛
Tara Ind	10000	160	160	160	+ 5
Teck Cor A	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Teck B f	68453	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
Teck e p	2000	$26⅝	26⅜	26⅝	— ⅛
Temagmi	4000	21	21	21	+ 1
Terra	214410	475	410	450	+75
Terra o	6200	110	105	105	— 5
Tex Can	33099	$31⅞	31⅝	31¾	+ ¼
Thom L o	2000	50	50	50	
Thom N A	32875	$22¼	22	22⅛	+ ⅛
Tiber	1028	$5⅛	485	485	—40
Tintina o	1200	65	65	65	
Tiverton o	24200	65	62	62	— 1
Tombill A	1200	165	160	165	+ 5
Tncrf R	z6	$6½	6½	6½	
Toromont	520	$10¾	10¾	10¾	
Tor Dm Bk	21788	$23⅜	23	23	— ⅜
TD Bk 1.835	1400	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
TD Bk 2.375	5800	$26¼	26⅛	26¼	
TD Bk C	12600	$26¼	25¾	25¾	— ⅞
Torstar B f	5150	$28⅜	27¾	28¼	+ ¾
Torstar 170	3650	$30⅝	30	30⅝	+ ⅝
Torstar w	13400	$10	9	10	+ 1
Total Pet	3521	$18¾	18½	18½	— ⅜
Total PA p	1600	$36⅛	35¾	35⅞	— ¼
Total P w	2500	255	250	255	— 5
Traders A f	300	$21¾	21¾	21¾	
Tr C Glass	900	$38	36	38	+ 2
TrC RA	122663	210	205	210	
Trns Mt	6200	$10½	10	10½	+ ⅝
TrAlt R pB	1000	$25⅝	25½	25½	
TrAlt R pC	5300	$26¼	26⅛	26⅛	
TrAlt A	51373	$25¾	25½	25⅝	
TrAlt B	z8	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta 4	z10	$53⅜	53⅜	53⅜	
TrAlta 9.80	z10	$104	104	104	
TrAlta 9.75	380	$.02	102	102	
TrAlta 2.36	600	$26¾	26¾	26¾	
TrAlta 1.40	115	$25½	25½	25½	
TrAlta 1S	300	$27¼	27¼	27¼	
TrAlt 14.25	2250	$29⅜	29	29⅛	
TrAlt 12½	365	$29¼	29	29¼	
TrAlt 9	1400	$27¼	27	27	
TrAlt 8.40	1000	$26¾	26⅝	26¾	+ ¼
TrAlt w	13016	425	405	425	+15
TrCan PL	62070	$26	25⅝	25¾	
TrP 2.80 p	500	$34	34	34	+ ⅛
TrP 1st D	1300	$50½	50⅜	50½	+ ⅛
TrP 1st F	100	$57¼	57¼	57¼	
TrP 1st H	200	$52¼	52¼	52¼	
Trpac Res o	7000	60	58	60	
Tri Pwr o	21200	125	124	124	+ 4
Trillium	1500	$10⅞	10¾	10⅞	— ⅛
Trilon A	6937	$22¼	22	22¼	+ ¼
Trilon Fin p	5200	$23⅞	23¾	23¾	— ¼
Trilon w	4350	$5¾	5½	5½	
Trilon A w	100	$6	6	6	
Trimac	7355	410	400	405	+ 5
Trc 9.12	200	$23	23	23	— ⅛
Trinity Res	700	340	340	340	—20
Trpl Crn E	1250	365	360	365	— 5
Trizec A f	2000	$27½	27½	27½	
Trizec B	300	$28	28	28	
Trizec 3 p	2250	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Trizec 4 p	750	$25⅜	25¼	25⅜	
Trizec 5 p	700	$25¼	25¼	25¼	
Tkho A	21800	315	305	310	
Tuckho A w	13000	110	105	110	+ 4
Tudor o	10195	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Turbo	288983	50	46	46	+ 6

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ULS Cap p	1900	$26⅞	26⅝	26⅝	— ¼
Ulster P o	18085	128	125	127	+ 1
Ultmr C 1p	350	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Ultmar plc	1200	420	420	420	
Unican S	4400	$15⅛	15	15	
Unicorp A f	5500	$9⅛	9⅛	9⅛	
Unicorp B	2600	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅝
Unicorp 10	1000	$23	23	23	
Unicorp .80	5100	$9¼	9⅛	9⅛	
Unc 117	14780	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Unicorp w	34150	212	210	210	
UniRes b	1000	135	135	135	+10
Un Carbid	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
U Entprise	12661	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
U Gas 1438	825	$24	23⅞	24	+ ⅛
U Canso	4500	109	102	109	+ 7
Un Corp p	230	$16½	16½	16½	
U Keno	1460	$9	8¾	8⅞	— ⅛
U Siscoe	1800	83	83	83	— 2
US Steel 1p	6925	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
Value Inv	13620	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅛
Value p	1100	$27¼	27	27	
Value w	17300	430	420	430	+ 5
Van Der	1600	420	410	410	— 5
Vedron o	40800	92	85	85	— 5
Verstl A f	2400	470	470	470	
Verstl Cl B	5100	450	450	450	
Verstl Cor p	600	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Verstl 2625	350	$26¾	26½	26½	— ⅛
Vestgron	8200	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Vulcan Ind	1200	300	300	300	— 5

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	2300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Waddy o	11100	142	135	140	
Waiax A	400	$15¼	15¼	15¼	
Waiax 1.86	500	$30½	30½	30½	— ½
Walker R	26438	$32¾	32⅜	32⅝	+ ¼
Walker 7½	4515	$29⅜	29⅛	29⅛	+ ⅛
Walker 9½	1745	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
Wlkr 14.16	900	$28½	28¼	28¼	
Walker w	13395	370	360	365	+ 5
Wlkr 1988 w	9870	485	465	475	+ 5
Walwyn	6000	270	266	270	+ 5
Wardair	16450	$26¼	23½	23¾	—2½
Waren	123000	26	25	25	
Wrintn	3700	81	80	80	— 1
Wasabi o	7000	43	41	43	+ 1
Westar A p	3200	$25¼	25⅛	25⅛	
Wstburne	480	$13⅛	13⅛	13⅛	
Wcoast T	18101	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅛
Wcost 8¼ p	11430	$28⅛	27⅞	28	
Westfield	19200	164	155	155	— 6
Westfld w	6000	8	7	7	— 1
Wstgr	15000	69	65	69	
Westley o	5500	100	100	100	— 5
Westmin	7900	$13¼	13⅛	13¼	
Westmin p	3650	$27¾	27½	27⅝	— ¼
Westmnt r	2062	190	190	190	— 5
Weston	1360	$88½	88¼	88½	+ ¼
Wstn 6pr	100	$70	70	70	+ ½
Wharf	17100	350	335	345	
Whim Crk o	215	300	300	300	
Whonok A f	113	340	340	340	+15
Wilanour o	1000	84	84	84	
Wdrd A	583709	$18¾	18⅝	18⅝	
WEaite A f	300	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
WEqute I w	3900	54	50	50	
WEqu II w	5900	148	147	147	
Xerox	2100	$22¼	22	22	— ⅛
Xerox w	8050	345	330	340	
Yk Bear	4000	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Ycshire 185	100	$20¼	20¼	20¼	
Zavitz	1000	215	205	205	—10
Partially Paid Shares					
BrTel adr 9	z1	$36¾	36¾	36¾	
Texaco I R	4700	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Partnership Units					
Lehndorff	5069	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Trust Units					
C Perm un	5950	$10	10	10	
Rnb Gld U	9330	46	45	46	+ 1
Traded in US Funds					
Alum B	700	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅜
Bow Vly 200	1400	$25	24¾	25	+ ¾
Mercntl 1	100	$26½	26½	26½	— ⅛
OCG	500	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Ranger p	300	$24	24	24	
RyTrco D p	1700	$29¼	28⅞	28⅞	+ ⅜
Seco 3.22 p	800	$30½	30½	30½	
Stinbg 2875	500	$27¾	27¾	27¾	— ½

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 300	10	215	29.50	29.30	29.30
Aug 300p	20	3518	.11	.11	.11
Nov 300	20	391	37.00	37.00	37.00
Nov 300p	103	1150	2.40	2.00	2.00
Feb 300p	19	601	5.00	4.50	4.50
Aug 320	332	1131	10.80	8.00	9.00
Aug 320p	20	883	.20	.20	.20
Nov 320	161	956	21.00	20.00	21.00
Nov 320p	133	613	5.70	5.20	5.60
Feb 320p	53	234	8.50	8.50	8.50
Aug 340	19	3934	1.00	.50	.50
Nov 340	251	1023	11.40	9.50	10.00
Feb340	23	476	18.50	17.00	17.00
Nov 360	64	1328	5.60	5.00	5.00

Total volume: 1228

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 260	4	66.00	71.00
Aug 260p	394	0.00	.11
Nov 260	3	73.00	78.00
Nov 260p	135	.20	1.20
Aug 280	42	46.00	49.00
Aug 280p	1375	0.00	.11
Nov 280	3	53.00	58.00
Nov 280p	442	1.00	2.00
Feb 300	69	43.00	46.00
Feb 320	152	28.00	30.00
Aug 340p	31	11.00	12.00
Nov 340p	150	15.00	17.00
Feb 340p	13	17.00	20.00
Aug 360	1525	0.00	.11
Aug 360p	5	30.00	33.00
Nov 360p	0	32.00	35.00
Aug 380	1669	0.00	.11
Aug 380p	5	50.00	54.00

Total open interest: 22470

DIVIDENDES

The Guarantee Company of North America: $2.50; 13 août, 9 août.

Spar Aerospace Ltd: 12 cents; 1er oct., 16 sept.

Third Cdn. General Investment Trust Ltd: 35 cents ou une action; 15 sept., 30 août.

NEW YORK

Remontée de l'indice

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est graduellement affaiblie hier à Wall Street après avoir amorcé une reprise dans la matinée, dans un marché très calme. En progression de près de cinq points à la mi-séance, l'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 1,315.30 en hausse de 1.01 point.

Quelque 80 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 794 contre 675 et 511 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, certains investisseurs ont été initialement encouragés par la progression de 0.4 pc des ventes au détail en juillet, après trois déclins mensuels successifs. Mais les incertitudes relatives à l'ampleur de la croissance économique ont repris le dessus. Les investisseurs souhaitent en effet attendre de plus amples informations, les statistiques publiées à ce jour ne permettant pas de se faire une opinion décisive.

Upjohn a cédé 2 5-8 à 111 1-4. Philip Morris a perdu 1 1-8 à 83. General Motors est tombé d'un à 67 1-8. Union Carbide a progressé de 3 1-4 à 52. Revlon a gagné 1 3-8 à 43-5-8. General Dynamics est monté de 1 3-8 à 78 1-4.

Parmi les valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 1-4 à $8 7-8; Genstar 5-8 à $25; McIntyre Mines 3-8 à $29 1-2; Ranger Oil 1-8 à $3 3-4; Hiram Walker Resources 1-4 à $24 et Westcoast Transmission 1-4 à $13. Alcan a cédé 1-8 à $26 5-8; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $13 5-8; Genesco 1-8 à $3 1-2 et Northern Telecom 1-2 à $37 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

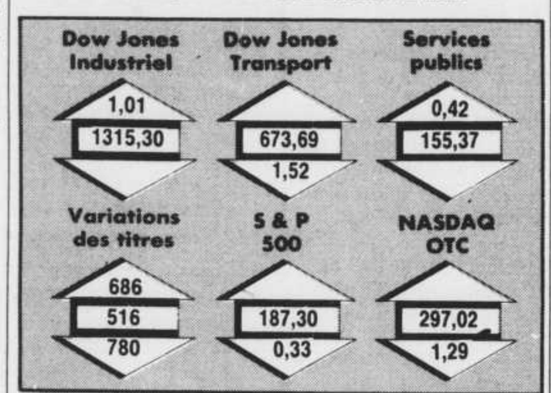

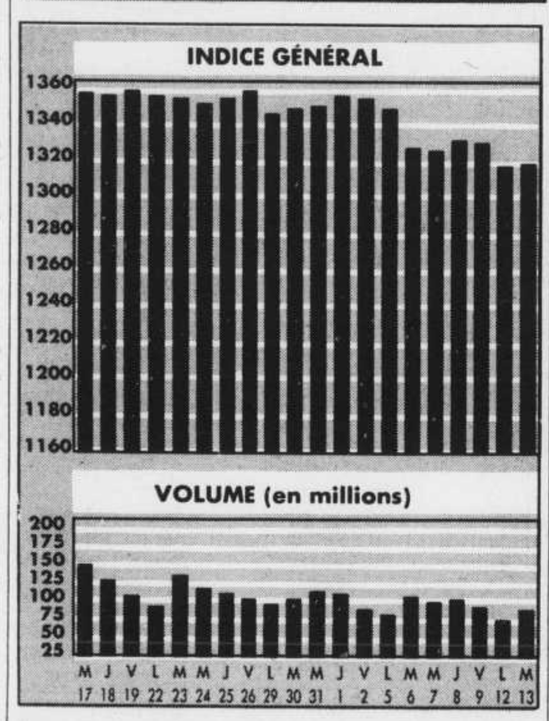

A B

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	95	928	13⅜	13¼	13¼	.....
AMR	8	1986	49⅛	48	48⅞	+ ⅜
AMR 2.18	..	16	23	22¾	22¾	.....
ASA	..	887	45½	44½	44¾	—1
AbtLab	15	1608	55¾	55⅛	55½	+ ⅛
Acme Cl	..	32	15	14¾	15	+ ¼
AdaEx	..	52	17¾	17½	17½	.....
Alcan	27	721	27	26½	26⅞	— ⅛
Alex Alx	..	321	26⅜	26	26⅛	— ⅛
Alg Int	..	71	23	22⅝	22⅝	— ⅛
Allg Pw	9	1184	30⅛	29¾	30	— ⅛
AllenG b	15	96	22½	22⅜	22½	+ ⅛
Alld Cp	8	1760	42⅝	42⅛	42¼	— ¼
Allis C	..	86	5⅛	5	5	.....
Alcoa	30	1801	34⅛	33⅝	34	+ ¼
Amax	..	619	15⅝	15¼	15⅜	— ⅛
AmHes	22	1676	27⅜	26⅝	27	— ⅜
ABrand	8	860	59⅞	59	59⅝	+ ⅜
A Bdcst	17	1899	u115⅝	115¼	115¼	— ⅛
Am Can	11	356	58¾	58¼	58⅜	— ¼
A Cyan	14	1634	54⅝	54	54⅛	+ ⅛
AEl Pw	9	2404	22⅛	21⅝	21⅞	— ⅛
AExp	15	3912	44	43	43½	— ⅛
AGn Cp	9	x3101	33	32¾	32⅞	+ ⅛
AHome	12	3332	60¾	60	60⅜	+ ⅜
AHosp	15	4328	45¼	45	45⅛	.....
Amrtch	9	744	89¾	88¾	89¼	+ ⅜
Am Mo	..	466	3¼	3	3	— ¼
AmStd	10	1221	30¼	29½	29¾	— ⅜
AT&T	16	10575	21¼	20¾	20⅞	— ¼
Ametek	13	315	24¼	23½	23½	— ⅝
Amoco	8	2018	63½	62⅞	63	— ½
AMP	23	1529	32⅜	31¾	32¼	+ ⅛
MRCEPS		⅛¼	⅝¾	¼⅛½	22¼	
Apache	10	125	10½	10⅜	10½	+ ⅛
Armco	..	760	10⅛	9⅝	9⅞	+ ⅛
ArmsRb	8	33	14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Arm Win	9	373	34⅞	34¼	34½	— ¼
Asarco	..	205	22¼	22	22	.....
Ashld O	..	88	32⅜	32	32	— ⅜
Atl Rich	..	2903	58⅝	58⅛	58½	+ ⅜
AtlasCp	..	34	13	12⅞	13	+ ⅛
Avon	10	999	21⅝	21¼	21⅜	.....
BkrIntl	15	548	18	17⅞	17⅞	.....
BaldwU	..	80	1½	1⅜	1⅜	— ⅛
BaxtTr	70	1470	14¼	14	14	.....
BeatCo	7	9542	33⅜	32⅜	33¼	+ ¼
BelHow	10	98	33⅛	32¾	33	.....
Bell At	9	582	88⅞	88¼	88⅞	+ ⅜
BCE	..	185	31½	31¼	31¼	— ¼
BellSou	8	1833	39⅜	38¾	39	— ⅜
Benfl Cp	9	228	40⅞	40½	40½	— ⅜
Beth Stl	..	289	17½	17¼	17¼	.....
Black D	16	1079	19	18¾	19	+ ⅛
Blck HR	14	50	55¼	54⅝	54⅝	— ⅜
Boeing	16	5478	49½	48½	49⅛	+ ⅛
Bois Cas	20	234	46	45½	45¾	— ¼
Borden	11	1230	38¼	37⅞	38⅛	.....
Borg Wa	12	1732	23	22½	22¾	— ⅜
Bowater	9	97	23⅜	23	23¼	+ ⅛
BristM	16	2475	60⅛	59⅛	59⅝	+ ½
Brit Pt	8	104	29¾	29½	29½	— ⅛
Brwn Gp	20	913	31⅛	30¾	30¾	— ⅛
BrwnF	17	1673	51¼	50⅝	50⅞	— ⅛
Brnswk	8	306	37½	36⅞	37⅛	.....
Burl Ind	..	479	28¾	28	28¼	— ⅜
Brl Nth	9	1284	62¼	61½	61⅞	— ⅜
Burndy	20	90	12½	11¾	12½	+ ⅜
Burrgh	12	934	63⅛	62½	62¾	+ ⅛

C D

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	11	64	22⅜	22½	22½	.....
CBS	19	1439	112¼	109¾	112	+3
CPC Int	11	569	42⅞	42⅜	42⅜	— ¼
CSX	9	2709	27⅛	26¼	26½	— ½
Callhn	..	33	18⅞	18⅜	18⅜	+ ⅛
CRLk	..	855	24¾	24⅛	24½	+ ⅛
Camp Sp	12	432	38⅜	38	38	— ⅜
CdPac	..	245	13⅞	13⅜	13⅝	— ⅛
Carlng	..	60	11	10¾	10¾	+ ⅛
Cart Wl	12	209	35	34¾	34¾	.....
CatrpT	..	2810	35⅜	35½	35⅝	— ⅛
Cense	11	832	120¼	119⅛	119½	.....
CeMPw	105	104	12¾	12½	12⅝	+ ⅛
CessAir	21	195	22⅜	21⅞	22⅛	.....
Chmpln	..	653	23⅜	23¼	23⅜	— ⅛
Chase	5	994	55⅝	54¾	55	— ⅜
Chevrn	8	1894	36⅞	36½	36⅞	.....
Chk Full	213	57	8½	8¼	8½	+ ⅛
ChrisCr	..	12	49¾	49⅝	49¾	+ ⅛
Chryslr	3	3060	36¼	34¾	35	— ⅞
Citicrp	7	1157	46⅝	46⅛	46⅜	.....
ClevEl	6	505	22⅝	22¼	22⅜	.....
Clorox	12	505	38½	38⅛	38½	+ ⅜
Cluett P	19	277	37¾	37⅜	37½	— ⅛
Coastal	11	101	32¾	32⅜	32⅝	+ ⅛
CocaCl	15	866	71⅝	71¼	71⅝	— ⅛
Coleco	..	376	16⅞	16⅜	16⅝	— ⅛
ColgPal	39	5779	27½	27¼	27⅜	+ ⅛
Col Aik	8	102	22½	22⅛	22¼	+ ⅛
ColGas	..	975	31¾	30⅞	31½	+ ⅛
CmbEn	11	298	30¾	30¼	30¾	+ ⅜
CmwE	7	2468	29⅞	29⅝	29⅞	+ ⅛
Cmsat	10	209	34⅞	33¼	34	+ ½
Compgr	8	17	27½	27	27	— ⅛
Comp S	10	37	20⅜	20	20⅛	.....
Con Ed	5	1756	34	33⅜	33½	— ⅜
Cns NG	8	600	40⅜	39¾	40	+ ¾
CntlCp	20	x483	42¼	41⅜	41¾	.....
Contlll	16	99	7¼	7	7⅛	.....
Contll rt	..	606	1⅜	1½	1½	.....
CtllHd n	..	403	1	⅞	15-16	—1-16
CtDat	..	8406	24⅛	d22⅝	23	—2⅛
Coopr	16	527	38⅜	38⅛	38⅜	+ ¼
Crane	10	93	36⅜	36	36¼	+ ¼
Crn Ck	13	21	66⅛	65½	65⅞	— ⅛
CrwZel	18	483	38⅞	38⅜	38⅝	— ⅛
Curt Wr	16	14	37	36¾	36¾	+ ⅛
Dart Kr	11	2111	35⅛	34⅝	35	+ ⅜
Data G	15	1113	37	36¼	36⅝	— ⅛
Deere	28	1171	29⅜	29¼	29⅜	.....
DeltaA	8	887	49⅜	48⅝	49	— ⅛
DenMf	13	38	25¾	25¼	25¼	.....
DeSoto	10	11	33½	33½	33½	— ⅛
Dexter	11	76	21⅛	21¼	21¼	— ⅛
DiamS	..	10680	17⅝	17⅛	17½	+ ⅛
Digital	14	2087	102⅞	101¼	101⅞	— ⅛
Disney	47	317	87⅞	87⅜	87½	— ⅝
Divrsln	2	46	4⅞	4¾	4⅞	.....
Dome	..	2256	9	8⅝	8⅞	+ ¼
Dow Ch	14	3071	35¾	35⅛	35⅜	.....
Dravo	..	38	13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Dresr	16	666	22⅛	21⅞	22	+ ⅛
duPont	12	2884	57½	57	57⅛	— ⅛
Duq Lt	7	324	16¾	16⅝	16¾	+ ⅛

E F

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	19	125	37⅞	37⅜	37⅝	+ ⅛
EastAir	14	4563	11⅞	11⅜	11½	— ¼
Eas Kod	13	2163	44⅝	44¼	44⅜	+ ⅛
ElecAs	25	18	4½	4½	4½	— ⅛
EmrsEl	13	869	71⅞	71⅛	71½	— ⅜
Emhart	9	201	29½	29⅛	29½	+ ⅛
Equifax	17	106	33⅜	33⅜	33½	+ ⅛
Ethyl	14	303	23½	23	23¼	+ ½
ExCelo	11	35	42¾	42½	42½	.....
Exxon	8	4668	51¾	51¼	51⅜	.....
FMC Cp	36	351	65¼	64⅞	65⅛	.....
FPL Gp	8	1119	25½	25⅛	25¼	.....
Fairchd	..	220	14⅞	14⅝	14¾	— ⅛
Feders	8	x72	4⅜	4⅛	4½	.....
Firestn	9	291	20⅜	20⅛	20⅛	.....
Fluor	..	532	17	16¾	16¾	— ⅛
FordM	3	3149	44½	43⅝	44	— ⅜
Frueht	6	116	24½	24¼	24½	+ ¼

G H

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	10	698	31⅞	29⅜	31⅜	+ 2
GCA	12	517	16⅜	16¼	16⅜	— ⅜
GEO	..	27	4	3⅞	3⅞	— ⅛
GTE	8	2653	39⅝	39⅛	39½	— ¼
GnCorp	50	629	45⅞	45½	45½	— ⅜
Gn Dyn	9	1876	78⅜	77	78⅜	+ 1½
Gen El	12	3544	61½	60⅜	61⅛	— ⅛
GnFd	12	757	76⅞	76	76¼	— ⅜
GnInst	..	590	17⅛	16¾	17	— ⅛
GMot	6	6483	68⅛	66⅞	67	—1
GM E	..	481	41	40⅜	40½	— ⅜
GPU	7	393	13⅜	13⅛	13¼	.....
GenRe	132	742	88⅛	87¼	87¼	— ¾
GnSignl	11	110	43½	43	43¼	+ ⅛
Genst .20	..	1148	25	24½	25	+ ⅜
Ga Pac	29	1596	23⅛	22¾	23	— ⅛
Gillette	12	1270	61⅜	60½	61	+ ½
Goodrch	..	155	31	30¾	30⅞	— ⅛
Goodyr	8	817	28¼	27⅞	28	+ ¼
Gould	..	1021	26⅜	25⅝	25¾	— ⅝
Grace	13	497	44	43⅜	43⅞	+ ⅛
Gt AP	7	108	16¼	16	16⅛	— ⅛
GtWFin	8	1527	26¼	25⅞	26	— ⅛
Greyhd	10	325	27⅜	27⅛	27¼	.....
Grum	9	5035	33⅜	32	33⅜	+ ⅜
Glf Wst	12	3642	39⅛	38¾	39⅛	+ ⅜
GulfRs	16	510	15	14¾	14¾	— ¼
Gulton	11	222	16⅜	16¼	16½	+ ⅛
Halbtn	12	3490	28⅛	27⅜	27½	— ⅜
Hanna	24	x395	19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛
HeclaM	..	549	17⅜	17¼	17¼	.....
Heinz	14	1353	55	54	54⅛	+ ⅛
HelneC	18	96	19¼	18½	18½	— ⅞
Hercul	12	1489	37⅜	37	37⅜	.....
Hershy	12	70	45¾	45	45¼	— ⅛
HewlPk	17	3996	36⅜	35¾	36¼	+ ¼
Hilton	13	265	60⅞	59¾	60	— ¾
Hitachi	10	529	29⅞	29⅝	29⅞	+ ⅛
Holiday	13	563	53⅛	52⅜	52⅞	.....
Hmstke	56	938	27¾	27⅜	27⅜	.....
Honwell	13	2016	64⅛	62¾	63¼	— ½
HousInt	9	2274	38⅛	37½	37¾	+ ⅛
Houlnd	7	3896	27⅛	26¾	27	+ ⅛

I J

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	12	205	32⅜	32⅛	32½	.....
ICN	64	407	9¾	9½	9⅝	— ¼
CNpf2.70	..	3	27⅛	27⅛	27⅛	.....
INA In	..	7	17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
INCO	..	2048	14⅜	14⅜	14½	.....
IngerR	17	420	51¾	50⅞	51¼	— ¾
InldStl	..	541	24⅛	23⅞	24⅛	— ⅛
Interco	12	120	65¼	64⅞	65	— ¼
IBM	13	7451	127½	125¾	126¾	— ¾
IntFlav	16	226	29½	29¼	29¼	— ⅜
IntHarv	..	1540	9⅛	9¼	9¼	— ⅛
IntMin	10	1904	42	41⅝	41⅞	+ ⅛
IntMult	11	26	32	31⅞	32	+ ⅜
Int Pap	57	2482	49¾	49	49	— ½
Int Gp	14	47	41¼	41	41¼	+ ¼
IpcoCp	12	128	11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅛
JohnJn	15	3605	46⅜	45⅝	46	+ ⅜
JoyMfg	15	68	23¾	23⅜	23½	— ⅛

K L

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	9	1386	19	18¾	19	+ ⅜
K Mart	9	2273	34¾	34⅜	34½	+ ⅛
KaisAl	..	5763	15¼	14½	15	+ ½
KaufBr	5	88	15⅞	15½	15⅞	+ ⅛
Kellogg	14	1341	55⅜	54½	54⅝	— ⅜
KerrM	28	1227	29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
KimbCl	11	1014	61	60	60⅜	+ ⅛
Kopers	..	201	17⅞	17⅜	17¾	+ ⅛
LTV	..	3497	8⅞	8⅝	8¾	.....
LTVA .43t	..	2	13	13	13	+ ¼
LearSg	10	x87	56¾	55⅞	56⅜	+ ⅜
LeaRnl	15	8	18¾	18⅝	18⅝	+ ⅛
LeeEnt	18	52	39½	39¼	39⅜	+ ⅛
LeviSt	27	1226	49⅜	49⅛	49⅛	— ⅛
Lilly	12	2833	85⅜	83½	84⅛	+ ⅛
Litton	11	613	78¼	77	77½	+ ⅞
Lockhd	9	2007	52¾	51⅜	52	+ ⅜
Loews	10	1514	50⅜	49½	50	— ⅞
Loral	18	461	33½	33	33½	+ ½
LLand	10	183	32¼	32	32	— ⅛
Lukens	15	15	14⅜	14	14	— ¼

M N

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	36	751	62⅞	62⅛	62½	— ¾
MGM UA	..	8688	25⅛	24	24⅞	+ ⅜
MB Lt	..	3	15⅜	15¼	15⅜	.....
Macmi	18	220	32⅞	31½	31¾	— ⅛
Macy	11	1356	47	46¼	46¾	+ ½
Mad Re	..	80	11⅜	11⅛	11¼	.....
viManv	3	957	6¼	6⅛	6¼	.....
MarMid	7	12	33	32⅞	32⅞	— ⅜
MrshM	18	674	70¼	69⅞	69⅞	— ⅜
MartM	..	604	38⅜	38⅛	38⅛	— ⅛
Mary K	19	1341	12	11⅜	11⅞	.....
Masco	17	1191	35	34¾	34¾	+ ⅛
MaseyF	..	324	2½	2⅜	2½	.....
MasCp	..	72	28⅞	28¼	28¼	— ⅝
Mattel	17	425	15	14⅞	14⅞	— ⅛
Maxam	4	114	14⅜	14½	14½	.....
McDnld	14	2492	65½	64⅜	65	— ⅛
McDnD	9	785	79	78⅛	78⅞	+ ¼
McGrH	16	703	46⅞	46	46¾	+ ⅜
McInt	..	9	29½	29⅜	29½	+ ⅜
Mead	10	234	41⅜	40¾	41⅛	— ¼
Mesrux	12	283	21	20¼	20⅞	— ⅝
Melvill	13	1576	45½	44¾	45	+ ⅜
Merck	16	803	113¼	112¼	112⅞	+ ⅜
Merr Ly	13	3235	32⅜	31⅝	32⅛	— ¼
Mid Ros	..	24	17½	17⅜	17⅜	— ⅜
MMM	13	1770	79⅜	78	78¾	— ⅜
Mitel	..	110	7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Mobil	9	3872	29½	29	29¼	— ⅛
viMobl	..	56	⅜	⅜	⅜	.....
Mhwk D	..	210	2⅛	2	2	— ⅛
Monsan	12	1202	51½	50¾	50⅞	— ⅜
Morton	9	230	34¾	34⅜	34½	— ⅛
Motorla	15	2995	35½	34¾	35¼	— ⅜
NBI	11	118	16¼	15⅞	15⅞	— ⅜
NCR	10	2727	33⅜	32½	32¾	— ⅛
NL Ind	..	389	11⅝	11¼	11¼	— ⅛
NWA	23	735	52¼	51¼	52¼	+ ⅞
NabscB	16	804	u85⅜	83½	83½	.....
Nat Dist	29	1113	32½	32	32¼	— ¼
Nat Gyp	6	399	47⅞	47⅛	47¾	+ ½
NII	..	164	28⅞	28½	28½	.....
NMedE	14	2653	27¼	26¾	27¼	+ ¾
Nt Sem	35	4217	13⅝	13⅛	13¼	— ⅛
NtSvcIn	12	100	31¾	31⅜	31¾	+ ⅜
Newmt	35	165	45¼	44¾	45	+ ¼
NiaMP .08	7	976	20	19¾	19⅞	— ⅛
NorTel	..	357	37⅜	36⅞	37¼	— ½
Nthgate	..	40	4¼	4⅛	4¼	.....
NYNX	8	660	83¼	82⅜	82⅜	— ⅛

O P

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	10	2429	33½	32¾	33	— ⅜
Ohio Ed	6	2899	16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Olin	12	233	31⅜	31	31⅛	— ½
OutbdM	8	29	23⅜	23½	23½	.....
Owen Cn	9	540	34¾	34⅛	34½	.....
OwenIll	10	677	49	48	48⅞	.....
PacG	7	1615	18⅜	18	18¼	— ⅛
Pac Ltg	13	395	41⅞	41¼	41⅞	+ ⅜
PacTele	9	1112	73⅜	72½	73¼	— ⅛
PanAm	..	20151	8⅜	8	8⅛	— ½
PanhEC	11	651	34¼	33¾	34	+ ¼
Penney	9	564	48⅞	48⅜	48¾	.....
Pennzol	19	749	46¾	45⅞	45⅞	—1⅛
PeopEn	6	533	15⅛	14¾	15	+ ⅛
PepsiCo	10	1000	58⅛	57¼	57¾	+ ⅛
Pfizer	15	3203	49⅜	48¾	49⅛	.....
PhelpD	..	740	22	21¾	21¾	— ¼
PhibS	22	3494	42⅛	41⅜	41½	— ⅜
Phila El	6	2646	16¼	16⅛	16¼	.....
PhilMr	10	3427	84¼	82⅜	83¼	— ⅞
Phil Pet	8	14139	12¼	12	12	.....
PitnyB	11	637	40⅞	40½	40½	— ½
Polarid	116	1157	30½	30	30¼	— ½
Pondr	26	77	11⅞	11½	11¾	— ⅛
Portec	38	4	22½	22½	22½	.....
PortGE	8	1296	19⅞	19¾	19¾	.....
ProctG	15	1063	57⅞	57	57½	.....
PSv EG	7	1568	29⅜	29⅜	29⅜	.....
PugetP	8	343	15⅜	15⅛	15⅛	— ¼
PulteH	19	421	14¾	14⅜	14⅜	— ⅛

Q R

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	13	950	48¾	48	48½	+ ⅜
RCA	12	4604	43⅝	42⅜	43	+ ¼
Rals Pur	13	1045	42½	41	41½	—1
RangrO	..	685	3¾	3⅝	3¾	+ ⅛
Raythn	12	2465	49½	49⅛	49⅜	.....
ReichC	13	40	37½	37¼	37¼	— ¼
Rever	2	137	13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Revlon	14	9202	43⅞	42⅛	43⅞	+ 1⅜
Rexnrd	10	259	15½	15¼	15⅜	— ⅛
Reyn In	7	4532	27⅞	27¼	27⅜	— ¼
ReyMll	9	1124	35⅝	34⅞	35	— ⅞
Rch Vck	12	x4574	36¾	35¾	36	—1
RiteA	16	870	26⅜	25¾	25⅞	+ ⅛
Rockwl	10	x1341	40¾	40¼	40⅜	— ⅛
Ronson	..	47	2⅛	2	2⅛	.....
RoylD	7	2396	60⅜	60	60¼	— ⅛

S T

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	15	1006	55⅝	54⅞	54⅞	— ½
Safewy	10	1146	31⅜	31	31	— ⅛
SJuanR	22	14	11¾	11⅝	11⅝	—.¼
Sandr	18	183	35⅝	35⅜	35½	.....
SFeSoP	14	1659	31⅞	31⅜	31¾	+ ⅛
SaraLee	11	989	40⅜	39⅞	40¼	— ¼
Schr Plo	13	417	47⅜	46¾	47¼	+ ¼
Schlmb	10	2716	37⅝	37	37⅛	— ⅜
Scott P	10	554	41¾	41⅜	41½	+ ⅛
Seacnt	10	174	42	41⅜	41⅞	— ⅛
Seagrm	12	653	40¾	40⅛	40⅞	— ¼
Sears	9	4422	35½	35	35¼	.....
Shakle	21	58	13⅞	13⅝	13⅞	+ ¼
Shell T	7	3324	37½	37⅛	37¼	+ ⅛
Shrwin	13	109	39¼	39	39⅛	— ⅛
Signal	16	1277	42¼	41¾	41¾	— ⅜
Singer	9	642	36	35½	35⅞	+ ¼
Smithln	..	52	8⅝	8½	8½	.....
SmkB	11	916	68¼	67⅜	67½	— ⅛
SnapOnT	13	220	39⅜	39¼	39½	+ ⅜
SoetBk	10	524	30½	30	30¼	— ⅜
South Co	6	1265	20⅜	20¼	20⅜	.....
SoRy	..	2	26¼	26⅛	26⅛	— ⅜
Soutlnd	10	768	36¼	36	36¼	— ⅛
SwBell	8	545	81½	80¾	81⅛	+ ⅜
Sperry	8	3724	49⅛	47¾	48¼	— ⅞
Squibb	18	634	69⅛	68½	68⅝	+ ⅜
StdOOh	8	x1346	46	45½	45¾	+ ⅜
Sterl Dg	12	4059	30¼	30	30	— ¼
StwWr	17	14	26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
SunCo	10	306	47¼	46⅜	46½	— ½
SunMn	53	899	6½	6⅜	6⅜	.....
Syntex	14	1200	59⅜	58½	58¾	— ⅜
TRE Cp	15	180	23⅜	23	23⅜	+ ¼
TRW	10	140	76¼	75	75⅛	— ⅜
Taft Brd	16	130	79⅛	78¾	78¾	— ¼
Tandy	16	6794	34	33⅜	33¾	+ ¾
Tndyctt	12	7	13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Tektrn	14	425	63¼	62⅜	62¾	— ¼
Teldyn	7	355	252	246	247¼	—3⅜
Telex	10	797	40½	[illegible]	[illegible]	— ¼
Templn	9	699	38¼	37⅞	37⅞	— ⅛
Tenneco	14	1762	40⅝	40¼	40⅝	+ ⅛
Texaco	32	1506	35¾	35⅜	35⅝	+ ¼
Tex OGs	10	1698	15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Textron	11	300	51½	51	51⅛	— ⅛
Tigerln	..	2115	6¾	6½	6⅝	— ⅛
Time I	17	2561	59¾	58½	58¾	—1
Timkn	23	43	50¼	49⅜	49⅜	— ⅞
Transm	13	1284	28¾	28¼	28⅝	+ ⅛
TC Pipel.12	8	32	19	19	19	— ⅛
Transco	9	476	44½	d44	44⅜	— ⅛
Transcn	7	62	8⅞	8⅝	8¾	.....
Tranwy I	9	10	31½	31⅜	31⅜	.....
Transwld	13	2534	39½	38¾	38⅞	— ¼
TriCon	..	99	26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Trico	13	35	6⅜	6¼	6⅜	.....
TritEng	36	72	20	19⅞	19⅞	.....

U V

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	128	1112	57	55⅝	56½	+ ⅛
UNC Re	..	167	10⅜	9⅞	10	— ⅜
USG	7	294	38¼	37¾	38¼	+ ⅝
UniNV	10	167	106	104	104¾	+1½
Un Carb	13	9886	52¾	48¾	52	+3⅛
UnPac	11	957	48	47½	47¾	.....
UnBrnd	10	28	20⅛	19¾	20	— ⅛
UtdMM	10	4	12¾	12⅝	12¾	.....
USStl.20	18	1971	29⅝	29¼	29⅜	— ¼
USWst	8	1092	77⅛	76½	76⅝	— ⅛
Un Tech	10	5023	41⅞	41⅛	41⅜	— ⅜
UnoCal	8	1881	29⅜	28¾	28⅞	— ⅛
Valero	..	449	11¾	11½	11½	— ⅛
Varco	..	55	3⅞	3⅝	3⅞	+ ⅛
Varco pf	..	9	u10½	10¼	10¼	— ⅛
Vornad	12	2	43	43	43	— ¼

W X

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	..	107	7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
WkHRs	..	80	24⅛	23⅞	24	+ ¼
WaltJm	7	327	34¾	34½	34½	— ⅜
WrnCm	..	1650	29¾	29½	29¾	+ ⅛
WarnL	13	1078	38⅜	37½	38⅜	+ ⅞
WstctT	31	10	13	13	13	+ ¼
Wn Air	5	2318	7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
WUnion	..	3044	14¾	13¾	14½	+ ¾
Westg El	10	2831	33⅞	33	33⅛	— ¼
Weyerh	23	678	27¾	27¼	27½	— ⅛
viWhPi	..	46	8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Whit C	..	122	31⅛	30¾	30¾	— ⅛
William	15	1675	29¼	28⅜	29	+ ⅜
Winnbg	9	246	11	10⅞	11	— ⅛
Witco	9	48	35⅜	35⅛	35¼	— ⅜
Wolwth	10	1445	45½	45	45⅜	+ ⅝
Xerox	14	1251	52¾	51⅞	52¼	+ ⅜
ZenithE	12	425	19½	19	19⅛	— ¼
Zurnin	11	64	34⅜	34	34⅛	.....

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Ag	15	9	184	$3¼	$18½
Agnic E	Ag	17½	15	36	70	$18½
Alcan	Ag	35	12	514	140	$36¼
Alcan	Ag	35 P	30	1413	9	$36¼
Alcan	Ag	37½	10	1294	5	$36¼
Alcan	Ag	37½P	5	484	115	$36¼
Alcan	Nv	35	2	2351	245	$36¼
Alcan	Nv	35 P	104	1071	100	$36¼
Alcan	Nv	37½	14	2208	115	$36¼
Alcan	Nv	37½P	25	241	$2	$36¼
Alcan	Nv	40	4	1553	45	$36¼
Alcan	Nv	40 P	21	46	$4	$36¼
Alt Enr	Dc	20	10	245	70	$18⅛
Asamo	Ja	10	28	535	240	$12
Asamo	Ja	12½	50	551	110	$12
Asamo	Ap	10	3	59	270	$12
Asamo	Oc	9	3	119	$3	$12
Asamo	Oc	10	65	1769	205	$12
Asamo	Oc	12½	15	1680	45	$12
Asamo	Oc	12½P	5	43	105	$12
BCE	Fb	40 P	6	47	80	$42⅝
BCE	Fb	42½	2	801	265	$42⅝
BCE	Fb	42½P	30	139	160	$42⅝
BCE	Fb	45	12	844	140	$42⅝
BCE	Fb	45 P	5	50	315	$42⅝
BCE	Fb	47½	51	550	75	$42⅝
BCE	Ag	32½	15	30	$10	$42⅝
BCE	Ag	35	25	1223	$7½	$42⅝
BCE	Ag	37½	7	314	$5¼	$42⅝
BCE	Ag	40	47	662	$2½	$42⅝
BCE	Ag	42½	30	695	30	$42⅝
BCE	Ag	42½P	6	190	30	$42⅝
BCE	Ag	45 P	15	185	$2½	$42⅝
BCE	Nv	40	23	657	360	$42⅝
BCE	Nv	42½	20	1763	175	$42⅝
BCE	Nv	42½P	5	304	110	$42⅝
BCE	Nv	45	33	2220	75	$42⅝
Bk B-C	Ag	5	20	126	25	$5⅜
Bk B-C	Ag	6	20	75	1	$5⅜
Bk Mtl	Fb	30	5	1199	160	$29⅞
Bk Mtl	Ag	30	413	2552	9	$29⅞
Bk Mtl	Ag	30 P	87	235	10	$29⅞
Bk Mtl	Nv	27½	10	1253	290	$29⅞
Bk Mtl	Nv	30	17	2379	125	$29⅞
Bk Mtl	Nv	32½	60	1452	45	$29⅞
Bk NS	Mr	15	40	418	60	$13½
Bk NS	Sp	12½	20	959	100	$13½
Bk NS	Dc	12½	5	1906	165	$13½
Bk NS	Dc	15	15	2790	40	$13½
Bow Val	Oc	15	5	695	70	$14½
Brscn A	Ja	35	10	102	35	$30⅜
Brscn A	Oc	30	2	680	155	$30⅜

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Bth A	Oc	17½	10	219	150	$18¾
C Im B	Mr	35 P	10	30	150	$35¾
C Im B	Mr	37½	32	186	130	$35¾
C Im B	Sp	32½	3	1569	$3½	$35¾
C Marc	Fb	20	2	40	285	$21⅜
C Marc	Fb	22½	15	61	120	$21⅜
C Marc	Ag	20	17	182	135	$21⅜
C Marc	Nv	17½	10	20	410	$21⅜
C Marc	Nv	20	55	826	215	$21⅜
C Marc	Nv	20 P	12	305	50	$21⅜
C Marc	Nv	22½	10	339	65	$21⅜
CanP E	Fb	27½	10	48	165	$26⅜
CanP E	Fb	30	5	194	75	$26⅜
CanP E	Ag	27½	160	790	5	$26⅜
CanP E	Ag	27½P	20	50	50	$26⅜
CanP E	Nv	25	10	86	240	$26⅜
CanP E	Nv	27½	10	199	85	$26⅜
Carl OK	Fb	15	5	594	140	$14¾
Carl OK	Fb	15 P	10	88	120	$14¾
Carl OK	Fb	17½	5	43	60	$14¾
Carl OK	Ag	15	10	1362	15	$14¾
Carl OK	Ag	15 P	25	206	15	$14¾
Carl OK	Nv	15	45	854	80	$14¾
Cmnc	Mr	10	2	22	440	$13⅜
Cmnc	Mr	15	10	130	90	$13⅜
Cmnc	Sp	12½	20	1039	130	$13⅜
Cmnc	Dc	10	10	5	$4	$13⅜
Cmnc	Dc	12½P	10	93	45	$13⅜
Cmnc	Dc	15	10	1750	60	$13⅜
CP Ltd	Fb	17½	8	82	260	$18⅝
CP Ltd	Fb	20	29	1377	115	$18⅝
CP Ltd	Fb	22½	20	896	50	$18⅝
CP Ltd	Ag	16⅜	6	532	$2¼	$18⅝
CP Ltd	Ag	18⅜	498	1932	30	$18⅝
CP Ltd	Ag	20 P	17	350	130	$18⅝
CP Ltd	Nv	18⅜	13	598	125	$18⅝
CP Ltd	Nv	18⅜P	13	515	70	$18⅝
CP Ltd	Nv	20	720	5014	60	$18⅝
CP Ltd	Nv	20 P	155	379	145	$18⅝
CP Ltd	Nv	21⅜P	30	94	305	$18⅝
CP Ltd	Nv	22½	181	914	15	$18⅝
CRL	Mr	30 P	52	210	170	$33¼
CRL	Mr	32½	20	67	$3¾	$33¼
CRL	Mr	35	20	95	265	$33¼
CRL	Sp	27½	29	924	$6	$33¼
CRL	Sp	30	27	607	365	$33¼
CRL	Sp	30 P	63	610	20	$33¼
CRL	Sp	32½	46	402	175	$33¼
CRL	Sp	32½P	23	372	95	$33¼
CRL	Sp	35	28	47	55	$33¼
CRL	Dc	27½	2	152	$6½	$33¼
CRL	Dc	30	22	456	460	$33¼
CRL	Dc	30 P	10	405	100	$33¼
CRL	Dc	32½	49	1230	$3	$33¼
CRL	Dc	32½P	38	296	180	$33¼
CRL	Dc	35	5	63	195	$33¼
CRL	Dc	35 P	2	4	$3½	$33¼
CTr A	Mr	10 P	5	21	60	$9¾
CTr A	Sp	9	3	405	75	$9¾
CTr A	Sp	10	20	3202	15	$9¾
CTr A	Dc	8	4	83	$2	$9¾
Den B	Oc	12½	30	246	140	$13⅝
Dfs	Mr	30	16	50	120	$27¾
Dfs	Sp	22½	5	80	$5½	$27¾
Dom M	Ja	10	16	1133	$2¾	$12⅛
Dom M	Ja	12½	113	1970	125	$12⅛
Dom M	Ja	15	34	591	50	$12⅛
Dom M	Ap	12½	22	304	175	$12⅛
Dom M	Oc	9	10	7	$3¼	$12⅛
Dom M	Oc	10	10	1614	230	$12⅛
Dom M	Oc	12½	118	2098	80	$12⅛
Dom M	Oc	12½P	5	209	90	$12⅛

E F

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Echo	Ja	15	5	43	$5¼	$18⅞
Echo	Ja	17½	10	273	$3¼	$18⅞
Echo	Ja	20 P	2	20	235	$18⅞
Echo	Ap	17½	15	105	$3¾	$18⅞
Echo	Ap	20	10	19	$2½	$18⅞
Echo	Ap	20 P	34	48	305	$18⅞
Echo	Oc	15	12	159	460	$18⅞
Echo	Oc	17½	28	358	240	$18⅞
Echo	Oc	20	12	81	110	$18⅞

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	30	15	56	495	$34
Gnstar	Ja	35	56	946	190	$34
Gnstar	Ap	37½	7	7	155	$34
Gnstar	Oc	27½	6	55	$6½	$34
Gnstar	Oc	32½	44	657	240	$34
Gnstar	Oc	35	30	901	205	$34
Gulf C	Fb	17½	25	827	315	$19⅞
Gulf C	Fb	20	103	1692	110	$19⅞
Gulf C	Ag	17½	279	2877	235	$19⅞
Gulf C	Ag	20	885	7537	6	$19⅞
Gulf C	Nv	15	14	853	$5⅛	$19⅞
Gulf C	Nv	17½	143	2371	280	$19⅞
Gulf C	Nv	17½P	38	489	20	$19⅞
Gulf C	Nv	20	70	7883	70	$19⅞
Gulf C	Nv	20 P	29	496	55	$19⅞
Husky	Ja	10	40	1698	80	$9½
Husky	Oc	10	5	4062	40	$9½

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Imsco	Ja	27½P	10	110	170	$26⅝
Imsco	Ja	30	20	1236	60	$26⅝
Imsco	Oc	27½	41	3363	70	$26⅝
Imsco	Oc	30	5	2498	15	$26⅝
Inco	Fb	20 P	10	88	155	$19½
Inco	Fb	22½	25	88	100	$19½
Inco	Ag	15	50	445	460	$19½
Inco	Ag	17½	80	611	190	$19½
Inco	Ag	20	287	3143	5	$19½
Inco	Ag	20 P	88	721	60	$19½
Inco	Nv	20	23	2439	105	$19½
Inco	Nv	20 P	25	936	125	$19½
IOil A	Fb	47½P	20	23	160	$50⅛
IOil A	Fb	50	11	56	385	$50⅛
IOil A	Fb	50 P	12	30	255	$50⅛
IOil A	Fb	52½	3	60	$2½	$50⅛
IOil A	Fb	55	7	274	165	$50⅛
IOil A	Ag	45	1	759	$4½	$50⅛
IOil A	Ag	50	110	809	55	$50⅛
IOil A	Ag	50 P	25	405	25	$50⅛
IOil A	Ag	55	7	559	1	$50⅛
IOil A	Nv	47½	15	118	$4¼	$50⅛
IOil A	Nv	47½P	200	327	110	$50⅛
IOil A	Nv	50	114	855	265	$50⅛
IOil A	Nv	50 P	103	465	205	$50⅛
IOil A	Nv	52½	252	596	150	$50⅛
IOil A	Nv	55	90	405	85	$50⅛
I-City	Mr	15 P	10	15	40	$16½
I-City	Sp	12½	25	162	$4	$16½
I-City	Sp	15 P	10	5	10	$16½

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	32½	10	75	$5⅛	$34
L Mnr	Mr	35	55	72	395	$34
L Mnr	Sp	30 P	3	64	35	$34
L Mnr	Sp	32½	12	249	235	$34
L Mnr	Sp	35	90	428	140	$34
L Mnr	Dc	25	1	77	$8½	$34
L Mnr	Dc	30	10	167	$5½	$34
L Mnr	Dc	30 P	5	85	90	$34
L Mnr	Dc	32½	25	352	395	$34
L Mnr	Dc	32½P	5	9	170	$34
L Mnr	Dc	35	31	313	290	$34
L Mnr	Dc	37½	10	203	185	$34

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	10 P	6	40	105	$9¾
Mitel	Sp	7½	10	324	230	$9¾
Mitel	Sp	10 P	5	120	50	$9¾
Mitel	Sp	12½	25	1870	10	$9¾
Mitel	Dc	9	6	312	150	$9¾
Mitel	Dc	10	5	2939	85	$9¾
Mitel	Dc	10 P	20	173	80	$9¾
Moore	Fb	25	125	425	$2¼	$25¾
Nat Bk	Fb	22½	5	316	90	$21
Nat Bk	Ag	15	25	548	$6	$21
Nat Bk	Ag	17½	10	957	$3½	$21
Nat Bk	Ag	20	35	354	105	$21
Nat Bk	Nv	17½	10	1467	385	$21
Nat Bk	Nv	20	10	1185	$2	$21
Nat Bk	Nv	22½	30	1062	65	$21
Nor Tel	Ja	45 P	6	75	70	$50½
Nor Tel	Ja	47½P	10	115	155	$50½
Nor Tel	Ja	50	3	431	$4½	$50½
Nor Tel	Ja	55	11	387	$2	$50½
Nor Tel	Oc	50	117	1394	270	$50½
Nor Tel	Oc	50 P	40	1042	155	$50½
Nor Tel	Oc	52½	24	1607	175	$50½
Nor Tel	Oc	52½P	29	349	$3	$50½
Nor Tel	Oc	55	76	1443	70	$50½
Nor Tel	Oc	55 P	39	74	470	$50½
Noran	Fb	15 P	4	142	50	$17
Noran	Fb	17½	162	1123	160	$17
Noran	Fb	17½P	6	335	155	$17
Noran	Ag	15	15	208	180	$17
Noran	Ag	17½	62	1957	5	$17
Noran	Ag	17½P	33	198	60	$17
Noran	Nv	12½	40	51	490	$17
Noran	Nv	15	2	1069	260	$17
Noran	Nv	17½	245	2536	100	$17
Noran	Nv	20	157	1228	45	$17
Noran	Nv	20 P	6	123	$3½	$17
Nva A	Fb	7	15	1280	30	$6⅜
Nva A	Ag	6	30	442	40	$6⅜
Nva A	Nv	6 P	10	485	15	$6⅜
Nva A	Nv	7	80	6516	15	$6⅜

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr	95	2	39	145	$92⅛
Oba 01	Sp	90	20	1104	235	$92⅛
Oba 01	Sp	90 P	24	855	50	$92⅛
Oba 01	Sp	92½	46	3081	95	$92⅛
Oba 01	Sp	92½P	42	718	135	$92⅛
Oba 01	Sp	95	4	2181	25	$92⅛
Oba 01	Sp	95 P	20	290	$3½	$92⅛
Oba 01	Dc	92½	2	1012	190	$92⅛
Obd 04	Dc	95	1	40	210	$95⅞
Placer	Mr	22½	3		$5	$26⅛
Placer	Mr	25	31	36	$3½	$26⅛
Placer	Sp	25	23	845	160	$26⅛
Placer	Sp	27½	29	744	50	$26⅛
Powr	Fb	20	20	618	150	$19⅜
Powr	Ag	17½	96	171	170	$19⅜
Powr	Nv	13¾	41	43	$5½	$19⅜
Powr	Nv	15	37	454	445	$19⅜
Powr	Nv	17½	620	714	215	$19⅜
Powr	Nv	20	177	784	70	$19⅜
Powr	Nv	20 P	40	49	140	$19⅜

Q R

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Ja	5	165	2307	80	$5
Rang	Ja	6	15	598	35	$5
Rang	Ap	5	75	272	105	$5
Rang	Ap	5 P	10	34	65	$5
Rang	Oc	5	202	5286	50	$5
Rang	Oc	5 P	10	701	30	$5
Rang	Oc	6	28	2780	20	$5
Rang	Oc	6 P	20	303	115	$5
Roy Bk	Ja	27½	1	331	385	$30¾
Roy Bk	Ja	30	10	603	210	$30¾
Roy Bk	Ja	32½	10	767	85	$30¾
Roy Bk	Ap	32½	2	165	130	$30¾
Roy Bk	Oc	30	10	2373	150	$30¾
Roy Bk	Oc	32½	14	4950	40	$30¾

S T

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Ja	55	80	234	370	$54¾
Segrm	Ja	60	121	273	170	$54¾
Segrm	Ap	55	10	26	$5	$54¾
Segrm	Ap	57½	15	15	330	$54¾
Segrm	Oc	50	14	63	$6	$54¾
Segrm	Oc	50 P	24	63	10	$54¾
Segrm	Oc	55	79	298	$2¼	$54¾
Segrm	Oc	55 P	66	228	170	$54¾
Segrm	Oc	57½P	13	70	$3	$54¾
Segrm	Oc	60	10	691	60	$54¾
Segrm	Oc	60 P	15	76	$5⅛	$54¾
Shell C	Fb	25	2	79	245	$25⅜

Suite à la page 17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

L'indice demeure stable

MONTRÉAL (PC) — La tendance était de nouveau irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en retrait de 0.02 point, à 135.91.

En tout 3,201,923 actions ont été échangées au lieu de 2,103,567 la veille.

Les pétrolières ont gagné 0.33 à 130.64, les industrielles 0.31 à 122.46, les minières 0.22 à 126.06 et les services publics 0.04 à 138.90. Mais les forestières ont cédé 0.56 à 142.47 et les bancaires 0.32 à 139.01.

Gaz Métropolitain, en hausse de 1-8 à $11 7-8 s'est traité à 731,805 exemplaires.

D'autre part, Trilon Financial Corp. A a gagné 1 1-2 à $22, Mercantile Bank of Canada 7-8 à $14 1-2, Dome Mines 1-8 à $12 et Southam 1-8 à $16 5-8.

Total Petroleum a perdu 5-8 à $18 1-2, Jannock 1-4 à $16 1-2, Banque de Nouvelle-Ecosse A 1-8 à $25 3-4 et CP Ltd 1-8 à $18 5-8.

Gulf Canada est inchangé à $19 7-8 et Teck Corp. B à $14 1-2.

On dénombre finalement 130 titres gagnants, 112 perdants et 107 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

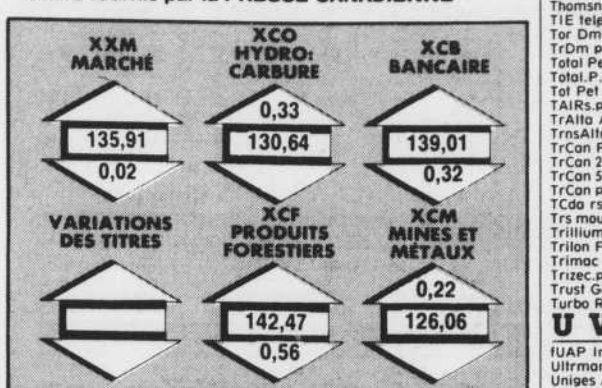

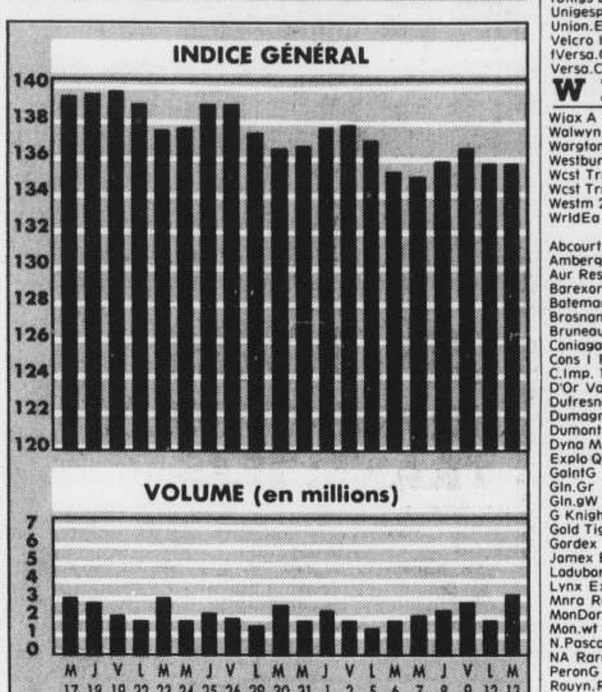

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	3500	$18½	18⅜	18½	+ ¼
Agra In A	z30	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Aigue	10300	$5¼	5	5	— ¼
Alta energ	1950	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Alcan Alu	6912	$36½	36⅛	36⅜	— ⅛
Alcan Wt	4200	$5⅞	5¾	5¾	
Algoma St	200	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Aligro	1410	$11½	11⅜	11½	— ¼
AMCA int	21593	$16⅞	16⅝	16⅝	— ¼
Amca9.5	1000	$26½	26½	26½	— ⅞
Asamera	2500	$11⅞	11⅞	11⅞	
Asamera.8	300	$26	25⅞	26	+ ⅛
Asbestos	z15	450	450	450	
Atco.wt	5100	195	195	195	
BCE	41317	$42¾	42⅛	42½	
BCE 2.05p	200	$42½	42½	42½	— ⅛
BCE 2.70p	4550	$43⅛	42⅞	43	+ ⅛
B C Forst	306	$9½	9½	9½	
BGRpMt.A	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
BC Phone	1600	$22⅝	22⅝	22⅝	
Bank NS	28925	$13⅝	13⅜	13⅜	— ⅛
B NS srl	132900	$26	25¾	25¾	— ⅛
BComrclpr	100	$5⅝	5⅝	5⅝	—13
Baue Cont	500	$11⅛	11	11	— ⅛
Ba Mercn	149774	$14½	14	14½	+ ⅞
Baue Mtl	37843	$30	29⅞	29⅞	
BMO 2.85	275	$35⅝	35⅝	35⅝	— ⅛
BMO $2.50	5000	$26⅞	26¾	26⅞	
BMO Sr3	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
BMO Wts	16000	460	450	450	—5
Bq Eparg	3600	$22⅝	22⅜	22⅜	— ⅛
Baue Nat	25290	$21⅛	20⅞	21	+ ¼
BaNat.Wt	8800	365	350	365	+20
BaNat 2.94	700	$42⅛	42	42⅛	— ⅛
Ba Nat s4	850	$28⅜	28	28⅜	+ ⅜
Ba Royale	8449	$31	30¾	30¾	
Bq Ry Wt	4650	370	355	355	—10
BqRy 1.45	2385	$17⅜	17¼	17¼	
BqRy 1.88	2100	$22½	22½	22½	— ¼
BqRy 2.75	2020	$31¾	31½	31½	
Barrick R.	500	170	170	170	
Baxter Tc	10000	25	21	25	+5
Berkley.pr	800	410	405	405	—15
Biotech	800	440	440	440	
fBomb A	918	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ¼
fBomb B	10730	$14⅞	14½	14½	— ⅜
Bow Val	1225	$14¾	14¾	14¾	
BowVl2.05	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bralorne	1300	440	425	440	
Brascade	610	$39⅜	39⅜	3⅝	+ ⅛
Brascan A	743	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Brinco	600	190	190	190	+5
BrCon Oil	2000	36	36	36	—2
Bruncor	3082	$19⅝	19½	19½	— ¼
Brunswick	600	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
C D					
CAE Ind	3600	$16¾	16⅝	16⅝	+ ⅛
CDC Life	500	$23	23	23	
CB Pak	3775	$21¼	21⅛	21⅛	
CB Pak.wt	425	$8	8	8	
CMP 84 u	1700	$45	43	45	+3
C T G Inc	900	$5¼	5¼	5¼	
Cad Frvw	1100	$12½	12⅜	12⅜	
Cad Fw a	20000	$9⅜	9¼	9¼	
CadFw B	19000	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Cambridge	315	$19⅛	19⅛	19⅛	
CmbrdgWt	z7	365	365	365	—5
Camp R	306	460	460	460	+20
fCampeau	550	$26½	26½	26½	+ ⅛
fCDC	114	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
CDC Pr B	150	$113	113	113	+ ½
CDC 1980	5400	$18⅜	18¼	18¼	— ⅛
C Imp Bk	2600	$35⅞	35¾	35¾	— ⅛
CIBq 2.05	600	$29⅛	29	29	— ⅛
CIBQ 3.562	400	$28⅞	28⅞	28⅞	
CIBC w	1050	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
CIBC w.a	450	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
CP Ltee	77054	$18⅞	18½	18⅝	— ⅛
Cdn Tire	100	$13	13	13	— ⅛
fC Tire A	7425	$9¾	9⅝	9¾	
fC Utilit A	100	$18	18	18	+ ⅛
C Util SrH	300	$23⅞	23⅛	23⅛	+ ⅛
C Util wta	860	340	340	340	+5
C Util wtb	11000	335	330	330	—10
fCmnac.A	7900	$17¼	16¼	17¼	+ 1¼
Canron A	2200	$14½	14½	14½	
Carena	300	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Carl Ok	4355	$14⅞	14½	14¾	
Cascades	9944	$18½	18¼	18½	
Celanese	200	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Cent Dyn	1500	89	80	80	—8
Central Tr	300	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
fCFCF	14812	$14¾	14⅝	14⅝	
Charan	4100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
fChateau	993	$21⅞	21¼	2.¼	—1
Chrysler	600	$47½	47¼	47¼	—1⅞
Circo Crft	14009	$8	7⅞	8	
CimL PrE	1022	$11⅛	10⅞	10⅞	— ¼
Cim L 1.17	1600	$14¾	14¾	14¾	
Cominco	2475	$13½	13⅜	13⅜	— ¼
Concom	5000	$6¾	6¾	6¾	
Cmp Inv	3600	325	320	325	+5
Comterm	12700	179	178	179	+4
Comt.Wt	8000	80	77	80	+5
C Bath A	5750	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Cons Gas	1300	$24⅛	24	24⅛	+ ¼
C Gas Wt	500	$8½	8½	8½	
Corby A	z103	$37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅜
fCrain RL	1600	$20¼	20¼	20¼	
Daon Dvlp	2000	435	430	435	
Datagram	300	335	330	330	
Datmrk	11950	330	315	325	+5
Denison.A	100	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Denism9.50	300	$24¼	24¼	24¼	— ⅜
Den.Wt	7000	224	220	224	+2
Dofasco	6300	$28	27¾	27¾	— ⅛
Dfs	2900	$35¼	35¼	35¼	— ¼
Dofasc Wt	100	$38	38	38	— ¼
Dofor A	800	$10¼	10¼	10¼	
Dome Cda	2700	$7	6⅞	7	+ ⅛
Dome Mns	11400	$12⅛	12	12	+ ⅛
Dme.M.wt	500	265	265	265	+5
Dome Pet	3200	289	285	285	+3
Domtex	2593	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Domtar	2192	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Domtr.2.25	300	$27	27	27	+ ¼
fDylex Ltd	500	$14¼	14¼	14¼	— ¼
E F					
Echo Bay	22400	$19⅛	18⅞	19	
fEnPr A	1300	50	50	50	+10
Entrep CP	6071	$27	26⅝	26⅝	— ½
Epitek Int	z200	43	43	43	—1
Falcn Cop	1975	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
FalLtee	1240	$21	20¾	20¾	— ⅛
FILteeWts	100	$42¼	42¼	42¼	—1¾
Forex	24500	110	100	100	+1
G H					
GBC Ltd	1000	180	180	180	
Gaz Metr	731805	$12	11⅜	11⅞	— ⅛
Gaz 15	520	$29¼	29¼	29¼	+ ⅜
Gen Motrs	z82	$92	92	92	—3¾
Genstar	5200	$33⅞	33¼	33⅞	+ ½
Genst.2.E	600	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
fGldcrp.A	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Gldcrp.Wt	1500	92	92	92	+2
Goodfellw	100	430	430	430	—10
Gr.T.GTC	1800	$14	13⅞	13⅞	
Guard. T.	z10	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅞
Gulf Can	82714	$20	19¾	19⅞	
Hawker	200	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Hees.Int	3400	$23¼	22¾	23¼	
Hees.wt	3400	$7	6⅞	7	
Helix.Circ	1100	$8½	8½	8½	— ⅛
Hir Walkr	4435	$32¾	32⅜	32⅝	+ ⅛
H Wlkr D	3000	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
H Wlkr E	450	$30⅜	30¼	30¼	
Wlkr Wts	200	370	370	370	+10
H.Wlkw88	500	475	475	475	+5
H Bay Co	2357	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Husky Oil	3220	$9⅝	9½	9½	
I J					
IU Inter	200	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅜
Imasco ltd	12615	$26¾	26⅜	26⅜	
Imp Oil A	30946	$50½	49⅜	50⅛	+ ⅝
Inco Ltd	3694	$19¾	19⅜	19½	— ⅛
Inco Wts	5900	360	350	350	—20
Indal	1200	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Inlnd NG	700	$20¾	20½	20¾	+ ⅞
Innopac	100	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
IBM	z109	$172	171	171	—5½
Inter Pipe	6225	$43	42¾	42¾	— ¼
Int Rock	5000	27	27	27	+2
fIvaco A	17505	$21½	21⅜	21½	
Ivaco E p	1500	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Ivaco F p	400	$29½	29½	29½	+ ½
Ivaco.sr4p	600	$34½	34½	34½	— ⅜
Janock	65540	$16¾	16½	16½	— ¼
Janck Wts	2100	$9	9	9	— ⅛
K L					
Labatt	550	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Laidlaw A	325	$15½	15⅜	15½	
fLaidlw B	1300	$15⅛	15	15	
Lanpar T.	1100	460	460	460	+10
Laur.Mutl	300	$26	26	26	
Loblaw	200	$20½	20¼	20¼	— ⅜
Lonvest	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Louvem	1300	135	133	133	—2
Louv.p	1500	215	215	215	
LouvmWt3	5000	31	31	31	—4
M N					
MICC Inv	6050	420	410	420	+5
Mclean X	600	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
McM Bldl	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
C Marconi	3370	$21½	21¼	21⅜	+ ¼
Marit El	665	$31½	31¼	31¼	
fMarit Tel	3293	$15⅜	15⅛	15⅜	
Mrt pr B	474	$10½	10½	10½	+ ½
Mark Spen	3200	$11⅞	11⅝	11⅝	+ ½
Mass Fer	2500	330	325	325	+5
McNeil M	900	$5½	5½	5½	+ ⅛
Merland	3700	360	350	350	—15
Merland a	500	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Midep.Int	2072	185	185	185	+10
Min Lac	10903	$34⅛	32¾	34⅛	+ 1⅝
fMitchll A	100	$20¾	20¾	20¾	+ ½
Mitel Corp	300	$9¾	9¾	9¾	
fMolson A	2801	$16⅛	16	16	
fMonenc a	z83	$8⅛	8	8⅛	— ⅝
MTrustco	405	$16	15¾	16	+ ¼
Moore	5350	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Muscocho	2400	405	400	405	
Musco pr	250	$16	16	16	
NfldLiht A	294	$18¾	18¾	18¾	
NfldL 9.84	500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Nfld 1414	700	$11½	11⅜	11½	+ ½
Nfld Tel	678	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Noranda	12630	$17⅛	16⅝	17	+ ½
Noran pA	100	$99	99	99	—1
Norcen.En	1200	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
fNoreNv	200	$14⅝	14⅝	14⅝	
Normick	z50	$8	8	8	— ⅛
Nor Tel	12167	$51⅜	50¼	50⅝	— ⅜
fNova Alt	46050	$6½	6¼	6¼	— ¼
Nova 612	875	$21	20⅞	21	— ⅛
Nova 12	1310	$29	28¾	29	— ¼
O P					
Oakwood	4295	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Oak Pr A	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
fOcelot B	1600	$9	8¼	9	+1
fOsha A	1002	$31¾	31½	31¾	—1
Pancdn Pt	100	$33½	33½	33½	+ ¼
Perkins.P	150	495	495	495	
Pet Sun	500	210	210	210	+10
Pet—sun.wt	1400	46	46	46	
Pt.Sun.srl	400	280	280	280	
Placer Dv	600	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
PlacerDwt	4600	325	310	315	—5
fPowr Cr	46574	$19½	19¼	19⅜	
Precamb	200	$5¼	5¼	5¼	
Prooptic	300	185	185	185	+5
Provigo	1405	$25	24⅞	24⅞	
Q R					
Que Tel	8344	$39¾	39½	39¾	+ ½
Quebecor	17440	$12¼	11¾	12	— ½
Redpath	1200	$13¾	13½	13¾	— ⅛
Reed Sten	350	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
fReitmn A	1600	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Rio Algom	5400	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅜
RogersC A	1000	$11	11	11	
fRogerC B	500	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
fRolind A	26975	$20⅛	19¾	19¾	+ ¼
Ro—na.pr.1	1200	$10½	10½	10½	
Rothman	565	$37	37	37	
Ry Trco A	700	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ¼
Royx PrA	218	$6⅛	6	6	+1
S T					
SHL Syst	z56	$9⅛	9	9⅛	— ⅜
fSI CemA	1100	$20½	20¼	20½	— ½
Sceptre	3000	$5⅜	5¼	5¼	
Scept 7p	100	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Seagram	7900	$55¼	54½	54¾	— ½
Sensormat	1900	255	255	255	—10
Shell Can	4050	$25⅜	5⅜	25⅜	+ ⅛
Sigma Mn	3000	$9½	9½	9½	+ ⅛
Southam	71400	$16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
fSpar Aer	1700	$30	29¾	30	+ ⅜
fSparCap	32450	185	175	185	
fSteinb A	2550	$25	24¾	25	
Stbg Pr D	1100	$27½	27½	27½	— ⅜
Stelco A	3421	$22⅜	22¼	22¼	
Stelco Wts	1500	154	154	154	+1
Stel 1.94	825	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Sullvn.Min	4300	430	425	430	+5
Teck A	100	$14½	14½	14½	+ ¼
fTeck B	15300	$14½	14½	14½	
Teck.SerE	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
fTele—Cap	17640	$10⅛	9½	10⅛	+ ⅜
Tembec.A	4800	375	355	360	+25
Texaco	1550	$31⅞	31⅝	31¾	+ ½
Texaco.Rc	2100	$14¾	14⅝	14¾	+ ¼
Thomsn A	1100	$22¼	22	22¼	
TIE telco	650	$8½	8⅜	8⅜	— ¼
Tor Dm Bk	8702	$23⅜	23	23	— ⅜
TrDm pc	900	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Total Pete	17650	$18¾	18½	18½	— ⅝
Total.P.wt	1000	250	250	250	—10
Tot Pet pr	400	$36	35⅞	35⅞	+ ⅞
TAIRs.prB	3500	$25⅜	25½	25½	
TrAlta A	6690	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
TrnsAlta.9	3900	$27¼	27	27	— ¼
TrCan Pl	11800	$25⅞	25⅝	25¾	— ⅛
TrCan 2.8	950	$34¼	34	34¼	+ ⅜
TrCan 5.0	400	$50½	50½	50½	+ ⅛
TrCan pre	200	$54½	54½	54½	+ ¼
TCda rs A	1500	210	208	210	
Trs mount	3800	$10½	10	10½	+ ½
Trillium T	800	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Trilon Fin	94500	$22	22	22	+ 1½
Trimac	832	400	400	400	+5
Trizec.prB	z10	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Trust Gen	4200	$10⅝	10⅜	10½	
Turbo Rs	27200	50	45	46	+6
U V					
fUAP InA	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Ultrmar	8285	425	420	425	+10
Uniges A	700	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
fUnigs B	6450	455	435	440	—30
UnigesprA	2600	$8⅞	8½	8½	— ⅛
Union.Ent	2150	$12	12	12	
Velcro Ind	100	$46½	46½	46½	—1¼
fVersa.CIA	200	475	470	470	+10
Versa.CIB	1600	450	450	450	+5
W X					
Wiax A	2532	$15	15	15	
Walwyn	1500	270	270	270	+5
Wargton	15700	82	79	79	—2
Westburne	625	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Wcst Trn	3200	$17¾	17¾	17¾	
Wcst TrnB	900	$28	27⅞	27⅞	— ¼
Westm 2.12	1700	$27⅝	27⅝	27⅝	— ⅜
WrldEa	1450	$8½	8½	8½	— ¼
Junior Mines Oils					
Abcourt	8396	105	100	100	—5
Amberqst	2461	33	33	33	—2
Aur Res	1250	117	117	117	
Barexor	8000	41	38	41	+1
Bateman	9000	24	24	24	—1
Brosnan	4000	18½	17	18	+1½
Bruneau	86600	68	63	65	
Coniagas	100	$8	8	8	+ ½
Cons I Rs	z338	15	15	15	—7
C.Imp. 10	2200	40	40	40	
D'Or Val	9258	147	141	143	—2
Dufresnoy	2000	45	40	45	+10
Dumagmi	862	$5½	5½	5½	
Dumont	11000	18½	17½	18½	+2½
Dyna Mn	13700	12	11½	12	
Explo Que	4000	32	32	32	
GalntG	8921	37	36	37	+2
Gln.Gr	76100	140	129	133	+3
Gln.gW	187000	40	33	37	
G Knight	5000	$6	6	6	
Gold Tigr	6500	52	52	52	+1
Gordex	2000	230	230	230	—5
Jamex Expl	1000	65	65	65	
Laduboro	33000	37	36	36	—2
Lynx Exp	8000	35	34	35	+3
Mnra Res	z200	33½	33½	33½	—6½
MonDor	2000	75	75	75	+3
Mon.wt	5500	25	20	25	+5
N.Pascalis	3000	75	75	75	
NA RareM	2000	23½	23½	23½	—1½
PeronG	19188	132	130	130	
Rouyn.Rs	15100	115	109	115	+6
StandardG	3124	30	30	30	—1
Unergie	7000	10	10	10	— ½
Wrightbr	2000	51	51	51	—1
Yorbeau	10700	71	70	71	+1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	500	6.25	6.25	6.25
Grdn gld	13	328.50	327.50	327.50
B.Rep.gld	150	327.10	327.10	327.10

DIVIDENDES

Consumers Glass Co. Ltd: 20 cents; 30 août, 16 août.

Crown Life Insurance Company: $1.25; 1er oct., 9 sept.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
239.30	216.70	SP			201.90	—.60	0
		NV			204.00	—.20	0
214.00	214.00	JA			206.80	—1.00	2
		MR			211.90	—1.20	0

Total open interest: 2

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	11½	12	11¾
Nationale	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10½	11¼	11¾	12¼	11¼
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11¼	11½	12	11¾
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	11	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	11½	—	—	—	10¾
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	13
Crédit-Foncier	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Fiducie Guardian	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11¼	12	10	10¾	11¼	12	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	—
Permanent	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	11¾	10¼	11	11½	11¾	12¾
Prêt et Revenu	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	—
Trust National	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Trust Royal	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 6 août 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10¼	10½
Commerciale	5,000	—	8½	8¾	9	9	1,000	9¼	9¾	10	10¼¾	10½1
Continentale	5,000	—	7¾	7¾	8	8¾	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Épargne	3,000	—	7¼	7¾	7¾	8	1,000	8½	9½	10¼	10¼	10¾
Mercantile	5,000	—	7¾	7¾	7¾	8	5,000	8¼	8½	8¾	9	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7½	7¾	8	8¼	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Crédit-Foncier	5,000	—	7¾	8	8¼	8¼	500	9⅛	9⅞	10¼	10½	11⅛
Fiduciaires	5,000	—	7⅝	7¾	8	8⅛	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8½	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Fiducie Québec	5,000	—	7½	7¾	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
First City Trust	5,000	—	8¼	8¼	8½	8½	500	9	9½	10¼	10¼	11
Guaranty Trust	5,000	—	7½	7¾	8	8¼	1,000	9	10	10¼	10¼	10¾
Montréal Trust	5,000	—	7⅝	7¾	8	8¼	1,000	9	10	10½	10½	11
Morguard Trust	10,000	—	8¼	8¼	8¾	9	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10¾
Permanent	5,000	—	7½	7¾	8	8¼	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8	8⅛	8¼	8½	500	9	9¾	10⅛	10¼	10½
Trust Général	ù5,000	—	7½	7¾	8	8	1,000	9⅛	9¾	10¼	10½	10¾
Trust National	5,000	—	7½	7¾	8	8¼	500	9	9¾	10¼	10½	11
Trust Royal	5,000	—	7½	7¾	8	8	1000	9	9¾	10¼	10½	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 6 août 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	370	395		
Agnic E	Fb	15 P	15	40		
Agnic E	Fb	17½	240	265	260	24
Agnic E	Fb	17½P	65	90		
Agnic E	Fb	20	105	130	130	19
Agnic E	Fb	20 P	$2¼	$2½	255	10
Agnic E	Ag	10	$8⅛	$8⅝	$6⅛	
Agnic E	Ag	10 P	5	5	35	32
Agnic E	Ag	12½	$5⅝	$6⅛	$5¼	79
Agnic E	Ag	12½P	5	10	20	70
Agnic E	Ag	15 P	10	20	55	45
Agnic E	Ag	17½P	10	25	25	10
Agnic E	Nv	12½	$5⅝	$6	$5¼	14
Agnic E	Nv	12½P	5	15		
Agnic E	Nv	15	330	355	415	28
Agnic E	Nv	15 P	15	25	15	30
Agnic E	Nv	17½	175	$2	210	121
Agnic E	Nv	17½P	50	75	50	35
Agnic E	Nv	20	75	100	90	65
Agnic E	Nv	20 P	205	230	215	10
Alcan	Fb	30	$7⅛	$7⅝		
Alcan	Fb	30 P	10	35	65	40
Alcan	Fb	32½	$5	$5⅜	$6½	64
Alcan	Fb	32½P	60	75	60	140
Alcan	Fb	35	315	345	355	273
Alcan	Fb	35 P	135	160	150	158
Alcan	Fb	37½	185	210	220	360
Alcan	Fb	37½P	$2½	$2¾	$2¼	35
Alcan	Fb	40	95	120	135	85
Alcan	Fb	40 P	410	435	365	17
Alcan	Ag	30	$6⅛	$6⅝	$7½	
Alcan	Ag	30 P	1	4	10	174
Alcan	Ag	32½	370	405	435	63
Alcan	Ag	32½P	1	4	4	897
Alcan	Ag	40	10	5	10	1655
Alcan	Ag	40 P	365	$4	335	16
Alcan	Ag	42½	2	10	15	327
Alcan	Ag	42½P	$6	$6½	$5¾	7
Alcan	Nv	30	$6½	$7	$7⅜	
Alcan	Nv	30 P	5	20	50	30
Alcan	Nv	32½	430	$4½	490	778
Alcan	Nv	32½P	25	50	30	847
Alcan	Nv	42½	20	40	25	52
Alcan	Nv	42½P	$6¼	$6¾		
Alt Enr	Mr	17½	240	265	220	60
Alt Enr	Mr	17½P	65	90	95	50
Alt Enr	Mr	20	120	145	110	25
Alt Enr	Mr	20 P	230	255	270	23
Alt Enr	Mr	22½	50	75	85	50
Alt Enr	Mr	22½P	485	$5	405	50
Alt Enr	Sp	17½	95	120	110	10
Alt Enr	Sp	17½P	25	50	30	10
Alt Enr	Sp	20	5	20	15	476
Alt Enr	Sp	20 P	185	210	$2½	21
Alt Enr	Sp	22½	1	10	25	224
Alt Enr	Sp	22½P	430	455		
Alt Enr	Dc	17½	170	185	165	71
Alt Enr	Dc	17½P	35	60	60	5
Alt Enr	Dc	20 P	210	235	210	5
Alt Enr	Dc	22½	15	40	30	728
Alt Enr	Dc	22½P	440	465	$3¼	120
Asamo	Ja	9	$3¼	345	$2¾	20
Asamo	Ja	9 P	10	20	30	
Asamo	Ja	10 P	15	25	25	110
Asamo	Ja	12½P	110	130	80	5
Asamo	Ap	9	340	360	330	30
Asamo	Ap	9 P	20	35		
Asamo	Ap	10 P	40	55	40	5
Asamo	Ap	12½	120	135	105	138
Asamo	Ap	12½P	130	150		
Asamo	Oc	9 P	1	15	20	104
Asamo	Oc	10 P	5	15	15	338
BC Tel	Ja	20	290	315	210	12
BC Tel	Ja	20 P	15	30	30	10
BC Tel	Ja	22½	65	90	235	77
BC Tel	Ja	22½P	45	70		
BC Tel	Ja	25	20	45	40	215
BC Tel	Ja	25 P	$2½	$2¾	140	8
BC Tel	Ap	22½	100	125	115	13
BC Tel	Ap	22½P	60	85	75	5
BC Tel	Ap	25	35	60	45	5
BC Tel	Ap	25 P	270	295		
BC Tel	Oc	20	270	295		
BC Tel	Oc	20 P	1	25		
BC Tel	Oc	22½	40	65	$2	101
BC Tel	Oc	22½P	25	50		
BC Tel	Oc	25	5	30	20	1383
BC Tel	Oc	25 P	$2¼	$2½	125	4
BCE	Fb	40	410	430	420	148
BCE	Fb	47½P	$5	$5⅜	$5	39
BCE	Ag	32½P	1	5	10	50
BCE	Ag	35 P	1	5	10	351
BCE	Ag	37½P	1	7	9	261
BCE	Ag	40 P	1	1	10	391
BCE	Ag	45	1	2	8	921
BCE	Ag	47½	2	5	9	534
BCE	Ag	47½P	485	$5⅛		
BCE	Nv	35	$7¾	$8¼	$8⅛	31
BCE	Nv	35 P	5	10	10	41
BCE	Nv	37½	$5⅜	$5¾	$6	345
BCE	Nv	37½P	5	20	20	85
BCE	Nv	40 P	50	65	60	238
BCE	Nv	45 P	290	310	$3	89
BCE	Nv	47½	30	45	45	2384
BCE	Nv	47½P	$5	$5⅜	$5¾	14
Bk B-C	Fb	5	70	95	105	80
Bk B-C	Fb	5 P	25	50	30	50
Bk B-C	Fb	6	20	45	40	726
Bk B-C	Fb	6 P	70	95	100	83
Bk B-C	Ag	5 P	5	15	15	140
Bk B-C	Ag	6 P	45	70	65	10
Bk B-C	Ag	7½	3	1	3	2875
Bk B-C	Ag	7½P	$2	$2¼		
Bk B-C	Ag	10	5	5	5	60
Bk B-C	Ag	10 P	$4½	$4¾		
Bk B-C	Nv	5	45	65	40	285
Bk B-C	Nv	5 P	10	35	20	38
Bk B-C	Nv	6	10	35	25	3554
Bk B-C	Nv	6 P	60	85	85	122
Bk B-C	Nv	7	1	25	5	459
Bk B-C	Nv	7 P	165	190	140	50
Bk Mtl	Fb	25	$5⅛	$5½	$5⅝	39
Bk Mtl	Fb	25 P	10	30		
Bk Mtl	Fb	27½	305	320	$3¼	915
Bk Mtl	Fb	27½P	40	65	75	36
Bk Mtl	Fb	30 P	125	150	130	87
Bk Mtl	Fb	32½	75	90	95	1212
Bk Mtl	Fb	32½P	285	310	220	25
Bk Mtl	Ag	22½	$7⅛	$7½	$7⅜	8
Bk Mtl	Ag	22½P	1	5	20	20
Bk Mtl	Ag	25	$4¾	$5	$5⅛	22
Bk Mtl	Ag	25 P	5	5	5	749
Bk Mtl	Ag	27½	$2¼	$2½	$2½	126
Bk Mtl	Ag	27½P	2	5	4	717
Bk Mtl	Nv	25	$5	$5⅜	$5½	428
Bk Mtl	Nv	25 P	5	15	5	390
Bk Mtl	Nv	27½P	20	40	30	346
Bk Mtl	Nv	30 P	105	130	10	111
Bk Mtl	Nv	32½P	265	290	$2½	63
Bk NS	Mr	12½	180	205	$2	2667
Bk NS	Mr	12½P	25	45	45	10
Bk NS	Mr	15 P	150	175	165	15
Bk NS	Sp	10	340	365	$3¾	16
Bk NS	Sp	10 P	5	5		
Bk NS	Sp	12½P	5	20	10	79
Bk NS	Sp	15	5	15	15	1131
Bk NS	Sp	15 P	145	170	125	173
Bk NS	Dc	10	355	380	$4½	35
Bk NS	Dc	10 P	1	10		
Bk NS	Dc	12½P	20	45	15	21
Bk NS	Dc	15 P	150	175	105	35
Bow Val	Ja	12½	270	$3	310	5
Bow Val	Ja	12½P	10	30	35	5
Bow Val	Ja	15	100	125	125	216
Bow Val	Ja	15 P	90	115	90	19
Bow Val	Ja	17½	40	65	60	185
Bow Val	Ja	17½P	290	315	235	11
Bow Val	Ja	20	5	25	40	47
Bow Val	Ja	20 P	$5⅛	$5⅜	$5	5
Bow Val	Ap	12½	310	335	335	3
Bow Val	Ap	12½P	15	40		
Bow Val	Ap	15	160	180	145	20
Bow Val	Ap	15 P	110	135	100	5
Bow Val	Ap	17½	70	90	100	12
Bow Val	Ap	17½P	$3	$3¼		
Bow Val	Oc	12½	235	260	$3¼	217
Bow Val	Oc	12½P	5	20		
Bow Val	Oc	15 P	65	80	75	211
Bow Val	Oc	17½	20	35	15	1788
Bow Val	Oc	17½P	$2¾	$3	205	56
Bow Val	Oc	20	1	10	15	1210
Bow Val	Oc	20 P	$5⅛	$5⅜	460	
Brscn A	Ja	27½	395	420	110	32
Brscn A	Ja	27½P	45	70	110	52
Brscn A	Ja	30	230	245	210	162
Brscn A	Ja	30 P	115	125	130	63
Brscn A	Ja	32½	120	130	120	959
Brscn A	Ja	32½P	240	265	410	20
Brscn A	Ja	35 P	$4½	$4¾		
Brscn A	Ap	27½	435	460	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	75	100	135	13
Brscn A	Ap	30	$2¾	$3	$2¾	9
Brscn A	Ap	30 P	150	175		
Brscn A	Oc	27½	$3½	365	305	135
Brscn A	Oc	27½P	15	40	65	78
Brscn A	Oc	30 P	70	90	105	169
Brscn A	Oc	32½	35	55	55	275
Brscn A	Oc	32½P	$2	$2¼	$2¼	39
Brscn A	Oc	35	1	25	30	66
Brscn A	Oc	35 P	445	470	$6⅜	
Brscn A	Oc	37½	1	25	20	20
Brscn A	Oc	37½P	$6⅞	$7⅜	305	
C D						
C Bth A	Oc	15	$3¾	$4	360	30
C Bth A	Oc	15 P	1	25	1	5
C Bth A	Oc	17½P	5	30	65	38
C Im B	Mr	32½	415	440	$5⅞	65
C Im B	Mr	32½P	50	75	55	40
C Im B	Mr	35	240	265	270	74
C Im B	Mr	37½P	260	285	175	25
C Im B	Mr	40	45	70		
C Im B	Mr	40 P	470	495		
C Im B	Sp	27½	$8⅜	$8⅝	$9⅝	10
C Im B	Sp	27½P	1	1	10	3
C Im B	Sp	30	$5⅞	$6⅛	$6	1128
C Im B	Sp	30 P	1	5	30	227
C Im B	Sp	32½P	1	25	25	149
C Im B	Sp	35	125	150	140	420
C Im B	Sp	35 P	35	55	35	185
C Im B	Sp	37½	10	35	45	142
C Im B	Sp	37½P	180	205	220	160
C Im B	Sp	40	5	25		
C Im B	Sp	40 P	420	445		
C Im B	Dc	27½	$8⅜	$8⅝	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	25		
C Im B	Dc	30	$6	$6¼	$6⅛	1066
C Im B	Dc	30 P	1	25	50	143
C Im B	Dc	32½	385	405	$3¾	300
C Im B	Dc	32½P	25	50	20	224
C Im B	Dc	35	195	220	$2¼	703
C Im B	Dc	35 P	95	120	110	129
C Im B	Dc	37½	85	100	95	1720
C Im B	Dc	37½P	$2¼	$2½	$2½	5
C Im B	Dc	40	20	45		
C Im B	Dc	40 P	440	465		
C Marc	Fb	17½	440	465	420	38
C Marc	Fb	17½P	35	50	45	20
C Marc	Fb	20 P	80	105	115	45
C Marc	Fb	22½P	175	$2	$2¾	40
C Marc	Ag	17½	$3¾	$4	315	26
C Marc	Ag	17½P	1	20	40	20
C Marc	Ag	20 P	5	25	5	68
C Marc	Ag	22½	10	10	10	304
C Marc	Ag	22½P	100	125	165	25
C Marc	Ag	25	1	5	20	50
C Marc	Ag	25 P	340	365		
C Marc	Nv	17½P	10	35	60	100
C Marc	Nv	22½P	145	170	180	45
C Ocidl	Fb	25	$4¾	$5¼		
C Ocidl	Fb	25 P	50	75		
C Ocidl	Fb	27½	$3	335		
C Ocidl	Fb	27½P	110	135		
C Ocidl	Fb	30	180	205	$2	2
C Ocidl	Fb	30 P	205	235		
C Ocidl	Fb	32½	100	125	140	20
C Ocidl	Fb	32½P	410	455		
C Ocidl	Ag	22½	$5¾	$6¼		
C Ocidl	Ag	22½P	1	25	55	30
C Ocidl	Ag	25	$3¼	$3¾	$3	
C Ocidl	Ag	25 P	15	25	20	3
C Ocidl	Ag	27½	95	120	150	10
C Ocidl	Ag	27½P	3	20	20	2
C Ocidl	Ag	30	5	25	80	23
C Ocidl	Ag	30 P	150	175	90	10
C Ocidl	Ag	32½	1	10	30	391
C Ocidl	Ag	32½P	$3¾	$4¼	$2	
C Ocidl	Nv	25	$4	$4½		
C Ocidl	Nv	25 P	25	50		
C Ocidl	Nv	27½	$2¼	$2¾		
C Ocidl	Nv	27½P	75	100		
C Ocidl	Nv	30	100	125	115	355
C Ocidl	Nv	30 P	180	205		
C Ocidl	Nv	32½	30	55	60	15
C Ocidl	Nv	32½P	395	445	170	
CanP E	Fb	27½P	130	155	125	25
CanP E	Fb	30 P	335	360	195	12
CanP E	Ag	22½	$4	$4¼	175	3
CanP E	Ag	22½P	1	10	65	27
CanP E	Ag	25	150	175	210	136
CanP E	Ag	25 P	5	25	50	143
CanP E	Ag	30	1	2	5	2008
CanP E	Ag	30 P	310	340	$2½	30
CanP E	Nv	25 P	20	40	35	11
CanP E	Nv	27½P	105	130	90	115
CanP E	Nv	30	30	45	45	612
CanP E	Nv	30 P	$3¼	$3½	$2¾	61
Carl OK	Fb	12½	295	$3¼		
Carl OK	Fb	12½P	5	30		
Carl OK	Fb	17½P	265	305	215	
Carl OK	Ag	12½	210	240	255	30
Carl OK	Ag	12½P	1	20	30	45
Carl OK	Ag	17½	1	5	5	1068
Carl OK	Ag	17½P	265	305	$2¼	
Carl OK	Nv	12½	255	$3	285	27
Carl OK	Nv	12½P	1	30		
Carl OK	Nv	15 P	70	95	90	73
Carl OK	Nv	17½	15	25	20	1039
Carl OK	Nv	17½P	265	305		
Cmnc	Mr	10 P	5	25		
Cmnc	Mr	12½	$2	$2¼	220	54
Cmnc	Mr	12½P	60	80	100	10
Cmnc	Mr	15 P	170	195	180	3
Cmnc	Sp	10	340	365	365	12
Cmnc	Sp	10 P	1	5	5	15
Cmnc	Sp	12½P	1	15	30	144
Cmnc	Sp	15	5	15	35	1181
Cmnc	Sp	15 P	145	170	$2¼	35
Cmnc	Sp	17½	1	10	5	65
Cmnc	Sp	17½P	390	435	330	
Cmnc	Dc	10 P	5	10		
Cmnc	Dc	12½	180	205	220	210
Cmnc	Dc	15 P	160	185	$2¾	50
Cmnc	Dc	17½	10	25	10	19
Cmnc	Dc	17½P	390	435	$5⅞	3
CP Ltd	Fb	17½P	50	75	70	10
CP Ltd	Fb	20 P	165	190	165	117
CP Ltd	Fb	22½P	380	420	220	40
CP Ltd	Ag	15	$3½	390	$3¾	37
CP Ltd	Ag	15 P	1	5	5	60
CP Ltd	Ag	15⅞	265	295	310	33
CP Ltd	Ag	15⅞P	1	5	5	15
CP Ltd	Ag	16⅞P	1	5	5	312
CP Ltd	Ag	18⅞P	5	15	10	1076
CP Ltd	Ag	20	1	5	5	3735
CP Ltd	Ag	21⅞	1	5	5	1376
CP Ltd	Ag	21⅞P	$2¾	315	$2¾	22
CP Ltd	Ag	22½	1	5	10	168
CP Ltd	Ag	22½P	365	405	160	
CP Ltd	Nv	21⅞	25	35	40	1411
CP Ltd	Nv	22½P	380	415	$3½	
CRL	Mr	25	$9	$9½		
CRL	Mr	25 P	30	55	95	10
CRL	Mr	27½	$7	$7½	$6¼	5
CRL	Mr	27½P	70	90	90	52
CRL	Mr	30	$5⅜	$5⅞	$4½	68
CRL	Mr	32½P	$2½	$2¾	285	32
CRL	Mr	35 P	335	385	415	7
CRL	Sp	20	$13⅛	$13⅝	$13¼	39
CRL	Sp	20 P	2	5	5	842
CRL	Sp	22½	$10⅝	$11⅛	$10½	87
CRL	Sp	22½P	5	9	20	720
CRL	Sp	25	$8⅛	$8⅝	$6¾	146
CRL	Sp	25 P	5	20	10	490
CRL	Sp	27½P	6	25	20	1064
CRL	Sp	35 P	215	265	$3¼	5
CRL	Dc	22½	$11⅛	$11⅝	$8⅜	9
CRL	Dc	22½P	10	25	20	177
CRL	Dc	25	$8⅝	$9⅛	$8⅛	21
CRL	Dc	25 P	20	40	50	126
CRL	Dc	27½P	35	60	70	504
Crslr Can	Ja	45	$5⅛	$5½	$6⅜	10
Crslr Can	Ja	45 P	160	185	95	10
Crslr Can	Ja	47½	385	410		
Crslr Can	Ja	47½P	255	280	290	50
Crslr Can	Ja	50	$2¾	$3	$3½	20
Crslr Can	Ja	50 P	385	410	310	30
CrslrCan	Ap	45	$6⅜	$6¾	235	10
CrslrCan	Ap	45 P	210	235	235	10
CrslrCan	Ap	47½	$5	$5⅜		
CrslrCan	Ap	47½P	305	330	280	20
CrslrCan	Ap	50	390	415		
CrslrCan	Ap	50 P	435	460	410	10
CrslrCan	Oc	45	385	410	345	50
CrslrCan	Oc	45 P	85	110	75	100
CrslrCan	Oc	47½	230	255	$2½	2
CrslrCan	Oc	47½P	180	205		
CrslrCan	Oc	50	125	150	170	80
CrslrCan	Oc	50 P	320	345	295	20
CTr A	Mr	9	135	160	235	95
CTr A	Mr	9 P	25	40		
CTr A	Mr	10	85	105	110	61
CTr A	Mr	12½	15	40	40	54
CTr A	Mr	12½P	$3	$3¼		
CTr A	Sp	7½	215	240	320	76
CTr A	Sp	7½P	2	15	15	
CTr A	Sp	8	165	190	220	4
CTr A	Sp	8 P	5	10		
CTr A	Sp	9 P	1	10	50	
CTr A	Sp	10 P	35	55	40	541
CTr A	Sp	12½	1	10	10	644
CTr A	Sp	12½P	270	295	$2	
CTr A	Dc	7½	235	260	340	91
CTr A	Dc	7½P	5	10		
CTr A	Dc	8 P	1	15	25	30
CTr A	Dc	9	105	130	135	600
CTr A	Dc	9 P	10	25	20	20
CTr A	Dc	10	70	80	75	1926
CTr A	Dc	10 P	55	75	40	68
CTr A	Dc	12½	5	25	15	225
CTr A	Dc	12½P	290	315	$2	11
Den B	Ja	10	390	415	410	30
Den B	Ja	10 P	1	25	75	10
Den B	Ja	12½	155	180	160	110
Den B	Ja	12½P	20	45	55	140
Den B	Ja	15	40	65	50	450
Den B	Ja	15 P	155	180	365	2
Den B	Ap	12½	170	195	165	30
Den B	Ap	12½P	35	60	70	10
Den B	Ap	15	60	85		
Den B	Ap	15 P	170	195	$2	10
Den B	Oc	10	$3¾	$4	$3¾	13
Den B	Oc	10 P	1	15	45	79
Den B	Oc	12½P	10	35	30	132
Den B	Oc	15	20	30	20	505
Den B	Oc	15 P	140	165	$2	42
Dfs	Mr	25	360	385	435	
Dfs	Mr	25 P	40	65	60	7
Dfs	Mr	27½	205	230	230	80
Dfs	Mr	27½P	110	135	105	5
Dfs	Mr	30 P	260	285		
Dfs	Sp	22½P	1	10	10	5
Dfs	Sp	25	265	290	315	230
Dfs	Sp	25 P	5	25	65	181
Dfs	Sp	27½	90	110	95	495
Dfs	Sp	27½P	55	80	60	5
Dfs	Sp	30	2	25	20	81
Dfs	Sp	30 P	230	255	$4½	
Dfs	Dc	25	315	340	315	17
Dfs	Dc	25 P	20	45	90	20
Dfs	Dc	27½	145	170	185	84
Dfs	Dc	27½P	85	110	185	7
Dfs	Dc	30	50	70	65	98
Dfs	Dc	30 P	245	270		
Dom M	Ja	9	340	365	$3	112
Dom M	Ja	9 P	20	35	30	41
Dom M	Ja	10 P	30	50	50	256
Dom M	Ja	12½P	130	140	160	64
Dom M	Ja	15 P	310	330	280	20
Dom M	Ap	9	365	385	355	130
Dom M	Ap	9 P	25	45		
Dom M	Ap	10	$3	$3¼	$2¾	66
Dom M	Ap	10 P	45	60	60	49
Dom M	Ap	12½P	135	155	160	8
Dom M	Oc	9 P	10	20	25	42
Dom M	Oc	10 P	10	30	25	20
Dom M	Oc	15 P	$3	320	$2¾	671
E F						
Echo	Ja	15 P	35	60	75	50
Echo	Ja	17½P	105	130	120	3
Echo	Ja	20	$2	$2¼	205	51
Echo	Ap	15	$5⅝	$5⅞	$4½	2
Echo	Ap	15 P	60	85		
Echo	Ap	17½P	140	165	160	2
Echo	Oc	10	$9⅛	$9⅝	$7¾	30
Echo	Oc	10 P	5	25	25	20
Echo	Oc	12½	$6¾	$7	$5⅝	23
Echo	Oc	12½P	5	25	35	32
Echo	Oc	15 P	15	35	35	138
Echo	Oc	17½P	75	80	80	48
Echo	Oc	20 P	175	$2	170	1
G H						
Gnstar	Ja	25	$8⅞	$9⅜		
Gnstar	Ja	25 P	1	20		
Gnstar	Ja	27½	$6⅜	$6⅞	$5¾	400
Gnstar	Ja	27½P	5	30		
Gnstar	Ja	30 P	25	50	120	3
Gnstar	Ja	32½	310	335	290	534
Gnstar	Ja	32½P	100	125	130	30
Gnstar	Ja	35 P	265	295	$2½	42
Gnstar	Ja	37½	75	100		
Gnstar	Ja	37½P	380	430		
Gnstar	Ap	32½	365	390		
Gnstar	Ap	32½P	155	190	125	5
Gnstar	Ap	35	255	280	255	5
Gnstar	Ap	35 P	315	$3½		
Gnstar	Ap	37½P	380	430		
Gnstar	Oc	27½P	1	15	110	9
Gnstar	Oc	30	380	405	345	848
Gnstar	Oc	30 P	5	15	15	207
Gnstar	Oc	32½P	50	60	70	16
Gnstar	Oc	35 P	205	230	$2½	81
Gnstar	Oc	37½	20	45		
Gnstar	Oc	37½P	380	430		
Gulf C	Fb	17½P	20	45	50	160
Gulf C	Fb	20 P	70	95	85	35
Gulf C	Ag	15	$4¾	$5	485	74
Gulf C	Ag	15 P	1	5	10	215
Gulf C	Ag	17½P	1	5	1	596
Gulf C	Ag	20 P	10	35	10	307
Gulf C	Nv	15 P	1	20	15	50
Husky	Ja	9	115	135	135	241
Husky	Ja	9 P	30	45	40	45
Husky	Ja	10 P	80	105	75	74
Husky	Ja	12½	20	25	20	985
Husky	Ja	12½P	280	320	255	
Husky	Ap	9	140	160	155	25
Husky	Ap	9 P	45	70	55	10
Husky	Ap	10	85	100	115	32
Husky	Ap	10 P	95	120	105	4
Husky	Oc	9	90	105	95	181
Husky	Oc	9 P	15	35	35	95
Husky	Oc	10 P	65	80	70	379
Husky	Oc	12½	9	10	6	5202
Husky	Oc	12½P	280	320	260	
I J						
Imsco	Ja	25	285	295	320	65
Imsco	Ja	25 P	50	70	75	55
Imsco	Ja	27½	140	145	145	417
Imsco	Ja	30 P	330	355		
Imsco	Ap	25	320	345		
Imsco	Ap	25 P	75	95	95	5
Imsco	Ap	27½	180	$2		
Imsco	Ap	27½P	175	195		
Imsco	Ap	30	85	105	105	10
Imsco	Ap	30 P	335	360		
Imsco	Oc	23¾	$3½	330	340	1066
Imsco	Oc	23¾P	1	20	40	101
Imsco	Oc	25	205	210	$2¼	373
Imsco	Oc	25 P	20	30	30	288
Imsco	Oc	27½P	135	140	120	866
Imsco	Oc	30 P	$3¼	$3½	345	4
Inco	Fb	15	$5¼	$5⅜	$5⅝	18
Inco	Fb	15 P	25	45	25	6
Inco	Fb	17½	335	355	$4¼	136
Inco	Fb	17½P	70	90	75	101
Inco	Fb	20	180	$2	215	364
Inco	Fb	22½P	315	340	$3¼	6
Inco	Ag	12½	$6⅞	$7⅛	$8	29
Inco	Ag	12½P	1	3		
Inco	Ag	15 P	1	4	35	41
Inco	Ag	17½P	1	5	10	648
Inco	Ag	22½	1	10		
Inco	Ag	22½P	285	310	240	5
Inco	Nv	15	490	$5⅛	$5⅛	5
Inco	Nv	15 P	10	25		
Inco	Nv	17½	265	285	$2¾	1567
Inco	Nv	17½P	25	40	40	364
Inco	Nv	22½	40	60	55	211
Inco	Nv	22½P	310	335	$2½	10
IOil A	Fb	47½	$5¼	$5¾	$7	11
IOil A	Fb	52½P	360	410	410	15
IOil A	Fb	55 P	$5	$5½		
IOil A	Ag	40	$10	$10½	$9	35
IOil A	Ag	40 P	1	5	15	186
IOil A	Ag	42½	$7½	$8	$7⅜	52
IOil A	Ag	42½P	1	5	10	105
IOil A	Ag	45 P	1	10	15	533
IOil A	Ag	47½	$2½	$3	$2	315
IOil A	Ag	47½P	1	15	30	561
IOil A	Ag	52½	1	5	15	638
IOil A	Ag	52½P	$2	$2½	$3¾	40
IOil A	Ag	55 P	$4½	$5	$5⅜	7
IOil A	Nv	45	$6	$6¼	$6½	51
IOil A	Nv	45 P	35	60	55	62
IOil A	Nv	52½P	320	345	360	14
IOil A	Nv	55 P	$4¾	$5¼	$6¼	6
I-City	Mr	15	220	$2½		
I-City	Mr	17½	85	95	90	53
I-City	Mr	17½P	155	205	220	10
I-City	Sp	7½	$8¾	$9¼		
I-City	Sp	7½P	1	15		
I-City	Sp	10	$6¼	$6¾	$5½	8
I-City	Sp	10 P	1	15		
I-City	Sp	12½P	1	20	20	30
I-City	Sp	15	145	170	150	129
I-City	Sp	17½	15	40	50	54
I-City	Sp	17½P	105	155		
I-City	Dc	10	$6⅜	$6⅞	490	15
I-City	Dc	10 P	1	25		
I-City	Dc	12½	$4	$4½	420	199
I-City	Dc	12½P	1	25	65	5
I-City	Dc	15	195	220	185	239
I-City	Dc	15 P	35	45	30	58
I-City	Dc	17½	60	80	60	213
I-City	Dc	17½P	160	190		
K L						
L Mnr	Mr	25	$10⅜	$10⅞	$8¼	30
L Mnr	Mr	25 P	35	50		
L Mnr	Mr	27½	$8⅜	$8¾	$8⅜	47
L Mnr	Mr	27½P	70	90		
L Mnr	Mr	30	$6⅝	$7	$5⅝	23
L Mnr	Mr	30 P	120	145	155	1
L Mnr	Mr	32½P	205	230	220	3
L Mnr	Mr	35 P	$3	330		
L Mnr	Sp	22½	$11½	$12	$11	
L Mnr	Sp	22½P	1	15		
L Mnr	Sp	25	$9	$9½	$9	7
L Mnr	Sp	25 P	1	15	55	19
L Mnr	Sp	27½	$6½	$7	$6¼	107
L Mnr	Sp	27½P	5	20	15	120
L Mnr	Sp	30	440	465	255	71
L Mnr	Sp	32½P	75	95	150	13
L Mnr	Sp	35 P	190	210	$5¾	3
L Mnr	Sp	37½	50	70	50	232
L Mnr	Sp	37½P	$3¾	$4	$9	
L Mnr	Dc	25 P	20	45	120	15
L Mnr	Dc	27½	$7½	$7⅞	$5¾	36
L Mnr	Dc	27½P	45	60	75	17
L Mnr	Dc	35 P	235	255	320	2
L Mnr	Dc	37½P	390	$4¼		
M N						
Mitel	Mr	8	$2½	270	290	21
Mitel	Mr	8 P	20	45	55	25
Mitel	Mr	9	170	195	175	80
Mitel	Mr	9 P	45	65	75	19
Mitel	Mr	10	140	150	140	216
Mitel	Mr	12½	60	65	70	5
Mitel	Mr	12½P	$2¾	305		
Mitel	Sp	5	460	$5	480	32
Mitel	Sp	5 P	1	15		
Mitel	Sp	7½P	1	15	20	72
Mitel	Sp	9	75	95	100	2370
Mitel	Sp	9 P	15	25	15	293
Mitel	Sp	10	25	40	40	3988
Mitel	Sp	12½P	260	$3	390	
Mitel	Dc	7	$3	340	340	40
Mitel	Dc	7 P	1	20		
Mitel	Dc	8	$2	240	$2½	96
Mitel	Dc	8 P	5	20	20	105
Mitel	Dc	9 P	25	40	40	234
Mitel	Dc	12½	20	45	50	45
Mitel	Dc	12½P	$2¾	305		
Moore	Fb	25 P	95	125	110	20
Moore	Fb	27½	130	160	175	26
Moore	Fb	27½P	$2	280	95	16
Moore	Fb	30	80	95	75	41
Moore	Fb	30 P	415	$5⅛	260	12
Moore	Ag	18⅜	$7⅛	$7⅝		
Moore	Ag	18⅜P	5			
Moore	Ag	20	$5½	$6	$5¾	548
Moore	Ag	20 P	1	5	20	
Moore	Ag	21⅜	390	440	405	54
Moore	Ag	21⅜P	1	5		33
Moore	Ag	22½	305	355	$6¾	15
Moore	Ag	22½P	1	5	65	11
Moore	Ag	23⅜	215	265	280	272
Moore	Ag	23⅜P	1	5	20	60
Moore	Ag	25	55	105	205	116
Moore	Ag	25 P	1	30	110	30
Moore	Ag	27½	5	20	20	33
Moore	Ag	27½P	150	$2¼		
Moore	Ag	30	1	20	1	
Moore	Ag	30 P	$4	$4¾		
Moore	Nv	21⅜	440	490	$7½	74
Moore	Nv	21⅜P	1	10		18
Moore	Nv	22½	365	415	$4½	10
Moore	Nv	22½P	1	15		
Moore	Nv	23⅜	290	340	$5¾	2315
Moore	Nv	23⅜P	5	35	3	154
Moore	Nv	25	165	205	205	452
Moore	Nv	25 P	50	70	70	19
Moore	Nv	27½	90	100	95	172
Moore	Nv	27½P	190	215	$2¼	101
Moore	Nv	30	30	55	60	37
Moore	Nv	30 P	$4	440		
Nat Bk	Fb	17½	395	410	380	1856
Nat Bk	Fb	17½P	15	35	335	
Nat Bk	Fb	20	210	$2¼	$2¼	1181
Nat Bk	Fb	20 P	50	75	255	80
Nat Bk	Fb	22½P	$2	210	220	13
Nat Bk	Ag	12½	$8⅜	$8¾	$7⅛	
Nat Bk	Ag	12½P	5	5	10	230
Nat Bk	Ag	15 P	10	10	60	650
Nat Bk	Ag	17½P	15	10	15	647
Nat Bk	Ag	20 P	20	25	20	111
Nat Bk	Nv	15	$6	$6¼	$6	813
Nat Bk	Nv	15 P	10	15	25	45
Nat Bk	Nv	17½P	5	20	50	112
Nat Bk	Nv	20 P	35	60	40	140
Nat Bk	Nv	22½P	175	$2	$2	26
Nor Tel	Ja	45	$7½	$8	$9⅜	9
Nor Tel	Ja	47½	$5⅜	$6	$7⅜	17
Nor Tel	Ja	50 P	220	245	$2½	461
Nor Tel	Ja	52½	$3	320	315	231
Nor Tel	Ja	52½P	$3½	$3¾	335	132
Nor Tel	Ja	55 P	$5	$5½	490	22
Nor Tel	Ap	50	$5⅜	$6	$5¾	10
Nor Tel	Ap	50 P	270	295	$2½	8
Nor Tel	Ap	52½	430	460	430	7
Nor Tel	Ap	52½P	385	420		
Nor Tel	Ap	55	$3¼	345	340	54
Nor Tel	Ap	55 P	$5¼	$5¾	445	13
Nor Tel	Oc	42½	$8⅝	$9⅛	$10⅜	20
Nor Tel	Oc	42½P	5	20	25	77
Nor Tel	Oc	45	$6⅜	$6⅞	$6⅝	36
Nor Tel	Oc	45 P	25	40	30	288
Nor Tel	Oc	47½	430	$4½	485	217
Nor Tel	Oc	47½P	65	80	70	448
Nor Tel	Oc	57½	30	40	40	433
Nor Tel	Oc	57½P	$6¾	$7¼	$5⅝	5
Nor Tel	Oc	60	15	25	30	268
Nor Tel	Oc	60 P	$9¼	$9¾	$7¼	15
Noran	Fb	12½	485	$5⅛	$5	147
Noran	Fb	12½P	5	30	30	50
Noran	Fb	15	285	$3	265	449
Noran	Ag	12½	445	470	2	
Noran	Ag	12½P	1	4		
Noran	Ag	15 P	75	1	135	333
Noran	Ag	20	1	3	1	1664
Noran	Ag	20 P	290	315	435	27
Noran	Ag	22½	1	1	1	993
Noran	Ag	22½P	$6½	$7	$2½	
Noran	Nv	12½P	1	20	35	10
Noran	Nv	15 P	15	40	50	337
Noran	Nv	17½P	90	115	125	142
Numac	Fb	10	260	285	360	20
Numac	Fb	10 P	35	60	45	20
Numac	Fb	12½	105	130	180	4
Numac	Fb	12½P	100	125		
Numac	Fb	15	45	70		
Numac	Fb	15 P	$3¼	$3½		
Numac	Fb	17½	15	40	50	70
Numac	Fb	17½P	$5⅝	$5⅞	480	70
Numac	Ag	10	195	220		
Numac	Ag	10 P	5	25		
Numac	Ag	12½	1	25	180	54
Numac	Ag	12½P	35	60	65	20
Numac	Ag	15	1	15	30	42
Numac	Ag	15 P	270	295		
Numac	Ag	17½	5	5	50	46
Numac	Ag	17½P	$5⅝	$5⅝		
Numac	Nv	10	$2¼	$2½		
Numac	Nv	10 P	15	40		
Numac	Nv	12½	60	85	140	10
Numac	Nv	12½P	75	100	80	20
Numac	Nv	15	20	45	75	25
Numac	Nv	15 P	295	320		
Numac	Nv	17½	1	25		
Numac	Nv	17½P	$5½	$5¾		
Nva A	Fb	5	155	180	175	10
Nva A	Fb	5 P	1	15		
Nva A	Fb	6	75	100	95	154
Nva A	Fb	6 P	5	25	50	66
Nva A	Fb	7 P	55	75		
Nva A	Ag	5	120	145	125	190
Nva A	Ag	5 P	1	10	10	140
Nva A	Ag	6 P	3	5	5	229
Nva A	Ag	7½	1	1	1	8271
Nva A	Ag	7½P	95	120	125	29
Nva A	Ag	8	1	1	3	1389
Nva A	Ag	8 P	150	175		
Nva A	Nv	5	140	160	170	176
Nva A	Nv	5 P	1	15	5	138
Nva A	Nv	6	65	70	65	1367
Nva A	Nv	7 P	50	75	50	162
Nva A	Nv	8	5	10	8	2991
Nva A	Nv	8 P	150	175	110	
O P						
Oba 01	Mr	90	345	370	$3½	25
Oba 01	Mr	90 P	210	220	195	172
Oba 01	Mr	92½	220	245	270	211
Oba 01	Mr	92½P	290	315	335	58
Oba 01	Mr	95 P	$4½	$4¾	460	21
Oba 01	Sp	80	$11⅞	$12⅜	$12⅞	
Oba 01	Sp	80 P	1	5	5	145
Oba 01	Sp	82½	$9⅜	$9¾	$10	1
Oba 01	Sp	82½P	5	10	5	579
Oba 01	Sp	85	$7	$7⅜	$6⅝	28
Oba 01	Sp	85 P	5	10	15	259
Oba 01	Sp	87½	460	485	$4¼	73
Oba 01	Sp	87½P	10	20	20	735
Oba 01	Sp	97½	5	15	10	566
Oba 01	Sp	97½P	$5½	$5⅞	$6⅛	87
Oba 01	Dc	80	$11⅞	$12⅜	$12½	12
Oba 01	Dc	80 P	5	20	15	209
Oba 01	Dc	82½	$9⅜	$9¾	$11¼	
Oba 01	Dc	82½P	10	30	30	508
Oba 01	Dc	85	$7	$7⅜	$6¾	87
Oba 01	Dc	85 P	30	55	40	986
Oba 01	Dc	87½	$4¾	$5⅛	485	610
Oba 01	Dc	87½P	65	90	60	1205
Oba 01	Dc	90	290	315	$3½	665
Oba 01	Dc	90 P	125	150	135	1091
Oba 01	Dc	92½P	220	245	240	200
Oba 01	Dc	95	90	105	85	1346
Oba 01	Dc	95 P	$4	$4¼	$3¾	80
Oba 01	Dc	97½	40	50	50	431
Oba 01	Dc	97½P	$5¾	$6⅛	$5⅝	277
Obc 03	Sp	100 P		$2½		
Obc 03	Sp	105	125			
Obd 04	Mr	95	285	310	310	10
Obd 04	Mr	95 P	245	270	260	28
Obd 04	Mr	97½	165	190	270	10
Obd 04	Mr	97½P	390	415	320	9
Obd 04	Mr	100	90	115	100	46
Obd 04	Mr	100 P	$5⅜	$5¾	$5¼	4
Obd 04	Sp	85	$10⅜	$11⅛	$12¼	
Obd 04	Sp	85 P	5	15	5	105
Obd 04	Sp	87½	$8¼	$8⅝	$6	
Obd 04	Sp	87½P	1	20	5	28
Obd 04	Sp	90	$5⅞	$6¼	$8	130
Obd 04	Sp	90 P	10	30	15	30
Obd 04	Sp	92½	345	370	295	95
Obd 04	Sp	92½P	40	65	40	41
Obd 04	Sp	95	155	180	185	102
Obd 04	Sp	95 P	85	110	120	33
Obd 04	Sp	97½	50	75	50	57
Obd 04	Sp	97½P	220	245	285	11
Obd 04	Sp	100	5	25	60	78
Obd 04	Sp	100 P	435	460	$5⅜	4
Obd 04	Dc	85	$10⅜	$11⅛	$9	1
Obd 04	Dc	85 P	10	30	$2½	4
Obd 04	Dc	87½	$8¼	$8⅝	$4¾	
Obd 04	Dc	87½P	20	45	45	5
Obd 04	Dc	90	$6	$6⅜	$6⅛	66

Suite à la page 17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice global grimpe

VANCOUVER (PC) — Tendance irrégulière hier à la Bourse de Vancouver, où 11,596,868 actions ont changé de main.

On comptait 259 titres en hausse, 248 en baisse et 439 inchangés.

L'indice global a fini à 1260.81, en hausse de 6.28.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
6,28	11,6	259
1260,81	1,9	439
		248

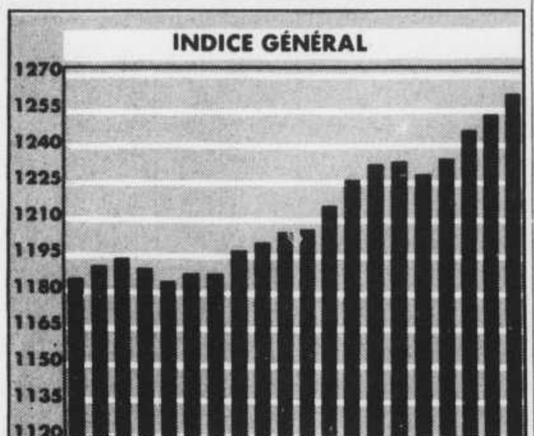

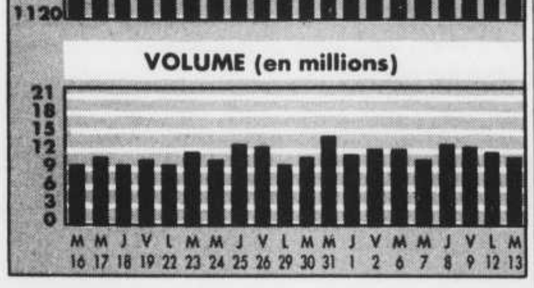

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ABS res i	2000	30	30	30	—2
Aber res i	2000	100	100	100	
Abitibi res	9500	35	33	35	
Abo oil	24500	60	53	57	+4
Acacia mn i	4000	10	10	10	+2
Accgrph i	6000	80	75	78	+3
Achates rs i	3000	40	40	40	
Acheron	1000	27	27	27	
Achilles i	667	41	41	41	
Acorn res i	53500	30	28	29	+1
Acquest i	13000	24	20	24	+2
Ad dome i	7300	335	330	335	—10
Adams i	11000	105	100	100	
Adnarn i	22200	53	49	53	+6
Adola i	7000	36	35	35	—2
Adriatc i	15000	55	48	51	+1
Adv aero i	1500	145	145	145	+5
Aegis res i	10000	42	42	42	+1
Agio i	6600	43	42	42	+2
Alamo i	12500	25	25	25	+2
Alka apol	13100	110	102	110	+9
Alban exp	800	31	31	31	
Alcina dev	1700	40	40	40	+10
All star i	28500	33	28	29	—1
Allure rs i	2000	35	35	35	—5
Almine res i	8000	10	10	10	—3
Alotta res	4500	45	40	40	
Alpha i	12700	42	41	42	+2
Am mn ws i	1000	8	8	8	
Amark expl	500	28	28	28	
Amazn pete	2000	39	39	39	
Ambraust i	6500	35	33	34	+4
Amble res i	15267	46	44	45	
Amco res	z600	88	88	88	
Amr bdgt i	25000	4	4	4	
Amer res a	20100	270	270	270	
Amer tec i	2300	125	120	125	
Amhawk	14500	12	11	11	—2
Amir mine i	3300	66	66	66	—4
Amstar i	18000	100	95	99	+3
Amstar w i	z4500	55	54	54	+1
Anchor gld i	6000	76	75	76	+3
Andaurex	2000	32	32	32	
Androne rs i	2000	36	36	36	—5
Anglo cdn	38000	75	71	74	+3
Anglo Bom	11300	72	70	70	+1
Angus res	4000	18	18	18	
Ansco bc i	7000	35	30	35	+1
Applied i	10000	110	110	110	
Aquarius	7000	10	10	10	+1
Arabesqu i	1000	28	28	28	
Arbor res	13400	90	85	90	+9
Arch dev i	20000	9	9	9	
Arctic Red	6000	25	24	24	—1
Argentex i	21500	90	89	89	—1
Argo dev	3500	80	77	77	
Aricana i	86600	50	45	48	
Arivaco sil	1400	275	275	275	
Ark egy i	13000	18	17	18	
Ark la tex i	5800	142	140	140	—2
Armeno i	3300	160	150	150	—5
Armor Dv i	19700	29	28	29	+6
Arthurian i	10500	17	17	17	
Ashburton i	500	10	10	10	+2
Ashcroft rs i	2500	20	20	20	
Asitka res i	5000	36	35	36	—4
AU res i	3000	27	26	27	—3
Aurex res i	6353	44	43	44	
Auto Mar El	300	$8¼	8¼	8¼	
Avalanche i	1000	41	41	41	—4
Avalon res i	4000	18	18	18	
Avanc intl i	1000	25	25	25	
Avino mns	1000	230	230	230	
Aviva i	3000	45	40	45	+10
Aviva w a i	6000	7	5	7	
Awesome i	2000	28	28	28	
Axiom ex i	6300	330	325	330	
BA res i	1000	18	18	18	
BC res	12365	240	238	240	
BC Tel	1750	$22⅝	22½	22½	— ⅛
BCPh pr	z12	$62⅝	62⅝	62⅝	
Backer res i	2500	90	90	90	
Baha res i	27200	135	128	130	—5
Bahma i	15000	95	80	85	
Balco ind	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Banbury	6000	40	35	40	—2
Banco res i	8200	410	400	405	
Bank BC	6118	$5⅝	5¼	5⅝	
Banawest i	21000	41	37	40	—
Baroque i	7000	49	45	45	—4
Bart res	1500	63	63	63	—2
Bathurst N	3500	65	65	65	
Battle corp	2500	41	41	41	
BDC ind i	28900	38	35	35	—1
Beaufield i	17000	93	90	91	
Beaver res	70900	152	130	144	—3
Bel air i	10000	20	17	17	
Bellabon i	4000	75	70	70	+5
Bellcoeng i	1000	40	40	40	
Belmont	5900	180	165	165	—15
Belmoral	9500	240	235	240	+8
Bentley rs i	600	27	27	27	+1
Berglyn i	10000	64	60	64	+4
Berkley i	3100	100	95	100	
Berle res i	110000	31	27	30	+3
Bermd rs i	6000	27	25	27	+1
Big i dev i	1000	21	21	21	—4
Bighorn dv i	7500	16	16	16	
Billikin res i	1000	16	16	16	
Bishop mn	4550	180	175	175	—15
Bison pete	z19	38	38	38	
Blk did	4008	35	35	35	—5
Blk thundr i	4000	35	35	35	
Blizzard i	2000	10	10	10	
Blue diamd	4500	18	18	18	+1
Blue lake i	7000	26	26	26	+1
Blue ridge i	4000	20	19	20	+1
Borkn ind i	7000	55	51	55	+2
Bouldr mt i	6000	24	24	24	+1
Bowes ly i	1500	17	17	17	
Bradnr rs i	15500	59	57	58	—1
Bradsue i	4000	43	40	40	
Br i	34300	54	47	51	—1
Bras d or	2000	120	115	115	
Breakwtr	3700	$8½	8¼	8½	+ ¼
Brent res	4000	105	100	100	—15
Brenwest i	6000	8	6	6	
Brigade i	3000	25	25	25	
Brit pac i	13000	170	150	165	+15
Brnco pete i	2000	4	4	4	—1
Brower i	8 00	35	3	35	
Buena ex i	5500	160	155	155	—3
Bullet gr i	4500	75	72	72	
Bullet w i	4000	10	10	10	
Bunyoro i	17000	85	79	79	—11
Burlingtn i	2000	11	11	11	
Butlr i	22600	103	100	102	—2
Butlr mt r i	97800	13	12	13	+1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	5030	188	188	188	+3
CT expinda	3500	45	42	42	—1
Caara i	35000	78	66	74	+9
Cal denver i	700	205	205	205	—5
Calaveras i	6000	13	9	9	
Caledonia	1000	25	25	25	+2
Callex mnr i	7800	245	235	240	—20
Calpine i	6000	12	11	11	—1
Calhpso dv	z167	18	18	18	
Can Am gld	2250	24	23	23	—1
Can Ex res	1500	21	21	21	
Can tel cm i	5000	15	15	15	
Canamera i	15100	95	91	92	—3
Canbec res	1000	25	25	25	
Candol dv i	34605	62	60	60	
Caneco res	44750	103	95	103	+9
Confic i	2000	10	10	10	
Canon ml i	2000	60	60	60	
Canova res i	4500	110	102	105	—5
Canreos i	11500	64	62	62	+2
Canstat i	1000	30	30	30	—5
Canuck rs i	28400	205	200	205	+5
Capella rs i	4000	32	31	31	—8
Capella w i	11500	12	10	12	
Capilano i	19500	96	92	94	—1
Capri res i	5500	50	50	50	
Caprkengi	3000	0	20	20	+1
Cap cons i	10100	10	10	10	—1
Carina i	38500	75	70	70	
Carl creek i	1000	18	18	18	+3
Carlson i	90200	74	67	70	+5
Carrera i	4500	32	32	32	
Cascdia i	5500	38	35	38	
Casino svr	500	11	11	11	
Cassia i	31700	16	12	16	+4
Caulfield	13000	41	40	40	—1
Cdn ferit	125610	212	197	197	—6
Cdn pawne i	1500	30	30	30	—7
Cdn prem i	56800	150	135	142	+7
Cdn united	5200	190	175	175	—5
Celebrity i	5600	13	13	13	
Celico Res	1400	55	55	55	—5
Contl mnrl	5000	240	235	235	
Cntrl crude	2000	30	30	30	
Chalice i	700	100	100	100	
Champion	11500	27	25	25	
Chapel res i	9000	40	38	38	
Charlmgn i	17200	85	80	85	+4
Chatwood i	22000	20	20	20	
Chavin cda	1000	11	11	11	
Checkmat i	13500	15	15	15	
Cheryl res i	5000	41	41	41	—1
Chevy dev i	1000	30	38	30	+1
Chevenne	4000	25	25	25	+7
Chop cmp i	8700	$9	8¾	8¾	— ¼
Churchill i	500	23	23	23	+1
Chutine rs i	5000	24	24	24	—4
Claymore	1000	20	20	20	
Clr mn i	16000	25	17	25	
Coast rang i	2000	85	85	85	
Coastoro i	2000	35	35	35	
Colby Mns	500	145	145	145	
Cold lake i	1000	30	30	30	
Colfax engy	22500	77	70	75	
Collins res i	500	19	19	19	
Colony pac	6200	165	163	165	
Colossal en i	500	80	80	80	
Compu r i	z3700	14	10	10	—5
Compu sft i	2600	265	260	265	—5
Concert rs i	200	315	310	310	
Concord i	4000	50	45	50	+10
Condaka i	2500	52	50	50	
Cons Ascot	z325	21	21	21	
C barier	39600	195	180	190	+11
Cons bndry	8000	30	30	30	
Cns canarc i	5800	180	170	180	
Cons cinola	1700	290	285	285	—5
Cons fredn i	3000	20	19	19	—1
Cons intl pt	290	295	295	295	—25
Cons svr std	6510	71	67	67	—8
Cons slv r	9000	1	1	1	
Conscot i	21000	10	8	10	
Consort en i	7000	27	27	27	
Contact ven	2800	33	33	33	+1
Control i	3750	17	16	17	
Conversn	1350	250	225	225	—24
Coral eng i	36500	52	45	50	+2
Coralta	10500	17	14	16	+1
Corinth i	2500	20	20	20	
Corolla res i	500	65	65	65	
Coronado i	1000	52	52	52	—3
Corporate	2000	5	5	5	
Cosmos	104000	48	43	46	
Cous creek i	1700	57	57	57	+7
Cove engy	16500	55	53	55	
Crack res i	2000	27	27	27	
Craven res i	1500	85	85	85	—4
Cream svr	19500	80	75	75	
Crimson i	11500	21	20	21	+1
Crowder i	4700	125	120	120	—10
Cruisr mnrl	2000	68	68	68	—2
Crystl mtn i	4500	55	55	55	
Cube Res	13900	50	45	50	+5
icumbrlnd i	11500	37	35	35	
Currie i	4000	69	60	65	—5
Custom pt	z200	2	20	22	
CV sports i	6000	105	105	105	+5
Cyrano i	29668	170	160	170	+15
DK platm i	2000	25	25	25	+5
Dor Val	15012	149	140	140	—5
Dakota i	12000	13	12	12	—1
Dalls env h	5000	150	158	150	
Dankoe mn	1000	60	50	60	
Danstar rs i	2000	25	20	25	
Daon lpu	1400	$26½	26½	26½	
Dash lake i	8000	25	22	25	+3
Dasher res	15000	21	20	20	
David Mnrl	7300	84	83	84	+1
Dawson i	3500	80	75	80	+10
De baca i	25000	70	65	68	—1
Decker i	10000	45	40	41	—2
Deep Sth i	2000	29	29	29	
Deex res i	2000	33	33	33	+3
Del norte i	1000	22	22	22	
Denar mns i	5000	30	30	30	
Dentonia i	1000	35	35	35	+9
Desprdo i	1500	48	44	44	
Devon ind i	3000	6	5	5	
Diamond i	1000	150	150	150	—5
Diana res i	6500	20	19	20	+1
Diepdm mn	500	35	35	35	—2
Diplomat i	2000	54	54	54	
Discvgldi	3500	75	65	70	—K—
Diversifd i	3500	135	130	130	
Dolly vrdn	z200	28	28	28	
Dolphin i	17000	46	43	46	+5
Draw res i	234	360	360	360	—5
Du well i	25100	80	65	80	+14
Dual Res	4100	225	215	225	+20
Duck bk i	11805	158	151	158	
Duke mnr i	5000	30	30	30	—3
Duncn gld i	10000	30	26	26	
Dusty Mac	5500	160	160	160	
Dynamic i	1000	45	45	45	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	1000	25	25	25	
ESI ind i	666	430	430	430	—5
Eastnltsi	7500	21	20	20	
Eastmq gld	11300	185	180	180	+5
Economy	500	30	30	30	
Eden res i	4000	25	25	25	
Egemt	14100	52	50	52	
El dordo sys	8000	45	45	45	
El paraiso i	4000	29	29	29	
Electra nw i	9500	63	60	63	—1
Electra titl i	1500	16	16	16	+2
Elektra pw	10000	22	22	22	
Emrl is i	18000	65	60	65	
Emrld lk i	13900	195	190	195	+5
Energex	79950	103	90	93	—9
Enexco intl	2000	185	170	185	+10
Elic res i	2500	87	87	87	
Equinox i	1000	77	77	77	
Erickson	3800	410	400	400	
Esperanza	5100	75	75	75	+5
Essex i	11400	110	100	110	+10
Eureka res i	9500	60	60	60	
Europete	10000	150	145	149	—6
Euromin i	1000	75	75	75	
Everest rs i	2000	160	160	160	
Explorer	2000	5	5	5	
Ferber i	2400	59	59	59	—2
First cdn i	9400	195	190	190	
First china	5000	22	22	22	+1
Frst devon	5000	51	51	51	
Frst gnrtn i	2000	200	195	195	—3
Frst ws i	254500	70	65	70	
Fleck res	18500	175	170	170	—5
Fleetwood i	8500	60	58	58	
Flow rs w i	2000	5	5	5	
Flow res i	2500	35	35	35	+2
Folkeston i	1000	50	50	50	
Force res i	5500	40	35	40	
Forester i	6250	76	75	76	—4
Fort knox i	20600	71	70	71	+1
Forty ninr i	5000	10	10	10	
Freeport i	z300	88	88	88	
Futurity	12000	32	30	30	
Futurtek i	1000	50	50	50	+5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	13950	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅞
Galactic i	24200	$12⅞	11⅞	12¾	+ ¾
Galactc w i	11350	460	400	450	+120
Galilen res i	2500	20	20	20	
Gallahad i	3500	80	80	80	
Gallant i	3149	37	36	36	—1
Gamin i	17000	64	59	62	+2
Gator res i	4000	14	14	14	
Geddes res	2000	74	74	74	
Gen system	1800	80	79	79	
Genesis i	24500	37	35	37	+1
Genex res i	1000	15	15	15	
Genoveva i	35000	18	15	17	
Geodome	3000	150	150	150	
Geostar i	13000	47	45	47	+2
Gerle gold i	1000	46	46	46	+4
Gigi oil i	4000	25	25	25	
Gladiatr i	500	16	16	16	
GLE res i	2000	25	25	25	
Glenvet i	6000	95	95	95	—5
Glnvt w i	z10500	32	30	32	+2
GLF tech i	2000	8	8	8	
Glow res i	7000	110	108	108	—2
Gold reef i	5000	13	13	13	
Gld seekr i	5000	14	14	14	+1
Gold star i	12500	29	28	28	—2
Gld medal i	6000	28	28	28	
Goldbelt	1051	82	82	82	—4
Golddrae i	1000	165	165	165	—10
Gldn br i	19700	320	300	305	—20
Goldn coin i	5000	80	80	80	—10
Gldn crwn i	75000	28	25	28	—2
Gldn drgn i	8500	33	32	32	—2
Gldn eye i	3000	29	28	29	+1
Gldn hind i	5000	30	25	30	
Gldn hope i	11000	55	50	55	+5
Gldn ky i	37000	85	75	85	+10
Gldn knight	7200	$6	5¾	5¾	— ⅛
Goldn lion i	21600	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
Gldn news i	21000	64	55	59	+4
Gldn pyrm i	2000	40	33	33	
Gldn rin i	7500	60	57	60	
Gldn scept	3100	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅜
Gldn seal i	12500	18	16	18	+4
Gldn sevil i	91600	85	65	70	—17
Gldn shld i	2000	61	60	60	
Gldn tag i	5000	37	37	37	
Gldnbll	135500	280	250	280	+30
Gldnbel w	157000	72	59	71	+12
Goldera i	19800	115	110	110	+5
Goldex rs i	2000	32	32	32	
Goldhurst i	1000	15	15	15	
Goldpc inv i	2000	19	19	19	
Goldrich	70000	28	24	28	+3
Goldsil i	43650	95	86	91	+1
Goldstack i	1300	129	113	125	+13
Goldstrem i	2800	210	200	200	—20
Goldwest i	9500	36	35	36	—4
Goldwinn	1500	47	45	47	+2
Goliath gld	7500	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ½
Gossan res i	500	7	7	7	
Granby rs i	500	18	18	18	
Grancmp i	2000	29	29	29	
Grd canyn i	2000	20	17	20	
Grandvw i	6200	310	305	305	+5
Granvil i	20500	190	160	162	
Granvil w i	11000	50	45	45	
Greenstn i	2000	42	42	42	
Greyhawk i	16500	28	26	28	+3
Gt central i	3000	30	30	30	
Grt pacific	3500	42	42	42	—1
Grt w pete	2000	28	28	28	
Guardian i	1000	35	35	35	
Gulf titan i	7200	270	265	265	—4
Gyro egy i	17500	65	62	63	+3
HTR ind i	500	420	420	420	—5
Hallmark	13000	63	57	57	—3
Hardy intl i	9000	20	19	19	
Harlin res	58000	73	65	72	+11
Harwin ex	14500	41	40	40	
Haultain i	2500	28	58	28	
Hawksbill i	300	270	270	270	
Hathorn i	2000	32	32	32	
Heaston i	12500	60	51	60	+10
Helix systm	100	200	200	200	
Hemisphr	500	80	80	80	
Hemlo w i	84000	7	6	7	
Hemlo i	73500	31	28	31	+1
Hennessy i	31500	35	30	32	+5
Herdis i	13000	112	110	110	
Heritage	3500	51	50	51	+2
Heron res i	2500	13	13	13	—1
Hi tech i	5400	51	48	50	
Hi Cor	24000	52	40	52	+4
High level i	13200	17	150	150	—30
Hillside i	7000	23	23	23	
Hilton res i	1000	160	160	168	
Hollycroft i	57300	111	100	111	+9
Horton i	17500	70	67	70	+5
Hoyle rs i	4000	24	24	24	—1
Hycroft rs i	30300	210	200	200	—10

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ice Station	2000	27	27	27	
Ida may i	8000	75	75	75	—1
Impala i	10500	20	20	20	
Imp Metls	4300	125	120	123	—2
Indepnd pet	5000	38	38	38	
Indescor i	3500	17	15	17	
Indn rv i	18100	125	120	120	—5
Indigo tech	1000	85	85	85	
Infisy sys	500	11	11	11	
Inind recov	7500	130	125	125	—1
Inter globe	41600	130	125	125	—5
Intr oceanc	13300	132	125	125	—1
Intr pac i	1900	55	50	50	—12
Intraction	14938	34	32	34	+2
Intercn pet i	5000	13	13	13	
Interlake	14900	145	135	140	+5
Interquest i	20000	45	43	44	—1
Interstrat i	20400	63	60	62	
Intl belvu i	43833	70	66	66	—2
Itl Brnmac	3500	25	20	20	—5
Intl corona	3600	$14½	14¼	14¼	— ¼
Intl dmascs	2750	55	53	55	
Intl focus i	5750	118	111	111	—5
Intl laser i	9500	68	65	68	
Intl march	72500	64	57	58	
Intl mrch w	64500	16	13	14	+1
Intlpac	10000	2	26	26	
Intl pharm	5500	60	59	60	
Intl phs i	12600	33	33	33	—2
Int phnx en	8200	45	37	37	—8
Intl prism	6250	68	62	62	—3
Intl rhodes	25000	30	30	30	—2
Intl royaln i	5000	17	15	15	—2
Intl sigma i	12025	129	126	128	+1
Intl tillex i	6300	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Intl troin i	600	24	24	24	
Intl trb i	39200	76	72	76	+8
Intl vndng i	34000	45	42	42	—3
Intl vrfc i	22200	450	440	450	
Int westwrd	8500	21	19	20	+1
Intl wildct i	1167	25	25	25	
Intl wldrse i	750	28	28	28	
Iona ind	24900	85	80	80	
Iron horse i	12500	40	36	36	—4
Island mn i	6000	75	75	75	
Ivory oils i	3500	35	35	35	—2
Jackfish i	38500	70	55	65	+15
Jaina res i	12500	21	20	21	+2
James ind i	6000	130	130	130	+20
Jarvis res i	6200	75	70	70	—1
Javelin int	8100	230	225	225	+5
Jupitor i	3000	17	15	15	
Justce mn i	7000	9	38	39	—1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res i	3000	65	65	65	—5
Kala explor	3000	30	30	30	
Kamlode i	3500	45	44	44	+1
Kangeld i	1000	55	55	55	
Kelly kerr i	3000	26	26	26	—2
Kerry mng i	3000	91	91	91	—2
Kerry w i	5500	15	15	15	—3
Kettle river	6000	95	90	95	+10
Kidd res i	1000	22	22	22	+1
Kilembe i	11500	65	60	65	
Killick gld i	17650	38	35	36	+1
Kinai res i	6500	25	23	23	—4
King sol i	1000	80	80	80	—8
Kingdom i	5000	8	8	8	
Knie res i	3000	45	43	43	
Kokanee i	3000	22	22	22	+2
La Teko res	750	140	140	140	
Lady robn i	1000	25	25	25	
Lana gold i	2000	90	90	90	
Landmark i	5000	61	61	61	
Lanscores	2500	39	38	38	+3
Lathwell rs	5000	12	12	12	
Laurel ex i	3500	71	68	71	+2
Laurel w i	2500	12	12	12	—1
Lear oil gs i	6500	32	30	30	
Lev scntfc i	3050	$5⅝	5½	5⅝	
Levengd i	3500	105	105	105	
Levon res	37730	$5⅞	5½	5⅞	+ ¼
Levon w	16100	160	150	160	
Lifetrnd i	8200	440	410	435	+30
Lifetrnd w i	2000	110	110	110	
Lightng i	40000	74	70	70	—4
Ltng mn r i	21100	18	16	16	—1
Lincoln	1150	120	115	120	+8
Little bear i	2500	38	38	38	
Loadm i	110000	190	175	190	+10
Lockwood	4500	50	48	50	
Lode res i	6000	120	120	120	—3
Lodestar i	21300	65	58	65	+7
Lodi mtls i	1000	24	24	24	
Logan i	1200	31	31	31	—1
Lone star	5000	7	7	7	—1
Longboat i	4000	20	20	20	
Loredi res i	500	15	15	15	—1
Lost lake i	300	310	310	310*	
Loyalst i	32100	105	100	104	—6
Lcky st i	19500	36	35	36	+2
Lunar res i	1000	25	25	25	—3

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MM porcpn	1000	16	16	16	
Mac am res	700	55	55	55	
Mactie	1000	10	10	10	
Maclan exp	2100	50	48	50	
Macmilln e	10500	55	51	55	+2
Magellan i	1000	95	95	95	
Magenta dv	1140	30	30	30	
Magic 3 i	39000	57	55	55	
Magnus rs i	8000	160	150	155	—5
Mahogany i	8600	230	220	225	
Majestic i	22000	10	8	8	
Malrtic hyg	z33	$16⅛	16⅛	16⅛	
Mammoth i	5000	12	12	12	
Mandarin	15000	175	175	175	+5
Mand sa i	7000	201	200	201	+1
Manitor f i	1000	65	65	65	
Mann oil i	1000	14	14	14	
Mansn crc i	2500	48	47	48	+3
Maple lf i	11000	25	22	22	—3
Maple tec i	200	115	115	115	—10
Maralga i	2909	82	80	80	—10
Marge Entr	3000	15	12	13	
Mariah i	17500	65	56	65	+5
Mariah w a	37000	4	4	4	+1
Marietta	5000	23	23	23	
Marilyn res	z100	28	28	28	
Marinr ex i	17300	175	175	175	+5
Marpsa rs i	4000	210	210	210	—10
Marketfax i	3000	15	15	15	
Martel oil i	2000	22	22	22	
Mary el i	19000	70	67	70	+5
Mascot	154000	160	160	160	
Massive en i	500	$6½	6½	6½	— ⅛
Master i	5000	83	82	83	+2
Master w i	5000	27	27	27	+2
Maverick	15500	73	72	72	+2
Maymac	7100	267	263	267	+4
Media a i	1000	20	20	20	
Melrose rs i	2000	40	40	40	+3
Menika i	4000	45	44	44	+1
Meridor	2382	40	36	40	+4
Metoil rs i	27000	64	62	64	+3
Michael rs i	500	25	25	25	
Micham i	4500	45	42	45	
Microstat i	2000	30	30	30	
Mid canada	2500	28	28	28	
Midland i	62875	95	84	95	+9
Midnpre i	21000	65	60	64	+4
Mignt sftwr	6950	345	330	330	—15
Minerex i	500	190	190	190	+3
Mirmr ey i	22000	50	50	50	+2
Mistral i	13500	22	18	18	+3
Moly mite i	2000	7	7	7	
Monalta i	1000	30	30	30	
Mono gld i	2000	100	100	100	+7
Mont chris i	8100	180	160	161	—11
Mosaic res i	2000	30	30	30	+5
Mosprt prk	400	160	150	150	—10
Mosalto crk	9300	40	40	40	+2
Mtn West	43000	73	70	70	—1
MtCalvery	4050	75	9	69	
Multinatnl i	11000	65	57	64	—1
Murgold i	1500	33	30	30	—5
Murgor rs i	6000	25	25	25	
Mustang i	7000	27	24	24	—1
Musto Ex	145394	$6¼	5⅞	6⅛	+ ¼
gnalosmngi	5000	25	22	25	
NCA Mnrl	6450	310	305	305	—5
NCN expl i	1000	58	58	58	
Needle pnt i	4000	26	26	26	
Neti Tech	16985	$10¼	9¾	9⅞	— ¼
New begin	17900	93	83	87	—5
New cinch	1500	30	30	30	+2
New frontir	749	55	55	55	—5
N goldcor i	500	40	40	40	+3
Nw kenrl i	5000	75	75	75	+2
New privtr	2000	45	45	45	
New rid i	199800	111	99	99	+3
N rdg w i	105500	22	18	18	+1
N strategic	5700	125	121	121	
Newfields i	2700	125	115	125	
Newhawk	16500	62	60	60	
Nexus res	2800	$6½	6¼	6½	+ ¼
Nickling	25500	17	15	15	—3
Night hwk	5350	240	235	240	
Nor con i	28300	53	47	53	+8
Nor Quest	4000	140	140	140	+5
Norfolk pt i	2000	18	18	18	
Nrman i	17000	36	35	35	—2
Normn w i	2000	8	8	8	
Normine i	13200	100	92	95	+1
Norsmont	3500	90	90	90	
Nortek En	10500	32	30	32	+2
NA Power	13000	15	13	13	—2
Northcal	1200	19	19	19	
Nth horzon i	1000	13	13	13	
Noxe pet i	20000	21	21	21	
NRG res i	5000	40	39	39	
N dynasty i	9200	220	200	220	+20
North en i	1500	15	15	15	+3
Nat res exp	3038	100	100	100	—2
Nu pacific i	90700	59	55	55	—5
Nu start i	31500	45	40	40	+3
Nuinsco	500	150	150	150	
Nuspar w	10000	10	10	10	
Nuspar res	9000	42	42	42	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	6000	33	32	32	—3
Odessa ex i	1500	21	21	21	+1
Odys ey rs i	3000	58	57	57	—3
Odysey w i	31000	13	11	11	—1
Ohio res	6500	47	47	47	+9
Oliver res i	2000	7	7	7	
Omni Res	33170	195	180	180	—5
Omni w a	33000	50	45	45	
Orbex Mnrl	14000	57	57	57	—3
Orcana rs i	1000	12	12	12	
Orion res i	7000	30	23	30	
Orofino res	2000	49	49	49	
Orsina i	500	25	25	25	
Oscar res i	13500	52	50	52	+7
Osler res i	1500	80	78	78	—1
Overlord i	1000	75	75	75	—5
PTP Res	500	35	35	35	—5
Pac aqua i	16150	$5¼	5	5¼	+40
Pac cncd i	100	260	260	260	—5
Packard	21000	37	35	37	+2
Pak man i	1000	125	125	125	
Palliser intl	10000	23	23	23	+3
Palmer in i	1000	8	8	8	
Palmyria i	1500	50	50	50	—5
Pan Amr	4533	155	150	155	
Panorama	2500	24	24	24	
Panthr mn i	7000	32	30	32	+2
Paragon rs	6000	17	17	17	
Parlor res i	2000	410	395	395	—35
Penrose rs i	9500	55	51	55	+2
Permian i	2000	125	125	125	
Perron i	17196	134	130	130	—2
Petrsfield i	2600	50	50	50	
Petrocel i	5000	21	21	21	
Petrogold i	9200	145	135	145	+5
Petromet i	1600	180	180	180	
Petrostat i	14500	15	14	14	
Pezcrona w	23696	$10	9½	9⅞	+ ½
Picdly w i	4500	2	2	2	
Pioneer ml i	2000	130	130	130	+5
Pipeston w	9600	170	165	170	—5
Piral gl i	48200	112	103	112	+12
Player i	30000	22	22	22	—3
Pluton res i	3000	18	18	18	
Poney i	14000	10	10	10	+1
Potential i	10500	40	40	40	+5
Powrgem i	5000	31	31	31	
Praxis res i	z250	92	92	92	
Prescott i	500	300	300	300	
President i	2000	48	48	48	
Primrs tec i	1000	40	40	40	—2
Princetn i	4500	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Prophesy i	7500	26	25	26	
Protes i	658500	85	66	85	
Proven rs i	1000	41	41	41	—3

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quantum i	4000	20	20	0	
Quartz i	2000	27	27	27	
Quartz w i	9000	2	2	2	
Qued rs i	2500	23	23	23	
Quinn res i	62600	52	46	46	—2
Quinterra	3100	49	49	49	
Quinto Mng	3000	70	68	68	+3
RCJ res i	91000	38	30	33	+4
Racer res i	2000	46	46	46	+3
Rado reef i	8400	20	18	20	+3
Ral mkt	4500	39	31	31	—7
Ralegh i	11500	58	57	57	—1
Ramcor rs i	500	52	52	52	—1
Ramm vntr	4000	84	75	84	+4
Rampart i	1000	74	70	70	—4
Rapid cdn i	1000	30	30	30	
Rea Gld	3400	95	86	90	+5
Reako Exp	15500	38	36	36	
Reba res i	3000	130	130	130	
Red dimnd i	2000	20	20	20	
Reg res i	5500	78	76	77	—4
Regis dev i	500	8	8	8	—4
Regulus rs i	1000	345	345	345	—10
Reliant res	63600	155	141	151	+4
Repadre i	1800	32	32	32	
Rewrd rs i	25500	45	42	42	—4
Rex silver	1000	155	155	155	
Rhyolit rs i	4500	50	50	50	
Rich res i	1000	50	50	50	
Richprtrsi	4600	99	275	275	—20
Rideau i	5000	10	8	8	
R blnco i	10000	98	98	98	+8
Rio grnde i	1500	79	76	76	
Rio sierra i	11000	70	70	70	—5
Ripple res i	1500	19	19	19	
Rocrdg i	34500	130	125	130	+5
Rockspan i	6000	30	30	30	+3
Rocky Mtn	1000	42	42	42	
Rococco i	2000	15	15	15	+1
Roddy res i	700	55	55	55	
Roller res	3700	180	175	180	
Rothchild i	1000	13	13	13	
Rough rvr i	16500	40	35	39	+4
Royex pa	15200	$6¼	6	6¼	+ ¼
Royex gold	3000	290	290	290	+7
Rule i	6700	80	70	80	
Rush egy i	5500	45	43	45	—2
Ruskin Dev	1000	60	55	60	
Ryan egy i	2000	40	40	40	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	4000	134	125	134	—1
Santa Sar	1500	41	41	41	—9
Santana pet	19000	30	28	28	—1
Saturn Res	7800	85	80	80	
Scher egy i	4500	45	43	43	—2
Scotia res i	2000	32	32	32	
Scottie gld	1700	80	80	80	
Seastar i	49250	36	34	35	+3
Sentry oil i	1000	23	23	23	
Sevn mile i	10200	102	99	102	+2
Seyr moss i	2500	92	86	92	+6
Shakwk ex i	7600	120	110	110	—10
Shallow i	2000	67	67	67	
Shannoc a i	12500	68	61	62	
Sharon egy	3000	15	15	15	
Sheba cppr	5000	36	36	36	—1
Shebndwn i	3100	130	125	126	
Sheen mnr i	500	25	25	25	
Shiloh res i	10000	20	20	20	
Sholia res i	2500	45	45	45	
Sierra nev i	4000	12	12	12	—1
Signet rs i	10500	30	30	30	+1
Silnt canyn i	1500	58	58	58	
Svr cloud i	24000	25	24	24	
Silver cup i	1000	45	45	45	—5
Slvr falls i	2000	24	24	24	—3
Svr hart a i	1010	$17¼	17	17⅛	
Silver hill i	2500	40	40	40	
Svr princss	8500	31	30	31	
Silver ridg i	2000	49	46	49	+7
Svr sceptr i	1000	24	24	24	
Silver Tusk	1500	13	13	13	+1
Silverado	5500	310	290	310	+20
Silverside i	2008	125	125	125	+10
Simpatico i	23500	30	29	30	
Sipold i	2000	16	16	16	—1
Skeena i	46333	78	70	74	+2
Skeena w i	97500	17	15	15	
Skelly res i	7500	45	40	40	—5
Skyhigh rs i	100	100	100	100	
Skylark rs i	4100	49	47	49	+1
Skyline exp	5500	53	51	51	—1
Skyrocket i	31500	27	23	24	—4
Snowwatr i	5000	42	41	42	—1
So lumnair i	2652	85	85	85	
Sohio exp i	2000	13	13	13	
Sooner egy	500	7	7	7	
Sw gold i	4000	41	40	41	
Sthn star i	3100	72	70	70	—15
Sthwst tec i	15200	120	118	120	
Sthws tc w i	5500	17	15	16	—1
Sovrgn Mtl	6000	26	24	26	
Spectra i	10000	126	115	120	—7
Spencar i	5500	240	200	208	—40
Spirit pete i	1000	30	30	30	
Springbrd i	21000	43	39	42	+3
SRO entrt i	16000	19	19	19	
Stabell res	15300	61	58	60	
Stallion rs i	4500	76	74	74	
Stanmar i	2200	62	62	65	—3
Starburst i	10000	12	12	12	
Starfire rs i	40450	190	180	182	—10
Starlight i	4000	13	13	13	+1
Standrd gld	10084	35	30	34	+4
Sterling egy	7000	75	71	75	
Stornawy i	1000	25	25	25	
Strata en i	1000	25	25	25	
Stryker i	5200	150	130	150	+10
Sun god i	55250	55	46	51	+3
Sunatco de i	2000	30	30	30	
Suncoast	3000	15	15	15	—2
Suneva Res	1200	15	15	15	
Sunexco	12000	9	9	9	+1
Sunrise co i	500	10	10	10	
Supreme i	600	55	55	55	—5
Surinam i	8500	44	40	44	+7
Sutton res	6300	45	41	44	+3
Synex intl i	13000	215	210	215	
TRV Mnrl	8900	305	300	300	—10
Taina gold i	3500	30	28	30	+5
Taieeresi	1500	4	42	42	+10
Talemon i	1500	38	38	38	
Tally ho i	4500	76	75	75	—3
Tandem i	1725	310	305	305	
Tanker oil	2750	35	35	35	
Tanos petr i	4500	15	15	15	
Tappit res	1500	28	28	28	
Target res i	500	60	60	60	
Tarn pure i	2000	175	175	175	—5
Tashota np i	3000	145	135	135	
Tasu res i	2000	20	20	20	
Taurus A	5800	132	125	132	+6
Teeshin rs i	5166	68	65	68	+3
Telstar res i	6000	63	57	57	—3
Templar i	6000	12	10	12	+2
Tenore oil i	45000	30	24	30	
Tenquil rs i	3500	40	40	40	
Terato	42900	20	19	19	—6
Terra mine	800	440	375	430	+80
Tera nv i	29000	85	75	80	+15
Terrace i	3000	48	47	47	
Terramar	8400	110	,07	110	
Teryl res i	3000	27	27	27	+1
Teton res i	21500	80	75	75	—7
Texas north	1000	48	48	48	
Texaro i	18500	60	53	60	+10
Texpez i	161000	70	57	68	
Thor Expl	600	23	23	23	
Thrust res i	1500	24	24	24	—1
Thrust w i	5000	1	1	1	
Tiara res i	2000	42	42	42	
Tiburon pet	700	104	104	104	
Tinto gold i	1500	21	21	21	
Titan res i	2000	30	30	30	
Toby crk i	21300	160	150	150	—9
Tonopah i	3500	24	24	24	
Topaz exp i	12400	112	105	112	+7
Topkapi rs i	3000	17	17	17	—2
Tor cal res	19500	102	98	98	—6
Torex i	15000	31	30	30	—1
Torhsen en i	4500	70	70	70	
Torrent w a	29500	9	9	9	—1
Tournigan	2000	75	75	75	+10
Trader res i	5000	80	80	80	
Trns Amer	8500	35	34	34	+5
Trns atlnt i	3000	125	123	123	—2
TrCan PL	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
Transcntl	z115	73	73	73	
Trawler i	9550	201	195	195	+5
Treasur isl i	2400	125	123	123	—3
Tri basin	4900	85	83	85	
Tri pac i	5000	48	48	48	
TriPower	2500	120	1 0	120	
Tri state i	18800	235	225	230	+10
Triactor i	1000	40	40	40	
Trident Res	3000	26	26	26	—4
Troudor i	15000	23	21	21	—4
Troy mnr i	500	25	25	25	
Tugold i	12335	76	70	72	—3
Tundra gld	70975	94	89	90	+5
Tunstall i	25900	190	181	185	—1
Turnr egy i	26050	58	55	56	+1
Twin eagle	2400	35	35	35	
Tye exp i	500	400	400	400	
Tylox res i	2500	125	125	125	

Transalta Resources Corporation, 1er priv. B: 50 cents; 1er oct., 3 sept.

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto i	31300	80	68	80	+9
Unicorn rs i	6900	70	70	70	+5
Utd Hearne	10500	240	200	235	
Utd homes i	2500	45	45	45	
Utd kngd i	5000	43	40	43	
Utd leader i	4100	90	80	90	+15
Utd Westld	2000	22	22	22	
Univex i	10000	60	56	56	+1
Us precious	93500	435	425	430	+5
Valhala egy	2000	40	40	40	
Valley oil	1000	10	10	10	+3
Vandorex i	1000	14	14	14	
Vanwin rs i	10000	30	29	30	
Velvet exp i	500	41	41	41	
Ventex en i	7000	10	8	10	
Veronex	2000	$7½	7½	7½	
Vestor Ex	3000	15	15	15	
Viceroy res	1200	35	35	35	
Vict diego i	5001	35	35	35	
Vic diego r i	6000	3	3	3	—1
Victoria rs i	2000	30	25	30	
Villeneuve	5000	19	19	19	
Viscount	22100	115	110	112	+8

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	4000	22	21	21	
Warstar i	18000	30	27	30	+2
Wrstr w i	12000	2	2	2	—2
Wvcrst i	25400	485	450	475	+25
Wayborsi	2000	26	25	25	
Weaco Res	14100	80	75	80	
Wenatch i	4000	15	15	15	
Wescan i	25200	77	68	695	—4
West mar i	9100	90	84	90	+5
West nors i	500	330	320	330	
Westbank i	500	295	295	295	—5
Westbrdg i	3500	45	45	45	
Wst allnbee	13040	65	64	65	+5
West pac i	6000	50	50	50	
Wst trnty i	6000	23	20	20	—3
Westlake i	7500	79	70	70	—15
Westunit i	162000	63	52	63	
Westwtr i	3900	235	225	225	
Wildfire i	2000	38	38	38	—2
Willow rs i	500	50	50	50	
Windarra	13500	88	85	85	—3
Windflowr	6000	40	36	40	+1
Wrld cmnt i	5000	30	30	30	
Wren res i	5000	17	17	17	—1
Xing hai i	500	50	50	50	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee pt i	1000	55	55	55	—3
York ctr a	800	335	325	325	—50
Yucana i	14000	25	25	25	
Yukon Gold	19000	23	21	23	
Yukon rev	12000	15	15	15	
Zone pet	4000	40	40	40	
Zuni egy i	16500	47	45	45	—4
Zytec comp	2400	335	320	320	—10
2001 res i	2500	275	260	275	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF 8.85	10.00
Fix Inc	10.05
Dividend	9.95
Rsces Can	10.29
AGF Group	
AmerGrwth	6.38
Cdn Gas Egy	7.12
Cdn Sec Grth	7.47
Cdn Trusteed	4.49
Corp Inv	11.46
Corp Inv Stk	6.90
Gth Eqty	7.96
HiTech	8.54
Japan	9.24
MMF 9.00	10.00
Optn Eqty	4.64
Special	11.08
Pfd Inc	10.17
nAssoc Inv.	6.37
Bolton Tremblay	
Cda Cum	13.86
Income Fd	11.01
Intern'tl	17.52
Mny Fd 9.09	1.00
Pld. Rsces	12.18
Taurus	5.16
Calvin Bullock	
CIF	7.54
American	5.81
Dividend	10.49
Growth	2.09
Income	8.22
ynCanPermEq	31.47
Central Group	
Compound	13.52
Dividend	13.91
Fund 4000	6.94
Int'l Gth	8.43
Nat. Rs Gth	5.89
Nrthn Egy	4.88
Rev. Gth	3.84
Univest	6.93
Confed Group	
Dolph Eqty	8.39
yDolph Mtge	5.21
Cundill Group	
ySecurity	12.96
Value	11.36
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	10.05
ynDyAm US	7.39
ynDyCdn Fd	18.00
ynDyGrd Gold	4.21
ynDy. Inc	5.82
ynProspect	.86
ynSavings8.25	10.00
Eaton Bay Group	
Comnwlth	9.69
Div	6.95
Growth	12.21
Income	3.99
Intern'tl	13.39
yMMF 8.42	10.00
yMortgage	10.27
Viking	13.41
E P Mon .9.24	1.00
FutureFundShares	
nCashFund	5.13
nFoodFund	5.35
nGoldenFund	6.15
nLifeFund	5.41
nSilverFund	5.20
nTechnoFund	5.42
nValueFund	5.13
Guaranty Trust Gr	
ynInv Eqty	20.64
ynInv Income	4.41
vnMortgage	10.66
GuardianGroup	
Canadn	6.49
Comp Trend	10.31
Enterprise	1.60
Grth Fnd	21.73
North Amer	6.97
STMny 8.51	10.10
World Eqty	6.62
HUME GR.	
nHume Fund	10.26
nHumeRRSP	10.32
Imperial Group	
yMtge	10.12
yReality Gth	10.00
Investors Group	
yBond	4.18
yDividend	8.88
yGth	8.69
yIndexd Stk	5.46
yIntern'tl	14.05
yJapan	20.22
yMMF8.14	1.00
yMtge	5.05
yMutual	7.84
yProv Stk	10.89
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	17.99
Jones Heward	
yn JH FdLtd.	6.68
yn JH Amer	6.49
McLeod Yng Weir	
nCon Bk 8.18	1.00
nGov 8.17	1.00
MER Group ...	
Equity	13.1
Growth	11.77
MMF 8.65	10.00
ynMKWLotus	11.61
Montreal Trust Gr.	
ynEqty	26.46
ynIncome	7.62
ynInternatl	22.32
ynMtge	10.22
Morgan Trust	
Growth	11.97
Income	11.33
Worldwide	14.11
Mutual Group	
nMMF 7.95	1.00
Diversifd 25	11.22
Diversifd 40	11.44
Diversifd 55	11.41
Equifund	11.55
yNoram Conv	10.78
Ont. Teachers Gr.	
ynAggrv	39.27
ynDiversifd	39.88
ynFixd 9.10	10.00
ynMtge	27.59
Principal Group	
yBond	2.85
yCdn Mutl	5.27
yCollecty	16.44
yEqty US	6.09
yGrowth	7.24
yVenture	8.88
yWorld Inc	6.89
Prudential Group	
Growth	9.42
Income	5.18
Ptnm Hlth Sci	10.36
ynReal Gth	11.19
yRenCanB+B	4.97
Royfund Group	
nEquity	16.33
nBond Fund	4.84
Sterling Group	
Eqty	6.55
yMtge	4.86
Templeton Group	
Temp Gth	14.21
Temp Cdn	4.89
Trimark Group	
Trimark	9.93
Trimark Cdn	9.36
ynWaltaine	44.44
NON-MEMBERS	
nAltamira ...	6.39
Beaubran Group	
yHypo	10.46
INC	7.65
yObligations	9.60
ynCon-Anaes...	10.1
yCapital Grth	7.98
nCapstone	5.68
Co-op Trust Group	
ynCT Mut	11.82
ynGrth	11.13
ynIncome	9.14
CSA MGMT GR.	
Goldfund	4.53
Goldtrust	5.77
Desjardins Group	
yActions	18.81
yHypo	4.45
yIntern'tl	16.20
yOblig	4.56
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	13.14
D K Int'l	17.05
Heritage	3.80
yDomequity	11.20
nFirst CdnM	11.31
yFiscon Fd	7.84
Global Strategy	
yCorp Shares	9.27
yTrust Units	9.27
Harvard	16.76
Industrial Group	
CS Mgt 8.48	10.00
Indust Am	6.28
Indus Div	9.22
Indust Eq	15.64
Indust Gth	11.22
Indust Inc	9.12
Indust Pens	4.95
Mack Eq	2.22
Mack Mtge	1.14
yMar Equity	4.68
Marlboro	10.74
ynMD Growth	10.80
nNatrusco	30.20
NW Group	
Canadian	7.98
Equity	13.64
yNW Trust Eq	17.22
Pacific Group	
yGrowth	7.81
yRet Bal.	5.87
yUS Growth	4.68
PHN Group	
yBond	8.79
yCanadian	15.96
yDiv Inc	12.93
yFund	27.79
yPooled	43.16
yRRSP	39.16
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	11.88
nXanadu Fd	10.29
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	21.58
yCanadian	10.11
yFonds H	5.21
yRetraite	16.22
Royal Trust Gr. ...	
ynA — U.S.	19.04
ynB — Bonds	8.76
ynC — Cdn	30.50
ynE — Enr	6.87
ynJ — Japn	10.42
ynM — Mtge	10.60
Sagit Group	
yCom. Gth	8.23
yInt'l Eny	2.99
yInt'l Inc	4.91
yTrans A	6.92
yTrans B	85.07
yTrans C	13.69
ySyncrovest	6.90
yTradex	6.98
Trust General Gr.	
yn Actions	21.51
ynOblig Hyp	9.06
ynHypo	10.59
ynVal Amer	10.48
United Group	
yAccum	9.05
yAccumul R.	10.55
yAmerican	5.33
yCont. Mtge	5.25
ySecurity	4.28
yVenture	9.44
yVentureRet	11.67
Universal Group	
American	8.07
Equity	8.24
Income	4.72
Japan	5.67
Resource	6.37
yWestrn Grth	4.02
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
Dreyfus	12.94
NeubergerBerm:	
Manht	7.72

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER		
	0,04	
	73,73	CENTS US

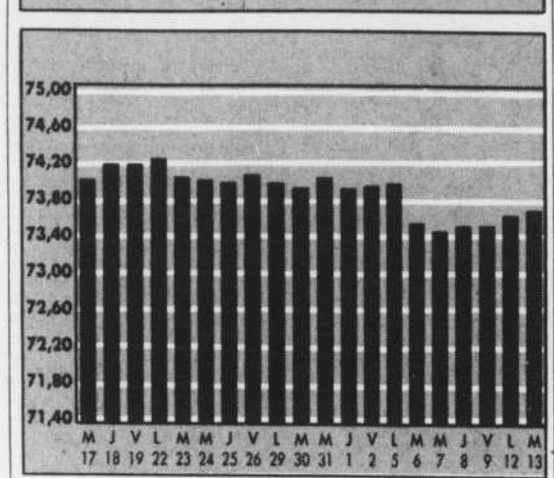

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES		
	326,50	EN $ US
	0,15	

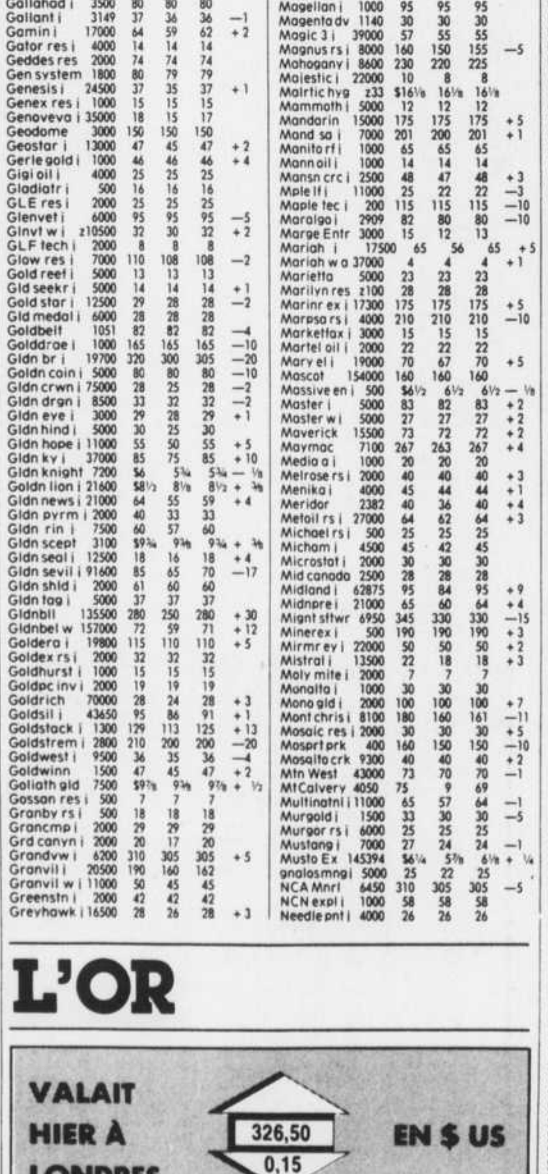

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES		
	0,06	
	6,33	EN $ US

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	mai.	417.05	416.15	3.34
Revenu du travail (millions $)	mai.	20,520.4	20,097.1	6.00
Personnes occupées (en millions)	juil	11.83	11.62	2.33
Chômeurs	juil	1,272,000	1,293,000	−4.07
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	mai.	3,517.4	3,540.7	5.35
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	juin	127.2	126.5	4.09
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	juin	95.6	95.2	.31
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	juin	222.1	222.8	2.11
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	juin	157.5	157.9	−3.20
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	juin	318.9	318.7	2.54
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	mai.	1,743.7	6,569.6	15.35
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	juin	13,617	60,672	12.20
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	avr.	5,085	20,968	15.20
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	avr.	8,807.0	39,860.2	10.58
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	avr.	6.0	26.4	−9.25
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	juin	10,325	60,311	9.13
Importations, base balance des paiements (millions $)	juin	−8,693	−50,325	9.09
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	juin	22.5	130.7	1.10
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mai.	1,260.5	6,039.7	−4.71
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	mai.	990.6	4,080.3	4.90
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,930.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	juin	2,058.6	10,193.2	22.11
Ventes au détail (millions $)	mai.	11,565.1	48,966.9	10.28

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes:

Fruits

Framboises: $13.60 pour 12 contenants de 250 ml.

Pommes Melba: 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.87; 12x3 lb, au détaillant, $14.00, au grossiste, $12.25; minot en vrac, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50.

Pommes Jersey Night et Polared: 12x3 lb, au détaillant $15.00, au grossiste $12.12; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $17.00, au grossiste $14.87.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Aubergine (primeur): $13.00 à $16.00 la caisse de 25 lb.

Betteraves: $7.80 à $8.50 en botte de 24 mpaquets.

Betteraves: $4.25 à $5.10 pour 12 pqts de 2 lb.

Brocoli: $9.00 à $9.65 les 14 unités.

Carottes: $7.50 à $8.55 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes: $7.80 à $8.65 la caisse de 30 pqts.

Carottes (mini): $6.25 à $7.50 les 20 paquets de 12 onces.

Céleri: $7.00 à $8.75 la caisse de 24 unités.

Coeur de céleri: $7.00 à $7.75 la caisse de 12 unités.

Chicorée: $4.90 à $6.75 la caisse de 12 unités

Choux chinois (neppa): $5.45 à $6.50 la caisse e 12 unités.

Choux de Bruxelles: $9.50 à $9.65 la caisse de 12x10 oz; $18.85 à $19.90 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $6.50 à $7.50 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $7.50 à $9.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $6.50 à $7.50 les 12 unités.

Choux verts: $3.60 à $4.75 les 14 à 16 unités

Ciboulette: $4.00 pour 12 pqts.

Concombres à mariner, petits: $21.90 pour 40 lb.

Concombres à mariner, moyens: $18.90 pour 40 lb.

Concobres à mariner, gros: $12.50 pour 40 lb.

Concombres de champ (moyens) caisse de 24 unités; $0.00; la caisse de 6 dz, $10.090 à $13.90; concombres sans pépin (moyens) $7.25 à $7.75 la caisse de 12 unités.

Courge-zucchini: $4.75 à $5.20 la caisse de 20 lb.

Endives: $8.75 à $9.05 la caisse de 5 lb.

Epinards: $6.00 à $7.00 pour 12 paquets de 10 onces.

Gourgane: $6.50 à $8.45 la caisse de 25 lb.

Haricots jaunes: $6.90 à $7.25 la caisse de 20 lb.

Haricots verts: $6.90 à $7.25 la caisse de 20 lb.

Laitue Boston: $6.25 à $6.80 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $4.75 à $5.75 pour 12 unités.

Laitue frisée: $7.50 à $8.00 pour 24 unités.

Laitue Iceberg: $6.65 à $7.75 pour 18 unités.

Laitue romaine: $6.25 à $6.80 pour 16 unités.

Mais sucré: $5.50 à $6.60 les 6 dz.

Oignons à bouillir: $0.90 à $1.25 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $7.40 à $8.25 le sac de 50 lb; $8.50 à $9.25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons verts: $8.00 à $9.80 la caisse de 4 doz.

Persil: $7.50 à $8.75 la caisse de 5 dz; $1.80 à $2.70 la dz de pqts.

Poireaux: $14.45 à $15.50 la boîte de 36 unités.

Pois verts: $7.50 les 20 lb.

Poivron vert: $14.75 à $15.50 les 25 lb.

Rabiole: $5.50 à $5.75 le sac de 25 lb.

Radis: $11.50 à $11.75 la caisse de 4 doz de paquets; $5.25 à $6.00 30x6 onces ou 12x1 lb.

Rutabaga: moyen, $5.00 à $6.00 les 50 lb.

Scarole: $4.90 à $6.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Tomates rouges: $7.75 à $9.65 le 20 lb.

Pommes de terre: 50 lb brossées, $2.80 à $3.75; 50 lb lavées, $3.40 à $3.75; sac de 20 lb brossées $1.50 à $1.85; sac de 20 lb lavées, $0.00; 5 x 10 lb brossées, $4.15 à $4.75; 5 x 10 lb lavées, $0.00; 10 x 5 lb lavées, $5.50 à $6.00

Pommes de terre rouges: caisse de 50 lb, $7.25; 10 x 5 lb, $8.50; 5 x 10 lb, $8.00.

Grenailles: $2.80 à $3.75 le 50 b.

Sirop d'érable: $23.35 à $26.00 8x540 ml.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 2-25 et cotait $1.3562 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1 27-100 à $1.8817.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 1-25 à $0.7373 mais le sterling a perdu 17-20 à $1.3875.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6235
Afrique franco	Franc CFA	0.003194
Allemagne-Ouest	Mark	0.4882
Antilles Angl.	Dollar	0.5035
Australie	Dollar	0.9698
Autriche	Schilling	0.06947
Bahamas	Dollar	1.3571
Belgique	Franc	0.02414
Danemark	Couronne	0.1350
Espagne	Peseta	0.008286
États-Unis	Dollar	1.3571
Finlande	Mark	0.2298
France	Franc	0.1597
Grèce	Drachme	0.01040
Hollande	Florin	0.4345
Hong Kong	Dollar	0.1744
Inde	Roupie	0.1143
Israël	Sheqels	0.000920
Italie	Lire	0.000728
Jamaïque	Dollar	0.2380
Japon	Yen	0.005722
Liban	Livre	0.08699
Mexique	Peso	0.004150
Norvège	Couronne	0.1653
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7614
Portugal	Escudo	0.008251
Royaume-Uni	Sterling	1.8968
Suède	Couronne	0.1640
Suisse	Franc	0.5930
Vénézuela	Bolivar	0.09625

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Dc	90 P	45	70	65	19
Obd 04	Dc	92½	405	430	$5⅞	216
Obd 04	Dc	92½P	95	120	95	77
Obd 04	Dc	95 P	185	210	$2½	30
Obd 04	Dc	97½	110	135	220	5
Obd 04	Dc	97½P	310	335	360	4
Obd 04	Dc	100	50	75	110	24
Obd 04	Dc	100 P	$4¾	$5	480	
Placer	Mr	22½P	40	65	80	5
Placer	Mr	25 P	90	115	100	10
Placer	Mr	27½	195	220	220	13
Placer	Mr	27½P	210	235		
Placer	Sp	20	$6⅛	$6⅜	$6	5
Placer	Sp	20 P	1	25		
Placer	Sp	22½	365	$4	$2½	885
Placer	Sp	22½P	5	20	45	240
Placer	Sp	25 P	35	60	60	72
Placer	Sp	27½P	150	175	340	11
Placer	Sp	30	1	15	55	101
Placer	Sp	30 P	$3¾	415		
Placer	Dc	22½	$4¼	465	440	10
Placer	Dc	22½P	20	45	75	25
Placer	Dc	25	260	265	240	333
Placer	Dc	25 P	65	90	235	22
Placer	Dc	27½	125	135	135	146
Placer	Dc	27½P	190	215	$2¾	
Placer	Dc	30	55	75	80	9
Placer	Dc	30 P	$3¾	415		
Powr	Fb	16¼	395	$4	415	1104
Powr	Fb	16¼P	20	40	50	100
Powr	Fb	17½	$2½	270	$2¾	354
Powr	Fb	17½P	35	50	55	29
Powr	Fb	20 P	150	175	165	69
Powr	Ag	11¼	$7⅞	$8⅜		
Powr	Ag	11¼P		5		
Powr	Ag	12½	$6⅝	$7⅛	$5¾	2
Powr	Ag	12½P		5		24
Powr	Ag	13¾	$5⅜	$5¾	$5¾	374
Powr	Ag	13¾P	$4½	5		18
Powr	Ag	15	415	$4¼	$4¼	91
Powr	Ag	15 P		5		56
Powr	Ag	16¼	305	315	$3	262
Powr	Ag	16¼P	5	10		52
Powr	Ag	17½P	5	20	25	50
Powr	Ag	20	1	20	40	131
Powr	Ag	20 P	65	90		
Powr	Nv	13¾P		15		10
Powr	Nv	15 P		20		28
Powr	Nv	16¼	$3¼	340	360	256
Powr	Nv	16¼P	15	20	15	44
Powr	Nv	17½P	20	45	20	106
Q R						
Rang	Ja	5 P	40	60	55	612
Rang	Ja	6 P	110	135		
Rang	Ap	6	50	55	50	25
Rang	Ap	6 P	110	135		
Rang	Oc	7	10	15	10	1097
Rang	Oc	7 P	190	215	$2	
Rang	Oc	8	2	10	2	119
Rang	Oc	8 P	290	315	360	
Roy Bk	Ja	27½P	25	45	40	51
Roy Bk	Ja	30 P	70	80	95	90
Roy Bk	Ja	32½P	195	220	220	25
Roy Bk	Ap	27½	$4	430	$3¾	4
Roy Bk	Ap	27½P	40	65		
Roy Bk	Ap	30	245	$2¾	$2¾	14
Roy Bk	Ap	30 P	95	115	115	18
Roy Bk	Ap	32½P	$2	$2½	210	10
Roy Bk	Oc	27½	360	390	345	927
Roy Bk	Oc	27½P	5	20	20	116
Roy Bk	Oc	30 P	25	40	65	190
Roy Bk	Oc	32½P	170	195	$2½	189
S T						
Segrm	Ja	52½	$5	$5½	$5⅜	33
Segrm	Ja	52½P	130	155	150	10
Segrm	Ja	55 P	220	$2½	230	93
Segrm	Ja	57½	240	265	270	45
Segrm	Ja	57½P	$3½	$4	215	12
Segrm	Ja	60 P	$5½	$5¾	$5¼	48
Segrm	Ja	62½	75	100	100	181
Segrm	Ja	62½P	$7¾	$8¼		
Segrm	Ap	55 P	270	310	270	22
Segrm	Ap	57½P	365	415		
Segrm	Ap	60	245	270	$3¾	12
Segrm	Ap	60 P	$5⅝	$6⅛	390	11
Segrm	Oc	47½	$7⅞	$8⅜	$8½	
Segrm	Oc	47½P	5	30	45	3
Segrm	Oc	52½	$3½	$3¾	370	15
Segrm	Oc	52½P	50	65	40	85
Segrm	Oc	57½	105	130	140	443
Segrm	Oc	62½	20	40	40	130
Segrm	Oc	62½P	$7⅜	$8⅛	$5¼	10
Shell C	Fb	22½	$4¼	440	440	70
Shell C	Fb	22½P	35	50	65	10
Shell C	Fb	25 P	120	130	145	20
Shell C	Fb	27½	140	160	135	253
Shell C	Fb	27½P	$2½	$2¾	$2¾	30
Shell C	Fb	30	80	95	90	145
Shell C	Fb	30 P	485	$5¼	$5¼	3
Shell C	Ag	20	$5⅜	$5¾	495	20
Shell C	Ag	20 P	1	5	25	17
Shell C	Ag	22½P	3	5	9	186
Shell C	Ag	27½P	185	215	220	14
Shell C	Ag	30	1	3	15	616
Shell C	Ag	30 P	435	465	345	
Shell C	Nv	20	$5⅞	$6⅜	$6	12
Shell C	Nv	20 P	10	25		
Shell C	Nv	22½	365	395	360	44
Shell C	Nv	22½P	20	35	35	112
Shell C	Nv	27½P	240	265	$2½	55
Shell C	Nv	30 P	480	$5⅛	$5⅛	17
Spar	Ja	25	$5¾	$6⅛		
Spar	Ja	25 P	10	30		
Spar	Ja	27½	355	$3¾	355	8
Spar	Ja	27½P	45	65	35	35
Spar	Ja	30	185	205	180	45
Spar	Ja	30 P	125	145	135	30
Spar	Ja	32½	90	105	100	480
Spar	Ja	32½P	$2¾	295		
Spar	Ap	27½	$4¼	445		
Spar	Ap	27½P	60	80	75	10
Spar	Ap	30	265	285	270	10
Spar	Ap	30 P	145	165	150	20
Spar	Ap	32½	150	170	155	1
Spar	Ap	32½P	285	$3	$3	10
Spar	Oc	22½	$7½	$7⅞		
Spar	Oc	22½P	5	25		
Spar	Oc	25	$5⅛	$5½	$5½	19
Spar	Oc	25 P	5	25		
Spar	Oc	27½	$2¾	295	$3¼	63
Spar	Oc	27½P	20	40	30	70
Spar	Oc	30 P	105	125	90	24
Spar	Oc	32½	30	45	75	30
Spar	Oc	32½P	265	285		
Stlco A	Fb	17½	$5¼	$5¾	485	6
Stlco A	Fb	17½P	5	30		
Stlco A	Fb	20	305	345	310	174
Stlco A	Fb	20 P	35	60	40	40
Stlco A	Fb	25 P	$2¾	310	$3	11
Stlco A	Ag	17½	465	$5⅛	455	30
Stlco A	Ag	17½P	5	25	10	7
Stlco A	Ag	20	215	$2½	$2¼	765
Stlco A	Ag	20 P	1	10	10	143
Stlco A	Ag	22½	10	15	25	763
Stlco A	Ag	25	1	5	5	620
Stlco A	Ag	25 P	$2½	285	$2	
Stlco A	Nv	17½	$5	$5½	$4¾	171
Stlco A	Nv	17½P	1	25	50	10
Stlco A	Nv	20 P	25	50	35	125
Stlco A	Nv	22½	75	100	90	662
Stlco A	Nv	22½P	90	115	85	88
Stlco A	Nv	25 P	265	$3	$2¾	26
TIX		Ag130 P	1	5	2	125
TIX		Ag145	1	3	10	85
TIX		Sp145 P	$6½	$6⅞		
TIX		Oc135	$5⅜	$5¾	$6¼	2
TIX		Oc135 P	145	160	175	82
TIX		Oc145	125	140	160	40
TIX		Oc145 P	$6⅞	$7¼		
Total P	Ja	15 P	10	35	105	31
Total P	Ja	17½	$2½	$2¾	240	49
Total P	Ja	17½P	50	75	100	43
Total P	Ja	20	125	140	125	46
Total P	Ja	20 P	155	180	155	14
Total P	Ap	17½	285	$3¼	$2½	20
Total P	Ap	17½P	75	100		
Total P	Ap	20 P	180	205		
Total P	Oc	10	$8¼	$8¾	$7⅛	30
Total P	Oc	10 P	1	10	10	10
Total P	Oc	12½	$5⅞	$6¼	$6¾	37
Total P	Oc	12½P	1	10	10	7
Total P	Oc	15	$3½	$3¾	395	126
Total P	Oc	15 P	1	25	5	40
Total P	Oc	17½	190	215	$2¼	481
Total P	Oc	17½P	20	45	65	81
Total P	Oc	20	45	65	85	1217
Total P	Oc	20 P	130	155	100	15
TrAlt A	Fb	25	110	135	140	11
TrAlt A	Fb	25 P	75	100		
TrAlt A	Fb	27½	30	45	50	115
TrAlt A	Fb	27½P	$2½	$2¾	$2½	3
TrAlt A	Ag	22½	320	$3½	310	88
TrAlt A	Ag	22½P	1	5	5	88
TrAlt A	Ag	25	60	85	65	474
TrAlt A	Ag	25 P	1	15	25	332
TrAlt A	Ag	27½	1	4	10	1247
TrAlt A	Ag	27½P	175	$2		
TrAlt A	Nv	22½	310	360	$3¾	295
TrAlt A	Nv	22½P	1	25		
TrAlt A	Nv	25	75	100	125	277
TrAlt A	Nv	25 P	50	75	60	20
TrAlt A	Nv	27½	15	25	15	567
TrAlt A	Nv	27½P	$2	235	150	15
TrC PL	Fb	25	$2¼	$2½	255	315
TrC PL	Fb	25 P	85	110	90	12
TrC PL	Fb	27½P	215	240	220	5
TrC PL	Fb	30	45	70	90	427
TrC PL	Fb	30 P	455	480	240	20
TrC PL	Ag	17½	$8¼	$8½	$9¼	
TrC PL	Ag	17½P	5	25	10	20
TrC PL	Ag	20	$5¾	$6	$5½	90
TrC PL	Ag	20 P	5	25	85	21
TrC PL	Ag	22½	$3¼	$3½	355	355
TrC PL	Ag	22½P	5	25	25	112
TrC PL	Ag	25 P	1	25		
TrC PL	Ag	27½	1	15	10	365
TrC PL	Ag	27½P	155	180	180	2
TrC PL	Ag	30	5	10	35	123
TrC PL	Ag	30 P	405	430		
TrC PL	Nv	20	$6	$6¼	$6	10
TrC PL	Nv	20 P	5	25		
TrC PL	Nv	22½	365	370	$5¼	49
TrC PL	Nv	22½P	5	30	55	71
TrC PL	Nv	25	155	180	190	658
TrC PL	Nv	25 P	55	80	75	58
TrC PL	Nv	27½P	190	215	180	21
TrC PL	Nv	30 P	430	455	$3¾	
Trlon A	Fb	21⅜	170	195	160	32
Trlon A	Fb	21⅜P	210	235		
Trlon A	Fb	23⅜	80	100	95	45
Trlon A	Fb	23⅜P	$3¼	$3½		
Trlon A	Ag	18⅜	365	390		
Trlon A	Ag	18⅜P	5	25		
Trlon A	Ag	20	$2	$2¼	435	10
Trlon A	Ag	20 P	30	55	5	10
Trlon A	Ag	21⅜	45	70	$2	
Trlon A	Ag	21⅜P	120	145	$2⅝	
Trlon A	Ag	23⅜	5	30	90	13
Trlon A	Ag	23⅜P	$2½	$2¾		
Trlon A	Nv	20	$2½	$2¾		
Trlon A	Nv	20 P	55	80		
Trlon A	Nv	21⅜	135	160		
Trlon A	Nv	21⅜P	170	195		
Trlon A	Nv	23⅜	30	55	45	20
Trlon A	Nv	23⅜P	285	310	175	7
T-D Bk	Mr	22½P	95	120	110	18
T-D Bk	Mr	25	75	100	120	75
T-D Bk	Mr	25 P	$2	$2¼		
T-D Bk	Sp	17½	$5½	$6	$6	267
T-D Bk	Sp	17½P	1	10	15	281
T-D Bk	Sp	20	$3	$3½	$4	814
T-D Bk	Sp	20 P	1	20	10	709
T-D Bk	Sp	22½	90	115	155	293
T-D Bk	Sp	22½P	25	50	50	60
T-D Bk	Sp	25	5	25	25	244
T-D Bk	Sp	25 P	185	210	165	18
T-D Bk	Dc	17½	$5¾	$6¼	$6¾	11
T-D Bk	Dc	17½P	1	15		
T-D Bk	Dc	20	340	390	$4¼	267
T-D Bk	Dc	20 P	10	35	25	31
T-D Bk	Dc	22½	135	160	205	300
T-D Bk	Dc	22½P	75	100	80	191
T-D Bk	Dc	25	50	75	75	1157
T-D Bk	Dc	25 P	190	215	$2¼	1
W X						
Wcoast	Mr	17½	135	160	$2¼	5
Wcoast	Mr	17½P	80	105		
Wcoast	Mr	20	60	85	75	8
Wcoast	Mr	20 P	240	280	130	3
Wcoast	Sp	12½	$5	$5½	285	
Wcoast	Sp	12½P	1	10		
Wcoast	Sp	15	260	310	$2¾	9
Wcoast	Sp	15 P	2	20		
Wcoast	Sp	17½	50	75	135	58
Wcoast	Sp	17½P	50	75	50	105
Wcoast	Sp	20	1	25	35	60
Wcoast	Sp	20 P	220	260		
Wcoast	Dc	12½	$5⅛	$5⅝	490	
Wcoast	Dc	12½P	1	15		
Wcoast	Dc	15	285	335	$4	40
Wcoast	Dc	15 P	2	25		
Wcoast	Dc	17½	100	125	125	117
Wcoast	Dc	17½P	65	90	30	100
Wcoast	Dc	20	40	60	60	165
Wcoast	Dc	20 P	230	270		
Wlkr R	Mr	27½	$5½	$5⅞	495	30
Wlkr R	Mr	27½P	20	45	60	5
Wlkr R	Mr	30 P	65	85	65	43
Wlkr R	Mr	32½P	130	155	105	12
Wlkr R	Mr	35 P	$3	$3¼	330	55
Wlkr R	Sp	22½	$10	$10½	120	5
Wlkr R	Sp	22½P	1	5	65	25
Wlkr R	Sp	25	$7½	$8	$8	240
Wlkr R	Sp	25 P	1	10	15	79
Wlkr R	Sp	27½	$5⅛	$5½	440	913
Wlkr R	Sp	27½P	2	10	5	275
Wlkr R	Sp	30 P	2	20	25	504
Wlkr R	Sp	32½P	60	85	75	128
Wlkr R	Sp	35	5	30	20	396
Wlkr R	Sp	35 P	255	280	240	20
Wlkr R	Dc	27½	$5¼	$5⅝	$5⅜	1392
Wlkr R	Dc	27½P	1	25	15	140
Wlkr R	Dc	32½P	100	125	125	43
Wlkr R	Dc	35	55	70	60	198
Wlkr R	Dc	35 P	$2¾	$3	235	5
XCB		Ag135	$4	$5		
XCB		Ag135 P	1	60		
XCB		Ag140	30	130	470	
XCB		Ag140 P	75	175		
XCB		Ag145	1	40		
XCB		Ag145 P	$5½	$6½		
XCB		Sp135	$5	$6		
XCB		Sp135 P	35	100		
XCB		Sp140	150	$2½		
XCB		Sp140 P	185	285		
XCB		Sp145	40	110		
XCB		Sp145 P	$6	$7		
XCB		Oc140	$2½	$3½		
XCB		Oc140 P	265	365		
XCB		Oc145	90	170		
XCB		Oc145 P	$6¼	$7¼		
XXM		Ag130	$5½	$6½	$8½	2
XXM		Ag130 P	5	25		
XXM		Ag135	85	125	125	10
XXM		Ag135 P	25	50	125	5
XXM		Ag140	1	25		
XXM		Ag140 P	$3¾	$4½	$5	
XXM		Sp135	$2	$2½	$2½	3
XXM		Sp135 P	180	205	$2	10
XXM		Sp140	35	85	265	2
XXM		Sp140 P	$4¾	$5½	$5½	
XXM		Oc135	260	320		
XXM		Oc135 P	260	340		
XXM		Oc140	75	125		
XXM		Oc140 P	$5	$6		

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Shell C	Ag	22½	25	104	$2¾	$25⅜
Shell C	Ag	25	27	2042	70	$25⅜
Shell C	Ag	25 P	9	531	5	$25⅜
Shell C	Ag	27½	18	938	1	$25⅜
Shell C	Nv	25	9	206	165	$25⅜
Shell C	Nv	25 P	7	361	80	$25⅜
Shell C	Nv	27½	50	582	80	$25⅜
Shell C	Nv	30	30	435	30	$25⅜
Spar	Oc	30	8	612	105	$30⅛
Stlco A	Fb	22½	19	2450	155	$22⅜
Stlco A	Fb	22½P	20	92	130	$22⅜
Stlco A	Fb	25	20	341	85	$22⅜
Stlco A	Ag	22½P	10	106	25	$22⅜
Stlco A	Nv	20	5	872	265	$22⅜
Stlco A	Nv	25	14	862	30	$22⅜
TIX		Ag130	90	102	$9	$138⅞
TIX		Ag135	179	216	$3¾	$138⅞
TIX		Ag135 P	60	338	8	$138⅞
TIX		Ag140	113	689	15	$138⅞
TIX		Ag140 P	81	274	140	$138⅞
TIX		Ag145 P	5	15	$6⅜	$138⅞
TIX		Sp135	39	98	465	$138⅞
TIX		Sp135 P	30	431	115	$138⅞
TIX		Sp140	37	353	210	$138⅞
TIX		Sp140 P	47	200	315	$138⅞
TIX		Sp145	10	243	60	$138⅞
TIX		Oc140	54	517	295	$138⅞
TIX		Oc140 P	23	124	385	$138⅞
Total P	Ja	15	1	2	$4¼	$18½
Total P	Ap	20	5	23	165	$18½
TrC PL	Fb	27½	20	161	130	$25¾
TrC PL	Ag	25	20	346	85	$25¾
TrC PL	Nv	27½	5	611	85	$25¾
TrC PL	Nv	30	5	372	45	$25¾
T-D Bk	Mr	22½	4	44	195	$23
Wlkr R	Mr	30	1	186	$3½	$32⅜
Wlkr R	Mr	32½	10	1731	205	$32⅜
Wlkr R	Mr	35	50	469	90	$32⅜
Wlkr R	Sp	30	10	691	290	$32⅜
Wlkr R	Sp	32½	47	1480	90	$32⅜
Wlkr R	Dc	30	20	728	330	$32⅜
Wlkr R	Dc	30 P	20	177	45	$32⅜
Wlkr R	Dc	32½	20	939	175	$32⅜
Total volume			13559			
Total open interest				429777		

R
Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

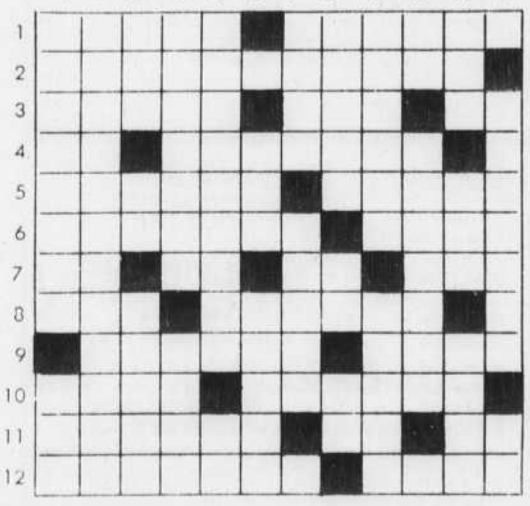

Horizontalement

1—Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles. — Sans ailes.
2—Personne amputée d'une jambe.
3—Conformément à. — Saison. — Germanium.
4—Iridium. — Service que rend une chose.
5—Garnir de lest un bâtiment. — Action d'un oiseau qui prend son vol.
6—Boucheras avec du lut. — Observe secrètement.
7—Einsteinium. — Radon. — Américium. — Bienheureux.
8—Roue à gorge d'une poulie. — Construire.
9—Petite pointe (bot.). — L'oiseau y est malheureux.
10—Habillé. — Se dit de frères nés de la même mère mais non du même père.
11—Qui n'a ni aiguillon ni épines. — À demi. — Du dialecte provençal.
12—Statue d'homme soutenant un entablement. — Attache avec un noeud.

Verticalement

1—Exécuter un condamné à coups de fusil. — En passant par.
2—De façon onéreuse.
3—Poil des paupières. — Saint. — Table pour les sacrifices.
4—Mettre en plus. — Nettoya.
5—Flâner. — Manganèse.
6—Se rendra. — Servait à filer le chanvre ou le lin.
7—fut tué par son frère. — Qui vit selon la loi de Dieu.
8—Compassion. — Magnésium. — Éminence.
9—Mouche africaine. — Sert à serrer des bijoux.
10—Sert à lier. — Considérai ce que je désire comme capable de se réaliser.
11—Au Sahara, désert de pierrailles. — Ancien oui. — Antilope.
12—Essai. — Cérium.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	G	N	A	N	T	E		M	O	U
2	O	B	L	I	G	E	A	M	M	E	N	T
3	U	S	I	N	E	R		B	U	L	G	E
4	D	O	S	A		F	A	R	C	E	U	R
5	R	U	S	S	E		V	A	U		E	U
6	O	T	E		P	O	I	S	S	O	N	S
7	N	E	U	V	A	I	N	E		P	T	
8	N		R	O	U	L	E		S	E		P
9	E	T		I	L	L	E	T	T	R	E	E
10	R	O	S	S	E	E		R	I	E	U	R
11		L	O	I	R		V	E	P	R	E	S
12	J	U	I	N		J	A	S	E			E

DÉCÈS

DUHAMEL, Roger (B.A., LL.L., LL.D., F.R.S.C.) est décédé le 12 août 1985 à l'âge de 69 ans, M. Roger Duhamel, journaliste et écrivain. Il laisse dans le deuil son épouse, Élaine Bélanger, ses quatre enfants, Marie, Louis (Louise Levasseur) Alain (Marie St-Pierre) et Marthe (Manuel Maples) et neuf petits-enfants, ses beaux-frères Pierre, Jacques et l'Honorable Laurent Bélanger, leurs épouses et sa belle-soeur Nicole Brosseau-Bélanger. Il a fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie, puis son droit à l'Université de Montréal. Journaliste au « Canada » (1940-42), au « Devoir » (1942-44), directeur de « La Patrie » (1944-47), directeur du « Montréal-Matin » (1947-53), puis à nouveau de « La Patrie » (1953-58), devient vice-président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion (1958-60), Imprimeur de la Reine (1960-69), conseiller spécial de la délégation canadienne aux Nations-Unies (1969), président du Conseil consultatif des districts bilingues (1970), conseiller spécial auprès du Secrétaire d'État (1971), ambassadeur du Canada au Portugal (1972-77); directeur des Éditions « La Presse » (1978-81) et, depuis 1983, membre du Conseil des services essentiels. Ancien professeur de lettres à l'Université de Montréal, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1943-45) et président fondateur du Prêt d'honneur, vice-président du Conseil de la vie française en Amérique (1944-45), élu à l'Académie canadienne française en 1948 et président de 1979 à 1981, président de la Société des écrivains canadiens (1955-59), prix Duvernay (1962), docteur ES lettres à l'Université d'Ottawa, président fondateur du Lycée Claudel d'Ottawa (1961-72), gouverneur de l'Université d'Ottawa (1965-72), président de l'Alliance française d'Ottawa (1962-65) et de l'Alliance française de Montréal (1980-81), Grand-Croix de l'Ordre du Christ (Portugal), récipiendaire de la médaille Édouard-Montpetit (1982), directeur de l'Économie mutuelle d'assurance (1942-1972). Auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature et la politique internationale. La dépouille sera exposée mercredi de 15 hres à 22 hres au Salon Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers, 5650 Chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant à 14 heures en l'église St-Germain d'Outremont, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de vous abstenir d'envoyer des fleurs, envoyez plutôt des dons à l'oeuvre des Jésuites canadiens, 25 rue Jarry ouest, Montréal, H2P 1S6 seraient appréciés.

JOACHIM, Magalie. — À St-Laurent, le 12 août 1985 à l'âge de 18 ans, est décédée, Mlle Magalie Joachim, fille de Mme Elvire Joachim. Elle laisse sa tante Suzette Joachim et son oncle Philodès Joachim ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 août. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, 816 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 juin 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VETEMENTS SPORTIFS SCRIBLES INC./SCRIBLES SPORTSWEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de juin 1985, sous le numéro 3597289.
Ce 31ième jour de juillet 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2174-1293 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de juillet 1985, sous le numéro 3609924
Ce 31ième jour de juillet 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GLENN JAY MARKETING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de juin 1985, sous le numéro 3597298.
Ce 31ième jour de juillet 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

FILOMENA GUERRA
Prenez avis que Filomena Guerra, préposé en laboratoire, épouse de Bernard Lapalme, domiciliée et résidant au numéro 1605 boul. Henri-Bourassa ouest, appartement 301, en la ville de Montréal, dit district, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Germaine Guerra.
MONTRÉAL, ce 2 août 1985
BARRON GEOFFRION ET ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AU: Ministre de la Justice
Avis est par le présentes donné que Eric Renaud-Poissant, demeurant au 20 Salaberry Ouest, Mercier, district judiciaire de Beauharnois, Province de Québec, s'adressera à l'Honorable Minsitre de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de ERIC POISSANT.
Châteauguay, ce 1er août 1985
DROUIN & ROBERT
Procureur du requérant

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que CONNEXIONS AU CONTRAIRE LTEE/CONNECTIONS AU CONTRAIRE LTD. (auparavant connu comme "Importations Imari Inc./Imari Imports Inc."), par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 8 août 1985 et enregistré à Montréal sous le numéro 3620181 a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Christian Rondeau, domicilié et résidant au 5810 A Place Plantagenet a Montréal, district de Montréal,
Requérant
AVIS est donné que M. Christian Rondeau, résidant au 5810A Place Plantagenet à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de "Christian Pelland."
JOLIETTE, le 2 août 1985
RATELLE, RATELLE & ASSOCIÉS
PROCUREURS DU REQUÉRANT

Avis est donné que: Michel Pellerin, 55 Lafleur, App., 4, Verdun, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M508519-01, région 10, à: Richard Prévost, 5585, rue Parme, Auteuil, Laval, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 13 août 1985
2ème parution le 14 août 1985
S.P.T.Q. LTÉE

AVIS
LA BANQUE DE MONTRÉAL par acte daté le 16 juillet 1985 et enregistré le 24 juillet 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3615205 a rétrocédé et transféré à La Maison Lacavi Inc. tous les droits, titres et intérêts cédés à La Banque de Montréal en vertu d'une cession générale de créances enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montreal sous le numéro 3177348.
LA BANQUE DE MONTRÉAL

Avis est donné que Charles Gagne, 657 rue Cousineau, App. 2, Pont-Viau, Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M506848-002, région 10, en faveur de Louis Grondin, 3805, rue Guy, St.-Louis de Terrebonne, Qué., conformément en vertu des articles 30 et 85 des règles de pratique de la régie interne de la Commission.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 13 août 1985
2ème parution le 14 août 1985
S.P.T.Q. LTÉE

SHEREE LYNN LANGEVIN
AVIS est par la présente donné que SHEREE LYNN LANGEVIN, résidant et domiciliée au 167, rue St-Francis, à Châteauguay, district de Beauharnois, s'adressera au lieutenant-gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de SHARI LYNN LANGEVIN.
Aucune personne ne verra son nom changé, suite au changement de nom de SHEREE LYNN LANGEVIN.
Lafontaine Chamberland & Paradis
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO. 500-02-010720-857. VASSILIOS (BILL) PETROPOULOS, Partie demanderesse -vs- DAME SOUAD MADY, Partie défenderesse. Le 23 août 1985 à 10:00 heures au 903 de Liège, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets Dame Souad Mady saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur comptoir marque General, 1 caisse enregistreuse, 1 congélateur marque Evans, 1 balance marque Hobart, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier 581-0183. Lord & Borris, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 730-32-000217-849. PIERRE LECOURS & CAROLLE LEPAGE, AGISSANT EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, Partie demanderesse -vs- GAËTAN MEUNIER, Partie défenderesse. Le 23 août 1985 à 11:30 heures au 2905 Gélineau, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets Gaëtan Meunier saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Trans-Am, no. série: 1G2FW87H8FN200773. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier 581-0183. Lord & Borris, huissiers.

QC. District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 820776154 dossier 028406. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- NORMAND DUSSAULT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 10:30 hrs au: 1880, St-Antoine, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUSSAULT NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Admiral meuble en bois, 1 bibliothèque murale 10 tablettes 2 portes vitrées et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 07 août 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. No: 700-27-0010005-849 700-27-0010006-847. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- LÉO ALARIE, défenderesse. Le 27 aoÛt 1985 à 15h30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 347 Montée Gagnon, en la cité de Ste-Anne-des-Plaines, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 4x4 GMC Jimmy 1977, série 1KL187E53057; licence QC 86# BXX-084. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, 68 boul. Cartier, suite 105A Laval, huissier, 663-7377 ou (819) 326-7707. Montréal, le 14 aoÛt 1985.

Province de Québec, District de Montréal. No: 540-27-000146-850. JOCELYNE GUENET, Percepteur des amendes, demanderesse, -vs- SAMUEL LAVOIE, défenderesse. Le 28 août 1985 à 15 hrs de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10,48 Terr. des Miles Iles, en la cité de St-François, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défeneur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 2 mx; 1 t.v. 20 pcs Admiral série 2012115; 1 bureau pupitre 5 tiroirs; 1 crédence 2 portes (bois fini noyer); 1 four micro-onde. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, 68 boul. Cartier, suite 105A Laval, huissier, 663-7377 ou (819)326-7707. Montréal, le 14 août 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. No: 700-27-007503-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- Guy Caron, défenderesse. Le 29 août 1985 à 16 hes de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3831, rue Fafard, en la cité de homedey, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 3 mx (Colonial) (beige); 1 tale à café (moderne); 1 ensemble de salon 2 mx (rouille). Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD 68 boul. Cartier, suite 105A, Laval, huissier, 663-7377 ou (819)326-7707. Montréal, le 14 août 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. No: 700-27-003443-841. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- JEAN SANSCARTIER, défenderesse. Le 29 août 1985 à 16 hrs de l'après-midi au domicile du défendeur au No 633 boul Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mazda GLC 1983 (noire) série JM1BD221XD0722237; licence 85 # 424S702. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD 68 boul. Cartier suite 105A Laval, huissier, 663-7377 ou (819)326-7707. Montréal, le 14 août 1985.

Avis est donné que: Mario Gariépy, 18 rue des Pignons, St.-Roch de L'Achigan, Cté., de l'Assomption, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M510600-001, région 10, à Azarias Dubé, 453, 9ème Avenue, St.-Lin, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la régie interne de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 13 août 1985
2ème parution le 14 août 1985
S.P.T.Q. LTÉE

Avis est donné que: GERMAIN FRECHETTE (1982) INC., 2665 Principale, St.-Jean-Baptiste de Rouville, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M506580-001, région 6, en faveur de Jean-Marc Robert, 1099 rang St.-Ours, St.-Pie de Bagot, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la régie interne de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire une opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ere parution le 13 août 1985
2eme parution le 14 août 1985
S.P.T.Q. LTÉE

Province de Québec, District de Montréal. No: 750-32-001201-840. Mr Claude DESAUTELS — Garage C. DESAUTELS ENRG. et le GREFFIER-ADJOINT Cour Provinciale de St-Hyacinthe en s qualité de saisissant, demanderesse, -vs- HÉRITIERS & REPRÉSENTANTS LÉGAU DE FEU CLAUDE DUROCHER, défenderesse. Le 27 août 1985, à 10 hrs de l'avant-midi au domicile des Héritiers et représentant Légaux en la cité de Chambly district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'Héritiers et représentants légaux, saisis en cette cause, consistant en: Auto Lincoln-Town Contry 1985; Auto Dodge Omni — 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 août 1985.

AVIS
LA MAISON LACAVI INC. par acte daté le 12 juillet 1985, et enregistré le 29 juillet 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3616385 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS
On fait savoir que la compagnie HARDIC CONSTRUCTION INC. juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à l'Inspecteur général des intitutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par l'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Monstréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

PUBLICATION
Prenez avis que André Lareau, faisant affaires sous le nom de "André Lareau Enr.", 5555 Tisserand, Brossard, P.Q., suite à l'acquisition d'un système de transport appartenant à Transport Canaco Limitée, 1200 Brouillette, St-Hyacinthe, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du permis M-305575-015 détenu par cette dernière. Toute intéressée peut intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Parentau, Boucher & Associés,
Procureurs
1ère publication: le 13 août 1985
2ème publication: le 14 août 1985

AVIS
On fait savoir que la compagnie PERMA-MUR QUÉBEC LTÉE juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à L'Inspecteur général des institutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par L'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Montréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3609738, la Banque de Montréal (ci-après "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à BOUTHILLETTE MARKETING INC. (ci-après appelé "le client") 3940 Griffith St., St. Laurent, Québec H4T 1A7 tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 13 juillet 1984 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3500399.
Fait ce 1er jour d'août 1985.
La Banque de Montréal
FLORENT HENLEY — Directeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-004916-845
95518 CANADA LTÉE
Demanderesse
VS.
LES HABITATIONS DURANCO INC.
Défenderesse
ET
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
Mis en cause
ORDONNANCE
Par jugement du protonotaire adjoint rendu le 28 juin 1984, il est ordonné à la défenderesse, Les Habitations Duranco Inc., de comparaître d'ici trente (30) jours, copie du bref et de la déclaration ayant été laissé aux greffes à son intention.
Longueuil, le 9 août 1985.
Montgrain, McClure, Saint-Germain, Dubreuil, Lapointe & Payette
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES VOLAILLES MILLES ISLES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 27e jour de juin 1985, sous le numéro 714644.
Ce 31e jour de juillet, 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571d du Code civil (Québec) que le contrat en date du 15 juillet 1985 par lequel ROTO-SNA INC. a cédé et transporté toutes ses créances actuelles et futures à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. a été enregistré aux Bureaux d'Enregistrement de Montréal le 25 juillet 1985 sous le numéro 3615767 et à Thetford le 5 août 1985 sous le numéro 109461.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
AVOCATS

AVIS
LES ENTREPRISES PREMODE INC./PREMODE ENTERPRISES INC. par acte daté le 20 juin 1985, et enregistré le 27 juin 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3604885 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS
On fait savoir que la compagnie LALCON CONSTRUCTION INC. juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à L'Inspecteur général des institutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par L'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Montréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
On fait savoir que la compagnie SUDCO CONSTRUCTION INC. juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à L'Inspecteur général des institutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par L'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Montréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
On fait savoir que la compagnie JACQUES DENAULT (1969) INC. juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à L'Inspecteur général des institutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par L'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Montréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASCRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
On fait savoir que la compagnie HABITATIONS STE-THÉRÈSE INC. juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies de Québec et dont le siège social est situé dans la ville de Laval, Québec, demandera à L'Inspecteur général des institutions financières de l'autoriser conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de Québec, à abandonner sa charte à compter d'une date devant être fixée par L'Inspecteur général des institutions financières.
DATÉ A Montréal, Québec, ce 9 août 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
Avis est donné à la Commission des transports du Québec que M. Luc Thériault du 63, rue St-Jacques, St-Jacques de Montcalm, acquerra de son frère, M. Yvan Thériault le système de transport exploité par ce dernier en vertu des permis M-300220 et M-501098 (région 6) des dossiers de la Commission des transports du Québec et en demande le maintien.
Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout suivant l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, située au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Première parution: 14 août 1985
Deuxième parution: 15 août 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M.V. CANADIAN MEAT COMPANY LTD./LA COMPANGIE DE VIANDE CANADIENNE M.V. LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 27e jour de juin 1985, sous le numéro 714645.
Ce 31e jour de juillet, 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que LES VÊTEMENTS DE SPORT JAZZIE LTÉE/JAZZIE SPORTSWEAR LTD., par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 8 août 1985 et enregistré à Montréal sous le numéro 3620180, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code Civil de la Province de Québec, que RADIATEUR C.R. LTÉE, 2509-A Curé Labelle, Laval, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le distict judiciaire de Laval a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse poplaire Pontmain à titre de garantie, par acte portant la date du 29ième jour du mois de juin 1984 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval le 4ième jour du mois de juillet 1984 sous le numéro 558403.
Daté à Laval ce 9ième jour de août 1985.
CAISSE POPULAIRE PONTMAIN
par
François Lemay, Directeur-adjoint aux prêts

AVIS
Prenez avis que M. Yves Lavallée domicilié au 329, Place Robin, Laval, province de Québec, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de se voir transférer les droits, titres, intérets et privilèges rattachés au permis M-504482 (région 10) des dossiers de la Commission des transports du Québec détenu par M. Laurent Lavallée domicilié au 4107, rue Du Souvenir, Laval, province de Québec et en demande le maintien.
Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout suivant l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, située au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Première parution: 14 août 1985.
Deuxième parution: 15 août 1985.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs du requérant

AVIS DE LIQUIDATION DE KAMJA INVESTMENTS INC.
SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de KAMJA INVESTMENTS INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin, et tenue le 10 mai, 1985, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Corporation Canadiennes, et un certificat d'intention de dissoudre a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 juin, 1985.
SOYEZ DE PLUS AVISÉS que si vous avez aucune réclamation contre ladite Compagnie, preuve d'une telle réclamation devra être déposée avec cette Compagnie dans les deux mois suivant la date du présent Avis, après quoi les actifs de la Compagnie ci-haut mentionnée seront distribués aux actionnaires de la Compagnie, étant donné les réclamations dont avis aura été reçu par la Compagnie.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 18ième jour de juin 1985.
KAMJA INVESTMENTS INC.
Par:
ANTAL JONKOV — PRÉSIDENT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 700-02-001260-836
VIATEUR GENDRON & FILS LTÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 725A, sur Labelle à Saint-Jérôme, district de Terrebonne,
Partie demanderesse
-vs-
RONALD BINETTE, adresse inconnue
Partie défenderesse
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur, RONALD BINETTE, de comparaître au Greffe de cette our dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, le 9 août 1985.
Rollande Ethier
GREFFIER, C.P.T.
Mes Rochon, Prévost, Auclair & Fortin
85, De Martigny ouest, suite 6.18
Saint-Jérôme, QC
J7Y 3R8
Procureurs de la partie demanderesse

AVIS
Prenez avis que le requérant, Gérard Lagacé Ltée, sis à Biencourt, Cté Rimouski, PQ, région 1, détenteur du permis Q-502-308-0004 s'adresse à la Commission de Transport du Québec afin de transféré ledit permis en faveur de Transport Biencourt Inc., sis à Biencourt, Cté Rimouski, PQ, région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatement. Prenez note que Transport Biencourt Inc., est détenteur d'un permis émis en vertu de l'ordonnance générale sur le camionnage, lequel sera annulé en vertu du règlement R.R.Q., 1981, c. T-12, r.2 lorsque ledit transfert sera accordé.
Tout intéressé peut introduire, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution, une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 13/08/85
2e parution: 14/08/85

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-12-138981-844
JEANOT TAILLEFER
requérant
—VS—
DAME LOUISE HÉBERT
intimée
Avis à l'intimée par ordre du Juge Denis Durocher de la Cour Supérieure que le jugement conditionnel de divorce a été rendu dans ce dossier par l'honorable juge Maurice Lagacé au profit du requérant et qu'une copie du jugement a été laissé à votre intention au greffe.
Prenez avis qu'une requête pour que le jugement conditionnel devienne irrévocable sera présentée devant le tribunal le 30 septembre 1985 à 2 hrs. 15 p.m. à la salle 2.17 du Palais de Justice de Montréal et veuillez vous présenter pour la contester, le cas échéant. Une copie de la requête a été laissée à votre intention au greffe.
Normand S. Kessner, procureur du requérant
2020 Université, #1632, Montréal
Bien à vous
Norman S. Kessner

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-007066-853
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
et
CLAUDE MORIN
requérants
—VS—
PAULINE GAGNON
intimé
—et—
LE CURATEUR PUBLIC DU UÉBEC
mise-en-cause
AVIS
A PAULINE GAGNON autrefois domiciliée et résidant à Ste-Agathe des Monts, fille de PAUL EMILE GAGNON et de MURIELLE BAULNE domiciliés et résidant à Ste-Agathe des Monts. Suivant ordonnance de cette cour, l'intimé PAULINE GAGNONE est enjointe de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publcation pour répondre à la requête pour déclaration d'absence et partage de la succession de feue MARIE APPOLINE alias PAULEXINE BOURGOUIN. Une copie de la requête a été laissée pour elle au bureau du Greffier de la cour au Palais de Justice de Montréal.
MONTRÉAL, ce 28 juin 1985
DROUIN PAPINEAU & ASSOCIÉS
1600 Henri Bourassa ouest
bureau 608
Montréal (Québec)
H3M 3E2
procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-027141-857
LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (QUÉBEC),
Demanderesse-requérante,
-vs-
JEAN-SYLVAIN PINEAULT,
Défendeur,
-et-
MARIE-CHRISTINE GAGNON,
Défenderesse-intimée.
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse-intimée, MARIE-CHRISTINE GAGNON, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication du présent avis;
Copies du bref d'Assignation, de la Déclaration et Avis 119A C.P.C. ont été laissées au Greffe de la Cour à votre attention;
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
MONTRÉAL, ce 2 août 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-adjoint
SHULMAN, GOLDMAN & BOILEAU
Avocats
4115 ouest, rue Sherbrooke
Suite 210
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse
La Ligue des Cadets de l'Air du Canada (Québec)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Bureau du greffier de la Ville sis au 4333, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le mercredi, 23 août 1985, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15, relativement à l'exécution des travaux suivants:

L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE
HÔTEL DE VILLE DE WESTMOUNT

Les entrepreneurs intéressés pourront se procurer le cahier des charges au Bureau de l'ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke, Westmount (Québec), à compter du mercredi, 14 août 1985.

Ils devront alors déposer un montant de cinquante dollars (50,00$) pour chaque exemplaire du cahier des charges, et ce dépôt leur sera remboursé dans le mois suivant l'adjudication du contrat, à condition que le cahier des charges soit remis en bon état au Bureau de l'ingénieur de la Ville.

La Ville n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Robert C. Wilkins
Greffier intérimaire de la Ville

Canada Museums Construction Corporation
Société de construction des musées du Canada

DEMANDE DE SOUMISSIONS

PASSERELLES DE MÉTAUX DIVERS

Pour le projet de la nouvelle galerie nationale du Canada, Ottawa, Ontario

PROPRIÉTAIRE: SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES MUSÉES DU CANADA

Des soumissions cachetées pour passerelles de métaux divers addressées à Ellis-Don Limited, 541 Sussex Drive, 2ème étage, Ottawa, Ontario, K1N 6Z6 seront reçues jusqu'à 14:00 de la date de fermeture spécifiée. Vous pouvez obtenir les documents de soumission au bureau du gérant de la construction, Ellis-Don Limited, à l'adresse mentionné ci-dessus tél: 230-8694, contre paiement du dépôt requis.

Date de fermeture: jeudi, 22 août, 1985.
Dépôt: $200.00 (remboursable)

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction à Ottawa, Hamilton et Toronto.

Canada

loto québec

Appel d'offres

No 85-515

IMPRESSION DU "FORMULAIRE D'ABONNEMENT LOTOMATIQUE"

Pour le 21 août 1985, avant 11 heures, heure locale

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au jeudi, entre 8h30 et 16h30 et le vendredi de 8h30 à 11h30 à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission de 7 000$, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant un bureau d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçues.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 14 août 1985

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

Mobilier Salle à Diner, style «Duncan five», acajou, 12 morceaux, excellent état. Prix demandé 2 500$. 9h à 18h. Mme Ethier 279-9072 15-08-85

■ Animaux

CHERCHE FAMILLE D'ADOPTION pour Tou-Doux, petit chien blond, docile, propre, archi affectueux, 3 ans, 483-1487 ou 1 (819) 424-3759 20-08-85

LA MÉTÉO

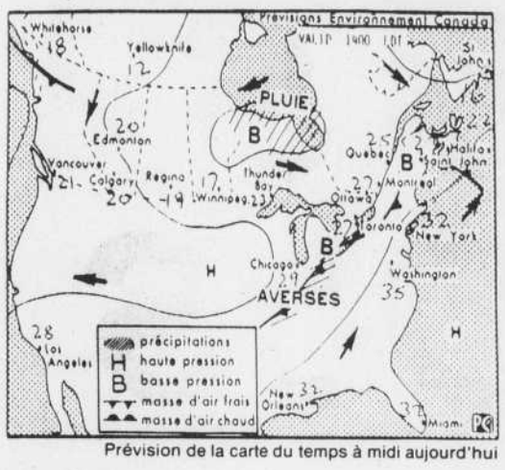

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: nuages et averses persisteront sur l'est du Québec avec le passage d'un creux frontal provenant d'une dépression majeure située au nord-ouest du lac Supérieur. Par ailleurs, l'ouest se dégagera graduellement d'ouest en est. Jeudi, le temps sera beau sur la majorité des régions, sauf le sud-ouest où un ennuagement est prévu.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 28. Précipitations: 10 %. Jeudi: nébulosité croissante.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 54
COUCHER: 20 h 06

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: brumeux par endroits tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés. Max.: 23. Précipitations: 10 %. Jeudi: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin: brumeux par endroits, tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés. Max.: 22. Précipitations: 10 %. Jeudi: beau.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 25. Précipitations: 10 %. Jeudi: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 28. Précipitations: 10 %. Jeudi: nébulosité croissante.

Estrie: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 28. Précipitations: 30 %. Jeudi: nébulosité croissante.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: dégagement et vents modérés par moments. Max.: 24. Précipitations: 20 %. Jeudi: beau.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve faunique des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: dégagement graduel et vents modérés par moments. Max.: 22. Précipitations: 20 %. Jeudi: beau.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: plutôt nuageux en matinée. Averses dispersées. Dégagement graduel par la suite. Max.: 20. Précipitations: 30 %. Jeudi: beau.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon, Sept-Iles: plutôt nuageux et averses dispersées. Max.: 20. Précipitations: 30 %. Jeudi: ciel variable.

Basse Côte-nord et Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: nébulosité croissante, tôt en matinée. Plutôt nuageux avec averses dispersées par la suite. Max.: 20. Précipitations: 30 %. Jeudi: peu de changement.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: 19. Précipitations: 20 %. Jeudi: plutôt nuageux et possibilité d'averses.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**

844-3361

■ App/logements

OUTREMONT RUE LAURIER
Grand 6½ luxueux dans un immeuble prestigieux de 12 logements seulement avec possibilité d'espace à bureau, 1,000$ à 1,200$
273-8683
15-08-85

■ App. à partager

Étudiant(e) sérieux(se) pour partager 4½ (190$/mois) C.D.N. près U. de M., 739-3008 après 18h. 19-08-85

■ Appartements demandés

Cherche ½ ou 2½, très tranquille, septembre, octobre, secteur C.D.N. et environ. 735-7226. 19-08-85

■ App./logements

JEAN BRILLANT, haut duplex, 8 pièces, propre, ensoleillé, chauffé, 780$, septembre. — 735-7116 — 332-3881. 13-08-85

ATWATER 2021, luxueux 3½ à sous-louer 1er septembre. Vue magnifique vers l'ouest. Équipé, chauffé, grand balcon, portier 24 hres, A/C central, piscine intérieure, sauna, gymnase, toit soleil, stationnement intérieur. Bail se terminant le 30 juin 86, frais peint, 599$. — 932-5210. 16-08-85

N.D.G., grand 6½ + sous-sol à sous-louer, 1er plancher, chauffage inclus, 575$. Libre 1er septembre. — 483-5179. 19-08-85

OUTREMONT, 6½, 2e étage, chauffage électrique, 550$/mois. Libre immédiatement. Monsieur Marcel 274-4109. 16-08-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194 29-08-85

ADJACENT - OUTREMONT, bas duplex, 6½, 2 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, jardin, rue très tranquille, près U. de M., 800$/mois chauffé. 735-6361 poste 245. Après 18h: 738-9158. 19-08-85

AHUNTSIC, 3½ haut triplex, eau chaude payée, non chauffé, 300$. Idéal pour personne seule. — 381-8104 15-08-85

OUTREMONT, 7½ rénové sur 2 étages, 750$, appeler le soir du lundi au mercredi, 279-4289. 15-08-85

C.D.N., 6 pièces, 3220 Edouard Montpetit, près Université, libre 1er septembre, 475$ non-chauffé 342-2636 17-08-85

WESTMOUNT, bas duplex, meublé, tout équipé, 1 ou 2 c.c., 2 s.b., sous-sol, garage, véranda, terrain. Libre octobre à mars. Références demandées, 1 000$/mois. Soir: 935-6602 22-08-85

■ Automobile

RENAULT FUEGO, 2,2L. 1984, 24,000 km., garantie 2 ans. Soir: 342-0027. 16-08-85

■ Bateaux

KETCH AURIQUE 36', acajou sur chêne, diesel, équipé croisière, excellent état, détails raffinés. 32 000$. (418) 692-0381. 16-08-85

■ Bureaux à louer

OUTREMONT
Rue Laurier,
espaces luxueux,
chauffés,
climatisés, tapis.
273-8683
15-08-85

■ Bureaux à louer

RUE SHERBROOKE (ST-DENIS), édifice centenaire rénové, ambiance professionnelle multidisciplianire, 250$ (chauffé, éclairé), possibilité de partager secrétariat. 287-1735. 19-08-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p.c. 250$/mois. 273-8683. 23-08-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 pc., climatisé, etc. Tout inclus. 273-8683 23-08-85

■ Chalets à louer

WELLS BEACH (MAINE), appartement, face océan, 3 chambres. Libre 17 août-30 septembre. 1-(207) 646-4206. 17-08-85

■ Chalets à louer

MONT SUTTON, magnifique chalet, foyer, piscine creusée, privée, chauffée. Semaine. Vue panoramique formidable. 671-5763, fin de semaine 1-538-2773. 16-08-85

■ Chalets à vendre

ST-SAUVEUR DES MONTS au pied du Mont Habitant. Maison mobile "Grand Prix", 14 x 70, impeccable, entièrement meublée, laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, télé-couleur, système hifi. 45 000$. Pas d'agent. 1-227-6955, 844-1887. 19-08-85

■ Cours

COURS DE MAQUILLAGE, formation professionnelle. Cinéma, vidéo, photo. Mikie Hamilton 289-9146. 17-08-85

■ Condominiums à vendre

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires. 866-3088. 17-08-85

Près Radio-Canada, superbe condo, plein soleil, 2 c.c., foyer, plusieurs extra. C. Vézina 279-9787. Montréal Trust courtier 735-2281. 15-08-85

■ Copropriétés à vendre

C.D.N., 5850 Place Decelles, rue paisible et paysager, près UdeM, transports en commun, centre d'achats, 3½ et 4½, 44 500$ à 58 500$. Visite libre 4:30 à 17h., samedi, dimanche, 1h à 4h. M. L'Anglais, 725-2700, 737-2388. 15-08-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND, clinique professionnelle située au 206 Grande Côte, dispose de spacieux locaux climatisés pour professionnels. Accès facile, grand stationnement. Information: Michel Letendre 625-1583, René Simoneau 663-7203 (après 19h.)

■ Gardiennes

CHERCHONS jeune femme, pour enfant 4½ ans, 5 jours/semaine, 11h. à 17h. Outremont. Références. (819) 424-7016 (frais virés jusqu'au 31 août). 15-08-85

URGENT, cherche personne sérieuse, pour garder enfant 2½ ans, et faire légers travaux domestiques, logée, nourrie. 843-3703 après 18h., Mme Cengarle. 16-08-85

GARDIENNE à domicile demandée, 4 jours/semaine, près métro (du Collège). 687-5600 après 18h: 747-4859. 19-08-85

URGENT, cherche personne sérieuse, pour garder enfant 2½ ans, et faire légers travaux domestiques, 843-3703 après 18h. Mme Cengarle. 14-08-85

■ Maison de campagne à vendre

Aubaine. Frontière U.S., Athelstan. Ferme 107 acres, maison partiellement rénovée, ruisseau, 49 000$. — 521-4877. 15-08-85

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE JURIDIQUE demandée pour travail à temps partiel, environ 20h./semaine, communiquer 527-1531. 17-08-85

Gagnez un salaire plus élevé en travaillant dans des pays comme le Koweit, l'Arabie Saoudite, le Vénézuela, etc. ou encore l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Pour les commerçants, ouvriers, professionnels, etc. qui désirent travailler à temps partiel, veuillez nous envoyer votre nom et adresse à: W.W.O., C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario. M4Y 2N6. 16-08-85

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

■ Offres d'emplois

Secrétaire juridique junior, compagnie de gestion immobilière, recherche une secrétaire légale. La candidate doit maîtriser la grammaire française et anglaise et avoir une connaissance en litige. Travail varié et intéressant dans une ambiance agréable. Excellents bénéfices marginaux. Opportunité unique de carrière pour une personne dynamique. Communiquer avec Me Josée Denis 748-6904, soir: 383-6406. 15-08-85

■ Offres de services

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques, 688-8982. 24-08-85

Grande Baignoire Enr., rénovation en porcelaine, garantie. Plancher sablé, tapisserie, peinture. 481-3743. 19-08-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers, C.V. Option: impression laser. Anne-Marie 287-1082. 11-09-85

■ On demande

Recherche associé, restaurant en pleine croissance. — 272-9339 entre 19h et 20h. 15-08-85

Achetons vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri. — 845-0222. J.N.O.

■ Propriétés à louer

LIBRE 24 août, bail 10 mois, maison de style, 7 pièces, 2 pas métro Laurier, meublé, équipé au complet, 775$/mois, 849-6956. 19-08-85

HAMPSTEAD — Cherchons locataire tout repos pour notre maison entièrement meublée (9 pièces, dont 4 c.c.) pendant notre année sabbatique à l'étranger. Septembre ou à convenir, vendrions également 265 000$. 488-7747, 486-9339. 20-08-85

LAVAL DES RAPIDES, 5½ bas duplex, sous-sol fini, foyer naturel, garage. 667-6524 après 18h. 17-08-85

STOWE, VERMONT. Maison de ville-condo à louer; année/saison ou mois. 3 c.c., 2 séjours, cheminée, sauna. Montréal (514) 342-9716, Stowe, (802) 253-8257. 22-08-85

■ Propriété à revenu à vendre

Région Joliette: 26 logements pierre-/brique, 16x5½ et 10x4½ pces, revenu 83 568$, règlement de succession. Pierre Majeau FRI 759-1477 TRUST GÉNÉRAL, courtier. 15-08-85

LONGUEUIL, 4 logements luxueux, de pierre des champs, 1x6½, 3x4½, salle de jeu, foyer, bar, garage, 2 mins. du métro, logement pour l'acheteur libre 1er décembre, 288-5500. IMMEUBLES MONGÈVE Courtier. 15-08-85

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, 433 boul. St-Joseph O. #16 — de 5.-7. pm. mercredi 14 août, 1985 «qualité supérieure» cachet boiseries, balcon, ensoleillé, 939 pc. près Laurier 66 000$. L. Valois: 733-6681 TRUST GÉNÉRAL, courtier 15-08-85

HAMPSTEAD — Belle maison, 4 c.c., salon, s. à m, séjour avec foyer, patio, double garage, etc. 265 000$. Immédiat. Envisagerions location 1 an, entièrement meublée. 488-7747, 486-9339. 20-08-85

BELOEIL, maison pièces sur pièces, avec solarium vitré, située face au Richelieu, à 2 minutes Trans-Canadienne. LES IMMEUBLES 80 Courtier. 464-4843 ou 336-1921. 19-08-85

ST-LAMBERT, cottage, 7 pièces, climatisation centrale, très confortable, faut voir! Prix 89 500$. Agent Robert Pelletier 468-1613. 15-08-85

MONT ST-HILAIRE, domaine sur le bord du Richelieu, + 80 200 p.c., 16 pièces, 8 c.c., 5 s.b., 3 grands garages avec pavillon, piscine extérieure, site unique, pris 350 000$. Philippe Angers. 381-5631, pas d'agent. 15-08-85

OUTREMONT, rue Lajoie, r.de c., toute rénovée, 2 c.c., terrasse, 79 000$. C. Vézina 279-9787 Montréal Trust courtier 735-2281. 15-08-85.

BORD DE MER, N-E, vue petit port, plage, hiver/été, parfait état, 4 c.c., 1 s.b., chauffage, remise, 39 000$. (514) 271-5654, (902) 645-2959, visite 1 au 15 août. 16-08-85

■ Voyages

EXPÉDITION AFRIQUE de l'ouest, Bruxelles — Abidjan (Tunésie, Sahara, Mali, Côte d'Ivoire) 1 mois. Départ: 8 octobre. — 527-6461 de 12h à 18h. 17-08-85

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NORTH YORK
REQUIERT LES SERVICES DE

1 professeur de musique
(instruments à vent)

pour le 1er semestre (septembre 85-janvier 86)

Les candidat(e)s intressé(é)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae à

E. De Meulemeester
Directeur
École secondaire Étienne Brûlé
300, chemin Banbury
North York, M2L 2V3

Programme d'emploi sans discrimination envers les femmes et les minorités sociales.

Conseil Scolaire Catholique Romain du Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Conseiller/Professeur
pour l'École Secondaire Notre-Dame du Cap

Le poste comporte approximativement une demi partie du temps comme professeur et l'autre comme conseiller.

Le système scolaire offre un programme d'éducation bilingue et il est essentiel que les titulaires soient bilingues.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

MAISON D'ÉDITION
recherche

Éditeur ou éditrice en chef

Le candidat sera bilingue et possédera une solide expérience de l'édition de manuels scolaires. Leadership et sens de l'organisation indispensables. Il supervisera une équipe de travail et relèvera du directeur du Secteur collégial et universitaire.

FONCTIONS:
— préparer le budget éditorial des projets adoptés par le Conseil d'Administration
— contrôler la qualité des manuscrits, le travail des auteurs, traducteurs, réviseurs, chargés de projets et assurer le respect des échéanciers
— administrer de façon rigoureuse les budgets d'édition des différents projets
— travailler en liaison étroite avec le directeur de la fabrication.

Salaire selon expérience, bénéfices marginaux intéressants.

Adresser curriculum vitae à

Directeur du secteur collégial et universitaire
Édition du renouveau Pédagogique Inc.
8925, boul. St-Laurent
Montréal H2N 1M5

CONTRÔLEUR

Une compagnie de distribution située dans la région de Dorval et qui a des succursales désire s'adjoindre les services d'un contrôleur qui assumera l'entière responsabilité de l'administration financière.

Ce chef d'entreprise sera bilingue. Il aura à son actif une expérience pertinente, directement reliée à l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Les candidats intéressés sont ceux qui détiennent un titre de comptable agréé. La rémunération annuelle est entre 40 000 $ et 45 000 $.

Les interrelations avec le directeur général des opérations, la gestion d'un personnel formé de personnes qualifiées, le dynamisme et le désir de s'impliquer au coeur des opérations de la compagnie assureront une opportunité de carrière stimulante et enrichissante au sein même d'une équipe de gestionnaires dynamiques.

Les candidats sont priés de poser leur candidature par écrit en adressant leur curriculum vitae à:

Weiss, Brazeau, Gauvin, Dumais & Associés
Comptables agréés
a/s Jean-Réal Charette, C.A.
770, rue Sherbrooke ouest
Bureau 1100
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Professeur de français par immersion
Élémentaire
École Notre-Dame-du-Cap
Cap St-Georges

Le poste comporte une demi partie du temps dans l'enseignement au niveau 5 et l'autre partie dans un programme de français par immersion (difficultés d'apprentissage).

La préférence sera accordée aux candidats possédant un entraînement dans l'éducation spécialisée ou expérience et entraînement dans l'éducation auprès des problèmes d'apprentissage.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Un important media d'information est à la recherche d'un professionnel de la vente afin de compléter son équipe de vente nationale. Le candidat idéal possédera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent. Il possédera aussi une expérience pertinente d'au moins 5 ans, acquise dans l'industrie des communications auprès de medias d'information ou d'agences de publicité. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux, dynamique et agressif qui saura nous représenter efficacement à Montréal et à Toronto auprès d'une clientèle sophistiquée. Notre plan de rémunération est largement supérieur à la moyenne de l'industrie et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux. *Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre c.v. à:*

Dossier 1263
Le Devoir
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

LE C.L.S.C. LA SALINE
EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR DE PROGRAMMES ET SERVICES
(Concours ouvert également aux femmes et aux hommes)

SOMMAIRE DES REPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du Directeur général, le Directeur de programmes et services doit:
— coordonner toutes les ressources humaines affectées à des activités professionnelles;
— collaborer au processus de gestion du personnel;
— s'assurer de l'exécution des programmes à réaliser;
— faire rapport au Directeur général et au Comité de régie.

EXIGENCES

FORMATION ACADÉMIQUE
Diplôme d'études universitaires de premier cycle en Sciences de la santé, ou l'équivalent, en un amalgame de scolarité et d'expérience pertinente.

EXPÉRIENCE
Expérience jugée pertinente dans les domaines de gestion et de travail professionnel.

QUALITÉS PERSONNELLES
— sens des responsabilités
— capacité d'initiative
— intérêt et aptitude à la polyvalence des tâches
— capacité de travailler en équipe et grande disponibilité
— qualités de chef.

STATUT ET RÉMUNÉRATION
Cadre intermédiaire, rémunéré selon la politique salariale du Réseau de la santé et des services sociaux.

ÉCHÉANCE
LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CE POSTE DOIVENT SOUMETTRE LEUR DEMANDE, AU PLUS TARD LE VENDREDI 30 AOÛT 1985, À 16 h 30, SOUS FORME DE CURRICULUM VITAE, AU BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRALE:

C.L.S.C. LA SALINE
Case postale 1090
CHANDLER, Québec
G0C 1K0

SOCIÉTÉ DE **LA MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES**

Recherche de candidatures à la

SOUS-DIRECTION DE LA THÉMATIQUE

Doué(e) d'imagination et habile à diriger un groupe pluridisciplinaire, vous programmez et vous coordonnez la scénarisation du "CONTENU" de la Maison avec l'aide de scientifiques généralistes et spécialistes, de responsables de thèmes et de chargé(e)s de secteurs.

Vous faites aussi partie d'une équipe intégrée chargée de la scénarisation thématique des programmes éducatifs, du programme architectural et de la réalisation des expositions.

Sous l'autorité du directeur de la planification des programmes scientifiques, vous avez de plus la responsabilité immédiate d'assurer l'adéquation programmes thématiques/aménagements/expositions.

De telles responsabilités exigent un minimum de cinq (5) années d'expérience comme concepteur(trice)/scénariste/réalisateur(trice) en muséologie scientifique et technique ou l'équivalent.

Répondre sous pli confidentiel libellé "sous-direction à la thématique" à l'attention de madame Suzanne Legault, attachée de la direction, avant le 3 septembre 1985.

SOCIÉTÉ DE **LA MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES**

Recherche de candidatures à la

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Pédagogue de carrière impliqué(e) dans les sciences et les techniques, vous êtes responsable de la vulgarisation du contenu muséologique de la Maison. À cette fin, vous dirigez une équipe formée de quelques communicateurs(trices) scientifiques et de pédagogues.

Vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire chargée de la scénarisation thématique, des programmes éducatifs, du programme architectural ainsi que de la réalisation des expositions.

Sous l'autorité du directeur de la planification des programmes scientifiques, vous suscitez et maintenez des relations opérationnelles continues avec le milieu de l'éducation dans le but explicite de promouvoir et d'assurer une implication maximale de la Maison dans ce milieu.

Ces tâches exigent un minimum de cinq (5) années d'expérience à titre d'animateur(trice) pédagogue. Une expérience du milieu muséal serait un atout important.

Répondre sous pli confidentiel libellé "sous-direction de l'éducation" à l'attention de madame Suzanne Legault, attachée de la direction, avant le 3 septembre 1985.

SOCIÉTÉ DE **LA MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES**

Recherche de candidatures à la

SOUS-DIRECTION DES EXPOSITIONS

Gestionnaire imaginatif(ve) et chevronné(e), vous participez à la conception et vous concrétisez le "CONTENU" de la Maison.

Vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire responsable des programmes scientifiques et pédagogiques, des aménagements et des expositions. Vous contrôlez les études et les travaux de réalisation des expositions effectués en régie interne ou par des consultants.

Vous collaborez à l'organisation du concours d'architecture et, **sous l'autorité du directeur de la planification physique,** vous partagez la responsabilité de l'adéquation programmes/expositions.

De telles responsabilités exigent un minimum de cinq (5) années d'expérience en concept et en réalisations d'expositions. Une formation académique en muséologie serait un atout important.

Répondre sous pli confidentiel libellé "sous-direction des expositions" à l'attention de madame Suzanne Legault, attachée de la direction, avant le 3 septembre 1985.

SOCIÉTÉ DE **LA MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES**

Recherche de candidatures à la

SOUS-DIRECTION DES AMÉNAGEMENTS

Architecte/gestionnaire créateur(trice), vous êtes responsable du "CONTENANT" ainsi que de l'échéancier et du cheminement critique.

Vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire responsable des programmes scientifiques et pédagogiques, des aménagements et des expositions. Vous participez au choix des consultants et vous collaborez au processus d'adjudication des contrats d'études et de travaux. Vous coordonnez l'exécution de ces études et travaux effectués en régie interne ou par des consultants.

Vous avez la responsabilité immédiate du programme d'aménagement, vous participez à l'organisation d'un concours d'architecture et, **sous l'autorité du directeur de la planification physique,** vous partagez la responsabilité de l'adéquation programmes/aménagements.

De telles responsabilités exigent un minimum de cinq (5) années d'expérience au niveau des concepts d'aménagement de même qu'en gérance de chantier.

Répondre sous pli confidentiel libellé "sous-direction des aménagements" à l'attention de madame Suzanne Legault, attachée de la direction, avant le 3 septembre 1985.

SOCIÉTÉ DE **LA MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES**

454, Place Jacques-Cartier
4e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3B3
Tél.: (514) 879-9116

McENROE

Champion des Internationaux Player's en 1984, joueur no 1 au monde, McEnroe sera en compétition avec les Connors, Lendl, Jarryd, Arias et autres. Venez voir les étoiles du tennis à l'oeuvre aux Internationaux Player's 1985.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Commandes téléphoniques: Télétron (514) 288-3782

du 10 au 18 août
Stade de tennis Jarry

Organisés par Tennis Canada

NABISCO GRAND PRIX

LES Internationaux Player's
CHAMPIONNATS DE TENNIS

*Marques de commerce — Imperial Tobacco Limitée

NOUS VOLONS VERS L'EUROPE TOUS LES JOURS À CES PRIX, POURQUOI NE PAS FAIRE COMME NOUS

$185/$212

19:00 pm — 7:00 am 7:00 am — 19:00 pm

VOLS QUOTIDIENS VERS BRUXELLES, PORTE D'ENTRÉE DE L'EUROPE

Le 8 septembre prochain, nous débutons notre service quotidien à destination de l'Aéroport National de Bruxelles (Belgique), via Newark. Ces vols sont desservis par de spacieux et confortables Boeings 747 qui s'envolent de l'Aéroport International de Newark tous les jours de la semaine.

- Nous pensons que vous devriez voyager quand vous voulez, où vous voulez. Peu importe la destination.

3 DÉPARTS QUOTIDIENS VERS NEW YORK/NEWARK—$39 TOUT SIÈGE TOUT VOL

DE MONTRÉAL-MIRABEL VIA NEWARK VERS:		PRIX			
ALBANY		$78	GREENSBORO		$79/$119
ATLANTA		$105	HARTFORD/SPRINGFIELD		$79
BALTIMORE		$79	HOUSTON-HOBBY		$145/$172
BIRMINGHAM		$92/$133	JACKSONVILLE		$138
BOSTON		$83	MELBOURNE, FL		$165
CHARLOTTE		$79/$119	MIAMI		$165
CHICAGO		$145	MINNEAPOLIS/ST. PAUL		$133/$199
CINCINNATI		$79/$119	NASHVILLE		$92/$133
CLEVELAND		$79/$119	NORFOLK/VIRGINIA BEACH		$83
COLUMBIA, SC		$79/$119	ORLANDO		$165
COLUMBUS		$79/$119	PITTSBURGH		$99
DALLAS/FT. WORTH		$131	PROVIDENCE		$78
DAYTON		$79/$119	RALEIGH/DURHAM		$79/$119
DENVER		$145/$172	ST. PETERSBURG/TAMPA		$165
DETROIT		$79/$119	SARASOTA/BRADENTON		$165
FT. LAUDERDALE		$165	WASHINGTON-DULLES		$65/$78
FT. MYERS		$165	WASHINGTON-NATIONAL		$83
SAN FRANCISCO/ OAKLAND	ÉCONOMIE	$213/$267	WEST PALM BEACH		$165
	PREMIÈRE	$469	LONDRES, ANGLETERRE	ÉCONOMIE	$306
LOS ANGELES	ÉCONOMIE	$213/$267		PREMIÈRE	$642
	PREMIÈRE	$469	BRUXELLES, BELGIQUE	ÉCONOMIE	$185/$212
				PREMIÈRE	$655/$682

Les tarifs sont exprimés en dollars canadiens. Prix en vigueur jusqu'au 4/9/85. Prix vers Bruxelles sujets à approbation gouvernementale. Tous les vols atterrissent au Terminal C — Aéroport International de Newark.

PEOPLExpress

POUR LE VOYAGEUR AVISÉ.

POUR RÉSERVER, TÉLÉPHONEZ — MONTRÉAL **(514) 875-6787** — BURLINGTON **(802) 863-2509**
OU APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

SPORTS

Le Lavallois élimine le Tchévoslovaque Tomas Smid

« Mon meilleur match en carrière » — Stéphane Bonneau

(PC) — Le Lavallois Stéphane Bonneau a causé une vive surprise, hier, lors de la deuxième journée des Internationaux de tennis du Canada, en éliminant le Tchécoslovaque Tomas Smid, 12e tête de série, en trois manches de 6-3, 3-6 et 7-5.

« C'est certainement mon meilleur match en carrière, a déclaré Bonneau. J'étais un peu hésitant — après la deuxième manche —, mais j'ai pu conserver ma concentration pour finalement l'emporter. »

Une autre surprise a été enregistrée lorsque le Brésilien Nelson Aerts, 20 ans, a sorti l'Américain Scott Davis, 10e tête de série, en des manches de 7-6 et 6-2. Aerts a obtenu son succès grâce à un excellent service et à d'excellents « passing ».

L'Américain Vitas Gerulaitis, 13e tête de série, a remporté le dernier simple de la soirée en battant le Paraguayen Victor Pecci 6-3, 4-6, 6-2.

Plus tôt en matinée, l'Indien Vijay Amritraj, un visage familier à Montréal, s'est incliné devant l'Australien Wally Masur.

Le Torontois Glenn Michibata est pour sa part devenu le deuxième Canadien à se qualifier pour la deuxième ronde, après Martin Wostenholme lundi, en défaisant son compatriote Laird Dunlop.

Amritraj, qui avait causé une surprise lors de l'édition 1981 des Internationaux en se qualifiant pour les demi-finales après avoir éliminé Steve Denton et John McEnroe , a baissé pavillon 7-6 (6-4), 6-2.

« Sincèrement, je pense que Vijay peut jouer un peu mieux qu'il ne l'a fait », a confié Masur. Il affrontera maintenant Kevin Curren, quatrième tête de série et finaliste à Wimbledon. Masur a subi la défaite à deux reprises face à Curren cette année.

« Il joue très bien dans le moment et il figure parmi les 10 meilleurs joueurs du circuit, a dit Masur. Sa réputation le précède donc mais si je joue comme je suis capable de le faire, on ne sait jamais. »

Michibata, un ancien champion national, a ressenti une raideur au bras droit mais il a néanmoins surmonté cet handicap pour triompher. Il a expliqué qu'une inflammation d'un muscle, qui provoque un engourdissement du bras et de la main, était sans doute responsable de son malaise.

Michibata devra retrouver toute sa forme pour son prochain match puisqu'il rencontrera le Suédois Anders Jarryd, cinquième favori. Michibata a remporté la victoire lors de l'unique rencontre qu'il a livrée à Jarryd, à Tokyo, l'an dernier, mais il s'attend à un match difficile.

« Je joue bien et je suis sans doute dans la forme idéale pour le rencontrer », a révélé Michibata.

Dans les autres rencontres de simple, le jeune Grant Connell de Vancouver — le seul Canadien provenant des qualifications — a donné du fil à retordre à l'Américain Tim Wilkinson. Ce dernier l'a finalement emporté 7-6 (8-6), 6-3.

L'Israélien Shahar Perkiss a pour sa part battu l'Américain Tom Gullickson 4-6, 7-5, 6-2; l'Américain Dan Cassidy a défait le Sud-africain Danie Visser 6-3, 7-5; l'Américain Andy Kohlberg a éliminé le Suédois Thomas Hogstedt 3-6, 6-4, 6-3; le Tchécoslovaque Pavel Slozil a eu raison du Yougoslave Slobodan Zivojinovic 6-3, 6-3 et l'Américain Ken Flach s'est incliné 6-2, 6-4, devant son compatriote Jay Lapidus.

Ivan Lendl a connu un début de tournoi difficile mais néanmoins victorieux.

En compagnie de Jacob Hlasek, les deux Tchécoslovaques ont battu la paire américaine constituée de Roger Knapp et Eric Van't Hof en deux manches consécutives en double. Mais un bris d'égalité a été nécessaire à chaque fois pour départager les deux équipes.

Lendl et Hlasek tiraient de l'arrière 4-2 dans la première manche mais ils se sont ressaisis pour égaliser et ils ont finalement gagné le bris d'égalité 7-4.

En deuxième manche, ils ont conservé respectivement leur service jusqu'à 6-6 lorsque Lendl, classé deuxième tête de série du simple messieurs, et Hlasek ont déclassé leurs opposants 7-1 au bris d'égalité.

Lendl ainsi que les sept autres favoris, dont le champion en titre John McEnroe et Jimmy Connors, qui ont obtenu des laissez-passer pour la deuxième ronde, joueront leur premier match aujourd'hui.

Le Canadien n'a pu promettre à Marian un poste permanent

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Marian Stastny serait aujourd'hui membre du Canadien de Montréal si seulement l'équipe lui avait garanti un poste de titulaire la saison prochaine.

C'est ce que l'ailier droit de 32 ans des Nordiques a confié hier midi au cours d'un entretien avec les journalistes qu'il a tenu à rencontrer une dernière fois avant de se joindre aux Maple Leafs de Toronto. Stastny vient de parapher un contrat avec cette équipe après avoir été libéré par les Nordiques.

Lors de cette réunion au Salon des joueurs au Colisée, Marian était accompagné par seulement son agent négociateur, Me Frank Barrakett, et le directeur général des Fleurdelysés, Maurice Filion.

« Il y a dans tout ceci une bonne et une mauvaise nouvelle, a dit le hockeyeur. La mauvaise c'est que je quitte la ville de Québec, les partisans des Nordiques et les amis. Mais la bonne, c'est que je pourrai enfin recommencer à jouer au hockey à mon goût. Voilà le plus important élément et je suis très heureux de la tournure des événements, a ajouté Stastny.

« Le Canadien était parmi la douzaine d'équipes avec lesquelles Me Barrakett a négocié. J'ai été flatté d'avoir été approché par cette grande formation mais elle n'a pu m'assurer un poste régulier. Je le répète, tout ce que je désirais était de ne plus passer une saison sur le bout du banc, peu importe où je me serais retrouvé », a expliqué le Slovaque qui a porté les couleurs des Nordiques pendant quatre saisons aux côtés de ses frères Anton et Peter.

Domicile à Québec

C'est avec émotion que le vétéran ailier droit a parlé de la Vieille capitale et de ses partisans. « S'il est vrai que je ne porterai plus les couleurs des Nordiques, Québec demeurera ma ville, mon domicile. J'y reste très attaché et je conserve beaucoup d'amis. Je ne vends pas ma maison, je vais seulement la louer quand je partirai avec ma famille pour Toronto, a dit Marian.

« A ce propos, et je voudrais que vous l'écriviez, je tiens à remercier du fond du coeur les partisans des Nordiques qui ont toujours été très bons envers moi, qui m'ont beaucoup aidé depuis mon arrivée ici. J'en garderai toujours un excellent souvenir, loin de Québec », a confié l'athlète-avocat.

Maurice Filion paraissait aussi soulagé que Marian du dénouement de l'impasse. Les jours de l'ainé des Stastny chez les Nordiques étaient comptés depuis la saison dernière mais le contrat de Marian était encore valide pour un an.

« Nous avons racheté le contrat de Marian, selon son désir, et tout a été fait pour lui permettre de négocier comme joueur libre avec d'autres équipes, a commenté Filion. Nous avons résolu un gros problème à l'avantage de chacun.

« Mais ce n'est jamais facile de se départir d'un joueur, surtout de la trempe de Marian. On s'attache à nos joueurs, ils font partie de la grande famille des Nordiques. Mais il fallait à tout prix trouver une solution autant pour nous que pour Marian », a ajouté le directeur général.

Marian Stastny a patiné tout l'été et il a maintenu sa condition physique. « Je me sens en excellente forme et prêt à aider ma nouvelle équipe, a-t-il expliqué. J'ai hâte de me retrouver là-bas où je compte déjà des amis; j'ai déjà rencontré Harold Ballard et je dois dire que nos relations sont excellentes. »

Les Expos ont raison des Cubs 4-1

Reardon protège sa 30e victoire

GUY ROBILLARD

CHICAGO (PC) — Les lanceurs ont repris le dessus hier au Wrigley Field et la recette a souri aux Expos, qui ont infligé une défaite de 4-1 aux Cubs de Chicago.

Ceux-ci ont perdu les services de leur cinquième et dernier partant régulier quand Scott Sanderson a dû quitter le match dès la deuxième manche. Les quatre autres partants originaux des Cubs sont déjà sur la liste des blessés.

Sanderson, qui a déjà raté six départs à cause de malaises au dos et au coude, s'est fait une entorse au genou droit en lançant à Tim Raines. Il a eu tout juste le temps d'être débité de sa sixième défaite contre cinq victoires. Sanderson devra rester immobilisé au lit jusqu'à vendredi où il sera examiné à nouveau. Il n'est pas question qu'il revienne au jeu avant deux semaines et son nom pourrait être placé sur la liste des blessés.

Joe Hesketh a porté sa fiche à 10-5 pour les Expos, avec l'aide de Jeff Reardon, qui a lancé les deux dernières manches pour protéger sa 30e victoire.

« Trente, c'est un beau chiffre, a reconnu Reardon. Surtout après ce qui m'est arrivé hier (lundi), c'est une performance réconfortante ».

Les Expos ont réussi leurs quatre points au cours des deux premières manches, chaque fois après deux retraits.

Hubie Brooks a d'abord produit un 68e point, un 24e après deux retraits, avec l'aide du premier de ses deux triples, devenant le neuvième Expo à réussir l'exploit. Il a filé au troisième quand l'arrêt-court Shawon Dunston, arrivé le jour même de Des Moines, est resté figé avec la balle.

« Je voulais provoquer un jeu au troisième pour couvrir Dawson au marbre », a expliqué Brooks.

Le pauvre Dunston, rappelé pour remplacer Larry Bowa — à la retraite —, est ensuite venu en collision avec Ryne Sandberg sur un ballon de routine de Terry Francona et a été débité de l'erreur qui a mené au deuxième point des Expos.

Wallach a ensuite raté un troisième circuit en deux jours par quelques pieds, ayant claqué une longue fausse balle.

A la deuxième manche, George Frazier a complété le but sur balles à Raines amorcé par Sanderson, qui a laissé le match avec un compte de 3-2, puis a accordé une autre passe gratuite à Vance Law.

Après un double-vol de but, Andre Dawson a enchaîné avec un double et produit ses 56e et 57e points de la campagne.

Frazier, Ron Meredith et Dave Gumpert ont ensuite blanchi les Expos.

Les Cubs ont réussi leur point à la sixième reprise, grâce à des doubles de Ryne Sandberg et Keith Moreland (64e pp) également après deux retraits.

A la quatrième manche, les Expos avaient retiré un troisième coureur au marbre en deux jours, d'Andre Dawson à Vance Law à Sal Butera. Ron Cey a été très lent puisque Jody Davis, un frappeur droitier, avait frappé la balle au fond du champ droit. Le lancer de Law était cependant parfait.

« C'est un petit parc, a souligné Buck Rodgers, les chances sont meilleures ». Le gérant des Expos a pointé ce retrait et le double-vol de but comme des faits saillants de la rencontre.

Les Expos ont obtenu 11 coups sûrs, les Cubs, sept. Dernier frappeur au bâton, Leon Durham en a raté un huitième de peu quand il a frappé une fausse balle au champ opposé avec deux coureurs sur les sentiers, résultat d'une erreur de Tim Wallach. Il a ensuite regardé passer une troisième prise.

Expos (4)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	1	0	0
Law 2b	3	1	1	0
Dawson cd	5	1	1	2
Brooks ac	5	1	2	1
Francn 1b	4	0	1	0
Wallach 3b	3	0	2	0
Winghm cc	4	0	2	0
Butera r	4	0	1	0
Hesketh l	2	0	0	0
Whlfrd fs	1	0	1	0
Reardon l	0	0	0	0
Totaux	35	4	11	3

Cubs (1)	pb	p	cs	pp
Dernier cc	4	0	1	0
Matthws cg	3	0	0	0
Gumpert l	0	0	0	0
Sndbrg 2b	4	1	1	0
Morelnd cd	4	0	1	1
Cey 3b	4	0	2	0
JDavis r	4	0	1	0
Durhm 1b	4	0	1	0
Dunston ac	3	0	0	0
Sandrsn l	0	0	0	0
Frazier l	1	0	0	0
Woods fs	1	0	0	0
Meridith l	0	0	0	0
Bosley cg	1	0	0	0
Totaux	33	1	7	1

Montréal				**220**	**000**	**000—**	**4**
Chicago				**000**	**001**	**000—**	**1**

•Point produit gagnant — Brooks (8). E—Dunston, Wallach. DR—Chicago 1. LSB—Montréal 9, Chicago 6. 2B—Dawson, Sandberg, Moreland, JDavis. 3B— Brooks 2. BV—Raines 2 (45), Law (5). S— Hesketh.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Montréal						
Hesketh g,10-5	7	6	1	1	1	1
Reardon vs,30	2	1	0	0	0	1
Chicago						
Sandrsn p,5-6	1 2-3	3	3	2	1	2
Frazier	3 1-3	3	1	1	2	0
Meridith	3	5	0	0	1	0
Gumpert	1	0	0	0	0	0

BP—JDavis. Durée—2 h 56. A—28,582.

Mario et Michael Andretti ont la course automobile dans le sang

DANIEL CAZA

(PC) — Le nom Andretti est synomyme de régularité dans le domaine de la course automobile.

Incapable de prendre le volant il y a quelques jours à Elkhart Lake, le père, Mario, ratait une première épreuve en 28 ans à cause de blessures.

Le fils, Michael, a mérité le titre de recrue par excellence aux 500 milles d'Indianapolis, l'an dernier, et il a terminé 11 des 16 courses auxquelles il a pris part. Et, dans ces 11 courses, il s'est classé parmi les 10 meneurs en neuf occasions, ce qui lui a procuré le septième rang au classement général de la série CART.

Dans une discipline où les abandons en raison d'accidents, de bris mécaniques ou autres sont fréquents, les performances de la famille Andretti sont plus qu'éloquentes.

« Nous avons beaucoup de chance et... un sixième sens qui nous permet d'anticiper les événements, indique Michael, qui aura 23 ans en octobre prochain. C'est dans notre sang. Je ne peux pas expliquer autrement la constance de nos performances. »

Rencontré hier lors d'une conférence de presse organisée en marge du Grand Prix Molson Indy de Sanair, qui aura lieu les 6,7 et 8 septembre, Michael Andretti s'est une fois de plus rendu compte qu'on ne peut s'empêcher de faire des comparaisons entre lui et son père.

Mario a connu le succès dans tous les genres de courses auxquelles il a participé: Formule Indy, Formule Un, stock car, etc...

Michael aussi.

Il a commencé à compétionner en 1972, à l'âge de neuf ans. Jusqu'en 1979, en go-kart, il a remporté 50 des 75 épreuves auxquelles il a participé.

En 1981, en 13 départs en Formule Ford, il a enlevé les honneurs de six courses et il a établi un record de piste au circuit de l'Ile-Notre-Dame.

L'année suivante, en série Super-Vee, six triomphes en 11 tentatives, ce qui lui confère le titre de recrue par excellence.

En 83, il est champion de la Formule Mondiale.

Et cette saison, il est septième au classement général, grâce à une huitième place au Indy 500, à une quatrième à Meadowland et, enfin, à une deuxième, 10 secondes derrière le Québécois Jacques Villeneuve, à Elkhart Lake.

Cependant, malgré la régularité de ses efforts, Michael Andretti est encore en quête de son premier triomphe en Formule Indy.

« J'aurais pu y parvenir en deux occasions: à Elkhart Lake cette année et à Sanair, l'an dernier, précise-t-il. Ces deux triomphes, ils m'ont échappé aux puits de ravitaillement.

« A Sanair, explique-t-il, j'occupais la tête jusqu'au moment où je suis entré au puits sur un drapeau vert. Lorsque j'ai repris la course, on a sorti le jaune à cause d'un incident. Les autres pilotes ont profité de cette interruption pour aller faire le plein et, quand la course s'est poursuivi, j'accusais un tour de retard. Ce tour perdu, je n'ai jamais eu la chance de le reprendre.

« Et, à Elkhart Lake, mon dernier arrêt aux puits a pris 20 secondes de plus que prévu, a-t-il poursuivi. Si nous avions perdu moitié moins de temps, j'aurais croisé la ligne d'arrivée en même temps que Jacques (Villeneuve). »

Il est donc inutile de demander à Andretti fils le but qu'il s'est fixé en vue du Grand Prix de Sanair.

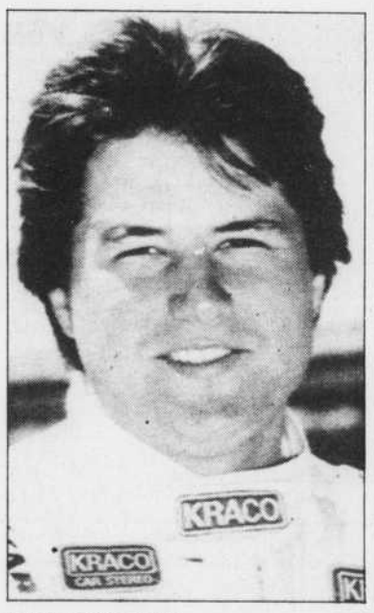

Michael Andretti

Record de la traversée de la Manche

DOUVRES, Angleterre (AFP) — Un géologue texan a battu, en 8 heures et 20 minutes, le record de la traversée de la Manche à la nage, a-t-on appris de bonne source à Douvres (Sud-est de l'Angleterre).

Parti de France, Peter Eric Johnson, 26 ans, qui effectuait sa première tentative, a réalisé la traversée en 14 minutes de moins que le précédent record établi, l'an passé, par le jeune anglais Lyndon Dunsbee.

Le nageur américain a nagé très rapidement dans les derniers kilomètres et cette accélération finale lui a permis de battre le record.

Champion des Internationaux Player's en 80, 81 et 83, victorieux à Monte-Carlo, Dallas et au Tournoi des Champions de Forest Hills, Lendl sera en compétition avec les McEnroe, Connors, Jarryd, Arias et autres. Venez voir les étoiles du tennis à l'oeuvre aux Internationaux Player's 1985.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Commandes téléphoniques: Télétron (514) 288-3782

du 10 au 18 août
Stade de tennis Jarry

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi

Chicago 8, Montréal 7
New York 4, Phil'phie 3
St.Louis 8, Pittsburgh 1
San Diego 2, Cincinnati 0
Los Angeles 3, Atlanta 0

Hier

S. Francisco 4, Houston 2
Montréal 4, Chicago 1
New York 4, Philadelphie 2
St.Louis 6, Pittsburgh 5
Cincinnati à San Diego
Atlanta à Los Angeles

Aujourd'hui

Houston, Ryan (8-10), à San Francisco, Gott (4-8), 15 h 05
Montréal. Smith (13-4), à Chicago, Fontenot (4-7), 16 h 05
Philadelphie, Gross (11-9), à New York, Darling (10-4), 19 h 35
Pittsburgh, Reuschel (8-5), à St. Louis, Kepshire (8-6), 20 h 35
Cincinnati, Tibbs (5-12), à San Diego, Dravecky (9-7), 22 h 05
Atlanta, Barker (1-5), à Los Angeles, Welsh (8-1), 20 h 35

Ligue Américaine

Lundi

Min'ta 4-5, Oakland 3-4
Cleveland 8, Baltimore 5
Kansas City 3, Boston 2
Seattle 6-3, Cal'nie 5-4
New York 10, Chicago 4
Texas 5, Toronto 4
Milwaukee 4, Detroit 3

Hier

Baltimore 8, Cleveland 4
Kansas City 6, Boston 3
Chicago 4, New York 3
Detroit à Milwaukee
Minnesota 8, Oakland 1
Toronto 5, Texas 3
Californie à Seattle

Aujourd'hui

Oakland, Sutton (11-6) et Langford (1-5), au Minnesota, Smithson (11-9) et Portugal (0-0), 13 h 15
Californie, Zahn (2-1) et McCaskill (8-7), à Seattle, Moore (10-7) et Young (7-13), 15 h 35
Cleveland, Waddell (5-5), à Baltimore, Flanagan (1-2), 19 h 35
Kansas City, Black (8-11), à Boston, Hurst (7-9), 19 h 35
New York, Whitson (7-7), à Chicago, Seaver (12-8), 20 h 30
Toronto, Stieb (10-8), au Texas, Hough (11-11), 22 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	421	115	68	10	.273
Butera	56	11	4	0	.196
Dawson	359	95	57	14	.265
Fitz'rald	259	52	31	5	.201
Francona	158	45	19	1	.285
Law	349	91	33	6	.261
Nicosia	64	12	1	0	.188
Raines	407	120	20	6	.295
Shines	30	4	2	0	.133
Thompson	6	4	0	0	.667
Wallach	387	106	58	11	.274
Was'ngton	153	44	17	1	.288
Webster	92	20	8	4	.217
Winn'gham	230	62	19	3	.270
Wohlford	100	21	12	1	.210

Buts volés: Raines 45, Winningham 18, Dawson 8, Washington, Brooks 6, Wallach, Webster, Law 5, Fitzgerald, Francona 4, Nicosia 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	7-0	76.0	12	50	1.42
Gullickson	10-8	112.1	44	39	3.53
Hesketh	10-5	147.1	40	105	2.44
Laskey	0-0	7.0	5	1	6.43
Lucas	3-2	42.0	13	19	2.79
Palmer	6-9	118.2	50	93	3.79
Reardon	2-5	63.0	17	49	2.42
Roberge	2-1	43.2	12	25	2.47
Schatzeder	2-4	76.0	33	44	3.90
StClaire	4-2	84.2	14	12	1.49
Smith	13-4	160.0	50	89	2.81
Youmans	1-0	16.2	3	14	1.62

Victoires préservées: Reardon, 30, Burke, 4, Roberge 2.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	68	42	.618	—
ST-LOUIS	67	43	.696	1
MONTRÉAL	**63**	**49**	**.563**	**6**
CHICAGO	55	55	.500	13
PHILADELPHIE	51	60	.459	17 ½
PITTSBURGH	33	76	.303	34 ½

Section Ouest

LOS ANGELES	65	44	.596	—
SAN DIEGO	59	52	.532	7
CINCINNATI	57	52	.523	8
HOUSTON	51	60	.459	15
ATLANTA	49	60	.450	16
SAN FRANCISCO	43	68	.387	23

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	71	42	.628	—
NEW YORK	63	48	.568	7
DETROIT	58	52	.527	11 ½
BALTIMORE	56	54	.509	13 ½
BOSTON	56	55	.505	14
MILWAUKEE	50	58	.463	18 ½
CLEVELAND	37	74	.333	33

Section Ouest

CALIFORNIE	64	47	.577	—
KANSAS CITY	61	49	.555	2 ½
OAKLAND	59	53	.527	5 ½
CHICAGO	55	54	.505	8
MINNESOTA	51	59	.464	12 ½
SEATTLE	51	60	.459	13
TEXAS	42	69	.378	22

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi
Saskatchewan à Ottawa

Vendredi
Toronto à Montréal

Samedi
Calgary à C.-Britannique

Dimanche
Winnipeg à Hamilton

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	**6**	**4**	**2**	**0**	**132**	**121**	**8**
TORONTO	6	3	3	0	175	154	6
OTTAWA	5	2	3	0	106	184	4
HAMILTON	5	1	4	0	97	137	2

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	5	5	0	0	177	65	10
WINNIPEG	5	3	2	0	143	112	6
SASKATCHEWAN	5	3	2	0	146	118	6
EDMONTON	6	3	3	0	151	169	6
CALGARY	5	0	5	0	67	134	0

ANTICOSTI

La Coopérative de Développement Touristique d'Anticosti désire informer tous les amateurs de chasse au cerf de Virginie qu'il reste encore des places disponibles pour la saison 1985.

Hâtez-vous de réserver si vous voulez être parmi nous cette année.

Plus de 720km² de territoire, 250km de route pour la chasse.

Cinq (5) magnifiques chalets.

La maison du gardien: nouvelle installation et nouveau territoire, maintenant accessible.

CDTA Coopérative de Développement Touristique d'Anticosti

C.P. 69, Port Menier, QC. G0G 2Y0 Tél. (418) 535-0294